



HAL
open science

Communication et participation des acteurs sociaux dans les projets de développement local

Saad Chemaou

► **To cite this version:**

Saad Chemaou. Communication et participation des acteurs sociaux dans les projets de développement local. Sciences de l'information et de la communication. Université Paul Valéry - Montpellier III; Université Mohammed V (Rabat). Faculté des lettres et des sciences humaines, 2023. Français. NNT : 2023MON30006 . tel-04298034

HAL Id: tel-04298034

<https://theses.hal.science/tel-04298034>

Submitted on 21 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

**Délicré par L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY
MONTPELLIER 3 et L'UNIVERSITÉ MOHAMMED V
DE RABAT**

**Préparée au sein de l'école doctorale ED 60
et SICOM
Et de l'unité de recherche CORHIS et LT2C**

**Spécialité : Sciences de l'information
et de la communication**

Présentée par Saad CHEMAOU

COMMUNICATION ET PARTICIPATION DES ACTEURS SOCIAUX DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Soutenue le 24 mai 2023 devant le jury composé de

Monsieur Mohamed BENDAHAN, Professeur des universités, Université Mohammed V de Rabat	Directeur de thèse
Monsieur Stefan BRATOSIN, Professeur des universités, Université Paul Valéry Montpellier 3	Directeur de thèse
Madame Khadija YOUSOUFI, Professeure HDR, Université Ibn Zohr d'Agadir	Rapporteuse
Monsieur Pierre-Michel RICCIO, Professeur des universités, IMT Mines Alès	Rapporteur
Madame Soumaya EL MENDILI, Professeure des universités, Université Mohammed V de Rabat	Présidente du jury
Madame Lavinia BETEA, Professeure des universités, Université Aurel Vlaicu d'Arad	Examinatrice



À mes chers parents

À mes chères Ghizlane, Meryem et Inès

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mes honorables directeurs de thèse Pr. Mohamed Bendahan et Pr. Stefan Bratosin pour leur confiance dans la réalisation de ce travail de thèse.

Pour votre dévouement, votre disponibilité, votre désir de perfection, votre savoir, votre humanité et surtout votre patience. Veuillez accepter ici, le témoignage de ma profonde gratitude.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des professeurs et collègues des laboratoires LT2C et CORHIS pour leurs valeureux conseils et bienveillance tout au long de ce parcours doctoral.

Mes vifs remerciements vont aussi au CNRST et à l'IMIST sans qui ce travail ne saurait être réalisé.

Enfin, je dédie tous mes remerciements à ma famille et mes amis pour leur réconfort, leur soutien et encouragement durant toute la durée de cette aventure scientifique.

Résumé :

En raison des différents accords internationaux, la participation prend de plus en plus d'envergure comme principal levier des politiques de développement. En effet, la participation se présente désormais comme condition sine qua non à la réussite des projets de développement. Les acteurs sociaux, tels que les habitants, les associations et les entreprises locales sont les principaux connaisseurs des besoins de la communauté ainsi que le vecteur du déploiement des politiques publiques. Leur inclusion dans le processus de planification et de mise en œuvre de projets de développement permet de garantir l'adaptation des solutions proposées aux spécificités culturelle de la communauté ciblée.

En outre, l'implication des acteurs sociaux dans les projets de développement renforce leur capacité d'autonomisation, ce qui permet d'assurer une certaine viabilité des différents projets entrepris. En effet, la participation active des acteurs sociaux assure la continuité des projets de développement en créant un sentiment d'appropriation et de responsabilité parmi la communauté.

Cette thèse cherche à expliquer le phénomène de la participation des acteurs sociaux au niveau des projets de développement local. L'objectif étant d'interroger la nature de cette pratique participative, ainsi que son impact sur l'engagement des différents acteurs dans le développement.

La méthodologie de cette recherche s'appuie sur un cadrage théorique alliant l'approche des capacités de Sen et l'espace public d'Habermas de façon à déterminer les facteurs externes qui influencent le processus participatif en matière de développement local.

Mots-clés : Développement local – acteurs sociaux – participation – capacité – espace public

Abstract

As a result of various international agreements, participation is becoming increasingly seen as the main driving force behind development policies. In fact, participation is now seen as a necessary condition for the success of development projects. Local actors, such as residents, associations, and local businesses, are the main experts on the community's needs and the vehicle for the implementation of public policies. Their inclusion in the planning and implementation of development projects ensures that the proposed solutions are adapted to the cultural characteristics of the community.

In addition, the involvement of local actors in development projects strengthens their capacity for self-determination, which helps to ensure the viability of the various projects undertaken. Active participation by local actors ensures the continuity of development projects by creating a sense of ownership and responsibility in the community.

This thesis aims to describe the phenomenon of local actors' participation in local development projects. The objective is to examine the nature of this participatory practice and its impact on the engagement of different actors in development. The realization of this research is based on a theoretical framework that combines Sen's capabilities approach and Habermas's public space in order to determine the external factors that influence the participatory process in local development.

Keywords: Local development – local actors – participation – capacity – public space

ملخص

نظرا لمختلف الاتفاقيات الدولية، تزداد أهمية التواصل والمشاركة بوصفهما الرافعة الرئيسية للسياسات الإنمائية. وفي الواقع، المشاركة اليوم تعتبر شرطا أساسيا لنجاح المشاريع الإنمائية. الفاعلون المحليون مثل؛ السكان والجمعيات والشركات المحلية، هم الخبراء الرئيسيون وهم العارفون باحتياجات المجتمع المحلي وتعتبر كوسيلة مجدية لبسط وانتشار السياسات، وإدراجها أصبح ضروريا في تخطيط وتنفيذ المشاريع الإنمائية وتكييف الحلول المقترحة مع الخصائص الثقافية لكل جماعة.

إضافة إلى ذلك، فإن إشراك الجهات الفاعلة المحلية في المشاريع الإنمائية يعزز قدرتها على التمكين وتقرير المصير، مما يساعد ويضمن استمرارية مختلف المشاريع المنجزة محليا. وتضمن المشاركة النشطة من جانب الجهات الفاعلة المحلية استمرارية المشاريع الإنمائية من خلال خلق شعور بالمسؤولية بين أفراد المجتمع المحلي.

تسعى هذه الأطروحة إلى وصف ظاهرة مشاركة الجهات الفاعلة المحلية في مشاريعها التنموية، وتحديد دور التواصل فيها، والهدف من ذلك هو دراسة طبيعة هذه الممارسة التشاركية وأثرها على مستوى مختلف الجهات الفاعلة في التنمية.

كما يستند هذا البحث إلى إطاره النظري على منهج القدرات لسين والفضاء العام لهابرماس من أجل تحديد العوامل الخارجية التي تؤثر على العملية التشاركية في التنمية المحلية.

الكلمات المفتاحية: التنمية المحلية-الجهات الفاعلة المحلية-المشاركة-القدرات-الفضاء العام

Liste des figures

<i>Figure 1 : Perception kantienne du progrès</i>	47
<i>Figure 2 : Vision Hegelienne du Progrès</i>	50
<i>Figure 3 : représentation de l'Agir communicationnel</i>	55
<i>Figure 4 : Les actes de langage d'Austin</i>	69
<i>Figure 5 : De l'Agir communicationnel à la coordination par consensus</i>	74
<i>Figure 6 : Usage de la théorie des capacités de Sen dans les SIC</i>	106
<i>Figure 7 : Usage de la théorie des capacités dans l'étude de la démarche participative</i>	107
<i>Figure 8 : Les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030</i>	113
<i>Figure 9 : Les instances de gouvernances de l'INDH</i>	121
<i>Figure 10 : Elaboration du Plan Provincial de Développement Humain</i>	122
<i>Figure 11 : extrait 1 de l'analyse de fréquence des termes utilisés par la communication Facebook des associations</i>	136
<i>Figure 12 : extrait 2 de l'analyse de fréquence des termes utilisés par la communication Facebook des associations</i>	137
<i>Figure 13 : Extrait d'analyse de fréquence des termes utilisés dans la communication Facebook des administrations publiques</i>	138
<i>Figure 14 : Extrait d'analyse de fréquence des termes utilisés dans la communication Facebook des partis politiques</i>	140
<i>Figure 15 : Renforcement du rôle de l'autorité locale dans la démarche participative</i>	151

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Codage de l'analyse de contenu</i>	111
<i>Tableau 2 : Programmes de l'INDH Phase III</i>	116
<i>Tableau 3 : Synthèse de l'analyse de contenu par Entretien</i>	126
<i>Tableau 4 : Synthèse des résultats du thème « Développement »</i>	130
<i>Tableau 5 : Synthèse des résultats du thème « Acteurs</i> ».....	132
<i>Tableau 6 : Synthèse des résultats des thèmes « Participation » et « Information et opinion »</i>	134

Liste des abréviations

INDH	Initiative Nationale du Développement Humain
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
IDH	Indice de Développement Humain
ONG	Organisation Non Gouvernementale
CRDH	Comité Régional de Développement Humain
CPDH	Comité Provincial de Développement Humain
CLDH	Comité Local de Développement Humain
PPDH	Programme Pluriannuel de Développement Humain

« Nous sommes responsable de ce qui nous unira demain. »

Simone Veil

Sommaire

<i>Introduction Générale</i> :.....	1
<i>Chapitre 1 : Évolution théorique de la communication pour le développement et le changement social</i>	7
<i>Chapitre 2 : Regard sur les fondements théoriques de l'idéal habermassien</i> .	44
<i>Chapitre 3 : Cadre méthodologique</i>	99
<i>Chapitre 4 : Présentation et interprétation des résultats</i>	124
<i>Conclusion générale</i>	159
<i>Bibliographie</i> :.....	163
<i>ANNEXES</i>	175

Introduction Générale :

Le développement reste un concept complexe qui suscite l'attention de l'ensemble des acteurs de la société. C'est un sujet d'intérêt commun qui a été au cœur de l'affaire publique et cela depuis l'antiquité, époque où la prospérité des populations était d'ores et déjà débattue dans les différentes places publiques, dont les fameuses agoras grecques.

Dès les années 2000, le Maroc prône une politique de développement plus axée sur le volet social. Un choix justifié par une demande politique et populaire, de plus en plus exigeante, en vue d'assurer de meilleures conditions de vie. Il est donc normal que la question de l'amélioration de la qualité de vie soit au centre de l'échiquier politique marocain.

Il s'agit d'un concept interdisciplinaire qui englobe plusieurs connaissances et compétences relevant de plusieurs domaines, notamment l'économie, la sociologie, la psychologie, la politique, la géographie et la philosophie. Cette interdisciplinarité est importante car le développement concerne non seulement la croissance économique, mais aussi des thématiques telles que la qualité de vie et la justice sociale.

En effet, le développement est un concept en constante évolution et les débats autour de sa définition et de ses orientations continuent d'être omniprésents. Certaines approches se concentrent sur la croissance économique, tandis que d'autres mettent l'accent sur la justice sociale et la durabilité environnementale. Ce n'est pas pour rien que la terminologie du développement s'avère riche et diverse suscitant même une certaine forme d'ambiguïté quant à la détermination du concept (développement, changement social, développement durable, développement responsable, développement inclusif...).

Dans notre cas, nous adhérons plus à la dénomination « développement et changement social » suivant la conception faite par Amartya Sen¹ qui considère le développement comme un processus social qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes, au-delà d'une vision réductrice axée sur la mesure du PIB ou la croissance économique.

Sen soutient que la liberté et l'égalité sont des éléments fondamentaux du développement. La liberté permet aux individus de faire les choix déterminants pour leur propre vie et avenir, tandis que l'égalité garantit la réalisation du potentiel et l'objectif de tous. En fait, le travail

¹ Amartya Sen économiste et philosophe indien. Prix Nobel d'économie en 1998 pour ses contributions à l'économie du bien-être.

de Sen traite le développement comme processus d'amélioration des capacités individuelles à atteindre leurs objectifs. Il est question d'élargir les possibilités de choix nécessaires à l'achèvement du potentiel et objectifs individuels. L'objet de l'approche de Sen vise alors à étudier les différents éléments environnementaux obstructifs ou favorables au développement des communautés.

En outre, au-delà des diverses conceptions disciplinaires, la pratique de développement évolue suivant deux courants de pensée : diffusionnisme et mouvement participatif.

Depuis la fin de la période coloniale, le diffusionnisme ou le modernisme apparaît comme une manière d'expliquer, de comprendre et de justifier les écarts économiques et sociaux entre les pays du Nord et ceux du Sud. La période postcoloniale a vu la naissance d'une nouvelle ère de relations entre les pays, avec une attention accrue portée aux inégalités économiques et sociales entre les pays développés et les pays en développement. Le concept de développement a été utilisé pour expliquer les écarts entre les pays du Nord, souvent décrits comme prospères, industrialisés et riches, et les pays du Sud, souvent considérés comme en développement, pauvres et sous-industrialisés. Le diffusionnisme a été fondamental pour expliquer les différences économiques et sociales entre les pays de façon à établir les stratégies nécessaires pour améliorer le niveau de vie des populations dans les pays en développement.

En revanche, le mouvement participatif se présente comme une réponse critique du diffusionnisme en raison de son opposition à une approche essentialiste et sous-estimative du modernisme en ce qui concerne les potentialités et capacités des cultures locales en matière de développement. Le mouvement participatif croit en l'autonomie des cultures locales et autochtones. Cette approche se concentre sur l'implication active des populations locales dans le développement et sur la reconnaissance de leur capacité à influencer les décisions qui les concernent. Le mouvement participatif considère les communautés locales comme des acteurs clés dans leur propre développement, et cherche à renforcer leur capacité à participer aux décisions qui les concernent.

Ces deux courants de pensée apparaissent dans les stratégies de développement sous différentes formes. Le diffusionnisme cherche à diffuser des « innovations » d'une culture à l'autre moyennant des programmes d'échange, des ateliers de formations ou des partenariats. Alors que l'approche participative se concentre sur la participation active des populations locales dans la prise de décision publique à travers la mise en place de structures

démocratiques locales, de processus de concertation et la formation des leaders communautaires. Bien qu'idéologiquement contradictoires, ces deux approches peuvent être combinées dans les stratégies de développement de façon à tenir compte des perspectives internes et externes des cultures locales.

En ce sens, la communication pour le développement est un processus qui mutualise les efforts de l'ensemble des parties prenantes dans le travail du changement. Elle est considérée comme une approche holistique dans laquelle la communication joue un rôle essentiel en tant que catalyseur du changement en facilitant la prise de conscience et l'engagement de tous les acteurs dans le processus de développement.

Le Maroc mène, à cet effet, des stratégies de développement alliant à la fois l'expertise nationale et internationale, tout en se basant sur une approche communicationnelle du développement, notamment l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) qui, dans cette optique, cherche à relever les défis de la lutte contre la pauvreté, de la précarité et des disparités sociales et territoriales. On peut relever par l'observation que l'INDH adopte une démarche participative en se basant sur ses instances de gouvernances dans la planification, la coordination, la mise en œuvre et le suivi des différents projets. Les comités régionaux, provinciaux et locaux cristallisent en particulier cette image participative à travers l'implication de tous les acteurs concernés à savoir : les représentants de l'autorité publique ou administrative, les élus et les représentants de la société civile et parfois les acteurs de la vie économique.

Grâce à ces différents comités, l'INDH se présente comme un espace public dans lequel l'ensemble des acteurs prennent part à moult discussions et débats sur les finalités et les moyens à mettre en place dans le cadre du développement humain (objet de l'INDH). L'INDH se présente ainsi comme un processus de socialisation aux projets économiques, sociaux et politiques favorisant l'émergence d'une « citoyenneté publique »². Ce processus prend source d'une approche participative INDH perçue comme un espace de médiation entre l'État, la société civile et le citoyen.

L'objet de notre recherche consiste à justement décrire cette participation qui se déroule au sein de ses comités INDH. Nous cherchons à examiner cet espace par lequel les acteurs participants arrivent à leurs préférences ou prennent une position sur un enjeu du point de vue

²CHEMAOU, S., BENDAHAN, M., & BRATOSIN, S. (2022). *Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l'expertise en matière de développement*. ESSACHESS p.199

de la délibération ou de la consultation. Dans quelle mesure les acteurs sociaux étaient-ils impliqués dans des échanges critiques ? Comment l'information leur a-t-elle été transmise ? Comment leur participation était-elle passive ou semi-active ? quelles formes revêt cette participation ?

Cette étude des comités INDH en tant qu'espace se base sur la conception habermassienne de l'espace public. Pour Habermass, l'espace public se définit comme un espace d'échange ; de discussions et de débats où tout participant se voit octroyer le droit de s'exprimer en toute liberté, sans crainte et indépendamment de toute exigence sociale. La seule exigence qu'Habermas émet est celle de la rationalité du discours et la volonté des participants à s'entendre en vue d'atteindre un consentement. Habermas prône ainsi l'idéal d'un espace exempt de violence et de domination indépendamment de toutes formes de disparités sociales ou d'influence économique ou politique.

« Le principe de l'auto-détermination de la société civile exige que les citoyens soient égaux dans l'exercice de leur pouvoir de participation, indépendamment de leur statut social, de leur origine ethnique, de leur sexe ou de leur religion »³.

Il est vrai que la mise en pratique de l'action communicationnelle peut sembler irréaliste, mais n'est-ce pas là tout l'objectif et l'accomplissement d'Habermas ? Malgré les critiques, Habermas a réussi à reconstruire et à établir un idéal de communication que nous pouvons poursuivre, à l'instar de la démocratie, pour améliorer la compréhension mutuelle et la légitimation des questions liées au développement⁴.

En adoptant une approche interdisciplinaire, nous cherchons à travers cette thèse à vérifier trois hypothèses:

- L'existence d'une volonté de participation latente dans l'absence de mode de communication adapté aux besoins de la population ;
- La nature diffusionniste des projets de développement pérennise la « passivité des acteurs sociaux » et la culture de la méfiance chez les bénéficiaires ;
- Le désaveu des acteurs sociaux suite à la prégnance du discours politique au niveau du développement régional et local au détriment de la participation.

³Habermas, J. (1996). *Between facts and norms: Contributions to a discourse theory of law and democracy*. MIT press, p.84

⁴CHEMAOU, S., BENDAHAN, M., & BRATOSIN, S. (2022). *Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l'expertise en matière de développement*. ESSACHESS p.200

La première hypothèse suppose que les acteurs sociaux sont potentiellement disposés à participer aux mécanismes participatifs, mais qu'ils sont souvent freinés par le manque d'une communication appropriée qui répond à leurs besoins. En d'autres termes, ils sont disposés à participer, mais les canaux de communication actuels ne leur permettent pas de le faire de manière efficace. Cela peut signifier que les acteurs sociaux n'ont pas accès à des informations claires et complètes sur les processus participatifs, ne comprennent pas les enjeux impliqués ou ne se sentent pas assez impliqués pour participer. De plus, les modes de communication peuvent ne pas être adaptés à leurs besoins culturels, linguistiques ou éducatifs, rendant ainsi la participation difficile pour eux.

La seconde hypothèse montre que l'approche diffusionniste des projets de développement peut entraver la participation active des acteurs sociaux, c'est à dire que les idées et les technologies sont simplement transmises d'un endroit à un autre, sans aucune prise en compte du contexte et besoins locaux. En adoptant une approche diffusionniste, les projets de développement peuvent ne pas permettre aux acteurs sociaux de s'impliquer pleinement dans le processus décisionnel. Les acteurs sociaux ne participent pas dans la mise en œuvre des solutions au développement, ce qui peut entraîner un sentiment d'exclusion à l'égard du projet ou programme de développement. Une situation qui fait que les acteurs sociaux n'ont pas confiance dans le processus de développement entérinant ainsi la domination d'une culture de méfiance à l'égard des politiques publiques. Ce qui peut également perpétuer une certaine « passivité des acteurs sociaux » vu qu'ils ne se sentent pas responsables ni impliqués dans le projet ou programme de développement.

Enfin, la troisième hypothèse induit que les acteurs sociaux seraient déçus par les mécanismes participatifs en raison de la dominance du discours politique dans le développement régional et local, au détriment de leur participation effective. En d'autres termes, les acteurs sociaux peuvent avoir l'impression que les décisions qui les concernent sont prises par les politiques sans tenir compte de leurs opinions et de leurs besoins. Cela stipule que les politiques et les administratifs dominant la conversation et les décisions concernant le développement, tout en minimisant ou excluant la participation des acteurs sociaux. Ainsi, le manque de participation réelle des acteurs sociaux peut entraîner un désaveu de la part de ces derniers, ce qui peut entraver la réussite des mécanismes participatifs et la réalisation des objectifs de développement.

Cette thèse a pour objet de recherche les différentes observations liées à la pratique participative des acteurs sociaux au sein des mécanismes de gouvernance de l'INDH. Elle se divise ainsi en quatre chapitres :

- Chapitre 1 : Évolution théorique de la communication pour le développement et le changement social
- Chapitre 2 : Regard sur les fondements théoriques de l'idéal de l'espace habermassien
- Chapitre 3 : Cadre méthodologique
- Chapitre 4 : Présentation et interprétation des résultats

Dans le premier chapitre, nous allons mettre en relief les différentes théories du développement. Nous portons également notre analyse sur la dichotomie de la réflexion sur le développement entre le courant de pensée diffusionniste et participatif, en mettant en exergue une exposition des convergences qui peuvent s'établir entre les deux approches fondamentalement opposées. Ensuite, nous présentons la conception de développement de Sen tout en démontrant l'utilité de cette approche dans la recherche en communication pour le développement.

Le second chapitre commence par différentes approches et fondements théoriques constitutifs de la vision habermassienne de la communication et de l'espace public. Nous poursuivons en présentant les contributions d'Habermas en rapport notamment au concept de l'espace public et à la théorie de l'agir communicationnel. Puis nous procédons à la présentation des différentes critiques formulées à l'encontre de cette approche. En outre, nous nous intéressons aussi à l'espace des pratiques participatives en nous basant sur la lecture socioconstructiviste de l'agir communicationnel proposée par Bratosin⁵.

Enfin, les deux derniers chapitres concernent notre étude de terrain. Nous exposons au début notre cadre méthodologique qui décrit une démarche empirique qualitative basée sur l'approche des capacités de Sen comme cadre d'analyse des mécanismes participatifs représentés en tant qu'espace public. Nous passons ensuite à une présentation de l'INDH, notre étude de cas, dans laquelle nous analyserons le programme et ses différentes instances. Enfin, nous clôturons cette partie par la présentation, l'interprétation et la discussion des différents résultats obtenus.

⁵Bratosin, S. (2007). *La concertation dans le paradigme du mythe : De la pratique au sens*. Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften

Chapitre 1 : Évolution théorique de la communication pour le développement et le changement social

Introduction du chapitre

Le développement est l'expression des besoins et désirs des populations englobant ainsi l'ensemble des éléments en lien avec la vie humaine. Le concept prend dès lors une place omniprésente monopolisant tous les niveaux des discours publics et privés de la simple discussion à domicile jusqu'au débat public local, national et international.

Cet engouement ne se limite pas au discours profane, puisqu'on le retrouve même dans le langage scientifique et technique, source d'une dense terminologie du développement.

« Pays sous-développés, en voie de développement, en développement, les moins avancés... force est de constater que le concept de développement relève de subtilités de langage toujours délicates à manier. À force d'expressions hasardeuses, on en viendrait même à produire un fâcheux contre-sens en opposant aujourd'hui aux pays en développement des pays développés... qui ne se développeraient plus »⁶.

Ce chapitre cherche donc à explorer l'évolution conceptuelle et théorique du développement tant dans sa dimension holistique qu'à travers le prisme des sciences d'information et de communication.

1. Les théories du développement

Le développement est aujourd'hui un concept polémique suscitant l'engouement de tous les acteurs politiques économiques, sociaux, écologiques, etc.

Une polémique qu'on explique dans un premier temps par cette pluralité des acteurs aux intérêts et motivations divergents. Que ce soit pour légitimer une action ou améliorer une situation donnée, nul ne peut ignorer la norme « développement durable » dans la mise en place de toute démarche ou approche stratégique. Il s'agit donc d'un concept « politiquement correct ».

D'autre part, cet aspect polémique n'est que le résultat de la nature holistique du développement. Chaque discipline conçoit à cet effet sa « propre vision » quant à la question

⁶François Alain. *Le concept de développement: la fin d'un mythe*. In: *L'information géographique*, volume 67, n°4, 2003. P.323

du développement. C'est dans cet esprit-là que nous présenterons les différentes approches relatives à la mise en place du développement ou du changement social.

1.1. Les théories de rattrapage

Les théories de rattrapage apparaissent dans les années 50 en vue de soutenir les « pays du Sud » de manière à ce qu'ils puissent offrir à leurs peuples des niveaux de vie similaires à celles des pays occidentaux. Le rattrapage s'illustre dans l'image des pays économiquement faibles qui cherche à rattraper le modèle des pays riches du Nord. En effet, les théories de rattrapage étudient la façon par laquelle le PIB des pays « en retard » rattrape graduellement celui des pays développés. C'est également la période d'introduction du concept de « sous-développement » et de la distinction entre pays dit « développé » et pays sous développé notamment à travers le discours du Président américain Truman (1949) portant sur la nécessité d'apporter aides et soutiens aux pays du sud en quête de leur prospérité.

*« Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens dans le monde vit dans des conditions voisines de la misère. Ils n'ont pas assez à manger. Ils sont victimes de maladies. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. Pour la première fois dans l'histoire, l'humanité possède les connaissances et les compétences nécessaires pour soulager la souffrance de ces personnes ».*⁷

Globalement, les théories de rattrapage octroient à l'État une place prépondérante comme principal moteur du développement dont la mission consiste de sortir de l'état du sous-développement, présenté ici comme un indicateur péjoratif, à celui du progrès et de la prospérité.

1.2. Les théories de développement par le bas

Dans les années 70, les théories du développement par le bas surviennent du constat : le développement n'éradique pas forcément la pauvreté. La corrélation entre développement et

⁷Traduction Extrait du discours de Truman (Janvier 1949) : « We must embark on a bold new program for making the benefits of our scientific advances and industrial progress available for the improvement and growth of underdeveloped areas. More than half the people of the world are living in conditions approaching misery. Their food is inadequate. They are victims of disease. Their economic life is primitive and stagnant. Their poverty is a handicap and a threat both to them and to more prosperous areas. For the first time in history, humanity possesses the knowledge and the skill to relieve the suffering of these people. »

pauvreté est donc remise en cause. Développées en Amérique Latine, ces théories de développement par le bas soutiennent la prise en main des projets de développement par les populations concernées par leurs problématiques sociales et économiques. Les populations ne sont plus que des simples bénéficiaires des projets étatiques mais aussi des acteurs participants à la résolution du problème de la pauvreté devenue désormais une notion autonome de la sphère économique. En outre, ces théories marquent aussi le début d'une « révolte » contre le diffusionnisme des pays du Nord et de la technicité des experts étrangers, comme on peut le remarquer dans l'extrait d'introduction de Géographie de la faim de Josué de Castro, l'un des principaux auteurs de ce courant de pensée :

« La civilisation des spécialistes est dirigée par des hommes d'une vision technique rigoureuse mais affligée d'une déplorable myopie culturelle et politique [...] Ces spécialistes limités, qui savent toujours plus de toujours moins, sont des produits hautement dangereux pour la vie de la culture »⁸.

1.3. Les ajustements structurels :

Les ajustements structurels voient le jour dans les années 80 et désignent le programme du Fond Monétaire International (FMI) ou de la Banque Mondiale visant la mise en œuvre d'un ensemble de réformes en faveur des pays en crise ayant des difficultés financières et économiques. Il est question en effet d'un ensemble de mesures stratégiques et techniques relatives au fonctionnement économique d'un pays.

Par moult négociations, les réformes de l'ajustement structurel s'appliquent en contrepartie de prêts - les Prêts d'Ajustement Structurel (PAS) – octroyés en faveur des pays sous-développés. Nonobstant, ces prêts obtenus, bien qu'ils soient conséquents, n'ont pas pu résoudre la problématique du développement de ces pays. Les ajustements structurels ont souvent abouti à une croissance économique appauvrissante menant vers plus de dettes, plus de problèmes sociaux et donc plus de pauvreté.

1.4. Les théories du développement humain

Les présentes théories expriment une volonté de s'écarter des dimensions purement économiques du développement pour laisser place à un modèle plus centré sur l'Homme ravivant ainsi une ancienne préoccupation : placer l'Homme au centre du processus de développement.

⁸Castro, J. de, 1971. *Géopolitique de la faim*, Paris, Éditions ouvrières Économie et Humanisme, p. 42.

« Le développement humain ne se limite pas, loin s'en faut, à la progression ou au recul du revenu national. Il a pour objectif de créer un environnement dans lequel les individus puissent développer pleinement leur potentiel et mener une vie productive et créative, en accord avec leurs besoins et leurs intérêts. La véritable richesse des nations, ce sont leurs habitants. Le rôle du développement consiste donc à élargir les possibilités, pour chacun, de choisir la vie qui lui convient. Ce concept dépasse ainsi largement celui de croissance économique. En effet, celle-ci n'est qu'un moyen — aussi important soit-il — d'accroître ces choix »⁹

À cet égard, l'indice du développement humain (IDH) fut établi par le PNUD comme indicateur d'évaluation substituant le critère économique du PIB. L'IDH comme matrice des trois critères majeurs à savoir l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie, est donc l'expression du PNUD de ce changement de perspective moyennant cet indicateur dont l'objet est d'évaluer, ce qui ne pouvait être apprécié par le PIB. C'est là, la première prise en conscience de l'immatérialité dans la conception du capital.

Autrement dit, le développement humain englobe une dimension plus élargie que celle présentée dans l'IDH puisqu'il relève de tous les aspects en rapport à la vie personnelle et communautaire des Hommes. Il s'agit donc d'un processus fait par et pour les Hommes dans le sens où c'est aux bénéficiaires de réfléchir aux moyens adaptés à leur développement.

1.5. Les théories du développement durable

C'est ce que Jean Dupuy démontre d'une manière explicite : *« passé certains seuils critiques de développement, plus croissent les grandes institutions de nos sociétés industrielles, plus elles deviennent un obstacle même à la réalisation des objectifs qu'elles sont censées servir : la médecine corrompt la santé, l'école bêtifie, le transport immobilise, les communications rendent sourd et muet, les flux d'informations détruisent le sens, le recours à l'énergie fossile qui réactualise le dynamisme de la vie passée menace de détruire toute vie future. Enfin l'alimentation industrielle se transforme en poison. Nous y sommes »¹⁰.*

Le développement durable intervient à l'occasion du sommet de Rio 1992 sur l'environnement et le développement qui donne naissance à la fameuse définition du rapport de Brundtland : « le développement durable est un mode de développement qui répond aux

⁹Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2001.

¹⁰Dupuy J.-P., 2002, *La Cité-Machine Working paper GRISE*.

besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Cette définition met l'accent sur l'intégralité, la proactivité et la durabilité comme principe fondamental du développement durable.

Suite à une prise en conscience internationale autour des défaillances sociales et environnementales du système capitaliste mondial axé sur la performance économique, le développement durable évoque une démarche holistique englobant l'ensemble des aspects sociaux, économiques et environnementaux ayant trait de près ou de loin à l'ensemble des activités humaines. C'est là, la forme la plus aboutie de la conscience politique¹¹ et du capitalisme dans une optique de développement optimal sans exploitation maximale¹².

1.6. Les théories du post-développement

L'énoncé de François Partant, l'un des principaux penseurs de ce courant, résume, en quelque sorte, les principales prémisses des théories du post-développement dont une remise en cause de la notion même du développement et du progrès.

« Le développement, cet ensemble de facteurs dynamiques d'ordre économique, technique, social, politique et culturel, dont l'interrelation donne au système sa cohérence, n'est pas du tout ce que nous avons cru qu'il était : la finalité même de l'évolution humaine. Limité dans l'espace, il l'est aussi nécessairement dans le temps. Il n'aura été que l'aventure d'une petite fraction de l'humanité, poursuivant un but beaucoup trop étroit par des moyens très généralement condamnables. Mais il est en outre le produit très spécifique de la civilisation dont l'Europe a été le foyer initial, comme d'ailleurs le moyen de l'expansion de cette civilisation dans le monde. Sa fin ne peut donc être que la fin de cette dernière, avec les deux formes d'organisation socio-politique qu'elle a engendrées : le capitalisme et le socialisme. »¹³

Ces théories questionnent la dimension culturelle du développement en s'interrogeant sur les rapports du caractère occidental de celui-ci avec les déséquilibres économiques entre des pays du Nord surdéveloppés et des pays du Sud sous-développés.

¹¹Citation d'Elisabeth Ortholan (chef de projet MIRIAD21), *Ce que développement durable veut dire*, p.162

¹²Michel de Fabiani, *Ce que développement durable veut dire*, p.51-52

¹³François Partant, *La fin du développement. Naissance d'une alternative?*, La Découverte-Maspéro, Paris, 1982 p.18

1.7. Les théories de l'altermondialisation

Nombreux sont les mouvements condamnant les abus de la mondialisation néolibérale en tant que système inégalitaire contribuant à l'appauvrissement des uns au détriment de l'enrichissement des autres. L'altermondialisme ou l'altermondialisation désigne ainsi l'ensemble des mouvements sociaux militant pour l'établissement d'un nouvel ordre mondial au-delà de la mercantilisation du monde pourvoyant plus de valeur démocratique, égalitaire écologique et humanitaire. Bref, l'établissement d'une mondialisation solidaire et plus maîtrisée. « *L'altermondialisme est en effet à la fois une posture intellectuelle et politique et un mouvement social caractérisé par des principes d'organisation qui lui sont propres. Même s'il peut être perçu comme original et novateur, l'altermondialisme du XXI^e siècle est l'héritier d'une longue généalogie d'analyses et de mouvements sociaux initiés au XIX^e siècle, et dont le point commun est la recherche d'une émancipation par rapport à la domination capitaliste* »¹⁴.

Globalement, les modèles de développement sont le croisement des trois dimensions suivantes :

- **une dimension économique :** on considère que le succès du développement est tributaire du développement économique en tant que locomotif du développement social et environnemental. Le changement doit se faire donc au niveau des entreprises moyennant de nouveaux modèles d'entrepreneuriat qui tient plus compte des besoins sociaux et environnementaux.
- **une dimension politique :** ici, on donne plus l'importance au rôle de l'État et des acteurs politiques dans l'élaboration, la mise en œuvre, ainsi que la bonne gouvernance des programmes de développement. Nous portons à cet effet plus l'attention sur la capacité de ces derniers à informer, mobiliser et inciter les citoyens à participer dans la mise en œuvre des projets de développement.
- **une dimension sociale :** l'idée est que le développement est, avant tout, un processus de changement social. Le développement responsable, touchant l'ensemble des acteurs de la société, nécessite une transmission de sa culture et sa mentalité de travail adaptée.

¹⁴Dominique Plihon, *L'altermondialisme, version moderne de l'anticapitalisme ?*, dans *Actuel Marx* 2008/2 (n°44), p. 31

L'approche économique et politique reste toutefois limitée et ne pourrait donc pas relever le défi du développement ou du changement social. La comparaison du Maroc et de la Corée du sud en matière de développement montre bien la défaillance de l'approche économique puisque les résultats des deux pays diffèrent malgré la mise en place de politique économique semblable. Sans oublier, le fait que toute stratégie économique est basée d'abord sur des choix politiques. Des choix politiques tributaires du choix social d'où la limite de l'approche politique, fortement dépendante de la qualité des acteurs politiques à produire le changement.

Nous considérons ainsi que la réussite du développement reposerait sur la capacité des organismes solidaires (État et ONG) à créer le changement social nécessaire. Il est question ici d'améliorer la culture et les mentalités dans une logique d'adaptation, moteur de tout développement et changement social. Il est donc temps de changer de paradigme :

*« Jusqu'à présent nous étions dans le cadre de politiques molles qui s'appuyaient sur des connaissances dures ; nous entrons dans une période où des politiques dures doivent s'appuyer sur des connaissances molles. Le mou n'est pas toujours un handicap, il permet l'adaptation et la mise en forme ».*¹⁵

2. Le Développement, de la modernisation aux approches participatives

Peu importe l'approche choisie, la communication constitue un élément indispensable pour la réussite des projets de développement. En effet, plusieurs chercheurs considèrent la communication comme la clé de voute des projets de développement. Cela s'explique de par son rôle constitutif, fédérateur et mobilisateur dans le processus de construction politique nécessaire à toute volonté et initiative de changement social. La communication et la politique sont dès lors, des éléments indissociables : point de politique sans communication.

Dès l'ère hellénique, la relation entre la communication et la politique a d'ores et déjà été indissociable. L'Homme doté d'une capacité sociale et communicationnelle concrétisait cela, selon Aristote, par la participation aux affaires publiques. Chaque citoyen a en effet un droit

¹⁵J.R Ravetz, « Connaissance utile ignorance utile », dissertations sur deux types de sciences GERMES, Acte du colloque d'Arc et Senan, septembre 1989, cité par Christian Brodhag, directeur de recherche à l'Ecole des mines de Saint-Etienne, juin 2000

égal de prendre la parole (iségoria¹⁶) dans l'assemblée du peuple où il s'engage à parler librement (parrhésia¹⁷).

Par ailleurs, c'est cette dimension sociale de la communication qui lui donne un caractère indispensable vis-à-vis du politique. La politique étant une construction sociale et la communication prérequis du lien social, la communication et la politique sont donc ainsi consubstantielles. C'est ce qui apparaît dans le triptyque du processus politique :

- **La publicisation** : installation d'un problème dans l'agenda public ;
- **La politisation** : le fait de responsabiliser une autorité publique pour résoudre le problème ;
- **La polarisation** : l'apparition de « projets mutuellement exclusifs » souvent opposés qui prétendent apporter les solutions adaptées pour la résolution du problème.

Tout ce processus Publicisation-Politisation-Polarisation se base sur l'exercice d'activités de communication (discussion, argumentation, réunion, manifestations...) d'où l'idée de la consubstantialité. C'est dans cette relation indissociable que le concept de communication politique prend tout son sens notamment dans sa conception délibérative, où la discussion et le débat collectif forment les conditions d'une démocratie élargie. Il s'agit généralement de l'inclusion des citoyens en nombre grandissant à la formation d'un authentique espace public indispensable au succès de tout projet de développement.

2.1. Le paradigme de modernisation (diffusion)

Dans les années 50, des chercheurs tels Raúl Prebisch (1950), Paul Baran (1957), Gunnar Myrdal (1957), Daniel Lerner (1958), Walt Whitman Rostow (1960) se sont de plus en plus intéressés à la question du développement dans une volonté d'expliquer l'écart existant entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ils essayaient ainsi de répondre à la question suivante : Qu'est-ce qui a causé le sous-développement des Pays du Sud ?

L'idée dominante de l'époque stipulait que cet écart résulte d'une non-conformité des valeurs nécessaires à la modernisation aux cultures locales existantes. Pour ces chercheurs « occidentaux », la culture « traditionnelle » du tiers monde faisait obstacle à la modernisation et donc au développement de ces pays.

¹⁶Iségoria : concept politique de la Grèce antique qui se réfère au droit de chaque citoyen de s'exprimer librement et publiquement dans l'espace politique.

¹⁷Parrhésia : concept grec qui signifie « parler franchement », « dire la vérité », « parler sans crainte ». Dans la philosophie antique, la parrhésia désigne le courage de dire la vérité sans se soucier des conséquences négatives que cela peut entraîner.

Pour une éventuelle mise à niveau, le paradigme dominant de l'époque présentait l'idée de diffuser le savoir nécessaire aux peuples du Sud afin d'adopter les comportements requis au développement de leur communauté. Cela sous-entendait l'idée de rattraper l'Occident moyennant la diffusion du savoir, des normes et des valeurs qui lui ont permis de se développer. Il s'agit donc d'une transmission d'informations en vue d'influencer les comportements des populations locales de manière à ce qu'elles puissent participer positivement au développement.

C'est dans cet esprit-là que McClelland (1961)¹⁸ et Hagen (1962)¹⁹ présentent l'idée de l'incohérence des personnalités traditionnelles aux défis du développement. Pour les deux chercheurs, les personnalités déterminent la structure sociale. Par conséquent, les personnalités traditionnelles autoritaires et résistantes à toute innovation sont contraires à la modernité et seraient donc inadéquates au développement. Pour les deux chercheurs ces personnalités traditionnelles sont sources d'« anti-développement ».

La modernisation met ainsi la communication au cœur du processus de développement. On retient ainsi la définition de la communication pour le développement : un processus par lequel une idée est transférée de la source au récepteur avec l'intention de changer son comportement. Généralement, la source cherche à altérer le savoir du récepteur concernant une idée, à créer ou changer ses attitudes sur cette idée, ou à le persuader d'adopter celle-ci dans son comportement normal²⁰.

Selon le paradigme de modernisation, la question du sous-développement est une problématique d'information. La communication est présentée comme la solution à ce problème, il est donc impératif de faciliter la transmission des médias. Cette transmission des médias au pays du tiers monde (notamment la télévision) a fortement contribué à la diffusion des normes et valeurs occidentales « pro-modernisation et pro-innovation ». Pour les adeptes de la modernisation, cette diffusion joue un rôle important dans le processus d'instruction des populations, leur permettant ainsi d'en sortir de leur traditionalisme. On considère alors que plus forte est l'exposition aux médias, meilleure est l'attitude envers la modernisation et le développement.

¹⁸McClelland, D. (1961) *The achieving society*. New York: Van Nostrand.

¹⁹Hagen, E. (1962) *On the theory of social change*. Urbana, IL: University of Illinois Press.

²⁰Rogers, E.M. (1962) *Diffusion of innovations, Third edition*. New York: Free Press

Une exposition qui, notons-le, suit une conception linéaire et unidirectionnelle de la communication où l'émetteur envoie des informations aux récepteurs suivant deux modèles à savoir :

- **Le modèle de Shannon-Weaver** : modèle expliquant la transmission des informations parmi les machines ;
- **Le modèle de propagande** : développé durant la 2^{ème} guerre mondiale qui considère les médias de masse comme étant « la balle magique » qui permet de changer les attitudes et les comportements de l'audience ciblée. Tous ces modèles ont bel et bien montré leurs limites face à une approche communicationnelle systémique

2.1.1. Théorie de diffusion des innovations de Everett Rogers

Dans le joug de la modernisation, la diffusion des innovations de Rogers est l'une des théories les plus influentes où il essaie d'expliquer les changements des comportements et d'attitudes survenus suite à l'adoption de nouvelles innovations. Il stipule ainsi que chaque individu parcourt cinq étapes dans le processus d'adoption des innovations à savoir : La conscience, l'intérêt et le savoir, la décision, l'expérimentation et enfin l'adoption ou le rejet de ladite innovation. Roger distingue ainsi deux catégories d'individus :

- Les adopteurs (adeptes) précoces (« *Early adopters* ») qui génèrent et favorisent un environnement favorable au changement et à l'acceptation,
- Les trainards (« *laggards* ») à la capacité d'adoption lente et qui, d'après Rogers, représentent la majorité des populations du « Tiers monde ».

À l'instar de la théorie des leaders d'opinion (Katz et Lazarsfeld, 1955), Rogers donne de l'importance au rôle des médias de masse dans le processus de prise de conscience sans négliger l'influence décisive de la communication interpersonnelle et des sources d'informations personnelles. Il prend ainsi une position différente de celle du média centrisme du modèle de Shannon Weaver et de la propagande, en mettant plus l'accent sur la nécessité d'une influence conjointe de la communication interpersonnelle et l'exposition aux médias de masse moyennant un modèle de communication basé sur les agents de changement, les bénéficiaires et les communicateurs²¹.

²¹ *idem*

2.1.2. Le modèle économiste du marketing social

Apparu la première fois en 1971, le concept du marketing social de Kotler et Zaltman vient justement répondre à cette demande de modernisation. Fort de son succès aux États-Unis, l'idée ici est de bénéficier des atouts et techniques du marketing commercial pour atteindre les objectifs de changement social. Il est question donc de doter les organisations d'outils et techniques nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de développement.

Le marketing social se présente ainsi comme l'adaptation du marketing standard commercial aux besoins de responsabilité sociale en vue de promouvoir et diffuser les comportements et attitudes requises au développement. C'est dans cette volonté de diffusion et de transmission que la communication pour le développement s'est imprégnée de la publicité et des théories de comportements de consommateurs.

On retient par ailleurs la définition donnée par Kotler et Zaltman : le marketing social, c'est le design, l'implémentation et le contrôle des programmes calculés pour influencer l'acceptabilité des idées sociales tout en tenant compte de la planification des produits, la tarification (fixation des prix), la communication, la distribution ainsi que des recherches marketing²². Dans ce sens, Andreasen définit le marketing social comme étant l'adaptation des techniques du marketing commercial en programme désigné à influencer les comportements volontaires des audiences cibles, en vue d'améliorer leurs bien-être personnels, ainsi que celui de la société à laquelle ils appartiennent²³.

Il apparaît alors que la fonction persuasive du marketing social, qui moyennant un modèle séquentiel du changement de comportement - où les individus passent d'une manière cognitive de l'acquisition du savoir à l'adaptation des attitudes jusqu'au changement de comportement- cherchent à attirer l'attention, de promouvoir et de favoriser l'acceptabilité, voir l'adoption de certains comportements ou attitudes par les populations cibles. Le marketing social suit donc une approche Top-down centrée sur la diffusion et la transmission des informations de manière à influencer les comportements plutôt que de les transformer.

Pour ce faire, le marketing social mise sur sa plus grande contribution à savoir : l'étude de marché. En effet, cette étude permet de fournir les informations indispensables au succès des

²²Kotler, P. & Zaltman, G. (1971) *Social marketing: An approach to planned social change*, *Journal of marketing*

²³Andreasen, A.R. (1994) *Social Marketing: Its Definition and Domain*, *Journal of Public Policy & Marketing*, 13 (1), p.108-114.

interventions. Elle apporte ainsi aux spécialistes et experts du développement les informations et les moyens nécessaires pour une meilleure compréhension du contexte, des populations « consommateurs » et prémunit ainsi de tout éventuel échec ou problème dans le processus de changement de comportement. Cette approche finit par verser dans la communication sociale.

On rapporte ainsi l'efficacité du marketing social à la prise en compte des croyances culturelles relatives à chaque comportement ou attitude, ce qui permet de réduire la distance psychologique, sociale, économique et pratique entre le consommateur et le comportement²⁴. Une campagne marketing sociale réussie est donc une campagne orientée vers le consommateur sur la base des systèmes de croyances et des canaux de communication utilisés au sein de la communauté cible. Le marketing social rejoint alors la théorie de diffusion des innovations de Roger en mettant l'accent sur l'importance des relations interpersonnelles communautaires. Pour être efficace, le marketing social porte aussi bien son attention aux potentialités des médias qu'aux spécificités culturelles de la communication interpersonnelle communautaire : les médias peuvent être de puissants inducteurs de changement surtout lors d'un alignement avec les activités interpersonnelles des groupes communautaires²⁵.

In fine, il s'avère que le marketing social offre une forme de participation volontaire où les parties prenantes (individus, groupes et organisations) jouent un rôle indispensable dans la collecte d'informations nécessaires au cadrage et la contextualisation des interventions mises en œuvre dans le cadre d'un programme de développement.

De l'expérience « marketing social », Chapman Walsh nous présente les principales clefs de réussite d'un programme de développement²⁶ :

- La persistance et la durabilité de l'approche : seuls les programmes au soutien et engagement durable ont prouvé leur capacité à diffuser de nouvelles idées et pratiques ;
- L'importance de la segmentation : identification des clusters de style de vie qui peuvent conduire à une meilleure identification des différentes niches ;

²⁴Wallack, L., Dorfman, L., Jernigan, D. & Themba, M. (1993) *Media advocacy and public health: Power for prevention*. Newbury Park: Sage.

²⁵Flora, J.A., Maccoby, N., Farquhar, J.W. (1989) *Communication campaigns to prevent cardiovascular disease: The Stanford community studies*. In C. Atkin & R. Rice (Eds.), *Public communication campaigns* (233-252). Newbury Park: Sage.

²⁶Chapman Walsh, D., Rudd, R.E., Moeykens, B.A. & Moloney, T.W. (1993) *Social marketing for public health, Health affairs*,

- La cartographie des groupes ciblés : il est impératif de connaître les lieux de vie des consommateurs potentiels, leurs routines, et leurs relations vis-à-vis des messages multiples ;
- Les incitations qui favorisent la motivation de tous les participants aux interventions ;
- Enseignement et formation aux compétences nécessaires pour soutenir le changement de comportement ;
- Le soutien du leadership pour la réussite du programme ;
- La participation de la collectivité renforce la sensibilisation et l'appropriation locales : l'intégration du soutien de différentes parties prenantes distingue le marketing social de la publicité commerciale car elle vise à être intégrée aux initiatives communautaires ;
- Le feedback dans une perspective d'amélioration et d'affinement des programmes.

Ces indicateurs ont permis d'orienter les politiques des stratégies de communication sociale dans les projets de développement.

2.1.3. Quelques stratégies du paradigme de modernisation

Du paradigme de la modernisation naquit plusieurs stratégies en matière de développement appliquées notamment dans le cadre des programmes de l'Unesco en faveur des pays sous-développés. Nous citons ainsi deux stratégies à savoir : la promotion et l'éducation de la santé (Health promotion and education strategy) et la stratégie d'« Entertainment–Education ».

a) Éducation et Promotion de la santé (Health education and Health promotion) :

L'objectif des programmes « Éducation et Promotion de la santé » est de fournir et maintenir les conditions qui donnent aux personnes la possibilité de faire des choix plus sains. L'éducation est une importante composante de la promotion de la santé et fait référence aux expériences d'apprentissage visant à faciliter l'adoption individuelle des comportements sains²⁷. L'enjeu est de faciliter les conditions environnementales nécessaires à l'adoption des bons comportements moyennant la mobilisation des forces sociales dont les familles et les collectivités²⁸. Cette mise en valeur de la mobilisation ne réduit en rien l'importance des modèles de changement de comportement qui font partie intégrante des stratégies « Éducation

²⁷Glanz, K., Lewis, F.M. & Rimer, B.K. (Eds.) (1990) *Healthbehavior and health education: Theory, research and practice*. San Francisco: Jossey-Bass Publishers.

²⁸Bracht, N. (Ed.) (1990) *Health promotion at the community level*. Newbury Park: Sage.

et Promotion de la santé », suivant une approche sensible au choix des récepteurs²⁹. Une approche individualiste qui rapporte les « choix comportementaux » aux « choix individuels » sans prise en compte du contexte social. C'est là, l'une des plus grandes critiques de cette stratégie qui responsabilise les individus sur leur comportement malsain tout en ignorant les conditions sociales qui nourrissent ce type d'attitudes.

b) « Entertainment-Education » :

L'« Entertainment-Education » ou l'« Éducation par le Divertissement » est une stratégie qui vise à maximiser l'efficacité des messages sur la santé en combinant l'éducation et le divertissement. Basé sur la théorie de l'apprentissage social de Bandura³⁰, l'« Entertainment-Education » repose sur l'idée que les individus assimilent des comportements en observant des modèles (rôle des acteurs, personnages...) dans les médias de masse en particulier (série télévisée, show ...), qui selon le modèle de sous-processus cognitif de Bandura (attention, rétention, processus de production et de motivation qui aident à comprendre pourquoi les individus imitent le comportement socialement désirable), crée un effet d'imitation et d'influence.

Les stratégies d'« Entertainment-Education » sont fondées ainsi sur l'idée que les changements attendus découlent de l'auto-efficacité, de la croyance des personnes qu'elles peuvent accomplir des tâches précises³¹.

L'« Entertainment-Education » désigne donc le processus de conception et de mise en œuvre d'un message médiatique de divertissement et d'éducation afin d'accroître les connaissances du public sur une question éducative, créer des attitudes favorables et changer les comportements³². Ce programme tourne autour de deux concepts clés à savoir :

- L'auto-efficacité : la croyance d'un individu qu'il est capable d'agir et de contrôler des résultats spécifiques ;

²⁹Valente, T., Paredes, P., & Poppe, P. (1998) *Matching the message to the process: The relative ordering of knowledge, attitudes, and practices in behavior change research*, *Human communication research*, 24 (3), p.366-385.

³⁰Bandura, A. (1977) *Social learning theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.

³¹Maibach, E. & Murphy, D.A. (1995) *Self-efficacy in health promotion research and practice: Conceptualization and measurement*, *Health education research*, 10 (1), p.37-50.

³²Singhal, A. & Rogers, E.M. (1999) *Entertainment-education: A communication strategy for social change*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.

- L'apprentissage social : les individus apprennent non seulement par leur propre expérience, mais aussi en observant et en imitant le comportement d'autres individus comme modèles.

Toutefois, l'efficacité de cette stratégie suppose la prédisposition des individus ciblés au changement d'où l'intérêt de la crédibilité et l'adaptation au contexte culturel dans le processus de conception et mise en œuvre du message médiatique.

2.1.4. Limites du paradigme de modernisation et émergence de la théorie de dépendance

La fin des années 1970 fut marquée par la remise en cause du paradigme de modernisation suite aux limites de l'approche face aux défis des écarts de développement entre les pays du Nord et ceux du Sud. En effet, Roger reconnaît ce passage du paradigme dominant, son inefficacité à instrumentaliser le changement et admet la nécessité de renouveler cette approche de diffusion à base individualiste. Il présente ainsi une nouvelle définition de la communication pour le changement social : le développement devient selon Roger, un processus participatif de changement social destiné à apporter le progrès social et matériel. La communication n'est plus focalisée sur la persuasion mais devient un processus par lequel les participants créent et partagent des informations entre eux en vue de parvenir à une compréhension mutuelle³³.

En outre, avec l'émergence du mouvement participatif, on commence à critiquer le caractère manipulateur et utilitaire du paradigme de modernisation, notamment par le biais du marketing social. Les critiques soutiennent que le marketing social souscrit à un modèle utilitaire qui priorise la fin plutôt que les moyens. Comme le modèle commercial, le marketing social trompe et manipule les gens dans certains comportements³⁴.

Pour les adeptes du mouvement participatif, l'utilitarisme du marketing social se manifeste dans sa conception même de la participation. Une conception étroite où les cibles ne sont que des « récepteurs passifs » auprès de qui l'information est collectée pour modifier et adapter les interventions. Il ne s'agit là que d'une représentation chimérique de la participation.

³³Rogers, E.M. (1976) *Communication and development: The passing of the dominant paradigm*, *Communication research* 3 (2), p.213-240.

³⁴Buchanan, D.R., Reddy, S. & Hossian Z. (1994) *Social marketing: A critical appraisal*, *Health promotion international*, 9 (1), p.49-57.

Présentée comme antithèse de la modernisation, la théorie de la dépendance reste aujourd'hui l'une des plus importantes critiques de la diffusion. En contraste avec le paradigme dominant, cette théorie considère que la problématique du développement est de nature politique plutôt que le résultat d'un manque d'informations. La théorie de la dépendance stipule que des facteurs socioéconomiques externes nourrissent et maintiennent les écarts de développement dans le monde. Le sous-développement n'est ainsi que la conséquence du développement du monde occidental : il représente donc cette relation de domination politique et culturelle vis-à-vis des pays du « Tiers mondes ».

On critique ainsi l'incapacité des programmes de développement à s'occuper des structures d'inégalité. Pour la « dépendance », ces derniers ont focalisé leur attention sur les individus plutôt que sur les facteurs sociaux (répartition inégale des terres, services de santé médiocres...). Les interventions étaient donc à l'échec car les conditions de base ne permettaient pas aux gens d'adopter de nouvelles attitudes.

De plus, les programmes diffusionnistes ignorent les relations de domination et de pouvoir, notamment au niveau des classes socioéconomiques, créant ainsi des distributions inégalitaires en matière d'innovation : les classes socioéconomiques élevées sont les plus susceptibles d'adopter les nouvelles innovations.

De même, on accuse la modernisation de ne pas prendre en compte la variable de propriété et de contrôle des médias. Étant la clé de voute du modèle de diffusion, on déplore la déviation des médias de leur mission primaire (le développement) au profit des intérêts des classes sociales urbaines supérieures. Les médias n'étaient pas intéressés à promouvoir des objectifs sociaux ou à aider les populations défavorisées, mais à transmettre des divertissements et des informations triviales. La théorie de la dépendance déplore ainsi un changement d'objectif : d'une exploitation des médias pour le changement social vers une exploitation commerciale et lucrative.

Pour les théoriciens de la dépendance, le paradigme de la modernisation était motivé par des approches comportementalistes, positivistes et empiristes dans le moule du « modèle scientifique » qui prévalait dans les universités et les centres de recherche américains servant ainsi à diffuser leurs propres valeurs, ce qui explique pourquoi les interventions négligent les causes et les facteurs structureaux du sous-développement.

2.2. Les théories et approches participatives

Autre «Némésis» du paradigme dominant, les théories dites participatives se présentent comme révolutionnaires des approches traditionalistes, diffusionnistes centrées sur une vision Top down, ethnocentrique, paternaliste et occidentaliste du développement. C'est là, un appel de rupture avec une vision considérée manipulatoire, voir même « arrogante » du progrès axé sur l'individu en tant que cible et non un acteur de changement. Une rupture contre une communication pour le développement ancré sur des théories devenues une science de production des messages effectifs³⁵ : les interventions se focalisent sur le perfectionnement des messages pour mieux atteindre les individus, changer leurs comportements et attitudes au nom du développement.

Le mouvement participatif critique ainsi l'incapacité des interventions diffusionnistes à réaliser le changement social. Une incapacité substantielle qui renvoie à la conception même de ces interventions conçues et exécutées par des élites locales avec le concours de spécialistes étrangers sans la participation des populations « cibles ».

Dans l'absence de concertation, ces populations locales adoptent une attitude réceptive et passive vis-à-vis des décisions prises en dehors de leurs communautés. Dès lors, ils considèrent que ces innovations ne les concernent pas et qu'elles sont du ressort et la responsabilité de l'État et du gouvernement qui les a apportées. C'est donc au gouvernement et à l'État d'assumer le résultat de ces « innovations » imposées, d'où une forme d'impuissance des populations locales.

Ce sentiment d'impuissance des populations locales s'explique dans le fait qu'ils n'ont pas eu cette liberté de choix en matière de gestion de leur espace public ; la liberté de choisir, de refuser des recommandations ou d'apporter des modifications aux interventions « imposées ». Une situation qu'on renvoie à la nature des approches Top-down des modèles théoriques de diffusion qui présument implicitement l'exactitude des connaissances des organismes et des gouvernements face à des croyances erronées et un savoir limité des populations locales.

Les projets de modernisation ont dès lors dévalorisé l'importance du savoir-faire local et des interactions entre la culture locale et étrangère : *« lorsque l'eau courante est arrivée, elle était fréquemment utilisée pour le lavage plutôt que pour boire et cuisiner parce que les gens n'aimaient pas sa saveur. Il était difficile de convaincre les gens des avantages des pratiques*

³⁵Quarmyne, W. (1991) *Towards a more participatory environment: Cross-linking establishment and alternative media*, In K. Bofo (Ed.), *Communication processes: Alternative channels and strategies for development support*. Ottawa: IDRC.

saines sur la base de raisons scientifiques. On a demandé aux gens de changer les pratiques ancestrales sur la base d'une forme étrangère de connaissances qui rejettent leurs traditions locales au nom de « vraies » connaissances »³⁶. On observe ainsi une dévalorisation d'un savoir culturel local au profit d'une approche occidentale étrangère.

Le mouvement participatif offre ainsi une redéfinition du concept de communication pour le développement, d'un processus de transmission d'informations à un processus de création et de stimulation de la compréhension en tant que base du développement³⁷. Un développement centré sur l'Homme plutôt que sur les médias.

2.2.1. Apport du modèle de Freire

La communication étant le substrat des relations sociales, il n'est ni éthique ni utile de forcer les gens à adopter de nouvelles pratiques (même s'ils sont bénéfiques aux yeux des gouvernements et des organisations) du moment où il serait, par contre, plus judicieux de les amener à participer au changement.

C'est là tout l'apport des travaux de Paulo Freire dans le domaine de l'éducation et de son importance politique. « Tout éducation est politique », c'est dans ces mots que Freire démontre ce rapport immanent entre le domaine politique et éducatif ainsi que son importance dans le développement, notamment en matière d'autonomisation et d'émancipation des populations.

Freire dénonce alors ce diffusionnisme des programmes de développement qui essaient d'introduire des concepts étrangers et de forcer les populations locales à accepter les idées et pratiques occidentales sans aucune consultation ni étude de l'affinité de celles-ci aux cultures existantes. Il reproche à cet effet cette conception autoritaire de la communication pour le développement et le changement social. Un autoritarisme communicationnel qui doit laisser place selon Freire à l'interaction communautaire, au dialogue et à la participation. Un développement basé sur ce que Freire appelle l'éducation libératrice où l'objet de la communication est la conscientisation : un dialogue libre qui privilégie l'identité culturelle, la confiance et l'engagement.

³⁶McKee, Neill (1999) *Social Mobilization & Social Marketing in Developing Communities: Lessons for Communicators*. Southbound.

³⁷Agunga, R.A. (1997) *Developing the Third world. A communication approach*. Commack, NY: Nova Science.

Selon son approche appelée « pédagogie dialogique », la communication doit donner aux participants un sentiment d'appropriation par le partage et la reconstitution des expériences. « L'éducation n'est pas la transmission de l'information de ceux "qui l'ont" à ceux "qui en manquent", des puissants aux impuissants, mais la découverte créatrice du monde »³⁸. Freire diagnostique ainsi la nature de la problématique de développement dans le tiers monde comme étant des problèmes de communication et non pas d'informations. Les solutions consisteraient donc dans une compréhension de la communication qui ne se limite pas à l'application des idées occidentales. Freire conteste dans ce sens les jugements de valeur des théories de développement précoces qui considéraient les pratiques agricoles et sanitaires dans le tiers monde comme rétrogrades, en tant qu'obstacles à la mondialisation et au progrès.

Le modèle de Freire est participatif et propose en général une approche centrée sur l'Homme qui valorise l'importance des canaux de communication interpersonnelle dans les processus décisionnels au niveau communautaire. Les médias doivent alors être utilisés pour compléter au lieu de dominer les méthodes interpersonnelles.

Inspiré du modèle de Freire, les médias dits de groupe désignent ceux qui permettent aux « groupes sociaux » de développer une attitude critique envers la réalité de soi, du groupe, de la communauté et de la société par la participation à l'interaction. Cela a permis aux groupes marginaux à se parler, à exprimer leurs pensées et leurs sentiments dans le processus d'organisation communautaire³⁹.

Pour les modèles participatifs, les membres de la communauté devraient être responsables des processus de décision et de production : les "petits médias" offrent une opportunité d'accès à cet espace médiatique dans les pays où les médias sont généralement contrôlés par les gouvernements et les élites urbaines. La valeur des médias participatifs n'est pas d'être des instruments de transmission mais de communication, c'est-à-dire d'échanger des points de vue et d'impliquer les membres. Les théories participatives ont sorti ainsi la communication sur le développement du carcan des « grands médias », de la « réponse au stimulus » et ont ouvert de nouvelles façons de comprendre les interventions. Elles ont élargi le concept de participation qui, dans les théories de modernisation, se limitait au vote électoral tout en

³⁸Freire, P. (1970) *Pedagogy of the oppressed*. New York: Herder & herder.

³⁹Hamelink, C. (1990) *Integrated approaches to development communication: A study and training kit*, *Journal of development communication*, 1 (1), p.77-79.

défendant une vision de la démocratie qui impliquait des formes et des niveaux de participation diversifiée.

La communication est présentée donc comme un processus horizontal, écartant « les experts » du rôle central de transmetteurs d'information qui éclaireraient les populations dans les projets de développement. Les gens, et non les agents de changement, étaient au cœur de la participation communautaire. L'approche participative a minimisé le rôle des connaissances spécialisées et externes tout en soulignant la centralité du savoir autochtone et des aspirations au développement. Les collectivités devraient donc être encouragées à participer à la prise de décision, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets. Cela leur donnerait un sentiment d'implication dans leur vie, dans leur communauté, et leur donnerait un sentiment d'appropriation et de compétences qu'ils peuvent utiliser au-delà du calendrier des projets de développement⁴⁰. L'approche participative identifie ainsi les principales tâches de la communication pour le développement : la promotion de la participation, la stimulation de la pensée critique et l'accent mis sur le processus plutôt que sur les résultats spécifiques associés à la modernisation et au progrès⁴¹.

On remarque alors que la plus grande contribution des modèles participatifs est l'« empowerment » ou l'autonomisation des communautés. Une autonomisation qui n'est possible que si les membres de la collectivité réfléchissent de façon critique à leurs expériences et comprennent les raisons d'échec et de succès des interventions passées.

Or, cette participation n'est point idyllique. L'éloge d'un tel modèle ne doit pas nous amener à en ignorer les limites. La participation, bien qu'elle soit une bonne stratégie à long terme, présente des lacunes concernant les problèmes urgents et à court terme (Crises sanitaires, guerre ...) où l'application de solutions descendantes (Top down) pourrait s'avérer plus utile et efficace. De part, cet obstacle contextuel, on reproche au modèle participatif un manque de structuration claire dans l'absence de lignes directrices pratiques et de recommandations ayant un impact limité, notamment quand les fonds destinés à la communication pour le développement sont insuffisants face aux exigences de rentabilité des organismes de financement.

⁴⁰Kavinya A., Alam S. & Decock A. (1994) *Applying DSC methodologies to population issues: A case study in Malawi*. Rome: FAO.

⁴¹Altafin, I. (1991) *Participatory Communication in Social Development Evaluation*. *Community Development Journal*, 26 (4), p. 312-314.

En outre, la participation n'est guère un synonyme de consensus, elle peut aussi aboutir à la scission, la division et la confusion engendrant ainsi des perturbations qui ne feront qu'aggraver les problèmes. La puissance communautaire active pourrait être privilégiée aux dépens de l'ensemble de la collectivité. La participation n'implique pas toujours la coopération ni le consensus, cela peut souvent signifier un conflit et constitue généralement une menace pour les structures existantes : des stratégies rigides et générales de participation ne sont ni possibles ni souhaitables⁴². La participation reste ainsi un processus de gestion démocratique de la vie publique qui puise son essence dans l'ensemble de la population citoyenne de la collectivité. Promouvoir la participation n'est donc pas un moyen en soi pour régler la problématique du développement dépendante du citoyen en tant qu'acteur et usager. Il faut promouvoir l'éducation et les compétences décisionnelles en négociation et en médiation plutôt que la participation en soi.

2.2.2. Quelques stratégies du mouvement participatif

a) « Media advocacy »

Le « *Media advocacy* » renvoie à l'utilisation stratégique des médias de masse pour faire progresser les initiatives sociales ou les politiques publiques⁴³. Initialement et fortement utiliser pour stimuler et promouvoir une couverture médiatique responsable sur les questions de santé, cette stratégie consiste à s'appuyer sur les divers canaux interpersonnels et médiatiques dans la diffusion de l'information en vue de changer l'opinion publique et les décisions sur certaines questions d'ordre politique et social.

Dans sa quête d'acceptation politique et sociale, le « *Media advocacy* » à l'instar de l'« *Education-Entertainment* » diffuse des messages sur des thématiques socialement pertinentes par le biais du divertissement (intégration des thèmes sociaux dans le contenu de divertissement). Le rôle des médias de masse reste toujours central comme principale source d'information, mais le « *Media advocacy* » suit une approche politique et sociale contraire à l'approche socio-psychologique de l'« *Education-Entertainment* ». Les interventions au niveau des problématiques sanitaires mettent en relief ce contraste entre les deux approches : la stratégie du « *Media advocacy* » propose que les conditions sociales soient la cible des

⁴²Servaes, J. (1996) *Introduction: Participatory communication and research in development settings*. In Servaes, J., Jacobson, T. & White, S.A. (Eds.), *Participatory communication for social change*. Thousand Oaks: Sage.

⁴³Wallack, L., Dorfman, L., Jernigan, D. & Themba, M. (1993) *Media advocacy and public health: Power for prevention*. Newbury Park: Sage.

interventions plutôt que les comportements. Des interventions en matière de développement qui impliquent fondamentalement un processus politique de changement des conditions et structures des inégalités sociales plutôt que de persuader les individus sur les avantages de certains modes de vie ou de comportement.

Le développement, défini comme étant le bien-être des collectivités, peut être réalisé par la promotion de structures et de politiques qui favorisent des modes de vie sains. C'est là tout l'intérêt de l'organisation communautaire en tant que processus par lequel les communautés sont épaulées dans l'identification des problèmes communs, la mobilisation des ressources nécessaires, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies pour atteindre leurs objectifs⁴⁴. Le « *Media advocacy* » ne minimise pas l'importance des changements individuels mais, au contraire, il soutient fermement que ces derniers nécessitent des changements dans les conditions sociales.

En tant que stratégie participative, le « *Media advocacy* » met l'accent sur l'importance de l'autonomisation (l'empowerment) des communautés : la nécessité pour les communautés d'acquiescer le pouvoir de transformer leurs environnements. Pour s'y faire le « *Media advocacy* » octroie aux médias un rôle majeur dans la résolution des problèmes par le débat et l'exercice de pression sur les décideurs. En théorie, cette stratégie suppose que les médias façonnent largement le débat public, et par conséquent, les interventions politiques et sociales. À cet effet, le « *Media advocacy* » se doit d'influencer les agendas pour être politiquement efficaces : il joue ainsi le rôle d'« agenda setter ». Le « *Media advocacy* » ne consiste pas à mettre en œuvre des actions centralisées pour relayer l'information aux audiences ciblées, mais plutôt à fournir des compétences aux communautés afin qu'elles puissent influencer la couverture médiatique. Il aborde les médias non pas en termes de « messages » mais en tant que responsables des initiatives stratégiques⁴⁵.

En somme, le « *media advocacy* » consiste en un grand nombre d'activités d'informations, telles que le lobbying auprès des décideurs, le publipostage, la tenue de séminaires, la publication régulière de journaux, la couverture des magazines, de la télévision et de la radio et l'obtention de l'appui de personnes connues etc. Des actions dont le but est de préconiser

⁴⁴Glanz K. & Rimer B.K. (1995) *Theory at a glance*. Washington: National Institute of Health.

⁴⁵Wallack, L. (1989) *Mass communication and health promotion: A critical perspective*. In Rice, R.E. & Atkin, C. (Eds.) *Public communication campaigns*, 2nd edition. NewburyPark: Sage.

un changement dans l'environnement social qui légitime certains comportements pro-développement.

b) *La mobilisation sociale*

Autre stratégie issue de la mouvance participative, la mobilisation sociale renvoie à l'approche globale de planification basée sur la mise en œuvre de coalitions politiques et d'actions communautaires. Issue de l'UNICEF (Fonds international d'urgence pour l'enfance) en 1993, la mobilisation sociale décrit le processus qui consiste à réunir l'ensemble des alliés sociaux possibles en vue de sensibiliser la population à un programme de développement particulier, d'aider à la prestation de ressources et de renforcer la participation des collectivités vers plus d'autonomie. L'objectif de cette démarche consiste à prendre conscience d'un problème donné par les membres de la collectivité et la priorisation de celui-ci par l'action communautaire⁴⁶. À cet effet, Waisbord met en relief les exigences d'une mobilisation réussie :

1. **Nécessité d'une structure décentralisée de la mobilisation** construite autour de bénéfices mutuels des partenaires (« *Win-Win Relationship* »). Les partenaires ne sont pas contraints à abandonner leur propre intérêt et perception, mais doivent en revanche être disposés à s'unir autour du problème à publiciser : plus les partenaires sont intéressés, plus les chances de réussite d'un projet de mobilisation sociale sont élevées.
2. **Choix des groupes appropriés aux programmes de développement** : la mobilisation requiert la participation des groupes sociaux les mieux adaptés pour s'associer à un programme particulier.
3. **L'« empowerment » ou l'autonomisation des communautés** : au cœur des interventions de mobilisations sociales se trouve l'autonomisation en tant que processus par lequel les individus ou les communautés prennent directement le contrôle de leur vie et de leur environnement⁴⁷.
4. **Nécessité d'une participation large de la collectivité** : pour l'appropriation des innovations généralement perçues comme étrangères, voire imposées de l'extérieur.

⁴⁶Thompson, B. &Pertschuck, M. (1992) *Community intervention and advocacy*, In Ockene, J.K. &Ockene, J.S. (Eds.), *Prevention of coronary heart disease* (pp. 493-515). Boston: Little, Brown.

⁴⁷Minkler, M. (1990) *Improving health through community organization*, in Glanz, K., Lewis, F.M. & Rimer, B.K. (Eds.) *Health behavior and health education: Theory, research, and practice*, p.257-287. San Francisco: Jossey-Bass Publishers.

5. **L'utilisation des canaux de communication interpersonnelle**, notamment dans le cas des pays en voie de développement où l'adoption des innovations s'avère difficile face à l'absence d'intérêt individuel à l'appréhension de celles-ci. L'usage des canaux de communication stimulée par la mobilisation sociale s'avère donc indispensable pour la diffusion de ces nouvelles innovations.

Intimement liée au « *media advocacy* », la mobilisation sociale est, dans les propos de Mckee⁴⁸, la colle qui lie les activités de promotion à celles de la communication autour de programmes soigneusement planifiés et étudiés. La mobilisation se définit donc comme le processus qui consiste à faire participer et motiver les parties prenantes à s'organiser et agir pour un objectif commun. Mckee persiste sur l'apport majeur des activités de mobilisation sociale dont le renforcement du sentiment d'appropriation entre les différentes parties prenantes, ce qui résulte in fine à une intervention plus réussie.

Les stratégies participatives de communication pour le développement ne se limitent pas qu'au *media advocacy et la mobilisation sociale* mais englobe un ensemble d'approches stratégiques mises en œuvre pour une meilleure implication des populations locales aux programmes de développement. Créée entre 1970 et 1980, l'« évaluation rurale participative » (*participatory rural appraisal–PRA*) et les approches dites d'« apprentissage et actions participatives » (*Participatory action and learning – PLA*) représentent une réponse concrète à cette volonté d'achèvement d'un développement local participatif. La première (PRA) vise à évaluer les besoins en matière de développement local en recueillant les données auprès des populations à travers l'utilisation de méthodes d'investigation qui permettent l'intégration de celles-ci plutôt que des experts externes. De même, la PLA compte un large éventail de moyens par lesquels la participation locale peut être pleinement amplifiée dans l'évaluation des besoins, la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement. Les deux approches sont donc l'apanage d'une recherche idéologique et épistémologique voulue participative vers une autonomisation des populations locales dans l'objet d'une meilleure expression, compréhension et action en matière de développement.

2.3. Convergence théorique et empirique

L'évolution des pratiques de la communication pour le développement de l'ère postcoloniale jusqu'à aujourd'hui, nous offre une panoplie de stratégies et de méthodes qui s'articulent tous

⁴⁸Mckee, Neill (1999) *Social Mobilization & Social Marketing in Developing Communities: Lessons for Communicators*. Southbound.

autour des deux courants primordiaux de la communication pour le développement dont le courant diffusionniste et les modèles participatifs.

Dans sa lecture de la communication pour le développement, Waisboard(2001) met l'accent sur la prédominance continue du paradigme diffusionniste. Un modèle de communication persuasive qui s'impose toujours du fait que ces idées (les modèles socio psychologiques de comportement et les perspectives fondées sur les théories de communication de la réponse au stimulus) demeurent largement acceptées.

Toutefois, l'idée d'une communication comme processus dans les approches éclairées par le changement de comportement et les modèles participatifs prendde plus en plus d'envergure. Les mots de Moemeka illustrent bien cette vision : *« la communication doit être considérée à la fois comme une variable indépendante et dépendante. Elle affecte les situations, les attitudes, les comportements, et son contenu, son contexte, sa direction et son flux peuvent tout aussi bien être affectés par ces circonstances. De plus, la communication doit être considérée comme faisant partie intégrante des plans de développement. Cela dit que l'objectif principal est de créer des systèmes, des modes et des stratégies qui pourraient donner aux gens la possibilité d'avoir accès aux canaux pertinents de la communication, dont l'utilisation permettrait d'améliorer la qualité de vie de ces populations »*.⁴⁹

La communication s'entend dès lors comme l'engagement des individus et des communautés dans la quête de sens pour la « création de liens communs » vers un objectif de changement orienté au « bien-être collectif ».

Qu'il s'agisse de la participation ou de la diffusion, nul ne devrait négliger les forces et faiblesses de chacune des deux approches. Loin de là, l'idée d'affirmer la prévalence d'une approche par rapport à l'autre, il serait fructueux d'explorer les complémentarités possibles entre les deux approches.

Dans ce sens, le travail de synthèse de Waisbord sur la communication pour le développement nous permet d'explorer les différents points de convergence au niveau des limites et des potentialités d'intégration entre deux approches aux allures pourtant antipodales.

- *Besoin d'une volonté politique*

⁴⁹Moemeka, A.A. (Ed.) (1994) *Communicating for development: A new pan-disciplinary perspective*. Albany, NY: State University of New York Press. p.89

Comme mentionné auparavant, le consensus croissant sur les questions d'autonomisation des communautés et de communication horizontale en matière de développement ne se traduit malheureusement pas par une volonté politique réelle apte à accompagner ce mouvement et à en créer les procédés nécessaires quant à la concrétisation de celui-ci.

Une volonté politique perplexe face à l'absence d'une réussite sûre et garantie de ces « nouvelles » approches. Le débat autour de l'efficacité et de mesure des stratégies participatives refait donc surface. Cette question des indicateurs de résultats s'avère saugrenue suite à la diversité des interventions entre celles orientées vers l'atteinte de résultats mesurés dans le changement de comportement et celles qui priorisent la construction de ressources durables comme objectif de développement.

En outre, les problèmes de mesure des résultats ne sont cependant pas propres aux stratégies participatives. De nombreux observateurs ont indiqué que les modèles de changement de comportement n'ont pas répondu de façon satisfaisante à la question des effets à long terme. L'absence d'études longitudinales, qui documentent les changements au fil du temps, rend difficile de connaître l'étendue de l'influence des interventions et des facteurs environnementaux qui pourraient aider à tirer des conclusions solides sur l'impact à long terme des stratégies de communication.

- *Une boîte à outils pour la conception de stratégie*

Au-delà de tout positionnement théorique visant la promotion d'une théorie ou d'une méthode au détriment d'une autre, un consensus émerge que différentes techniques sont appropriées dans différents contextes. Les théories et approches font donc ainsi partie d'« une trousse à outils » qui est utilisée suivant différents diagnostics et contextes dans lesquels tout programme est mis en œuvre selon les priorités des bailleurs de fonds et les besoins des communautés.

La prise en compte du contexte s'avère donc cruciale et déterminante dans le choix de toute approche. L'application de toute théorie et méthode normative pourrait ne pas fonctionner partout. Il serait ainsi difficile voire impossible de rassembler et de mobiliser des populations sur des questions telles l'éducation sexuelle ou au sida dans certains pays en raison de la prépondérance d'une culture, d'une politique ou d'un mouvement religieux contraire à l'objet même de cette intervention. Dans ce cas-là, la recherche d'une large coalition n'est point recommandée. De même, dans le cas de contrôle strict des médias de masse où seul l'État a le

pouvoir de diffuser l'information publique, des techniques telles les interventions du marketing social se trouveront largement limitées.

- *Intégration des multimédias et de la communication interpersonnelle*

L'intégration des canaux médiatiques et de la communication interpersonnelle est gage d'une meilleure intervention. Les médias jouent un rôle important dans la sensibilisation et la prise de connaissance d'un problème notamment de par leurs grandes capacités de diffusion.

Toutefois, cette capacité de diffusions majeures des médias ne suppose en rien que le développement requiert principalement ou seulement l'usage des canaux médiatiques. En effet, les interventions ne pourront pas se limiter aux médias de masse car l'« apprentissage social » et la prise de décision ne se limitent pas à l'examen des messages des médias, mais à l'écoute et à l'échange d'opinions avec un certain nombre de sources différentes.

- *Intégration des approches « ascendantes » et « descendantes »*

Face aux mutations contextuelles et environnementales rapides, un consensus émerge quant aux choix d'intervention alliant des approches « ascendantes » et « descendantes ». Cela reflète une certaine transcendance de la communication pour le développement qui va au-delà des modèles axés sur la mise en œuvre de changement de comportement.

À ce propos, l'« Iringa Nutrition Improvement Program » (INP) de Tanzanie présenté par Waisboard, témoigne de l'importance de cette intégration. En tant qu'exemple réussi de combinaison du « media advocacy », de la mobilisation sociale et du marketing social, l'INP a su promouvoir ses objectifs de lutte contre la malnutrition et la mortalité infantile tout en mobilisant l'ensemble des parties prenantes pour la réussite de ce programme.

- *Intégration des approches personnelles et environnementales*

Ici l'accent est mis sur la nécessité de promouvoir une approche holistique dans les deux courants « diffusionniste » et « participatif » de manière à intégrer les contributions des changements de comportement personnel et les variations environnementales.

Contrairement aux approches traditionnelles fondées sur des modèles de changement de comportement, la communication pour le changement social s'appuie sur des approches participatives où la notion du dialogue présente un élément central du développement. Cela souligne donc l'importance de la communication horizontale et du rôle des personnes en tant qu'acteurs de changement à travers des compétences de négociation et de partenariat.

Outre l'intérêt porté aux approches personnelles, la communication pour le développement attire aussi l'attention sur les variables environnementales. Certes les mutations environnementales offrent aujourd'hui des possibilités de participation décentralisée et communautaire importante, mais cela ne revient pas à éclipser certaines caractéristiques préoccupantes des médias contemporains en matière de potentiel de changement.

Cette dimension environnementale reste fondamentale dans la compréhension de l'information et des connaissances divergentes d'un environnement social à un autre. La prise en compte des cultures locales devient ainsi indispensable dans la mise en œuvre de toute intervention. En effet, les cultures locales n'adhèrent pas forcément aux hypothèses philosophiques de la rationalité individuelle ancrée dans les modèles traditionnels. Les modèles de comportement supposent que les individus s'engagent dans certaines interventions après avoir pesé le « pour » et le « contre » liés à cette action, or ce n'est pas nécessairement le cas dans les pays en voie de développement où les formes de connaissance irrationnelles et les valeurs communautaires sont au cœur du système culturel de ces sociétés.

Les modèles de changement de comportement ont reconnu les mérites des approches participatives ainsi que la nécessité d'être sensible à l'accès aux médias et aux nouvelles technologies⁵⁰. Pour Waisboard, cette prise de conscience du fait que les communautés devraient être les principales actrices de la communication pour le changement social, peut constituer un point de départ pour une intégration plus poussée. Ainsi, le fait de reconnaître l'insuffisance des campagnes médiatiques sans participation des communautés et la faiblesse des efforts de marketing social sans changements environnementaux, encourage l'interaction entre les différentes théories et approches de manière à garantir le développement dont l'autonomisation des communautés demeure l'un de ces principaux objectifs.

Pourtant, il n'est guère aisé de traiter la question du développement en communication. La divergence d'opinions quant à la définition du « développement » reflète l'absence d'un vocabulaire commun de par la convergence multidisciplinaire des sciences de la communication. Dès lors, nous pourrions considérer la définition de Servaes (1996) qui représente le développement comme étant un processus multidimensionnel impliquant un changement dans les structures sociales, les attitudes, les institutions, la croissance

⁵⁰Piotrow, P.T., Kincaid, D.L., Rimon, J.G., Rinehart, W. (1997) *Health communication: Lessons from family planning and reproductive health*. Westport, CT: Praeger.

économique, la réduction des inégalités et l'éradication de la pauvreté⁵¹. Il est question d'un changement global pour une meilleure vie. Cette idée rejoint la définition de Melkote qui met plus l'accent sur la satisfaction des besoins, l'autonomie et la vie en harmonie avec l'environnement⁵². À ce propos, nous optons pour le développement de Sen dont la théorie des capacités qui présente un cadre d'étude susceptible à la communication pour le changement social.

2.4. La théorie des capacités comme cadre d'étude

Dans un contexte prédominé par le paradigme de la modernisation, les recherches du « développement » portaient sur les normes sociales, les processus de communication et l'évolution des systèmes politiques où la croissance économique était l'indicateur clé et le produit national brut (PNB) l'unité de mesure par excellence.

Cependant, la modernisation des pays sous-développés n'a pas répondu aux espérances et expectations des chercheurs, fragmentant ainsi cette école de pensée en différentes approches concurrentes telle la théorie de la dépendance, la théorie des systèmes mondiaux, la néo-modernisation, etc.

Au-delà d'une simple approche économiste, Amartya Sen a apporté une nouvelle vision du développement plus large. Cette vision traduit une volonté d'élargir les préoccupations des politiques de développement au-delà de la dimension économique en renvoyant à la disponibilité des choix, à la capacité de faire ces choix ainsi qu'à l'opportunité de profiter d'une fonctionnalité particulière⁵³.

C'est dans ce cadre-là que fût baptisée l'approche des capacités de Sen, une théorie voulue plus holistique, moins naïve quant aux dysfonctionnements du marché et plus axée vers la voix des citoyens (l'empowerment). Cela renvoie à une conception directionnelle du développement que Sen configure comme étant une liberté⁵⁴.

Selon Sen, le développement n'est ni de la richesse ni un ensemble spécifique d'avantages sociaux (Santé, éducation...), mais plutôt la capacité de choisir librement le genre de vie que nous avons raison d'apprécier. Le développement est ainsi un processus habilitant où chaque

⁵¹Servaes, J. (1996) *Communication for Development in a Global Perspective: The Role of Governmental and Non-Governmental Agencies*, *Communications*, 21 (4), p.407-418.

⁵²Melkote, S.R. (1991) *Communication for development in the Third world*. Newbury Park:Sage.

⁵³Sen, A. (2004). *Rationality and freedom*. Cambridge, MA: Harvard University Press

⁵⁴Sen, A. (1999). *Development as freedom*. New York, NY: Knopf

communauté se doit avoir l'aptitude de choisir l'ensemble des orientations stratégiques et opérationnelles relatives à son propre espace de vie. Sen dénonce alors toute forme de « non-liberté » : la pauvreté, la tyrannie, les faibles possibilités économiques ainsi que la privation systématique, la négligence des installations publiques et l'intolérance ou l'hyperactivité des États répressifs, source selon lui du « non-développement ».

Dans cette approche, la liberté est perçue à la fois comme étant la fin primaire et le principal moyen de développement. Il s'agit là du rôle constitutif et instrumental de la liberté dans le développement. Sen donne l'exemple des citoyens qui peuvent apprécier et s'approprier leur environnement, et de la liberté d'expression en tant que moyen de promouvoir des politiques environnementales pour la défense de cet espace-ci. Le premier est une fonctionnalité constitutive tandis que le second est instrumental.

En outre, Sen affirme que certaines fonctionnalités peuvent à la fois être constitutives et instrumentales. C'est le cas des droits civiques et politiques instrumentalement nécessaires à la création des libertés, et constitutifs de celles-ci puisqu'on pourrait fortement les valoriser en tant qu'objectifs.

Le développement de Sen renvoie donc à cette capacité de choisir librement des fonctionnalités dans les limites de l'agentivité des acteurs. Capacité, fonctionnalité et agentivité : trois concepts clés qui constituent les fondements de l'approche de Sen en matière de développement.

2.4.1. Le concept de fonctionnalité (Functioning)

La fonctionnalité est l'un des concepts fondamentaux de l'approche de Sen et reflète les diverses choses qu'une personne peut apprécier. Ces fonctionnalités valorisées peuvent varier d'activités élémentaires, comme être nourri adéquatement, à des activités très complexes ou à des états personnels telle la participation dans la vie publique et l'estime de soi.

Cette définition incarne la volonté de Sen d'élargir les préoccupations des politiques de développement au-delà de la dimension économique. La richesse seule ne peut susciter le développement. En effet, il y a tant de choses que l'on peut raisonnablement attendre du développement que la richesse ne peut mesurer, telle la question sécuritaire et la préservation de l'environnement.

Toutefois, la richesse peut être pensée comme moyen au développement : le revenu et la richesse sont des moyens universellement admirables puisqu'ils permettent d'avoir plus de liberté pour mener le genre de vie que les gens ont raison de valoriser.

Pour Sen, le développement doit se focaliser sur une gamme d'« actions » (doing) et de « réalités existantes » (being) que l'approche des capacités appelle **fonctionnalité**. Dans ce sens, le bien-être est aussi traité comme une fonctionnalité que les citoyens peuvent avoir des raisons de valoriser. D'une manière plus simple, la fonctionnalité représente l'expression de ce qu'une vie florissante pourrait impliquer.

2.4.2. Le concept de Capacité

Associée à la fonctionnalité, la capacité correspond aux possibilités réelles que les citoyens ont de jouir d'une fonctionnalité plutôt que de la jouissance actuelle de celle-ci. Ce rapport entre fonctionnalité et capacité est indispensable dans la vision du développement de Sen puisqu'il renvoie principalement à la disponibilité des choix, à la capacité de faire ces choix, ainsi qu'à l'opportunité de profiter d'une fonctionnalité particulière. Pour justifier cela, Sen propose l'exemple de la richesse matérielle que la plupart des gens veulent, mais que certaines personnes ne cherchent qu'à s'approprier d'une quantité modeste puisqu'elle ne figure pas parmi leurs priorités. La richesse dans le prisme des capacités devient alors une simple option que les citoyens peuvent choisir d'en profiter dans une certaine mesure à l'instar de l'éducation, la santé et même la nourriture : cas des grèves de la faim, du jeûne religieux.

La capacité d'une personne se réfère alors aux combinaisons alternatives de fonctionnalités réalisables. Nombre de chercheurs, comme Nussbaum⁵⁵, ont essayé certes, de présenter une liste exhaustive de capacités dites centrales, mais Sen réfute toutes tentatives d'énumération arguant que pour chaque contexte ses propres capacités qui diffèrent suivant l'histoire sociale, la géographie, les valeurs culturelles, etc.

De même, les capacités et les fonctionnalités doivent être choisies par les populations concernées dans le cadre d'un espace commun. Cela suppose l'idée de mettre l'accent sur l'autonomisation des populations de manière à ce que les citoyens aient la capacité à faire des choix sur des choses qu'ils peuvent avoir raison d'apprécier.

Comme souligné ci-dessus, le contexte et l'environnement influent sur les capacités et peut ainsi limiter, entraver ou faciliter la pleine et libre expression des préférences. Un citoyen peut

⁵⁵Nussbaum, M. (2011). *Creating capabilities: The human development approach*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

ainsi avoir des difficultés à identifier et formuler des préférences pour des fonctionnalités qui, dans un autre contexte, seraient à sa portée. À titre d'exemple, les communautés historiquement pauvres sont parfois incapables d'exprimer des préférences pour des niveaux de bien-être au-delà de ce qu'ils ont l'habitude de vivre. Cette adaptation fait que les individus limitent leur capacité de choix en fonction de leur environnement d'où la notion de préférences adaptatives.

Dans la même perspective, l'approche de Sen fait référence à la variabilité entre les individus et les groupes dans leur capacité à tirer profit de certaines fonctionnalités. Les capacités de transport, qui pourraient intéresser la majorité des citoyens, pourrait être sans valeur pour les personnes handicapées de la même manière que l'archivage visuel serait pour les non-voyants. Il s'avère donc nécessaire d'adapter ses capacités de façon à ce qu'elles soient profitables à l'ensemble de la population. C'est ce que Sen désigne par facteurs de conversion qui définissent l'ensemble des ressources supplémentaires et nécessaires pour optimiser et faciliter une fonctionnalité au profit de certains individus ou groupes sociaux.

2.4.3. Le concept d'Agentivité (Agency)

Dans une logique d'« empowerment », seuls les citoyens doivent prendre les décisions sur ce qui sera valorisé dans leurs modes de vie. Ni le gouvernement ni les agences de développement ne sont habilités à faire ces choix. L'agentivité prend dès lors une position primordiale dans la concrétisation du développement.

L'agentivité d'un citoyen est ce qui le pousse à agir et apporter le changement dont les réalisations peuvent être jugées en fonction de ses propres valeurs et objectifs. Elle s'exprime au sein d'une structure qui constitue à la fois une source de contraintes et d'opportunités⁵⁶ où les aspects du contexte institutionnel dans lequel les acteurs opèrent, influencent leur capacité de transformer leur agentivité en action⁵⁷. L'agentivité s'avère donc évolutive suivant deux variables clés : les ressources personnelles du citoyen (niveau d'instruction, statut social, etc.) et la variable contextuelle ou environnementale. Les deux cas de figure suivants montrent la pertinence des rapports entre les variables personnelles et contextuelles dans la dynamisation de l'agentivité.

⁵⁶Giddens A., 1984, *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*, Berkeley, University of California Press.

⁵⁷Alsop R., Bertelsen M. F., Holland, J., 2006, *Empowerment in Practice: From Analysis to Implementation*, Washington DC, Banque mondiale

Premier cas : projet de développement du village de Tizi N'Oucheg (Haut-Atlas)

Situé aux confins du Haut-Atlas, Tizi N'oucheg village enclavé du Maroc a vécu l'expérience d'autonomisation de sa population. Cette expérience débute par l'intermédiaire de M. Rachid Mandili⁵⁸ qui a voulu développer son propre cadre de vie suite à des motivations personnelles et familiales l'amenant ainsi à fonder l'association « Tizi N'oucheg pour le développement » qui, comme le nom l'indique, cherche à résoudre les problèmes liés à la nature enclavée du village tel l'assainissement, l'accès à l'eau potable, l'éducation, la santé...

Or ce projet de développement ambitieux s'est vite heurté à une attitude passive et désengagée de la population locale : les gens sont d'ores et déjà frustrés par nombre d'actions et projets associatifs et politiques n'aboutissant pas aux attentes des villageois en matière de développement. Malgré cela, les minorités membres de l'association « Tizi N'oucheg pour le développement » ont initié la mise en œuvre d'un premier projet visant l'installation d'un réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Jugé irréalisable de par l'inhabilité de l'association à mener ce type de chantier, l'accessibilité aux terres pour l'installation des réseaux de canalisations fût grandement laborieuse notamment suite à une culture agropastorale forte d'où une sacralité des rapports entre l'Homme et la terre.

La réussite de ce projet a donné une certaine reconnaissance aux efforts de l'association développant ainsi l'agentivité locale en tant que capacité des acteurs à influencer les autres pour la participation aux projets de développement que ça soit par l'enrôlement⁵⁹ ou l'expression d'opinion⁶⁰.

La réalisation est donc l'élément décisif derrière l'amélioration de l'agentivité locale résultante à la mobilisation de la population dans la mise en œuvre des projets de développement visant à améliorer la qualité de vie et l'attractivité du village sans attendre l'aide de l'État ni d'organismes externes. Une attitude habilitante qui a influencé l'ensemble des villages régionaux à la situation semblable à celle de Tizi N'oucheg. L'expérience s'est donc propagée et reproduite résultant ainsi à la création d'une fédération d'associations opérantes pour le développement et le désenclavement de la région.

⁵⁸Rachid Mandili (*Tizi N'Oucheg*) et Ahmed Benabadi (*Open Villages*). (2017, 13 février)

⁵⁹Long N., 2002, *Development Sociology: Actor Perspectives*, Londres, Routledge

⁶⁰De Herdt T., Bastiaensen J., 2009, « L'Agencité relationnelle », *Revue Tiers Monde*, n° 198, pp. 317-333, <http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2-page-317.htm> (octobre 2015).

Deuxième cas : capacités d'actions des villages d'Arbaoua et Souk El-hed dans les projets de développement

L'étude menée par Faysse, El Mkadmi et Errahj (2015) sur la capacité d'actions des agriculteurs des villages de Arbaoua et Souk El-hed , situés dans la région du Saiss (entre 400 et 600m d'altitude) démontre le rôle des politiques publiques dans l'évolution de l'agentivité des citoyens.

Inscrit dans le cadre de l'INDH et du Plan Maroc vert, les projets de développement de la région étaient inscrits dans une logique de subventionnement à travers le financement d'un certain nombre d'activités économiques et sociales au profit des agriculteurs.

Ces projets aux allures certes participatives, n'aboutissent pas toujours à un renforcement des pouvoirs formels de décisions des agriculteurs, ils peuvent au moins permettre aux agriculteurs de comprendre les rouages de l'administration⁶¹. Les résultats de cette étude montrent en effet que l'agentivité des agriculteurs évolue avec la participation aux projets de développement grâce notamment à une meilleure compréhension des procédures administratives, du renforcement des réseaux avec l'administration et de l'expérience de l'action collective.

Toutefois, cette amélioration de l'agentivité des agriculteurs n'est point le résultat d'une posture volontariste, mais plutôt du fait que les dispositifs de financement sont devenus pérennes et plus compréhensibles par les citoyens. Cette politique centrée sur le subventionnement comporte deux risques :

1. L'expression de l'agentivité dans les limites d'une relation basée sur une logique de distribution des ressources entrave l'évolution de celle-ci vers un cadre de partenariat et de coresponsabilité entre l'État et les citoyens dans la gestion de l'espace public.
2. Élargissement des écarts entre les habitants aux capacités hétérogènes quant à l'obtention du financement : seule une minorité est capable d'obtenir le financement nécessaire à la mise en œuvre de ses projets agricoles.

Tandis que l'agentivité a conduit à une réelle autonomisation des populations à Tizi N'oucheg, cette dernière s'est cantonnée à un simple renforcement de la compréhension des rouages administratifs. Ceci s'explique par la proximité au pouvoir central et la culture

⁶¹Corbridge S., Williams G., Srivastava M. et al. (dir.), 2005, *Seeing the State: Governance and Governmentality in India*, Cambridge, Cambridge University Press

collective locale différente : Tizi N'oucheq est un village enclavé d'environ 600 habitants composés de 4 familles contrairement aux villages du Saiss plus proches du pouvoir politique central.

La recherche sur les capacités identifie les fonctionnalités préférées des citoyens avec comme principe de guider les choix politiques aux niveaux locaux et nationaux. Des fonctionnalités qui varient d'un milieu social à un autre et dont la mesure ne saurait être limitée d'autant plus que les préférences ne pourraient être cernées qu'après le bon vouloir du citoyen maître de ses choix.

C'est de ce constat que part la majorité des critiques de l'approche de Sen qui relance le débat entre collectivisme et individualisme. Bien que le travail de Sen reflète l'individualisme à certains égards, il accepte toutefois l'idée sociologique fondamentale selon laquelle les processus sociaux ne peuvent être réduits à une agrégation de comportements individuels. L'approche de Sen en matière de capacité est une approche éthique ou normative individualiste, mais elle n'est ni ontologique ni méthodologique individualiste⁶². Eux égard d'une intégration de Sen des droits et de la liberté dans les relations sociales de domination et de subordination, il ne discute pas des avantages ou des incitations pour un groupe à restreindre un autre⁶³. L'approche de Sen se focalise principalement sur les inégalités interpersonnelles plutôt qu'intergroupes et privilégie les besoins individuels au détriment des besoins collectifs.

En outre, Sen fait valoir que le souci de l'identité, des sympathies, de l'émotion est généralement impliqué dans le raisonnement⁶⁴. Un rapport à la rationalité jugée trop cognitive par nombre de chercheurs qui opte plus pour une révision de celle-ci, en portant plus l'attention à l'« émotion »⁶⁵.

2.4.4. L'approche des capacités de Sen comme cadre global

N'obtempérant plus au joug de la modernisation, les recherches en communication pour le développement et le changement social se trouvent aujourd'hui fragmentées dans l'absence

⁶² Robeyns, I. (2008). *Sen's capability approach and feminist concerns*. In F. Comim, M. Qizilbash, & S. Alkire (Eds.), *The capability approach concepts, measures and applications* (pp. 82–104). Cambridge, England: Cambridge University Press.

⁶³ Hill, M. T. (2003). *Development as empowerment*. *Feminist Economics*, 9(3), p. 117–135

⁶⁴ Sen, A. (2004). *Rationality and freedom*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

⁶⁵ Nelson, J. (2004). *Freedom, reason, and more: Feminist economics and human development*. *Journal of Human Development*, 5(3), p.309–333.

d'une théorie de développement à grande échelle. En effet, peu de travaux ont une portée macrosociologique complète intégrant les préoccupations de la communication pour le développement dans un cadre conceptuel global qui comprend également l'économie, la théorie politique démocratique, les droits de l'Homme etc.

Il s'avère donc qu'il y a un besoin et un défi de remettre la communication dans le travail du développement et du changement social d'aujourd'hui⁶⁶. L'approche des capacités serait ainsi une manière de relever ce défi.

Le dialogue entre la communication pour le développement et l'approche des capacités peut contribuer au renforcement de ces deux littératures. Dans l'absence d'un consensus autour du concept de développement en sciences de la communication et de l'information, l'approche de Sen offre une définition du développement cosmopolite adaptée à l'interdisciplinarité des études en communication pour le changement social.

Rappelons que, suivant l'approche de Sen, le processus de développement doit être guidé par les préférences des citoyens qui ne peuvent être construites qu'au sein des discours publics. L'approche des capacités voit la communication comme un pilier fondamental où la parole publique joue un rôle décisif dans les processus par lesquels les citoyens identifient collectivement, par le biais d'organisations représentatives, un ensemble de capacités et de fonctionnalités privilégiées. Suivant une approche délibérative de la théorie démocratique, Sen met l'accent sur la participation politique, le dialogue et l'interaction publique en tant que questions centrales pour une meilleure compréhension de la démocratie. Il prône ainsi une conception large des droits qui servent non seulement d'objectifs constitutifs de la liberté, mais aussi de moyens instrumentaux pour atteindre ces objectifs. Les droits civiques, politiques et la liberté d'expression y font également partie.

La pensée de Sen porte le discours public au-delà de la reconnaissance de son importance et identifie de ce fait un certain nombre de fonctions que les médias et la communication doivent remplir pour l'amélioration de la « liberté humaine ». Pour Sen, les médias contribuent directement à la qualité de vie, protègent la voix des catégories sociales négligées, forment des opinions et facilitent le raisonnement du public. Or, les médias ne répondent généralement pas aux besoins des populations marginalisées⁶⁷ et adoptent ainsi une logique plus utilitaire : les médias ont subi la même transformation qu'a connue la sphère publique

⁶⁶ McAnany, E. G. (2012). *Saving the world*. Urbana: University of Illinois Press

⁶⁷ Deane, J. (2005). *Media, democracy and the public sphere*. In O. Hemer & T. Tufte (Eds.), *Media and global change: Rethinking communication for development*. Buenos Aires, Argentina: Clacso.

bourgeoise d'Habermas qui, dès le milieu du 19^{ème} siècle, ne servait plus que les intérêts particuliers de cette même bourgeoisie. Le fonctionnement des communications dépasse le cadre d'une législation libérale ou d'une infrastructure des médias, les études menées sur la communication dans les mouvements sociaux communautaires démontrent que des facteurs telle l'identité, la classe sociale et le respect culturel et personnel doivent être reconnus comme des variables clés du changement social local⁶⁸. Bien que Sen donne au débat public un rôle essentiel dans la promotion de l'action citoyenne, on ne retrouve cependant dans ses travaux qu'une esquisse de ce rôle dans l'attente d'une analyse plus approfondie. De plus, son analyse des médias tend généralement vers un modèle libertaire idyllique qui ne tient pas compte des tares et insuffisances des performances de la presse.

Au niveau local, l'approche de Sen néglige largement la communication même lorsqu'elle se concentre sur la participation : malgré le fait qu'une partie de la recherche de Sen porte sur la participation locale aux projets de développement⁶⁹ ; les processus de communication tels que la délibération restent absents dans l'analyse de cette participation⁷⁰.

Conclusion du chapitre 1:

La communication pour le développement vise généralement à comprendre le rôle joué par l'information, la communication et les médias dans le changement social dirigé et non dirigé. Elle comprend également une variété d'applications pratiques basée sur l'intégration de la communication comme « processus » qui vise l'exploitation des technologies des médias dans le changement social⁷¹. L'analyse de cette compréhension dans le cadre de l'approche des capacités serait donc fructueuse dans l'étude des questions tels le rôle de la communication et des médias dans la construction de l'opinion publique, la participation citoyenne et le développement de l'agentivité collective. Nous pensons dès lors que l'approche de Sen serait un cadre d'analyse nécessaire dans l'étude des principaux questionnements de notre recherche.

⁶⁸Rodriguez, C. (2011). *Citizen's media against armed conflict: Disrupting violence in Columbia*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

⁶⁹ Alkire, S. (2002). *Valuing freedoms: Sen's capability approach and poverty reduction*. Oxford, England: Oxford University Press.

⁷⁰Crocker, D. A. (2007). *Deliberative participation in local development*. *Journal of Human Development*, 8(3), p.431-455

⁷¹ Thomas, P. N. (2014). *Development communication and social change in historical context*. In K. Wilkins, T. Tufte, & R. Obregon (Eds.), *The handbook of development communication and social change* (pp. 7-19). Oxford, England: Wiley Blackwell.

Chapitre 2 : Regard sur les fondements théoriques de l'idéal habermassien

Introduction du chapitre

Nous ne pouvons s'apprêter à l'étude de l'idéal habermassien sans pour autant connaître les éléments qui ont amené Habermas lui-même à cette réflexion. Notre thèse ne saurait en effet proclamer l'étude de l'apport du philosophe allemand sans une connaissance du milieu et du contexte dans lequel l'exercice de réflexion fût effectué.

Nous proposons dès lors de présenter d'une manière exquise cette expérience érudite à travers laquelle Habermas a pu développer sa théorie de l'agir communicationnel. Il ne s'agit pas ici de démontrer la pertinence de la théorie de l'agir communicationnel, principal ouvrage d'Habermas dont l'impact n'est plus à démontrer puisqu'il fait l'unanimité de la communauté scientifique notamment dans le champ des sciences sociales⁷². En effet, Jürgen Habermas reste l'un des philosophes les plus influents dans le monde : son travail aborde des sujets allant de la théorie sociopolitique à l'esthétique, de l'épistémologie et le langage à la philosophie de la religion, et ses idées ont considérablement influencé non seulement la philosophie, mais aussi la pensée politico-juridique, la sociologie, les études de communication, la théorie de l'argumentation et la rhétorique, la psychologie du développement ainsi que la théologie.⁷³

C'est cette interdisciplinarité qui justement caractérise le parcours d'Habermas notamment par sa théorie de l'agir communicationnel. Il est question ici d'une thèse interdisciplinaire faisant appel à nombre de penseurs et de philosophes dont l'objectif est de présenter une nouvelle vision de la société basée sur la communication voulue rationnelle vers l'atteinte de l'intercompréhension. Habermas s'appuie dès lors sur un concept renouvelé de la rationalité

⁷²La TAC, son ouvrage le plus connu, fut votée comme la 8e plus importante œuvre de sociologie du 20e siècle par l'International Sociological Association notamment, des écrits de Max Weber, Norbert Elias, Talcott Parsons et Émile Durkheim

⁷³**Traduction** : « Jürgen Habermas currently ranks as one of the most influential philosophers in the world. Bridging continental and AngloAmerican traditions of thought, he has engaged in debates with thinkers as diverse as Gadamer and Putnam, Foucault and Rawls, Derrida and Brandom. His extensive written work addresses topics stretching from social-political theory to aesthetics, epistemology and language to philosophy of religion, and his ideas have significantly influenced not only philosophy but also political-legal thought, sociology, communication studies, argumentation theory and rhetoric, developmental psychology and theology. Moreover, he has figured prominently in Germany as a public intellectual, commenting on controversial issues of the day in German newspapers such as Die Zeit ». (Bohman&Regh, 2014, p.1)

inscrit dans l'intercompréhension et la communication inter-subjectivement partagée, dans une rupture claire au raisonnement de ses prédécesseurs de l'École de Francfort⁷⁴.

1. Mise en revue de la conception de la théorie d'Habermas

1.1. La pensée Rationnelle

Le travail d'Habermas est en réalité un enchevêtrement de la pensée rationnelle qui a fortement marqué les travaux de l'École de Francfort. C'est sur la base des travaux de Weber, de Durkheim, d'Adorno et de Horkheimer qu'Habermas façonne sa propre vision de la rationalité comme substrat théorique de l'agir communicationnel : « *La rationalité des opinions et des actions est un thème sur lequel travaille traditionnellement la philosophie. On peut même dire que la pensée philosophique provient du devenir réflexif de la raison incorporée dans la connaissance, dans la parole et dans l'action. Le thème fondamental de la philosophie est la raison* »⁷⁵.

Cette rationalité prend en effet source de l'antiquité grecque ; elle était chez Platon, pure correspondance de l'intellect humain aux idées du Vrai, du Bien et du Beau, voire à la pensée elle-même conçue comme entité rationnelle, alors qu'elle se présente logique chez Aristote ou encore promesse de proximité à Dieu chez Augustin⁷⁶. C'est avec le siècle des Lumières que cette rationalité s'érige en tant que courant de pensée, incarné par la philosophie cartésienne. En tant que fondateur du rationalisme moderne, René Descartes donne l'expression théorique et idéologique représentative des changements historiques liés notamment à l'affirmation de la bourgeoisie dans les instances économiques, politiques et publiques européennes.

« La pensée cartésienne comme représentante de ce mouvement historique complexe s'incarne dans l'affirmation d'un doute systématique et d'un libre examen susceptible de libérer les sujets pensants du poids des traditions scolastiques et de l'ancienne science,

⁷⁴L'École de Francfort, ou Institut de recherche sociale, est un groupe de théoriciens et chercheurs de la culture et de la société qui ont travaillé à l'Université de Francfort en Allemagne à partir des années 1920. Ses membres fondateurs comprenaient Max Horkheimer, Theodor Adorno, Herbert Marcuse, Friedrich Pollock et Erich Fromm.

⁷⁵J. Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, p.17

⁷⁶A. Robichaud *Jürgen Habermas et la Théorie de l'agir communicationnel : la question de l'éducation* p.20-21

*puisque fondées sur la seule force de la raison que chaque homme possède et s'entrelace à la volonté afin de bien conduire le mouvement de la connaissance et de l'action ».*⁷⁷

Le rationalisme mathématique incarné dans le Discours de la méthode de Descartes (1637) constitue ainsi le « manifeste » synthétique de ce mouvement historique complexe⁷⁸.

1.2. Racines kantiennes

Habermas conçoit en effet l'Aufklärung⁷⁹ comme un cheminement autoréflexif, comme une pensée en gestation qui se nourrit des critiques qu'on a pu lui adresser et qui peut revoir ses positions et introduire des nuances au gré de sa progression »⁸⁰. Les lumières allemandes représentent ainsi le fil conducteur d'une pensée habermassienne fortement marquée par la pensée critique.

Fort influenceur de l'idéalisme allemand, Emmanuel Kant a donné une vision plus limitée de la rationalité en introduisant des préceptes de l'empirisme. Précédemment contradictoire, cette alliance forcée par Kant du rationalisme et de l'empirisme nous conduit vers une rationalité plutôt articulée à la sensibilité et l'entendement dans l'expérience nécessaire à toute connaissance. Il y a en effet, chez Kant, une volonté d'élargir la fonction critique de la raison vers les sphères collectives de la vie sociale et politique sous les impératifs d'une nécessité de soumettre ses pensées et ses doutes au jugement public⁸¹.

Il écrit d'ailleurs « *J'entends par faire un usage public de sa propre raison : faire usage de sa raison en tant que savant devant le public entier qu'est le monde des lecteurs. J'appelle usage privé l'usage qu'il est permis à un homme de faire de sa raison dans l'exercice de la charge ou de la fonction qui lui a été confiée comme citoyen* ». Une idée qu'Habermas reprend comme l'un des principaux fondements de la théorie de l'agir communicationnel.

En outre, Habermas partage la vision de Kant quant à cette volonté humaine d'émancipation poussant chaque individu vers le progrès. Pour les deux penseurs, le progrès ne saurait s'accomplir sans l'élargissement de l'usage public de la raison moyennant le développement des libertés publiques. « *En régime de liberté, il n'y a pas à avoir le moindre souci pour la*

⁷⁷ Robichaud, A. (2018). *Habermas et la question de l'éducation*. Presses de l'Université Laval p.15

⁷⁸ Vattimo, G. (2002). *Encyclopédie de la philosophie*, Paris : Librairie générale française. p.138

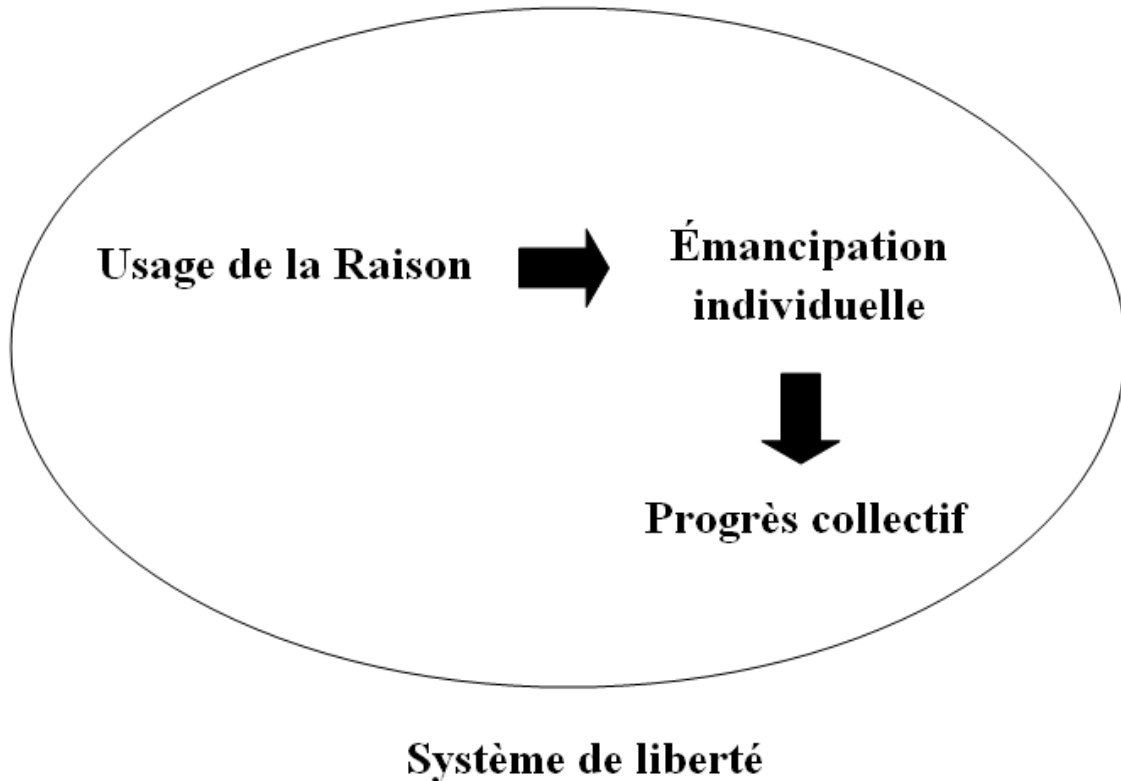
⁷⁹ *Siècle des Lumières en allemand*

⁸⁰ Coignard, T. & Roudaut, M. (2012). *Les Lumières de Jürgen Habermas*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, p.8

⁸¹ Kant, E. (1781-1787). *Critique de la raison pure*, Paris p.592

tranquillité publique et l'unité du corps commun. Les hommes travaillent eux-mêmes à s'arracher peu à peu à leur grossièreté, pourvu qu'on ne s'évertue pas à les y maintenir. »⁸²

Figure 1 : Perception kantienne du progrès



Source : auteur

1.3.Place de Hegel dans la réflexion Habermassienne

Dans une autre perspective, Hegel donne à la rationalité un caractère unificateur. La raison, suivant la vision hégélienne, ne se représente pas par un contenu déterminé mais par une forme d'activité, celle qui assure l'unification de moments scindés. C'est pourquoi elle n'apparaît jamais qu'en situation, et constitue, au sein d'un cycle, la phase de la réconciliation⁸³. Cette idée ne laisse pas Habermas de marbre puisqu'il soutient à certain égard la représentation d'une rationalité « *a priori comme une puissance non seulement qui différencie et disjoint le système des situations vécues, mais aussi qui les réunit* »⁸⁴.

⁸² Kant, I. & Muglioni, J. M. (2015). *Qu'est-ce que les Lumières ? (1784) : Suivi d'une analyse critique et d'un dossier sur la notion de liberté*. Hatier

⁸³ Marmasse, G. (2011). *Raison et déraison dans l'histoire*, *Revista Estudos Hegelianos*, n14, Juin 2011, p.27

⁸⁴ Habermas, J. (1988). *Le discours philosophique de la modernité : douze conférences*, Paris : Gallimard. p.32

Toutefois, l'assimilation de cette rationalité hégélienne n'empêche pas Habermas de critiquer ce caractère absolutiste et contemplatif de cette dernière, notamment dans le *Discours philosophique de la Modernité* (1988). Pour Habermas, l'héritage hégélien renvoie à l'enfermement épistémologique au sein duquel se confinent les philosophies du sujet qui ne peuvent appréhender l'objectivité que dans un simple rapport circulaire à soi-même et à sa propre conscience : doublée d'une nature exagérément contemplative, et donc passive, la perspective hégélienne ne donne ainsi aucune arme pratique permettant la participation des individus aux processus sociaux, historiques et politiques vécues⁸⁵. Cela n'empêche que tous deux (Hegel et Habermas) partagent la même position eu égard à la rationalité kantienne. On en parle même d'une certaine libéralisation de la moralité kantienne. En effet, Hegel critique une moralité présentée par Kant comme l'ensemble des principes formels et universellement valides basé sur la rationalité. Des principes moraux qui selon Hegel sont eux-mêmes le résultat d'un contexte historique et social bien déterminé : cumul d'un ensemble de pratiques culturelles, institutionnelles et politiques, soit l'émanation d'une évolution historique⁸⁶.

La liberté kantienne s'arrime à l'idée qu'elle est un « fait de la raison », sine qua non à la moralité elle-même : la critique d'Hegel concerne le fait que les principes moraux kantien présupposent une liberté jamais inscrite dans les contextes historiques, ou en lien nécessaire avec le Monde⁸⁷. La notion du monde vécu est pertinente dans ce débat car elle met en évidence l'importance de la contextualisation et de la compréhension des conditions historiques dans lesquelles les principes moraux sont formulés et appliqués. Selon cette perspective, la liberté kantienne ne peut être pleinement comprise qu'en relation avec les expériences et les contextes vécus par les individus. En effet, la notion de monde vécu met en avant l'idée que la compréhension du monde ne peut être réduite à une simple description objective ou scientifique. Au contraire, la compréhension du monde est liée aux expériences subjectives et à la manière dont les individus perçoivent et interprètent leur environnement.

⁸⁵ Dallmayr, F. (1987). *The Discourse of Modernity: Hegel and Habermas*, *The Journal of Philosophy*, v84, n11, p.688

⁸⁶ Finlayson, J.G. (1999). *Habermas' Discourse Ethics and Hegel's Critique of Kant's Moral Theory*, dans Dews, P. (ed.). *Habermas: A Critical reader*, Oxford: Blackwell, p.29

⁸⁷ Miller, M. (2002). *Kant, Hegel and Habermas: Does Hegel's Critique of Kant apply to Discourse Ethics?*, *Auslegung: a journal of Philosophy*, v25, n1, p.65

Les deux savants reprochent le caractère métaphysique de la moralité kantienne⁸⁸. Hegel dépasse ainsi les assomptions kantienne en posant la question de la manifestation politique et empirique de la moralité. Le problème de la « liberté rationnelle » devient la nature de sa manifestation, la question de savoir si l'État est ou non le lieu approprié de la liberté. Hegel rejette ainsi l'individualisme kantien pour son incapacité à apprécier la mesure dans laquelle la liberté nécessite un environnement institutionnel et social de soutien⁸⁹. Bien qu'Habermas adhère à l'idée d'une nécessité pratique pour la liberté rationnelle, il s'oppose radicalement à celle d'un impératif d'incarnation de la liberté dans les institutions Étatiques. Hegel réfléchit selon Habermas « *son époque dans une période qui voit s'effondrer les modèles classiques. Il présuppose donc, pour la réconciliation que le destin réserverait à la modernité décadente, une totalité morale qui n'a pas ses racines dans le sol de la modernité, mais qui est empruntée à une vision idéalisée du passé renvoyant à la fois à la polis grecque et à la pratique religieuse des premières communautés chrétiennes. (...) Il est fort possible que ce soit là la raison pour laquelle Hegel, ne poussant pas plus avant les prémisses d'une raison communicationnelle – pourtant clairement dégagée dans ses écrits de jeunesse –, a alors développé, quand il enseigna à Iéna, un concept d'Absolu qu'il pût, dans les limites d'une philosophie du sujet, substituer aux modèles de l'Antiquité grecque et chrétienne – mais c'était, à vrai dire, au prix d'un nouveau dilemme* »⁹⁰. Celui d'un État moderne qui, en se fondant dans l'Absolu hégélien, entraînerait que « les mouvements politiques qui transgresseraient les limites fixées par la philosophie iraient, selon Hegel, à l'encontre de la raison elle-même »⁹¹.

Ce positionnement d'Hegel aura néanmoins un impact majeur sur les liens entre rationalité et liberté tels que les conçoit Habermas dans l'ensemble de son œuvre.

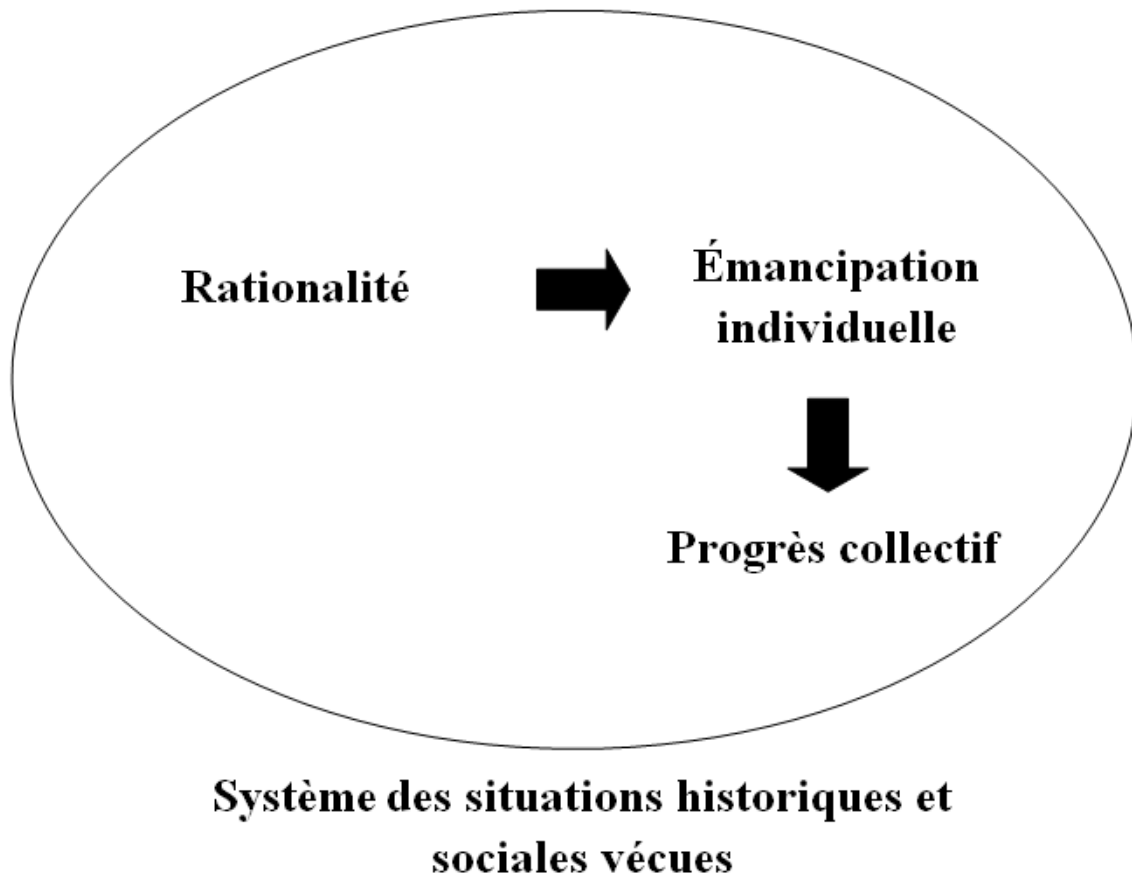
⁸⁸ Finlayson, J.G. (1999). *Habermas' Discourse Ethics and Hegel's Critique of Kant's Moral Theory*, dans Dews, P. (ed.). *Habermas: A Critical reader*, Oxford: Blackwell ,p.29

⁸⁹ Critchley, P. (2001). *Hegel and the embodiment of rational freedom*

⁹⁰Habermas, J. (1988). *Le discours philosophique de la modernité : douze conférences*, Paris : Gallimard. p.35

⁹¹ *Idem* p.49

Figure 2 : Vision Hegelienne du Progrès



Source : auteur

1.4. Influence de l'École de Francfort

Prolongement d'une philosophie idéaliste fortement marquée des enseignements kantien et hégélien, l'école de Francfort est l'apanage d'une philosophie fondée sur une conception de l'individu marquée par le projet de l'autonomisation de celui-ci. Kant considère à ce propos le sujet raisonnable comme point de départ de la philosophie sociale qu'Hegel contredit pour sa part en dépassant cette introspection kantienne. Hegel libère en effet le rapport raisonnable avec soi-même (Selbstbesinnung) de l'introspection en introduisant une recherche de l'essence qui consiste à questionner le sujet autonome et créateur de culture dans son histoire où l'essence trouve une forme objective⁹².

⁹²A. Robichaud, *Jürgen Habermas et la Théorie de l'agir communicationnel : la question de l'éducation*

L'idée du dépassement de l'introspection kantienne attirera en effet l'attention de Horkheimer qui soutient d'ailleurs l'idée que l'essence de l'individu, c'est-à-dire ce qui est substantiel, se manifeste dans la totalité⁹³.

Étant l'une des principales figures de l'école de Francfort, Horkheimer produira en compagnie d'Adorno un changement de paradigme « révolutionnaire » vis-à-vis de la rationalisation qui a marqué la grande tradition germanique.

La thèse d'Adorno et Horkheimer est relativement simple : la rationalité est, depuis toujours, un mécanisme inhérent à la technologie, la domination et le pouvoir, mais prend au sein des Lumières et du progrès scientifique une forme d'autant plus puissante qu'elle s'érige en un fétichisme technologique de la maîtrise humaine.

Un changement réflexif brusque, voir même une forme de radicalisation scientifique qui a pris forme suite notamment à la terreur fasciste et à la désillusion commune des conditions politique soviétique face à la classe ouvrière d'Allemagne. Pour Adorno et Horkheimer, le fascisme et l'holocauste est le résultat de l'accomplissement de la rationalisation formelle-instrumentale⁹⁴.

La rationalité, source d'objectivité depuis l'époque hellénique (Platon) devint avec Horkheimer et Adorno une forme purement subjective dans un processus de « désenchantement du monde » comme résultat d'un agir stratégique pur où seul l'intérêt et l'utilité prime.

Les lumières tant plébiscitées s'assombrissent donc pour Horkheimer et Adorno qui dénoncent une certaine « perversion » historique des principes de la rationalité.

« Les Lumières et toute la civilisation à l'origine de laquelle elles sont jusqu'à aujourd'hui, n'ont jamais travaillé à l'incarnation historique des grandes valeurs dont elles se réclament orgueilleusement. La vérité et la science ne leur importent pas. Pour elles ne compte que l'efficacité. Elles sacrifient donc la science à la technique qu'elles mettent au service d'intérêts matériels et mercantiles. Certes, les auteurs marquent bien que l'Aufklärung ait été trahie au cours de son histoire, mais ils sont surtout sensibles à la fatalité logique du processus interne qui conduit très vite les Lumières à l'auto trahison et à l'autodestruction,

⁹³ Spurk, J. (2001). *Critique de la raison sociale. La sociologie de l'École de Francfort*, Québec : Presses de l'Université Laval, p.30

⁹⁴ Vandenberghe, F. (1998). *Une histoire critique de la sociologie allemande. Tome 2 : Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas*. Paris : La Découverte, p.35

l'efficacité technique étant inconciliable avec l'exercice souverain de l'esprit critique. Bacon est le meilleur représentant de la philosophie des Lumières. Sa valorisation de la méthode expérimentale aboutit à sacrifier l'homme et la nature au culte de la réussite »⁹⁵.

La rationalité instrumentale ne se limite pas à causer uniquement la destruction de la nature et à nourrir un désir de domination technique et industrielle, mais entraîne également une perte de sens et de liberté chez l'individu comme conséquence de la domination sociale assimilée à la discipline et à la soumission.

« Ainsi, tout en s'éloignant sans cesse des origines par un processus des Lumières à l'échelle de l'histoire universelle, l'humanité ne serait pas libérée de la répétition compulsive du mythe. Parfaitement rationalisé, le monde moderne n'est pourtant qu'apparemment désenchanté, porteur de cette malédiction que sont la réification démoniaque et l'isolement mortel. (...) C'est la raison elle-même qui détruirait l'humanisme qu'elle a rendu possible; c'est là une thèse importante qui, nous venons de le dire, est justifiée dans la première digression par l'argument selon lequel le processus des Lumières a été déclenché, depuis ses origines, par un instinct de conservation qui réduit la raison dans la mesure où il se contente de la solliciter à travers des formes où la raison est mise en œuvre dans la perspective téléologique d'une domination de la nature et des pulsions, c'est-à-dire comme raison instrumentale »⁹⁶. Une raison instrumentale présentée comme principale vecteur des théories annoncées par l'approche de l'industrie culturelle sur l'impact des médias de masse.

Nous faisons référence ici à l'idée développée par Adorno et Horkheimer selon laquelle les médias de masse sont utilisés comme outils de production culturelle qui, dans une forme d'uniformisation, crée une culture de consommation standardisée et déconnectée des expériences de la vie réelle. Cette instrumentalisation des médias de masse entraîne une forme de domination culturelle et sociale, qui aliène les individus en les privant de leur diversité culturelle et de leur créativité d'où une forme d'homogénéisation traduite par l'uniformisation des goûts et des comportements.

Dès lors, tout en poursuivant le débat, Habermas adoptera une position contraire à celle de ses prédécesseurs, estimée trop arbitraire et pleine de négativité. Pour Habermas, Horkheimer et Adorno n'ont basé leurs thèses que sur la caractéristique instrumentale de la raison, éclipçant

⁹⁵ Paul, J.-M. (1995). *Des lumières contrastées : Cassirer, Horkheimer et Adorno, Revue Germanique Internationale*, n3, p.95

⁹⁶ Habermas, J. (1988). *Le discours philosophique de la modernité : douze conférences*, Paris : Gallimard, p.132

ainsi toute autre forme de rationalité. Cela reflète les soupçons d'une impossibilité de la faculté critique chez Adorno et Hockheimer, voir même du scepticisme vis-à-vis d'une « rationalité sociale ».

« En partant d'une opposition abstraite à la raison instrumentale, Adorno ne peut clarifier la faculté mimétique. Les structures d'une raison auxquelles Adorno ne fait qu'allusion ne sont accessibles à l'analyse que si les idées de réconciliation et de liberté sont décodées comme les chiffres donnant la formule, si utopique qu'elle soit, d'une intersubjectivité qui permet aussi bien une intercompréhension sans contrainte des individus en relation les uns aux autres que l'identité d'un individu qui communique sans contrainte avec lui-même : socialisation sans répression. Cela signifie deux choses : d'une part, un changement de paradigme dans la théorie de l'action – on passe du modèle de l'agir dirigé vers un objectif au modèle de l'agir communicationnel ; d'autre part, un changement de stratégie dans la tentative pour reconstruire le concept moderne de rationalité, tel qu'il est devenu possible avec une décentration de la compréhension du monde »⁹⁷.

2. La théorie de l'Agir communicationnel

La consultation des travaux de ses prédécesseurs conduira donc Habermas à proposer son propre modèle de compréhension de la société. Un modèle communicationnel sur lequel Habermas consacre d'ailleurs plus de 1000 pages pour en expliquer et plaider l'utilité et la légitimité. Comme tout bon lecteur, on s'attendra au début que l'œuvre de « *la théorie de l'agir communicationnel* » explicitera de fond en comble cette théorie. Une véritable désillusion puisqu'on est plutôt confronté à une revue des critiques que Habermas adresse à l'égard d'autres modèles scientifiques⁹⁸. Nous déplorons ainsi l'absence d'une présentation synthétique de l'agir communicationnel, car l'auteur accorde plus d'attention aux commentaires critiques d'autres philosophes ou sociologues plutôt que de s'appuyer sur ses propres instruments théoriques.

C'est en reprenant les propos et les pensées de ce nombre inéluctable de chercheurs⁹⁹ qu'Habermas construit sa théorie de l'agir communicationnel dans une volonté d'asseoir les fondements d'un nouvel prisme de lecture de la société basé sur l'acte

⁹⁷ Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, T1, Paris : Fayard. p.395

⁹⁸ Grondin, J. (1993). *L'horizon herméneutique de la pensée contemporaine*, Paris : Vrin p.117

⁹⁹ Comme l'a mentionné Grondin, la pensée habermassienne se déploie dans la TAC au fil de l'évocation de près d'une soixantaine de philosophes, sociologues, linguistes, ethnologues, juristes et historiens des sciences, pour ne nommer que ces quelques catégories académiques.

communicatif. L'approche théorique habermassienne cherche d'ailleurs à démontrer la primauté des études langagières dans la compréhension de la société. Habermas impose dès lors à la théorie critique un tournant linguistique consistant à affirmer que toute étude de la société doit passer avant tout par une étude du langage, lequel a pour fonction l'établissement d'un consensus rationnel entre les individus¹⁰⁰.

« Il y va tout d'abord d'un concept de la rationalité communicationnelle qui, quoique développé avec suffisamment de scepticisme, résiste à la réduction cognitive-instrumentale de la raison; je passe ensuite à la seconde étape, avec un concept de la société à double niveau, qui relie les paradigmes du monde vécu et du système d'une façon qui n'est pas seulement rhétorique; j'en arrive enfin à une théorie du Moderne, qui explique les phénomènes de plus en plus manifestes de pathologie sociale par l'idée que les domaines de vie structurés par la communication se trouvent soumis aux impératifs des domaines d'actions formellement organisés et devenus autonomes. C'est ainsi qu'une théorie de l'activité communicationnelle doit rendre possible de conceptualiser le contexte de vie sociale, en un sens approprié aux paradoxes du Moderne »¹⁰¹.

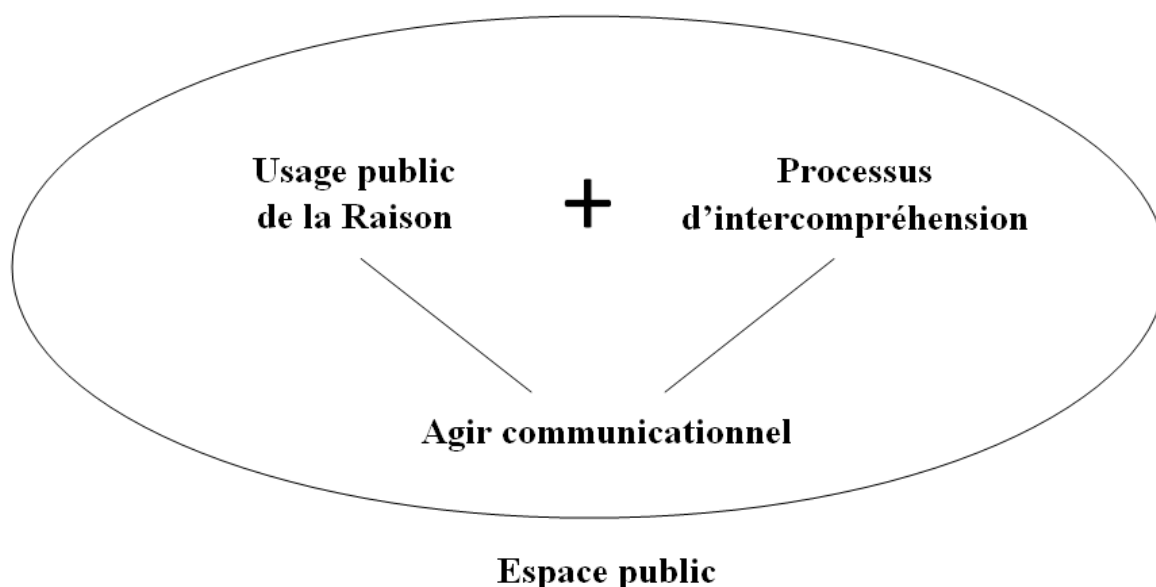
La théorie de l'agir communicationnel reflète l'apanage d'une philosophie du langage indispensable, selon Habermas, à la compréhension de la société. L'agir communicationnel rassemble toutes les interactions langagières guidées par la recherche active de l'intercompréhension entre les acteurs¹⁰². Trois éléments fondamentaux constituent, par ailleurs, la figure de proue de la réflexion d'Habermas : l'espace public, l'usage public de la raison, ainsi que le processus d'intercompréhension.

¹⁰⁰Ballarini, Loïc (2013). « « Espace public » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », p.42

¹⁰¹ Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel, T1*, Paris : Fayard. p.14

¹⁰²Ballarini, Loïc (2013). « « Espace public » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », p. 38

Figure 3 : représentation de l'Agir communicationnel



Source : auteur

2.1.L'Espace public

En parcourant les traces de ses prédécesseurs, Habermas s'immerge à son tour dans cette réflexion sur la question de la modernité, de la rationalité et de la compréhension de la société. Depuis les années 60, la pensée habermassienne s'est forgée au sein de l'observation des sociétés occidentales dont lesquelles « *s'y produit d'innombrables et incessantes prises de conscience, mais celles-ci débouchent sur peu de changements volontaires. Ces prises de conscience accompagnent en fait un état de changement passif continu. Ces sociétés sont réflexives : elles n'arrêtent pas de se penser, mais sans connaître pour autant la force consciente de la critique. Elles sont aussi en constante évolution, mais une évolution autostabilisée* ». ¹⁰³

Une Autostabilisation qu'Habermas assimile aux crises en tant qu'amortisseurs du changement : « *les crises se sont propagées d'une manière diffuse tout en devenant permanentes. Elles sont désormais la forme dominante d'auto stabilisation d'un changement social accéléré* » ¹⁰⁴. La Théorie de l'agir communicationnel intervient ainsi comme une

¹⁰³ *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, T.189, No.2, *La critique après Kant* (avril-juin 1999), p.211

¹⁰⁴ *Idem* p.212

réponse à cette forme d'autostabilisation du changement. Il est question d'un travail critique dont lequel Habermas puise dans les fondements de l'école de Francfort et dans les enseignements de la philosophie kantienne suivant un pragmatisme critique où il propose une nouvelle forme d'autostabilisation plus modérée, en son sens, à savoir l'agir communicationnel comme processus d'intercompréhension sociale. La conception de l'espace public reflète par ailleurs cette volonté critique de la pensée habermassienne.

N'ayant donné aucune définition au concept, l'espace public d'Habermas retient tout de même l'attention non seulement de la communauté scientifique mais aussi des cercles médiatiques et politiques séduits par l'image d'un espace public comme lieu d'échange d'idée et de formation de l'opinion publique, ce qui les confortent comme seules instances légitimes du débat démocratiques¹⁰⁵. Le succès du concept entraîne maints écrits et débats qui adhéraient généralement au cadre proposé par Habermas traitant ainsi l'espace public tel un acquis de la pensée dont la définition serait partagée et connue par tous¹⁰⁶.

Dans sa conception de l'espace public, Habermas décrit l'évolution historique de la sphère publique des sociétés occidentales sur laquelle il s'appuie pour démontrer la véracité scientifique de son apport. La sphère publique représente en effet l'environnement dans lequel évolue l'espace public. Dans ce sens, Habermas s'inspire de la vision d'Hannah Arendt des rapports entre Public et Privé, dans laquelle elle définit la sphère publique comme « *le monde commun qui nous rassemble et qui nous empêche de tomber les uns sur les autres* »¹⁰⁷. La sphère publique s'assimile ainsi à cet espace commun qui est à la fois physique, défini par un territoire, et symbolique, défini par des réseaux de solidarité et d'échanges, notamment par le commerce pour compenser l'hétérogénéité des langues¹⁰⁸.

Chez, Habermas, l'étude historique de la sphère publique occidentale permettrait d'atteindre la préemption de connaissance de la société. Ce travail de contextualisation de la sphère publique cherche alors à comprendre l'histoire et les structures complexes substantielles de l'espace public dont le cadrage sociologique assurerait selon Habermas la « compréhension systématique » de notre société. Une volonté qui reste certes ambitieuse du moment où cela suppose « *de parvenir à l'établissement d'un concept à la fois suffisamment précis pour en rendre les phénomènes les plus divers et potentiellement contradictoires, et autorisant une*

¹⁰⁵Ballarini, Loïc (2013). « *Espace public* » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout » p.31

¹⁰⁶Idem p.31-32

¹⁰⁷ARENDT Hannah, 1958 (2002), *Condition de l'homme moderne*

¹⁰⁸WOLTON Dominique, 1997, *Penser la communication*, Gallimard, Paris

*montée en généralité suffisamment importante pour donner à entendre, grâce à un travail d'abstraction, un ou des principes générateurs de la société »*¹⁰⁹. La sphère publique se présente ainsi dans la pensée habermassienne comme principe structurant l'ordre politique et social, idée farouchement défendue suivant une approche historique dans laquelle Habermas procède à la description des rapports « privés et publics » constitutifs de la sphère publique, et par conséquent élémentaires à la compréhension de l'ordre politico-social existant.

Cette conception de la société entre le privé et le public a une longue histoire dans la réflexion occidentale puisant ses sources de l'ère hellénique. Âge emblématique dans l'imaginaire occidental, le modèle des Agoras grecs se présente comme une référence du principe démocratique où tout se décide par la parole, et seule vaut la force de l'argumentation¹¹⁰.

Dans la Grèce antique, la séparation entre le domaine privé et public était strictement délimitée entre cette dualité de l'Oikos et du Polis. L'Oikos comme référence du domaine privé fait allusion au foyer, à la famille et à l'activité économique qui assure les moyens de subsistance des citoyens. Cette sphère privée a pour fonction d'assurer la survie de l'individu et de sa famille et n'a donc point l'obligation ni l'inadvertance de paraître publiquement. Son rôle consiste ainsi à garantir les conditions d'existence permettant les citoyens à participer au débat du Polis, l'assemblée des égaux où chaque individu est invité à débattre, à se distinguer et à affirmer ses propres positions en rapport aux questions communes. L'idée du Polis ou du modèle des Agoras a exercé une profonde influence sur le développement de la conception de l'usage public de la raison en tant que principe de débat public et politique orienté vers l'intérêt général.

Des siècles après, au moyen âge, les rapports entre la sphère publique et privée changent de manière drastique. Dans la société médiévale, le cercle public laisse place au domaine familial en tant que modèle structurant de la vie politique et publique. En effet, l'intégralité des relations sociales est conçue sur le modèle familial que ce soit dans les rapports entre suzerain et vassaux (seigneurs) ou dans les organisations professionnelles telles les guildes et les confréries. Cela rappelle en quelque sorte les modèles tribaux de la société marocaine centrés sur la famille en tant qu'unité constitutive de la vie politique et sociale de la tribu qu'on peut observer à travers le fonctionnement des chefferies (les Cheikhs) et les différents

¹⁰⁹Ballarini, Loïc (2013). « *Espace public* » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout » p.43

¹¹⁰ Idem p.54

groupements économiques et culturels notamment dans les liens entre « Maâlem » et le « Mtaâlem ». Des rapports dont les traces subsistent toujours aujourd'hui dans le cadre de la vie politique, sociale et économique marocaine.

Habermas décrit alors une Europe féodale marquée par un système de représentativité où les princes représentent leur pouvoir non pas pour le peuple, mais « devant » le peuple. Cette structure de représentation médiévale constitue le point de départ d'une sphère bourgeoise sur quoi s'oriente plus la réflexion habermassienne.

Avec la démocratisation de la lecture en Europe du 18^{ème} siècle enclenchée par l'arrivée des imprimeries, l'augmentation des nombres d'auteurs, des maisons d'édition et des bibliothèques, la société occidentale s'est peu à peu muée vers une nouvelle culture de lecture, arborant ainsi les prémices d'un nouvel ordre social plus libre et plus égalitaire notamment par l'émergence de nouveaux groupements communautaires et associatifs d'où l'avènement de la bourgeoisie.

« On accepte aussi l'importance des associations qui naissent à l'époque des Lumières tardives allemandes ; elles recevaient une signification indicative de l'avenir à travers leurs formes d'organisation plus que par leurs fonctions manifestes. Les sociétés des Lumières, les cercles d'éducation, les sociétés secrètes des francs-maçons et les ordres des Illuminés étaient des associations qui se constituaient par les décisions libres, c'est-à-dire privées, de leurs fondateurs et qui ne recrutaient leurs membres que sur la base du volontariat et pratiquaient en leur sein des formes de communication égalitaires, la liberté de discussion, des décisions majoritaires, etc... Dans ces sociétés, qui se composaient bien sûr encore exclusivement de bourgeois, pouvaient s'exercer les principes d'égalité politique d'une société future »¹¹¹.

Cette transformation sociale de l'Europe occidentale de l'époque a suscité des frictions entre le pouvoir traditionnel et le peuple représenté désormais par la bourgeoisie. Les différences profondes entre l'aristocratie et le peuple se sont nourries par ce clivage organisationnel séparant la noblesse à la bourgeoisie. En effet, face à un pouvoir monopolisé par l'État traditionnel porté par les monarchies, le Clergé, la noblesse et l'armée, le peuple devait se manifester dans une autre culture étant donné qu'il ne peut y avoir de langage commun entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui le contestent, source de nombreux débats, de

¹¹¹Habermas Jurgen. "L'espace public", 30 ans après. In: Quaderni, n°18, Automne 1992. Les espaces publics. p.163

bouleversements et de révolutions en Europe de l'est entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle. La révolution française, à ce propos, présente pour Habermas le commencement d'une sphère publique imprégnée des principes de liberté et de rationalité.

La révolution française est alors devenue le catalyseur d'un mouvement de politisation d'une sphère publique avant tout imprégnée de littérature et de critique d'art. Cela n'est pas vrai seulement pour la France, mais également pour l'Allemagne (9). Une «politisation de la vie sociale», l'essor de la presse d'opinion, la lutte contre la censure et pour la liberté d'opinion, caractérisent la transformation de la fonction du réseau de communication publique en pleine expansion jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle¹¹².

Dans une logique d'auto-organisation sociale, ces périodes de bouleversements européens ont permis à la bourgeoisie de s'émanciper, de se reconvertir en passant du rôle d'acteur économique à une fonction politique effective. Selon Habermas, cette fonction politique ne s'acquière qu'à partir du moment où elle transforme les bourgeois, comme agents économiques, en citoyens, afin qu'ils accordent leurs intérêts respectifs, c'est-à-dire les généralisent et les fassent valoir efficacement devant le pouvoir¹¹³.

La bourgeoisie n'a investi donc la sphère publique qu'au moment où elle a pu afficher publiquement ses propres intérêts, réflexions et désirs. Un passage du privé au public indispensable pour toute forme d'émancipation sociale étant donné la substantialité « publique » de la société elle-même : « *La société est la forme sous laquelle on donne une importance publique au fait que les hommes dépendent les uns des autres pour vivre et rien de plus ; c'est la forme sous laquelle on permet aux activités concernant la survie pure et simple de paraître en public* »¹¹⁴.

Cette investiture de la sphère publique bourgeoise représente un idéal à suivre dans la pensée habermassienne. En effet, Habermas conçoit la sphère publique bourgeoise comme une norme indispensable à toutes les sociétés démocratiques.

Pour le philosophe allemand, « *la sphère publique bourgeoise peut tout d'abord être comprise comme la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même* ».

¹¹²Idem

¹¹³Idem p.169

¹¹⁴H. Arendt, *La condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 86.

L'échange d'informations, d'expériences et de critiques entre les différents membres de cette communauté bourgeoise constitue une « opinion publique apolitique ». Une conscience politique se développe au sein de la sphère publique bourgeoise et elle formule, face au pouvoir absolu, l'exigence et la notion de lois abstraites et générales, en apprenant ainsi à s'affirmer enfin elle-même, en tant qu'opinion publique, comme l'unique source légitime de ces lois¹¹⁵. Cet usage public du raisonnement constitue selon Habermas un médium inédit et original dans l'histoire de l'opposition entre le pouvoir et la sphère publique. Charmé au départ par l'apport rationnel que pourrait donner la bourgeoisie au débat public et politique, Habermas y renonce par la suite à cette désillusion. Une fois au pouvoir, cette même sphère bourgeoise, tant plebiscitée, ne joue plus le même rôle. Habermas déplore ici la pratique d'un double discours : la bourgeoisie soutient en apparence une sphère publique ouverte à tous et dans laquelle les idées politiques peuvent équitablement et librement être débattues, mais ne défend en réalité que ses propres intérêts en les identifiant à l'intérêt général.

Dès son livre de 1962, Habermas est partagé. Il voit l'espace public comme une promesse de liberté, mais aussi comme une promesse défigurée, voire mensongère. Son livre entreprend une archéologie de la publicité en tant que dimension constitutive de la société bourgeoise. L'espace public bourgeois y est analysé à la fois dans son caractère public d'espace de discussion et de critique et dans son caractère bourgeois, c'est-à-dire individualiste et possessif, par opposition, par exemple, à un espace public plébien¹¹⁶.

Cette désillusion n'empêche point Habermas d'écarter cet idéal bourgeois qu'il présente comme un modèle contribuant à l'intelligibilité de la société. Il défend alors un idéal typologique dont la démarche permettrait la compréhension et la comparaison des situations vécues dans une finalité heuristique. Habermas défend ainsi l'idée d'une contextualisation historique de l'espace public, la sphère publique bourgeoise se doit d'être comprise comme « une catégorie caractérisant une époque déterminée »¹¹⁷ tel fût l'expression par laquelle Habermas continue de croire en l'idéal de l'agir communicationnel. Cet agir communicationnel fût « pervers » certes, dans la société bourgeoise, mais cela ne diminue en

¹¹⁵ *Idem*

¹¹⁶ *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, AVRIL-JUIN 1999, T. 189, No. 2, LA CRITIQUE APRÈS KANT (AVRIL-JUIN 1999), p. 213-214

¹¹⁷ *Loïc Ballarini. L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2010, p.43*

rien l'importance de ce dernier comme vecteur d'intercompréhension dans le processus du changement social.

Les craintes d'Habermas quant aux nouvelles structures communicatives des sphères publiques mondialisées, nous rappelle ce débat renouvelé autour d'internet comme nouvel espace d'interaction qui soulève des questions sur les particularités, les incidences et le degré d'autonomie et d'indépendance du virtuel vis-à-vis de l'espace public réel de notre culture.

En effet, l'émergence d'internet constitue au début une opportunité communicationnelle de liberté que chacun exploite suivant ses motivations (économiques, sociales, culturelles...). Grâce à un contexte marqué par la mondialisation et le progrès des niveaux d'alphabétisation, internet s'est facilement hissée au-delà des frontières géographiques et sociales puisqu'elle prend désormais place au plus près de l'intimité personnelle des individus. Au début, internet est synonyme d'espace de liberté d'expression, de réflexion, voir même d'évasion qui, suivant les propos de Kaufmann permettraient aux individus de s'évader, d'errer dans différentes réalités qui ne peuvent être parfois qu'imaginaires¹¹⁸. Internet offre alors la possibilité à tout les composantes sociales d'exprimer leurs avis, leurs positions en toute liberté, des plus intelligibles au plus farfelus. Tous le monde peut donner son avis au sein de cette arène publique virtuelle loin de toutes disparités hiérarchiques ou sociales d'où l'occasion pour nombre de minorités, de soumis, de femmes, de jeunes, de militants de faire valoir leurs droits et leurs positions en public. La publicité en est, certes, facilitée bien que l'aspect rationnel et intelligible reste lié aux motivations et contextes d'expression des internautes eux-mêmes.

Internet ne se limite pas à aux simples messages et « posts » interactifs mais génère en effet un véritable espace de socialisation qui, par les réseaux sociaux notamment, favorise l'éclosion et l'émergence de nouveaux « repères de soi »¹¹⁹. *Le mode de communication de Facebook à titre d'exemple permet à un grand nombre d'utilisateurs de dialoguer, de débattre, d'essayer différentes manières et possibilités d'interaction en temps réel pour qu'une écriture informelle, spontanée chemine sur un mode de « conversation synchrone »*¹²⁰ qui par des effets d'influence participe à la formation de ces repères. Cette socialisation participe dès lors à des changements quant à la manière d'être et de pensée des individus dans le cadre de la

¹¹⁸ Kaufmann J.-M., 2004, *L'invention de soi, Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, p. 92

¹¹⁹ *Idem* p. 55

¹²⁰ Castells M., 2001, *La société en réseaux, L'ère de l'information, tome 1*, Paris, Fayard, p. 457

construction de « nouvelles solidarités »¹²¹ en réseau basé sur des systèmes de valeurs partagées.

Sous l'influence des événements du printemps arabe, l'internet se présente comme prélude à la constitution « d'une utopie politique fondée sur une liberté d'expression effective et sur un accès universel à l'information »¹²². Vision nourrie des croyances technophiles, le rôle constitutif du virtuel dans la naissance des mouvements et révoltes populaires. Loin de là, l'idée d'opposer cette double dimension virtuelle et réelle des mouvements sociaux, il ne faut point dans ce cas négliger les différents besoins économiques et sociaux génératifs de ces mouvements. On peut ainsi dissocier entre ces deux espaces : dans le cas des « révolutions arabes », le virtuel a été beaucoup plus le médium par lequel des actions politiques sont publicisées en vue de produire une opinion publique opposée aux régimes autoritaires de l'époque. En revanche, les détracteurs du virtuel pensent le web comme une menace sur les cultures de masse :

*« Pour ses pourfendeurs, le net est le fruit d'une évolution incontrôlable, qui aliène et dévoie notre humanité. On accuse son omniprésence, son infiltration irrémédiable dans notre quotidien. Les relations sociales que nous tissons sur la toile seraient factices et infiniment moins nobles que les amitiés vertueuses qui se nouent naturellement dans le réel, le net est le fruit d'une évolution »*¹²³

Sans tomber pour autant sur une vision obscurantiste qui donne au net une image de ce qu'elle n'est et ne saurait jamais l'être à savoir une immersion totale de l'Homme dans le monde virtuel. Toutefois, il ne faut non plus garder la désillusion d'internet comme espace utopique d'interaction publique.

Fort en hyperinformation, l'espace virtuel fournit souvent des débats publics basés sur des informations erronées, voir même dirigés par les différentes formes de manipulation retrouvées dans les diverses plateformes web à l'instar des moteurs de recherche et des publicités commerciales. Bien qu'internet promeut une certaine démocratisation de l'information, les industries et les médias de masse restent les principaux prescripteurs de l'offre informationnelle : ils conservent le monopole de l'attention, en choisissant de rendre visible ce qui doit l'être, en fonction de critères politiques ou commerciaux¹²⁴. Le fait est

¹²¹Hida, B. (2011). *Mobilisations collectives à l'épreuve des changements au Maroc. Revue Tiers Monde*

¹²²Arfaoui, M. & Lafay, Q. (2014). *Position. Non, l'internet n'est pas un univers parallèle !. Esprit, p.11*

¹²³ *Idem p.11*

¹²⁴*Idem p.13*

qu'internet n'est pas seulement l'espace de l'acclamation de la dénonciation et de la mobilisation mais aussi l'instrument de diverses agendas politiques et économiques.

« L'espace virtuel où naissent ces mouvances n'est pas réellement autonome parce que les discussions, les débats entre les membres et sympathisants se déroulent au regard d'autres internautes qui ne font pas partie des groupes ou mouvances. Il est traversé par des hackers, des chercheurs, des journalistes et des personnes curieuses ou intéressées par les discussions »¹²⁵

En outre, cette autonomie ne peut être acclamée du moment où l'espace virtuel obéit aux mêmes règles sécuritaires de sa version réelle. En effet, *« pour des questions sécuritaires, internet, ainsi que les autres moyens d'information et de communication, font actuellement l'objet d'une surveillance et d'un contrôle sans limite des flux globaux »¹²⁶.*

In fine, internet n'est point un espace autonome, n'a jamais été un espace de liberté effective, et n'est pas non plus un espace fortement démocratique. En réalité, internet obéit au même rapport de force politique et marchand qu'on retrouve dans le monde physique dont l'existence de disparités en termes d'accès et de production de l'information. Ainsi, il est impératif de ne plus opposer ces espaces virtuels et réels et de privilégier une lecture ancrée dans la continuité et la forte corrélation existante entre les deux.

« Il est devenu essentiel de ne plus opposer le réel au virtuel, la société au numérique, les moyens traditionnels de communication aux nouvelles technologies. Il est même fondamental de reconnaître la continuité qui lie ces objets entre eux : par ce changement de paradigme, nous cesserons de porter sur le web un regard biaisé et de le considérer comme une régression en soi ou comme un progrès immédiat. Au contraire, nous l'aborderons comme un médium nouveau, comme un outil supplémentaire, dont l'usage repousse encore et simplement l'horizon des possibles »¹²⁷.

2.2. Les racines wébériennes et austiniennes de l'agir communicationnel

Comme cité auparavant, l'agir communicationnel s'ancre dans une philosophie du langage de façon à ce qui fait référence à l'ensemble des échanges langagiers dont la quête s'articule à la recherche de l'intercompréhension. Cette définition de l'agir communicationnel montre déjà

¹²⁵Hida, B. (2011). *Mobilisations collectives à l'épreuve des changements au Maroc*. Revue Tiers Monde, p.176

¹²⁶ Mattelart A., 2010, « Qui contrôle les concepts », *Manière de voir, Le Monde diplomatique* « Internet, révolution culturelle », première parution en août 2007, n° 109, février-mars, pp. 33- 35.

¹²⁷Arfaoui, M. & Lafay, Q. (2014). *Position. Non, l'internet n'est pas un univers parallèle !*. Esprit, p.14

les prémisses de l'influence des thèses wébériennes et austiniennes sur la pensée habermassienne.

Racines wébériennes

Tout d'abord, cette idée d'un idéaltype à construire reflète les soubassements d'une réflexion apparentée à la démarche wébérienne qui relie la question de la rationalité au niveau d'une théorie de l'action dans une volonté de substituer l'agir de la communauté par l'agir de la société. Cela reflète d'après Weber, la résultante logique d'une évolution de la société qui par un processus de « démythification religieuse » se voit élevée vers la modernité. La modernité est qualifiée ici par ce passage du mythos au logos dont (un effort de rationalisation) effort de désenchantement ou de désensorcellement conduisant à l'essor des sciences et de la technique en passant par le développement du droit positif, de la morale et de l'art autonome. La rationalisation est ainsi perçue en rapport au sens de l'obtention méthodologique d'un objectif pratique déterminé, grâce au calcul toujours plus précis des moyens adéquats.

« Agit rationnellement par rapport à une fin celui qui oriente son action d'après les buts, les moyens et les conséquences annexes, et qui en même temps soupèse rationnellement tant les moyens par rapport aux fins que les fins par rapport aux effets connexes, et finalement, les différentes fins possibles les unes par rapport aux autres »¹²⁸.

Suivant la même optique, Bouillon présente la rationalisation comme l'ensemble « des démarches intellectuelles et les actions visant à assurer la meilleure adéquation possible entre ressources matérielles, techniques et humaines nécessaires pour parvenir au résultat escompté grâce à la mise en œuvre d'une méthode rationnelle reposant sur l'observation, l'expérimentation et le calcul comparatif »¹²⁹. Ce qui implique la teneur « d'un processus de justification, dont l'objectif est d'explicitier et surtout d'argumenter le caractère rationnel des choix et des procédures mises en place pour optimiser l'activité en référence à une logique d'action, d'une « grandeur »¹³⁰.

Pour sa part, Habermas relie la rationalisation à un cadrage d'action dans laquelle la rationalité renvoie moins à une forme ou à un état des savoirs qu'à « la manière dont des

¹²⁸Weber, 1920-1921/1922, p.20-23, dans Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel, T1*, Paris : Fayard. p.182

¹²⁹BOUILLON J.-L., MAAS E., « Figures de l'individu au travail, figures du "collaborateur" : stratégies face aux rationalisations organisationnelles et communicationnelles », *Communication & Organisation* (36), 2009, p. 56-68.

¹³⁰BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard, 1991

sujets capables de parler et d'agir appliquent ces savoirs »¹³¹. La rationalisation fait donc référence à une idéologie fonctionnant comme moyen de légitimation de l'autorité.

Par ailleurs, Weber met l'accent sur trois ensembles complexes de rationalisation (rationalité cognitive-instrumentale, rationalité morale pratique et rationalité esthétique-pratique, qui équivalent chacun à autant de systèmes d'actions) au sein desquels se cristalliseraient les structures modernes de la conscience¹³². Habermas se questionne au sujet de cette cristallisation en s'interrogeant sur l'institutionnalisation et la praticité de ces trois systèmes d'actions proposés par Weber.

*« Lorsqu'on suit les travaux de sociologie religieuse de Max Weber, émerge une question empirique, et donc a priori ouverte : pourquoi les trois complexes de rationalité, différenciés après la désagrégation des images du monde traditionnel, n'ont-ils pas tous trois trouvé à s'incarner institutionnellement de façon équilibrée, dans les ordres de vie du monde moderne, et pourquoi ne déterminent-ils pas dans une mesure équivalente la pratique communicationnelle quotidienne ? Or, à travers les présupposés fondamentaux de sa théorie de l'action, Weber a préjugé cette question de telle sorte que les procès de rationalisation sociale ne peuvent jamais être ressaisis que dans des perspectives de sa théorie de l'action sous l'angle des impasses de la stratégie conceptuelle, en faisant de cette critique le point de départ pour une analyse ultérieure du concept d'agir communicationnel ».*¹³³

Habermas s'interroge en effet sur les limites de la coordination de l'action liée notamment à cet aspect social de la rationalisation. Jugée trop focalisée sur le caractère instrumental de la rationalisation, Habermas cherche à renforcer la thèse wébérienne en portant plus l'attention sur d'autres aspects de la rationalité substantielle et caractérisant des interactions sociales : « je pars ainsi d'une classification des actions qui s'appuie sur la version non officielle de la théorie wébérienne de l'action pour autant que les actions sociales sont distinguées d'après deux orientations d'actions : la coordination des actions assurée par des situations d'intérêts ou par un consensus normatif ¹³⁴. Jugée insuffisante chez Weber, Habermas pousse cette différenciation dans sa théorie de l'agir communicationnel suivant une orientation axée sur le couplage succès et intercompréhension.

¹³¹ Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, T1, Paris : Fayard.

¹³² *idem*

¹³³ *Idem* p.283

¹³⁴ *Idem* p.291

« En déterminant comme des types d'actions, les actions stratégiques et communicationnelles, je pars de l'idée que des actions concrètes peuvent être classées de ce point de vue. En parlant de « stratégique » et de « communicationnel », je ne veux pas seulement désigner deux aspects analytiques sous lesquels la même action peut être décrite tantôt comme l'influence réciproque de partenaires agissant de façon rationnelle par rapport à une fin, tantôt comme un processus d'intercompréhension entre ressortissants d'un monde vécu. Au contraire, les actions sociales peuvent être distinguées en fonction de l'attitude adoptée par les participants, selon que cette attitude est orientée vers le succès ou vers l'intercompréhension ; et de fait, ces attitudes doivent pouvoir, dans des circonstances appropriées, être identifiées au regard du savoir intuitif des participants eux-mêmes »¹³⁵.

Contrairement aux idées véhiculées par certains commentateurs quant à la non-reconnaissance et le mépris d'Habermas à une forme instrumentalisée de la raison, on comprend ici que le philosophe n'a nullement cette volonté de défaire ou d'écarter cette rationalité instrumentale mais plutôt d'éclairer sur un autre concept de rationalité complémentaire :

« C'est seulement lorsque, à l'intérieur de « l'agir de la société », nous différencions entre un agir orienté vers l'intercompréhension et un agir orienté vers le succès, que la rationalisation communicationnelle de l'agir quotidien et la formation de sous-systèmes économiques et administratifs pour l'agir rationnel par rapport à une fin peuvent être conçues comme des évolutions complémentaires »¹³⁶.

Racines austiniennes

Le développement d'un agir orienté vers l'intercompréhension passe d'abord par la clarification de ce concept d'« intercompréhension ». En suivant ce raisonnement, Habermas insiste sur le fait de détecter et distinguer ce qu'il appelle les tentatives d'intercompréhension préalables à l'étude et l'analyse de ce concept, en recourant « *au savoir préthéorique de locuteurs compétents qui peuvent, par eux-mêmes, distinguer intuitivement quand ils exercent une influence sur d'autres et quand ils s'entendent (sichverständigen) avec d'autres; des locuteurs qui savent en outre quand des tentatives d'intercompréhension (Verständigung) échouent* »¹³⁷.

¹³⁵ Idem p.296

¹³⁶ Idem p. 349

¹³⁷ Idem p.296

Pour construire ce modèle de l'entente communicationnelle (intercompréhension), Habermas se réfère à la théorie des actes de langage d'Austin comme outillage théorique de différenciation entre les actions orientées vers le succès et celles orientées vers l'intercompréhension. Toutefois, cette différenciation n'est point évidente face à une dissolution des frontières entre ces deux catégories d'actions. En effet, « *il y a des cas innombrables d'intercompréhension indirecte : par exemple, lorsque l'un fait comprendre quelque chose à l'autre, à travers des signaux, lorsqu'il l'amène indirectement à se faire une opinion déterminée ou à former une intention déterminée, grâce à l'élaboration raisonnée de situations perçues; ou, encore lorsque sur la base d'une pratique communicationnelle quotidienne déjà bien établie, l'un embrigade subrepticement l'autre pour réaliser ses buts, lorsque, par conséquent, il se sert du langage comme d'un moyen de manipulation pour amener l'autre au comportement souhaité, l'instrumentalisant ainsi en vue du succès de son action propre* »¹³⁸.

La thèse d'Austin intervient ici en guise de transcender cette difficulté notamment par la distinction entre illocutions et perlocutions qui permet selon Habermas d'éclaircir ces ambiguïtés reliant les deux types d'actions. Bien que l'usage du langage orienté par les conséquences semblent dévaluer l'action langagière orientée vers l'intercompréhension, il n'empêche que cette apparence tombe si l'on peut montrer que la façon dont l'usage du langage orienté vers l'intercompréhension constitue le mode original par rapport auquel l'intercompréhension indirecte, le donner-à-comprendre ou le laisser-entendre, se parasitent mutuellement¹³⁹.

Étant l'un des représentants majeurs de la philosophie du langage commun, Austin adopte une vision par laquelle la philosophie se doit, d'abord et avant tout, voire exclusivement, s'attarder à la clarification et l'analyse des formes et des concepts du langage commun quotidien¹⁴⁰. En ce sens, il distingue dans sa thèse des actes linguistiques entre trois actes fondamentaux dans la lecture de la pensée habermassienne ; Austin propose en effet une typologie de l'acte linguistique à savoir : les actes locutoires, les actes illocutoires et les actes perlocutoires définis successivement par le fait de dire quelque chose (locution), d'agir en

¹³⁸ *Idem* p.297

¹³⁹ *idem* p.298

¹⁴⁰ Vattimo, G. (2002). *Encyclopédie de la philosophie*, Paris : Librairie générale française. p.138

disant quelque chose (illocution) et de causer quelque chose du fait qu'on agit en disant quelque chose¹⁴¹.

Par acte locutoire, Austin désigne les expressions énonciatives qu'utilise le locuteur pour énoncer des contenus objectifs. Quant aux actes illocutoires, ils indiquent le fait d'accomplir une action en disant quelque chose. Austin fait allusion ici au rôle illocutoire consistant à fixer le mode ou à la force d'un énoncé employé pour exprimer une menace, une affirmation, un ordre ...etc. Tandis que les actes perlocutoires désignent les effets véhiculés par le locuteur à travers ses actions langagières tel le fait d'effrayer, d'intimider ou d'impressionner.

Pour Habermas, l'attitude orientée vers l'intercompréhension ne peut être cernée qu'au regard des actes illocutoires entreprises par un locuteur dans sa tentative d'intercompréhension. Les effets illocutoires subvenus de cet acte de parole constituent chez Habermas « l'arrière fond du procès d'entente » reliant les interlocuteurs.

« Les effets perlocutoires, ainsi que les succès d'actions téléologiques en général, peuvent être décrits comme des états dans le monde, entraînés par une intervention dans le monde. Les succès illocutoires sont en revanche obtenus au niveau de relations interpersonnelles, où des parties prenantes d'une communication s'entendent mutuellement sur quelque chose dans le monde »¹⁴².

La pensée habermassienne distingue ici entre l'aspect analytique des actes locutoires et illocutoires différents des actes perlocutoires perçus comme simple répercussion de ces derniers. Habermas considère ainsi que les *« effets perlocutoires ne peuvent être obtenus à l'aide d'actions langagières que si ces dernières sont englobées en tant que moyens dans des actions téléologiques orientées vers le succès. Les effets perlocutoires sont l'indice d'une insertion des actions langagières dans des contextes d'interaction stratégique. Ils appartiennent aux conséquences intentionnelles de l'action ou aux résultats d'une action téléologique que l'acteur entreprend avec l'intention d'influencer l'auditeur dans un certain sens à l'aide de succès illocutoires »¹⁴³.*

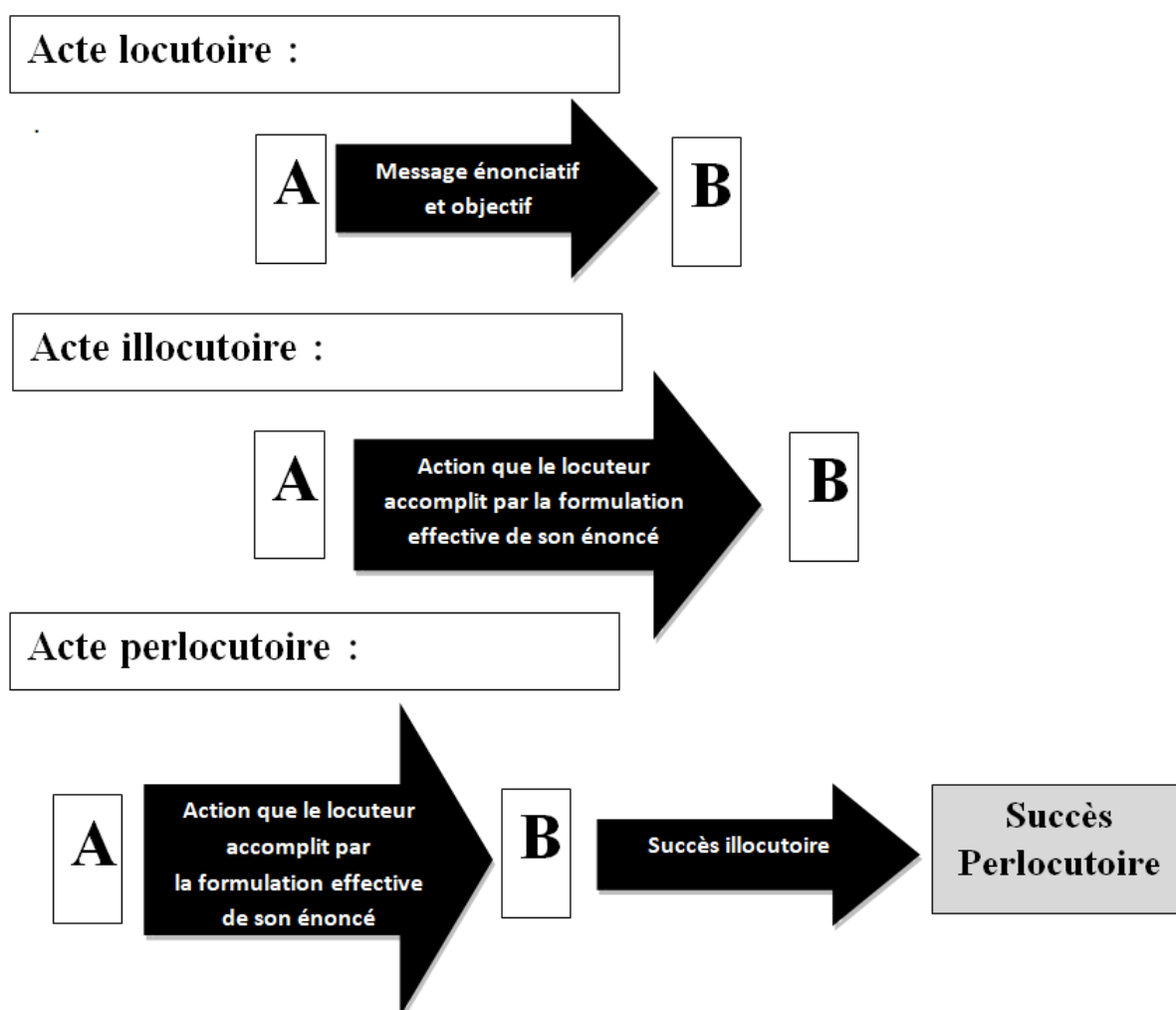
Autrement dit, le succès d'un acte orienté vers l'intercompréhension est tributaire à la reconnaissance et compréhension de l'acte illocutoire par l'auditeur qui sans cela ne pourrait adopter l'attitude souhaitée.

¹⁴¹ Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel, T1*, Paris : Fayard. p.298

¹⁴² *Idem*, p.302

¹⁴³ *Idem*

Figure 4 : Les actes de langage d’Austin



Source : auteur

2.3. Les conditions de l’agir communicationnel

De cette nomenclature théorique à fortiori wébérienne et austinnienne, Habermas façonne son modèle de l’agir communicationnel marqué par une rationalité duale dont lequel s’articule les interactions langagières entre la recherche d’un consensus et la satisfaction d’un intérêt. N’empêche que le philosophe ne se limite pas à une simple « plaidoirie » descriptive de son modèle puisqu’il oriente plus ses propos vers le conditionnement communicationnel nécessaire selon lui, à tout acte de coordination consensuelle.

« Pour ce faire, le modèle sur lequel je m’orienterai est fourni par des couples élémentaires d’expressions données à partir de l’acte de parole d’un locuteur et la prise de position affirmative d’un auditeur. (...) Par son « oui », l’auditeur accepte l’offre de l’acte de parole et il fonde un accord qui concerne d’une part le contenu de l’expression, d’autre part, les

cautions produites de façon immanente dans les actes de parole et les obligations significatives pour les suites de l'interaction. Le potentiel d'action typique de l'acte de parole s'exprime dans les prétentions que le locuteur, dans le cas d'actions langagières explicites, élève à l'aide d'un verbe performatif, pour ce qui est dit. En reconnaissant cette prétention, l'auditeur accepte une offre faite avec l'acte de parole. Ce succès illocutionnaire est significatif pour l'action, dans la mesure où il instaure entre locuteur et auditeur une relation interpersonnelle efficace pour la coordination »¹⁴⁴.

L'acceptation d'un acte de parole dépend selon Habermas de trois conditions¹⁴⁵ à savoir :

- Les conditions essentielles : « le terme d'intercompréhension a pour signification minimale qu'au moins deux sujets capables de parler et d'agir comprennent identiquement une expression langagière »¹⁴⁶. Il est donc impérative que « les expressions linguistiques utilisées soient grammaticalement bien formées et que les conditions contextuelles requises pour le cas typique de l'acte de parole soient remplies ».¹⁴⁷
- Les conditions de réalisation : le locuteur doit émettre, dans son message même, des prétentions à la validité ; ce n'est que parce que celui-ci accepte que son énoncé puisse être discuté qu'il assure son interlocuteur de sa volonté de parvenir à un consensus amenant ainsi l'auditeur à reconnaître la légitimité et la pertinence des impératifs d'une proposition donnée.
- Les conditions de sanction : l'auditeur participant à la communication s'engage à se conformer aux exigences de ces impératifs dans l'action.

Dans le cadre de notre travail de thèse, nous nous intéressons plus à ce principe de la prétention de la validité étant donnée son importance dans ce processus de coordination mis en évidence dans la théorie de l'agir communicationnel.

La prétention à la validité

La prétention à la validité fait allusion aux normes partagées et consenties entre locuteurs et interlocuteurs dans l'exercice de l'acte langagier parmi lesquelles la capacité de critique ou de réfutation représente un élément indispensable au succès inter compréhensif tel décrit par Habermas. La validité ne se rapporte point au succès illocutoire mais plutôt à l'effet de

¹⁴⁴ Idem p.305

¹⁴⁵A. Robichaud, Jürgen Habermas et la Théorie de l'agir communicationnel : la question de l'éducation, p.87

¹⁴⁶ Habermas, J. (1987). Théorie de l'agir communicationnel, T1, Paris : Fayard, p. 315

¹⁴⁷ Idem p. 307

coordination réalisé de par le respect des normes constitutives de ce que Habermas appelle la prétention à la validité. Habermas précise en ce sens que « *Faire part d'une prétention à la validité n'est pas l'expression d'une volonté contingente ; et acquiescer à une prétention à la validité n'est pas une décision dont la motivation serait uniquement empirique. Les deux actes : poser et reconnaître une prétention à la validité, sont soumis à des limitations conventionnelles, car une telle prétention ne peut être récusée que dans la forme d'une critique, et contre la critique, elle ne peut être défendue que dans la forme d'une réfutation. (...) Un locuteur peut, comme nous pouvons le dire maintenant, motiver rationnellement un auditeur à accepter l'offre de son acte de parole, parce que, sur la base d'une relation interne entre la validité, la prétention à la validité et la justification qui honore cette prétention, il peut garantir qu'il donnera si besoin les raisons convaincantes qui assurent une prétention à la validité contre une critique de l'auditeur* »¹⁴⁸.

Ce processus de coordination reste ainsi tributaire de contraintes internes et rationnelles. Loin de toute influence extérieure, la praticité de l'agir communicationnel n'est effective qu'au moment où les différents interlocuteurs s'accordent par le biais de la communication à coordonner leurs plans d'actions individuels. Cela suppose une certaine transparence quant aux objectifs déclarés par les différents interlocuteurs.

« *En déterminant cet agir comme la « poursuite sans restriction d'objectifs illocutionnaires », devaient être exclus les cas d'agir stratégique latent, où, subrepticement, le locuteur utilise ses succès illocutionnaires pour des buts perlocutionnaires. (...) lorsqu'un locuteur poursuit dans des actes perlocutionnaires des objectifs non déclarés par rapport auxquels l'auditeur n'a pas en général la possibilité de prendre position, ou lorsque le locuteur poursuit des objectifs illocutionnaires par rapport auxquels l'auditeur ne peut pas, comme il en va face à des impératifs, prendre une position fondée en raison – dans tous ces cas, le potentiel constamment maintenu dans la communication reste inemployé pour un lien motivé par l'intelligence de raisons* »¹⁴⁹.

Concernant l'exigence rationnelle, elle en va de la contestabilité des actions langagières de l'agir communicationnel. En effet, l'agir communicationnel se détermine par les actes reflétant des prétentions à la validité critiquable, fondées sur des aspects normatifs.

¹⁴⁸ *Idem* p.310

¹⁴⁹ *Idem* p.313

« Les actions langagières peuvent toujours être récusées sous chacun des trois aspects : sous l'aspect de la justesse à laquelle il a un accès privilégié; enfin, sous l'aspect de la vérité à laquelle prétend le locuteur pour son action en se référant à un contexte normatif (ou encore, indirectement, pour ces normes elles-mêmes); sous l'aspect de la véracité à laquelle prétend le locuteur pour exprimer une expérience vécue à laquelle il a un accès privilégié et de la vérité à laquelle prétend le locuteur avec son expression pour un énoncé (ou encore, pour les présuppositions d'existence du contenu d'un énoncé nominalisé) »¹⁵⁰.

Ces aspects soulignés par Habermas participent en fait à l'effectuation des actes de parole inter-compréhensive. Ce n'est qu'après réalisation de l'accord communicationnel que des échanges langagiers s'effectuent entre interlocuteurs en fonction de leurs visions du monde, Habermas en décline à cet effet trois types d'acte à savoir : « les actions langagières qui visent le renouvellement de relations interpersonnelles par le biais d'une reconnaissance partagée de normes légitimes, qui visent à présenter certains états de choses dans le monde objectif et, finalement, qui visent à manifester des expériences vécues et à s'auto-présenter comme individu »¹⁵¹. Cette allusion à la notion du monde vécu prend une place prépondérante dans la réflexion sur les rapports entre prétention à la validité et celle à la vérité. Par ses propos, Habermas en décline trois différents rapports au monde : « un monde de relations interpersonnelles constituées en ordres légitimes, le monde des états de choses existants et chaque monde des expériences vécues subjectives »¹⁵².

Toutefois, il apparaît clairement que la typologie suggérée ici se fonde sur des expressions constatatives dans le sens ou l'observation des énoncés utilisés lors de l'interaction permet justement d'en distinguer les rapports des interlocuteurs au monde. Or, pas tous les énoncés sont révélateurs de ces liens, certaines expressions telles les locutions de salutation (Bonjour, Hé, Salut ...) donnent, au contraire, leur dose d'ambiguïté quant à la détermination de ces rapports. Comment pourrait-on donc trancher sur la prétention à la validité des énoncés non constatifs ?

Habermas y répond que « chez le locuteur qui emploie dans des expressions langagières expressives des phrases d'expériences vécues, ou dans des actions langagières régulatrices, des phrases de mises en demeure ou d'intentions, les attitudes propositionnelles sont d'un autre ordre. Elles ne visent aucunement l'existence d'un état de choses mentionné dans une

¹⁵⁰ *Idem*, p.315

¹⁵¹ *Idem* p.315-317

¹⁵² *Idem*

*composante propositionnelle. En disant par une action langagière non constative qu'il désire ou déteste quelque chose, le locuteur présuppose l'existence d'autres états de choses non mentionnés. Il appartient au concept d'un monde objectif que les états de choses se tiennent dans un nexus et qu'ils ne restent pas suspendus tout seul en l'air. C'est ainsi que le locuteur relie à la composante propositionnelle de son action langagière des présuppositions d'existence, qui peuvent être au besoin explicitées sous forme de phrases assertoriques. Dans cette mesure, les actions langagières non constatatives ont, elles aussi, un rapport à la vérité ».*¹⁵³

En fin de compte, cette mise en revue des propos d'Habermas nous recèle une vision complète de sa théorie. L'agir communicationnel formule ainsi le croisement des pensées wébériennes et austiniennes, et rassemble donc l'ensemble des actes orientés vers l'intercompréhension soumise au principe de la prétention à la validité. Cette prétention à la validité dépend d'une part de la « critiquabilité rationnelle » de la justesse, de la vérité et de la véracité des énoncés. D'autrepart, elle en est soumise à la capacité des interlocuteurs de discerner l'objet de la communication entre une volonté d'influence ou de manipulation et celle de coordination et d'entente.

Néanmoins, la théorie de l'agir communicationnel ne se limite point au simple précepte de la rationalité de l'action puisque Habermas en décline un tournant social. Il fait du concept du monde vécu son cheval de bataille comme arrière fond d'un agir communicationnel socialisant et accompagnant le processus de rationalisation tant au niveau des structures que des actions eux-mêmes. Habermas annonce ainsi le passage de l'agir communicationnel d'une théorie de l'action à une théorie sociale comme suit :

« Cette couche constituée par le savoir des images du monde, qui fonctionne dans la vie quotidienne, Searle la dévoile comme l'arrière-fond avec lequel un auditeur doit être familiarisé pour comprendre la signification littérale d'actes de parole et agir de façon communicationnelle. En même temps, il dirige le regard vers un continent qui demeure caché tant que, pour analyser l'action langagière, le théoricien part de la perspective du locuteur qui se rapporte par son expression à quelque chose dans le monde objectif, social et subjectif. C'est seulement en se retournant vers l'horizon contextualisant du monde vécu, à partir duquel les parties prenantes de la communication s'entendent mutuellement au sujet de quelque chose, que la perspective se modifie de telle sorte que l'on voit alors en quoi la

¹⁵³ *Idem* p.319

théorie de l'action permet le rattachement à la théorie de la société : le concept de société doit être rattaché à un concept de monde vécu, complémentaire du concept d'activité communicationnelle. C'est alors que l'agir communicationnel devient intéressant au premier titre comme principe de socialisation ; et simultanément, les processus de rationalisation sociale prennent une autre valeur. Ils s'accomplissent plutôt selon les structures, sues implicitement, du monde vécu que selon les orientations d'actions sues explicitement, comme Weber incline à le penser »¹⁵⁴.

Figure 5 : De l'Agir communicationnel à la coordination par consensus



Source : Fallery, B. (2016)

3. Une mise en revue des critiques du modèle Habermas

La théorie de l'agir communicationnel véhicule la vision d'Habermas du monde sociétal. Il s'agit d'une théorisation des relations interpersonnelles structurant la société sur la base d'échange de communication raisonnée et axée vers l'intercompréhension. C'est ce qui

¹⁵⁴ Idem p.344

fait par ailleurs de la théorie de l'agir communicationnel une philosophie du langage aux envergures sociales. Toutefois, cette théorisation sociale d'Habermas suscite nombre de critiques, de débats et de controverses au sein de la communauté scientifique : « le problème est que la dernière poupée, celle de l'intercompréhension, est si petite qu'elle a bien du mal à répondre à l'ambition d'Habermas, qui est d'embrasser la totalité sociale »¹⁵⁵. Nous essayerons dans cette partie de présenter une portion des principales critiques et limites formulées à l'égard de la théorie de l'agir communicationnel.

3.1. Les conditions illusoires de l'agir communicationnel

Dans le cadre de son travail de thèse, Loïc Ballarini énumère ce qu'il nomme les conditions illusoires de l'agir communicationnel. Habermas émet, en effet, trois conditions existentielles pour qu'un acte soit constitutif de l'agir communicationnel :

- Le locuteur doit émettre, dans son message même, des prétentions à la validité dont la caractéristique principale est qu'elles sont critiquables — en effet, ce n'est que parce que le locuteur accepte que son énoncé puisse être discuté qu'il assure son interlocuteur de sa volonté de parvenir à un consensus.
- La seconde condition concerne non plus le contenu, mais la forme du message : il faut que « les expressions linguistiques utilisées soient grammaticalement bien formées et que les conditions contextuelles requises pour le cas typique de l'acte de parole soient remplies »¹⁵⁶
- La troisième condition concerne les caractéristiques de l'échange : « le terme d'intercompréhension a pour signification minimale qu'(au moins) deux sujets capables de parler et d'agir comprennent identiquement une expression langagière »¹⁵⁷

Par rapport à la prétention à la validité, Ballarini pointe du doigt un caractère irréaliste de l'applicabilité de l'agir communicationnel qui escamote selon lui des facettes essentielles de la réalité sociale dont la pertinence des rapports de force dans les processus d'interaction sociale. En effet, tous les phénomènes agonistiques tels que la menace, la contrainte et la dispute, ainsi que toutes les formes de conflits accompagnés ou non de négociations,

¹⁵⁵Loïc Ballarini, « Espace public » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout, p.39

¹⁵⁶Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, T1, Paris : Fayard.p. 307

¹⁵⁷ Idem p.315

échappent irrémédiablement à l'agir communicationnel, plutôt conçu à la prise en compte des phénomènes irénistes du langage¹⁵⁸.

De plus, la pensée habermassienne prône l'égalité et l'interchangeabilité de l'échange entre les différentes personnes en interaction. Ce qui n'est point le cas, « *même dans les interactions quotidiennes au sein du foyer, du voisinage, du cercle familial ou d'amis et a fortiori du travail, l'échange n'est que rarement égal, marqué qu'il est par les déterminants sociaux des interlocuteurs ainsi que par leurs compétences sur le sujet abordé et leur aisance à s'exprimer et à formuler des arguments. La situation est encore plus déséquilibrée dans le cas de la transmission à sens souvent unique entre média et récepteur, ou entre élu et électeur* »¹⁵⁹.

Quant aux deux autres clauses précitées par Habermas, Ballriné récuse une vision naïve de l'échange interpersonnel se rapportant au contexte et la morphologie du message communiqué. Nombre d'auteurs ont remis en cause ces conditions du message que la simple observation de la vie quotidienne suffit d'infirmier¹⁶⁰. D'une part, les études de réception ont tranché sur la question de transmissibilité du message en affirmant la non diffusion systématique ni identique du message entre les interlocuteurs. D'autre part, l'étude des actes langagiers ne peut se limiter aux exigences grammaticales du moment où nombre d'échanges verbaux transgressent les règles canoniques de grammaire et de syntaxe sans pour autant nuire à la communication¹⁶¹.

3.2.La rationalité, retour sur le débat Locke Habermas

Traiter une thèse basée à priori sur les prémisses du modèle habermassien n'empêche en rien de porter notre intérêt vers d'autres modèles parallèles de compréhension de l'espace public, souvent critiquées et contradictoires à l'égard d'un agir communicationnel foncièrement rationnel et intercompréhensif.

Nous citons ainsi le modèle de la loi de l'opinion défini par Locke comme « *cette approbation ou cette désapprobation, cette louange ou ce blâme, qui par consentement tacite et secret s'installent en diverses sociétés, tribus et associations humaines à travers le monde : des actions y acquièrent crédit ou disgrâce, selon le jugement, les normes ou*

¹⁵⁸Idem p.41-42

¹⁵⁹Idem

¹⁶⁰Idem

¹⁶¹Idem

les habitudes du lieu»¹⁶². Suite aux récits ethnographiques d'explorateurs tels Vespucci et Léry que Locke procède à la description d'une communication sociale structurée autour des normes de la société. Il en révoque ainsi l'idée d'une universalité morale et par conséquent d'espace :

*« Passé pour vice dans un pays ce qui dans un autre est compté comme vertu ou au moins n'est pas pris pour vice; et pourtant, en tout lieu vertu et louange, vice et blâme vont de pair. La vertu est partout ce que l'on tient pour estimable et seul recueille l'estime publique ce que l'on appelle vertu »*¹⁶³

Pour appuyer sa thèse, Locke se réfère aux récits de Léry¹⁶⁴ dans lesquels il énumère les différentes observations des peuples indigènes rencontrés durant son périple tel celle relative au culte des pères, rite tacitement accepté par tous comme une forme d'obligation morale constituant, pour Locke, un exemple révélateur de la «loi de l'opinion», à savoir une opinion coutumière qui oriente les actions de la communauté tout en permettant d'attribuer une valeur de vertu à une pratique apparemment exécrationnelle comme le cannibalisme.¹⁶⁵ L'un des exemples parmi lesquelles Locke esquisse sa propre vision de l'opinion publique. Opinion qu'il baptise comme structurante de la norme sociale. En pleine divergence à ce qu'apportera plus tard Habermas, Locke conçoit alors un espace public basé sur la loi de l'opinion comme fondement constitutif de la norme souveraine structurante de la communication sociale¹⁶⁶ et dont la globalité des cas n'obéit pas aux exigences et règles de la rationalité.

*«Et si les opinions et les convictions des autres que l'on connaît et que l'on estime étaient des motifs de l'assentiment, les hommes auraient raison d'être païens au Japon, mahométans en Turquie, papistes en Espagne, protestants en Angleterre et luthériens en Suède »*¹⁶⁷

La loi de l'opinion met ainsi en évidence cette irrationalité des attitudes sociales et politiques indifférentes aux mécanismes rationnels obéissant aux logiques consensuelles et qui, en

¹⁶² John LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2001, 1.

¹⁶³ *Idem* p.10

¹⁶⁴ Jean DE LÉRY, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, édition, présentation et notes par Jean-Claude Morisot*, Genève, Droz, 1975 ; sur l'ethnologie de Léry, voir notamment Michel DE CER - TEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 215-248.

¹⁶⁵ *Au delà de l'espace public. Habermas, Locke et le consentement tacite* Author(s): Sandro Landi p.11

¹⁶⁶ *Idem*

¹⁶⁷ John LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2001, p.15

revanche, sont générées d'un certain nombre de valeurs non dicibles, non négociables et donc insensibles à la pratique publique du pour et du contre.¹⁶⁸

En outre, d'autres penseurs partagent cette conception non rationnelle de l'opinion publique basée sur une inflexion du Nomos Hérodotéen.¹⁶⁹ Nous pouvons revenir à titre d'exemple au concept d'humeur que Machiavel utilise pour décrire les circonstances amenant la classe politique et sociale à affirmer l'existence d'opinions non négociables agissant sous des normes implicites¹⁷⁰. L'humeur selon la logique machiavelique est la résultante d'une observation continue des populations dont l'interprétation fluidifie l'interaction à l'opinion, aboutissant in fine au consensus ou au conflit¹⁷¹. Ceci étant une reconnaissance du rôle des lieux publics (espaces) dans la constitution des opinions, verbales ou non verbales, publicisées ou pas, dont la notion de « fama » désignant chez Machiavel un phénomène verbal ambivalent qui englobe, à la fois, la réputation d'un individu, celle d'un groupe ou d'une institution ainsi que le substrat d'oralité protéiforme qui la propage ou qui propage, plus généralement, toute sorte d'information¹⁷².

En substance, selon des termes déjà évoqués, pour ces observateurs, dont Machiavel fait partie, le logos, l'opinion discursive et rationnelle, rappelle nécessairement le nomos, sa contrepartie tacite, locale et normative. Avis partagé vraisemblablement avec la vision de Rousseau qui rapporte justement ce dernier aux « mœurs simples et aux cœurs naturellement bon » faisant de la loi de l'opinion la pierre angulaire du Contrat social¹⁷³. Et reprise par Thomson¹⁷⁴ dans sa théorisation du concept de l'économie morale (moral economy) présenté comme « un système de normes et d'obligations », qui « oriente les jugements et les actes, distingue ce qui se fait et ce qui ne se fait pas », et qui, en dernière analyse, justifie le consentement ou la révolte¹⁷⁵.

¹⁶⁸Idem. p.30

¹⁶⁹Le Nomos Hérodotéen est une expression utilisée par Weber pour décrire l'ordre social grec ancien tel que présenté par Hérodote dans son oeuvre historique. Selon Weber, le Nomos Hérodotéen représentait un système de normes sociales informelles, plutôt que des lois strictes, qui régissaient les relations entre les citoyens grecs.

¹⁷⁰John LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2001, p.29

¹⁷¹S. LANDI, « Décrire et gouverner l'opinion. Pour une phénoménologie de la correspondance publique de Machiavel », *Renaissance and Reformation/ Renaissance et Réforme*, 32-3, 2009, p. 3-27 ; I D., « Opinions et conl its », art. cit., p. 141-166.

¹⁷²Idem

¹⁷³Habermas affirme que « le Contrat social rend souveraine la Law of opinion »

¹⁷⁴Thompson, E. P. (1971). *The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century*. *Past & Present*, 50, p.76-136.

¹⁷⁵Fassin, D. (2009). Les économies morales revisitées. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64, 1237-1266. <https://www.cairn.info/revue--2009-6-page-1237.htm>.

D'autre part, Noelle –Neumann perpétue cette pensée de Locke en décrivant ce qu'elle visualise comme l'espace historique et continuel précité par Machiavel. En effet, chez Noelle- Neumann, l'opinion publique rassemble les attitudes et les comportements que les individus peuvent exprimer en public sans crainte d'une éventuelle exclusion ou isolation notamment dans des contextes de controverse¹⁷⁶. Le modèle de la « spirale du silence » décrit en fait une réalité de l'espace public dans laquelle les opinions suivent et ne se confrontent guère aux valeurs et normes collectives par crainte de l'isolement, d'où l'intérêt du silence comme élément existentiel de l'opinion publique : *la parole n'est réellement publique que quand elle est la manifestation d'un consentement silencieux*¹⁷⁷.

L'opinion publique suivant le prisme de la spirale du silence n'émerge point d'une forme de rationalité discursive mais plutôt d'une crainte à l'isolement ancré dans la sociabilité des populations.

*« John Locke relate une meilleure perceptibilité de la loi de l'opinion , de la réputation et de la mode qui reste mieux respectée que tout autre loi divine ou étatique vue que toute violation de cette « fashion law » engendrera la souffrance de l'individu suite à la perte de la sympathie et de l'estime de son environnement social. Cependant, il semble y avoir eu peu d'intérêt au fil du temps à explorer les raisons pour lesquelles un tel comportement est vital si une communauté sociale doit survivre. »*¹⁷⁸

Bien que la loi de l'opinion ait suscité la reconnaissance, l'engouement et l'inspiration de nombre de chercheurs, Habermas réfute au contraire cette idée de l'ascendance de la moralité dans la fabrique de l'opinion publique. Un apport de Locke qu'Habermas décrit comme une forme d'opinion collective non publique.

« La law of opinion n'a absolument pas le sens d'opinion publique, car l'opinion ne résulte pas de discussions publiques - si elle acquiert un certain poids, c'est au contraire by a secret and tacit consent -, pas plus qu'elle ne peut avoir un quelconque effet sur les lois de l'État, puisqu'elle se fonde sur "le consensus de personnes privées qui n'ont pas l'autorité qu'il

¹⁷⁶ E. NOELLE-NEUMANN, *The Spiral of Silence* p.167

¹⁷⁷ Landi Sandro, « Au delà de l'espace public. Habermas, Locke et le consentement tacite », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/4 n° 59-4, p.21

¹⁷⁸ **Traduction** « John Locke talks about the law of opinion, the law of reputation, the law of fashion, which is heeded more than any divine law or any law of state; this is because the individual will immediately be made to suffer for any violation of the law of fashion by losing the sympathy and esteem of his social environment. But there seems to have been little interest over the course of time in exploring the reasons why such behavior is vital if a social community is to survive » dans Landi Sandro, « Au delà de l'espace public. Habermas, Locke et le consentement tacite », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012

faudrait pour légiférer [...]". Participer de cette opinion n'exige en effet nullement qu'on prenne part à l'usage que fait le public de sa raison, mais simplement qu'on exprime des "habitudes de pensée" auxquelles par la suite l'opinion publique s'opposera directement, les dénonçant de façon critique comme étant des préjugés»¹⁷⁹.

La critique prononcée à l'égard de la loi d'opinion concerne fondamentalement sa nature substantielle et politique. Deux éléments s'opposent en effet au « crédo habermassien » à savoir l'absence de représentativité et l'irrationalité de la loi de l'opinion.

Par l'absence de représentativité, Habermas renvoie au consentement secret et tacite dont est issue l'opinion suivant la perspective Lockéenne sans faire appel à aucune forme de participation ni de discussion publique. Néanmoins, cette tacite et discrétion ne rappelle-t-elle pas les mêmes caractéristiques de la sphère bourgeoise ? n'évoque-t-elle pas une moralité conductrice d'une bourgeoisie aspirante à la légitimité publique ? et enfin ne ressort-t-elle pas le poids de l'aspect normatif de l'opinion qu'Habermas lui-même évoque dans sa propre définition de celui-ci ?

*« Opinion désigne ce tissu informel des idées telles qu'elles sont en usage dans le peuple, et dont le contrôle, de caractère social, qu'elles exercent de façon indirecte est plus efficace que celui de la censure institutionnelle agitant la menace de sanctions religieuses ou administrative ».*¹⁸⁰

En guise de réponse, Habermas dénonce ce qu'il appelle « l'expression de préjugés ataviques et réfractaires »¹⁸¹ au discours rationnel développé au sein de la sphère bourgeoise. Par préjugé, Habermas désigne toute valeur issue d'un consentement tacite sans recours au dialogue, à l'échange et au débat démocratique. Certes, il accepte ce caractère normatif de la sphère bourgeoise, non pas dans la logique hérodotienne mais plutôt selon la conception de Schmitt. Le Nomos donc comme acception d'une constitution fondamentale d'un peuple ou d'un pays dans laquelle l'ordre social et politique devient spatialement perceptible, plutôt qu'une simple description des mœurs et des coutumes régissant les différents peuples.¹⁸²

¹⁷⁹ Landi Sandro, « Au delà de l'espace public. Habermas, Locke et le consentement tacite », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/4 n° 59-4, p.17

¹⁸⁰ J. Habermas, *L'espace public...*, op. cit., p.101 dans Landi Sandro, « Au delà de l'espace public. Habermas, Locke et le consentement tacite », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/4 n° 59-4 p.15

¹⁸¹ Idem

¹⁸² C. SCHMITT, *Le nomos de la terre. Dans les droits des gens du Jus Publicum Europaeum (1950)*, Paris, PUF, 2001

Habermas se réfère en fait à la théorie de Constitution de Schmitt comme base d'étude de la sphère publique structurée par la représentation, forme antérieure de la sphère publique bourgeoise. Nous retenons à cet égard la conception de Schmitt de l'opinion :

*« L'opinion publique est la forme moderne de l'acclamation. C'est peut-être une forme diffusée et le problème qu'elle pose n'est résolu ni sociologiquement ni en droit public. Mais c'est la possibilité de l'interpréter comme acclamation qui lui confère son essence et son importance politique. Il n'y a pas de démocratie et pas d'État sans opinion publique, de même qu'il n'y a pas d'État sans acclamations. L'opinion naît et demeure (entsteht und besteht) "inorganisée"; tout comme l'acclamation, elle serait dépouillée de sa nature si elle devenait une sorte de fonction publique »*¹⁸³.

L'acclamation représente dès lors chez Habermas cette forme de publicisation antérieure véhiculant une participation publique cérémonielle et rituelle, souvent illustrée par une forme d'assentiment¹⁸⁴. Ce que reproche Habermas à la Loi de l'opinion est le fait qu'elle cache cet effet plébiscitaire des rites et des cérémonies publiques dans ce processus d'établissement de l'ordre politique et social d'une communauté en faveur d'une mise en relief des différentes valeurs et normes culturelles auxquelles s'y réfère cette exercice. Il en critique par ailleurs une préfiguration de l'opinion publique lockéenne plébiscitaire et dégradante dans le sens où elle réduit le public à un rôle purement réceptif, manipulable et consensuel. Pour Habermas cela n'en a rien d'un public dans l'absence de processus discursif : *« ce groupe ne constitue pas plus un "public" que les groupements de la société pré-bourgeoise au sein desquels les opinions ancien style se formaient en conformité avec la tradition et circulaient, en l'absence de toute polémique, avec l'efficacité d'une law opinion »*.¹⁸⁵

Habermas puise alors dans l'argumentaire de Locke pour justifier un semblant de fatalité en faveur de l'usage social de la raison qui renvoie à l'opinion publique équivalent à l'usage de la raison dont fait un public capable de porter un jugement¹⁸⁶. Une capacité de jugement réelle et réalisable de part la liberté de pensée et d'expression des différents individus composant un public. Cette assemblée est fortement inspirée des événements de la chute du Mur de Berlin et des mouvements des étudiants à la fin des années 1960 en Allemagne qui renforce la conviction d'Habermas dans l'existence de ressources capables de réagir aux pressions du

¹⁸³C. SCHMITT, *Théorie de la Constitution* (1928), Paris, PUF, 1993, p. 385.

¹⁸⁴Landi Sandro, « Au-delà de l'espace public. Habermas, Locke et le consentement tacite », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/4 n° 59-4,

¹⁸⁵idem

¹⁸⁶idem

pouvoir et de produire des circuits de communication non manipulables dans toutes les sociétés civiles. Les prémisses de la théorie habermassienne obéissent alors à une forme de « subjectivité objective » : de part ses incitations, ses choix personnels et intellectuels qui orientent vers une compréhension propre de l'opinion collective dont la théorisation se fonde sur l'intuition que la prise de parole publique et la libre communication entre individus qui ne partagent pas les mêmes idées constituent des actes irréductibles au pouvoir, puisqu'ils amorcent nécessairement des processus cognitifs et éthiques qui fondent la société civile¹⁸⁷.

Toujours fidèle à sa conception de l'espace et de l'opinion publique réactualisée en fonction du changement de contexte marqué par l'avènement de nouveaux acteurs sociaux et de nouvelles technologies, Habermas reste attaché à ses fondements de discursivité et de rationalité « comme une constante anthropologique, dans l'acte linguistique et dans la pratique communicationnelle quotidienne¹⁸⁸. Habermas définit ainsi l'opinion publique comme « un réseau permettant de communiquer des contenus et des prises de position, et donc des opinions » ; un « phénomène social » dont la survie dépend « d'une pratique quotidienne de la communication [...] à la portée de tous »¹⁸⁹.

Néanmoins, cet argumentaire d'Habermas n'a pas pour autant entériné toutes les critiques. En effet, la théorie d'Habermas n'a cessé de faire l'objet de nombre de critiques notamment d'ordre historique. Nombre d'historiens reproche ainsi une certaine conception arbitraire de l'espace et l'opinion publique jugée trop restrictive et défendent dès lors l'idée d'une forme plus relativisée du paradigme habermassien par une prise en compte d'acteurs et de phénomènes constitutifs de cet espace dont Habermas a failli d'incorporer dans l'analyse. Cette critique porte sur la fixation que fait Habermas sur la bourgeoisie en tant que principal acteur de la formation de l'opinion publique, ce qui conduit à sous-estimer l'apport et l'influence des autres classes sociales dans la conception de celle-ci.

Pour les historiens, cet adjectif « bourgeois » ne rend pas justice aux classes populaires et que l'histoire de l'opinion publique se résume à l'histoire des « compétences » critiques propres à tout individu, au-delà de toute distinction de genre et d'appartenance sociale.¹⁹⁰ De par

¹⁸⁷ Haber, S. (2011). *Pour historiciser L'Espace public de Habermas*. Dans : Patrick Boucheron éd., *L'espace public au Moyen Âge: Débats autour de Jürgen Habermas* (pp. 25-41). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

¹⁸⁸ J. HABERMAS, *Idéalisation et communication. Agir communicationnel et usage de la raison* (2001), Paris, Fayard, 2006

¹⁸⁹ J. Habermas, *Droit et démocratie. Entre faits et normes* (1992), Paris, Gallimard, 1997, p. 387

¹⁹⁰ Ariette farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p. 17

l'influence kanttienne, Habermas a en effet minimisé le rôle de la plèbe, des femmes, des classes ouvrières au profit d'une bourgeoisie plus aguerrie ayant les moyens et le pouvoir de produire l'opinion publique.

« Kant écarte de l'espace public l'ensemble des couches de la population qui ne peuvent pas participer au mode d'exercice bourgeois de la politique pour la simple raison qu'il n'en ont pas les moyens »¹⁹¹.

Selon la conception habermassienne, l'espace public est tributaire d'un libre exercice de la politique d'où l'idée d'une indépendance matérielle et culturelle comme préalable constitutif de l'espace public. Si Habermas favorise la bourgeoisie c'est parcequ'elle possède les ressources matérielles et culturelles nécessaires à assurer un exercice libre et indépendant du politique.¹⁹²

En effet, Habermas acquiesce l'idée d'une pluralité des espaces mais défend en revanche la prévalence et la domination de l'espace bourgeois. C'est dans cet esprit là qu'il répond aux reproches notamment à l'égard du public féminin et plézien de manière générale. En fin de compte, l'*Espace public* est comme tout autre œuvre la production de son temps. Temps où les débats de représentativité n'ont pas pris les envergures d'aujourd'hui. Ainsi dans la première version de son œuvre, Habermas valorise l'aptitude de la classe bourgeoise à générer des espaces d'intimité dont lesquels des individus peuvent débattre en privé des affaires d'ordre public tout en excluant en pleine conscience « la plèbe » et les femmes de ce processus.

« Dans la première édition de son ouvrage de référence, L'espace public, Habermas néglige presque totalement deux groupes. Outre cette « plèbe », le peuple qu'il néglige, il n'interroge pas non plus son modèle au titre de cette absence considérable dans la sphère politique, celle des femmes, refusées pendant des siècles au statut de citoyen. Il regrette d'ailleurs, en 1991 dans sa Préface à l'édition de 1990, « l'exclusion au sens de Foucault », lorsqu'il s'agit de « groupes dont le rôle est constitutif dans la formation d'une sphère publique spécifique »

¹⁹¹ Negt, Oskar et Kluge, Alexander, *Öffentlichkeit und Erfahrung*, Francfort/M, Zweitausendeins, 2001(1972), p. 351

¹⁹² Neumann, A. (2013). *L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora*. *Cahiers Sens public*, 15-16, 55-67.

(EP, p. V), c'est-à-dire l'espace public plébéen, le peuple dont l'exclusion est pourtant constitutive de la formation de la sphère représentative »¹⁹³.

Généralement les critiques à l'encontre d'Habermas ne rejettent point la substance de l'idéal de la sphère publique mais cherche plutôt à reformuler et à développer une alternative au modèle bourgeois. C'est le cas de Nancy Fraser, Philosophe féministe américaine, qui cherche à définir une nouvelle conception post-bourgeoise en proposant une reconduite de quatre aspects majeurs de l'approche habermassienne¹⁹⁴.

Tout d'abord, Fraser insiste sur la nécessité d'une équité sociale comme prérequis indispensable à la pratique de la démocratie politique contrairement au modèle bourgeois qui suppose la non corrélation des disparités sociales sur la participation aux débats publics. Pour Fraser, le modèle bourgeois se fourvoie sur l'idée de toute participation aux débats publics en ignorant ou en classant l'ensemble des différences d'ordre hiérarchique.

En outre, Fraser soutient l'idée qu'une multiplicité de sphères est préférables à ce qu'une seule sphère publique universelle soit nécessaire au fonctionnement de la démocratie comme proposée par Habermas ; notamment dans le cas de société déchirée par des hiérarchies sociales omniprésentes.

La troisième supposition relance quant à elle l'interpellation sur la question autour des frontières Publiques et Privées. Fraser remet en cause l'hypothèse selon laquelle le discours public devrait se limiter à la délimitation des questions d'intérêt commun et soutient en revanche le fait que ces questions autour de la délimitation des frontières entre domaine privé et public doivent elles-mêmes être ouvertes à un débat discursif en public, de sorte que nous ne puissions jamais tracer cette ligne de manière définitive.

La dernière consiste dans une relecture des rapports de force entre les différents publics. Fraser remet ici en question l'hypothèse selon laquelle une sphère publique qui fonctionne bien dépend d'une séparation nette entre la société civile et l'État. Elle défend au contraire, l'importance d'une distinction et d'une théorisation des interrelations entre les publics faibles : lieux de formation de l'opinion, et les publics : forts lieux de la prise de décision politique.

¹⁹³Veyrat-Masson, I. (2021, 2 juin). *L'Espace public habermassien est-il compatible avec l'espace médiatique* *Revue Politique et Parlementaire*. <https://www.revuepolitique.fr/lespace-public-habermassien-est-il-compatible-avec-lespace-mediatique/>

¹⁹⁴Fraser, N., & Valenta, M. (2001). *Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement*. *Hermès*, n° 31(3), 125. <https://doi.org/10.4267/2042/14548>

Bien qu'Habermas reste à certain égard accroché à ses propres convictions primaires, on retrouve tout de même une certaine réappropriation voir une contextualisation d'un certain nombre de critiques de façon à répondre ou à renforcer sa logique. Ainsi, Habermas reprend dans « *Between Facts and Norms* »¹⁹⁵ cette notion de « contre-publics » ou de public alternatif de Fraser qu'il adopte dans sa distinction entre les publics forts et les publics faible ce qui renforce son argumentaire relatif à la relation entre l'égalité sociale et la démocratie politique.

*« pas de réglementation,, aussi sensible au contexte, peut concrétiser de manière adéquate le droit à une vie privée autonome, à moins qu'il ne renforce simultanément la position des femmes dans la sphère politique publique et, partant, qu'il n'augmente la participation à des formes de communication politique qui fournissent les seuls espaces dans lesquels les citoyens peuvent clarifier les aspects pertinents qui définissent l'égalité de statut. »*¹⁹⁶

Toutefois, cette nouvelle version ne sied toujours pas aux principaux critiques malgré une meilleure incorporation du rôle des « publics faibles » dans le modèle d'Habermas. Fraser continue à ce propos de penser le modèle habermassien comme une imaginaire politique articulée autour d'une idéologie visant à faire de la sphère publique la scène d'une communauté politique bornée avec son propre État territorial, chose que la politologue féministe réproouve de part le contexte de mondialisation actuelle marqué par une nouvelle forme de publicité transnationale dont une évolution structurelle de la sphère publique. Des changements qu'Habermas redoute par crainte d'un dépassement des mécanismes constitutionnellement institutionnalisés face aux nouvelles structures communicatives émergentes des sphères publiques mondiales informelles. Cela équivaut à l'inefficacité de ces structures dans l'absence, selon Habermas, de mécanisme constinadapté aux pratiques communicatives de ces sphères publiques mondialisées. Ainsi peu importe les assertions et les remarques, Habermas reste fidèle à l'ossature idéologique de base qu'on retrouve dans son premier ouvrage *L'Espace Public*.

« L'ancien disciple d'Adorno n'est pas parvenu dans son travail initial à penser les liens entre la sphère publique bourgeoise et dominante et celle du peuple dominé. Il déplore

¹⁹⁵Habermas.J, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*(1992), Paris, Gallimard, 1997

¹⁹⁶**Traduction** : “no [legal] regulation, however sensitive to context, can adequately concretize the equal right to an autonomous private life unless it simultaneously strengthens the position of women in the political public sphere and thereby augments participation in forms of political communication that provide the sole arenas in which citizens can clarify the relevant aspects that define equal status” dans Allen, A. (2012). *The Public Sphere: Ideology and/or Ideal? Political Theory*, 40(6), p 824

également de ne pas avoir tenu assez compte de l'exclusion des femmes dans son modèle idéal. Les travaux sur le féminisme comme ceux sur la classe ouvrière anglaise qui se sont multipliés depuis la sortie de *L'espace public* en 1962 lui ont permis de mettre le doigt sur les manques, les absences ou les exclusions de ces catégories, dans ses recherches. Ces catégories ont été depuis, mises au centre des travaux et réflexions qui ont suivi les années 1950-1960, période au cours de laquelle Habermas réfléchissait à son « espace public et à l'archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise ». Il en fait le constat au moment de faire le choix de la re-publication de son livre mais il considère que l'absence du peuple et des femmes – qui forment la grande majorité des sociétés humaines – de l'espace public n'invalide pas son travail. »¹⁹⁷

3.3.L'idéal habermassien dans le cadre des rapports des forces

La conjoncture Habermas¹⁹⁸ s'inscrit en fait dans le cadre d'un contexte marqué par la domination des valeurs capitalistes et libérales. Pour Lecerle, « l'idéologie de la communication est celle qui convient au capitalisme, [...] elle représente le libéralisme en matière de langage en ce qu'elle fétichise et met en relation deux locuteurs idéaux, un Destinateur et un Destinataire, dont la position est en principe réversible »¹⁹⁹.

À cet effet, le regard porté quant à la conception et l'usage de l'espace public changera du moment où la réflexion évolue au-delà des modèles capitalistes et néolibéraux. Cela revient au fait que la théorisation d'Habermas n'est en réalité que l'expression de ce que le monde souhaite au regard d'une société ancrée dans les valeurs capitalistes et libérales.

Pour certains, la Théorie de l'agir communicationnel s'assimile au credo basé sur l'idée de l'instrumentalisation neutre et transparente du langage par laquelle Habermas escamote l'aspect conflictuel et inégalitaire de la communication en faveur d'un discours de dépolitisation des débats sur les enjeux collectifs. Qui peut contredire le fait que le langage sert à communiquer ? s'interroge Ballarini pour démontrer la puissance de la « doxa habermassienne ».

Selon Ballarini, là où le néolibéralisme économique tente de faire oublier les rapports de domination sociale en laissant entendre qu'employeur et employé seraient sur un pied

¹⁹⁷Veyrat-Masson, I. (2021, 2 juin). *L'Espace public habermassien est-il compatible avec l'espace médiatique* Revue Politique et Parlementaire. <https://www.revuepolitique.fr/lespace-public-habermassien-est-il-compatible-avec-lespace-mediatique/>

¹⁹⁸Le philosophe Jean-Jacques Lecerle (2004) appelle la « conjoncture Habermas », une période historique qui va de 1975 à 1995 environ.

¹⁹⁹Lecerle, J. (2004). *Une philosophie marxiste du langage*. Presses Universitaires de France, p.66

d'égalité, la philosophie du langage d'Habermas (1987) prétend démontrer que, dans l'échange langagier, destinataire et destinataire seraient interchangeables²⁰⁰. Ce qui n'est pas le cas. Les échanges langagiers sont généralement déséquilibrés puisque les rapports sociaux évoluent dans des contextes de disparités sociales et économiques qui structurent les relations entre les différents individus.

*Même dans les interactions quotidiennes au sein du foyer, du voisinage, du cercle familial ou d'amis et a fortiori du travail, l'échange n'est que rarement égal, marqué qu'il est par les déterminants sociaux des interlocuteurs ainsi que par leurs compétences sur le sujet abordé et leur aisance à s'exprimer et à formuler des arguments.*²⁰¹

Dans une autre perspective, Gibout présente une vision plus optimiste basée sur des convictions quant à la capacité des citoyens à appréhender l'espace public en dépit des rapports conflictuels et hiérarchiques existants.

Si « la réalité sociale est caractérisée par un enchevêtrement inextricable de tensions dont les degrés d'intensité varient [...] », je sais précisément que, comme l'écrit Georges Gurvitch, « dans le phénomène social total, s'opposent les éléments astructurels, les éléments structurables (mais non structurés), les structures et les organisations. Sur un plan horizontal, nous observons les conflits entre les "manifestations de la sociabilité" (liaisons sociales diverses, telles que les "Nous" et les "rapports avec autrui"), entre les groupes particuliers, spécialement entre les classes sociales et, à l'intérieur de celles-ci, entre les strates, les professions, entre les partis politiques, entre les syndicats, etc. [...] ». C'est précisément ce que, dans une acception diluée, je comprends être une forme d'espace public des relations sociales, en tant qu'il organise « [...] en profondeur, sur le plan vertical pour ainsi dire, [...] la base morphologique, les organisations ou "appareils", les conduites régulières (rites, coutumes, pratiques, modes, etc.), les modèles, les rôles sociaux, les attitudes collectives, les symboles, les conduites novatrices et créatrices, les valeurs et les idées collectives, enfin la mentalité collective (états mentaux, opinions et actes collectifs) »²⁰².

Gibout maintient son raisonnement du fait que chaque individu est capable aujourd'hui de produire un discours raisonné susceptible de faire l'objet d'un consensus en cause d'une meilleure démocratisation de l'éducation et des supports médiatiques. Le public

²⁰⁰Loïc Ballarin, « Espacepublic » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout, p.42

²⁰¹Idem

²⁰²Gibout, C. (2009). *L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains. Pensée plurielle*, 20, p.153

d'aujourd'hui est beaucoup plus avisé et informé que ne l'était la sphère publique littéraire décrite par Habermas.

L'auteur présente la conflictualité non pas comme un obstacle mais plutôt un levier à la mise en place de consensus, c'est-à-dire prendre les conflits ordinaires comme facteurs « activant la critique et la justification des personnes dans des espaces publics, c'est-à-dire potentiellement sous le regard et les demandes d'explication des autres membres de la collectivité »²⁰³. Par référence à la théorie du champ de Bourdieu, cette exposition permet aux acteurs de se repérer et de s'engager dans le cadre de cet espace public moyennant une conflictualité des diverses justifications, elles-mêmes soumises aux contraintes de hiérarchie et de légitimation²⁰⁴. Gibout évoque par ailleurs six registres de justification à savoir : la justification civique (principe rousseauiste de volonté collective et d'égalité), la justification industrielle (principe d'efficacité et de compétence), la justification domestique (principe de confiance personnalisée), la justification par l'opinion (principe de reconnaissance par les autres), la justification marchande (principe de marché) et la justification inspirée (principe de lien immanent entre un individu et une totalité)²⁰⁵.

Cette idée de l'instrumentalisation de la conflictualité rejoint en quelque sorte les prémisses d'une démocratie radicale définie comme un espace public libre où chacun peut donner son avis peu importe sa compétence, son statut ou ses intentions. La démocratie radicale prône l'idée du citoyen acteur et consommateur des processus d'influence et de manipulation divers qui enrichissent l'espace public. On suppose ici que le citoyen a la capacité et l'autonomie nécessaire pour qu'il ne se laisse pas faire, pour qu'il s'adapte au système dans lequel il vit et agit in fine sur les diverses pratiques d'influences et de manipulations.

« En comprenant le fait social dans sa complexité et dans sa tension entre la liberté de l'individu et les contraintes du système, ce paradigme dévoile un « être humain [...] à la fois produit par les structures sociales et producteur de ces structures, il est à la fois acteur et agi. Le social apparaît comme un ensemble plus ou moins structuré, pas totalement déterminé, pas non plus totalement aléatoire. Des transactions se développent aux interfaces, dans les interstices. Elles se traduisent par des compromis de coexistence que les acteurs inégaux sont contraints de négocier avec eux-mêmes, avec les autres, avec les organisations »²⁰⁶.

²⁰³Idem, p.156

²⁰⁴Idem

²⁰⁵Idem

²⁰⁶Idem

La démocratie radicale présente l'espace public comme un système marqué par l'enchevêtrement de réseaux d'interactions ouvertes et non hiérarchisées, lieu de moult débats et conflits qui participent à la formation d'opinion, qui débouchent in fine sur des actions concrètes loin de toute tutelle institutionnelle. Institution qui possède, à juste à titre, la même position que tout autre acteur du système de communication.

*« La démocratie radicale a tous les traits de la société de communication, en attendant d'avoir ceux de la société cyber-communicationnelle : elle ressemble plus au réseau des réseaux qu'à une organisation pyramidale ou régie par le centralisme démocratique. Elle est, dans son principe même, multicentrique et interactive, ce qui, par principe encore, rend illusoire l'idée d'une position supérieure de compétence. Non pas qu'il n'y ait plus de compétence, mais parce qu'à toute compétence peut toujours répondre une autre, ce qui contraint à des ajustements continuels débouchant sur des équilibres momentanés ».*²⁰⁷

4. La participation comme espace symbolique d'interprétation

L'idéal d'une communication rationnelle, basée sur l'intercompréhension, a déclenché la volonté d'atteindre l'idéal d'une démocratie délibérative qui, sous l'inspiration du modèle habermassien, rapporte la légitimité de la décision publique au processus délibératif réalisé auprès des citoyens au-delà de toutes inégalités. Ce qui explique l'apparition de nombreux procédés et techniques visant le maintien de cet esprit délibératif et égalitaire tels que les plateformes de consultation publique, les comités de concertation, les débats citoyens et les forums de discussion en ligne.

Cependant, l'idée d'une démocratie délibérative n'est pas la résultante d'une influence ou d'une invention habermassienne. Certes, le plaidoyer d'Habermas a su convaincre sur l'importance de la délibération au niveau de la scène publique, mais l'idée d'un idéal démocratique délibératif émane d'une longue tradition discursive et réflexive puisant sources des anciens textes philosophiques grecques. Alors qu'Aristote présente le discours délibératif, Platon délimite les frontières entre démocratie délibérative et démocratie classique, tandis que Socrate démontre l'importance des échanges publics entre citoyens.

Tout d'abord, Socrate porte l'attention sur l'inégalité des échanges publics. Il insiste ainsi à maintenir une posture « égalitaire » de citoyen à citoyen lors de ces différentes conversations.

²⁰⁷Michaud, Y. (1999). *Critique et espace public chez Habermas : de la démocratie éclairée à la démocratie radicale. Revue Philosophique de La France et de l'Étranger*, 189(2), p.220

En effet, la mise en revue des récits socratiques (Gorgias, Apologie de Socrate...) montre que Socrate adopte une posture citoyenne lors de ces différents échanges d'ordre public ou politique, et veille à ce que l'échange soit engagé au sein de la sphère publique informelle en périphérie du pouvoir. Il a prétendu par ailleurs être le seul et unique véritable politicien à Athènes, parce qu'il a cherché à rendre les hommes meilleurs loin de toute recherche ou acquisition du pouvoir²⁰⁸. Cela traduit une volonté chez Socrate de démocratisation par le développement de l'esprit critique des citoyens. Cette forme de démocratisation est l'essence même de l'approche semi-socratique que Chambers définit comme l'habilité à multiplier et à renforcer les rencontres entre citoyens²⁰⁹. Selon Chambers, la promotion des forums politiques entre citoyens favorise l'assimilation des compétences nécessaires pour faire face aux différents orateurs de la scène publique²¹⁰. La démocratisation représente ici, cette capacité à diluer les écarts entre politiciens et citoyens par l'affaiblissement de l'oratoire des élites politiques. Mais bien que Chambers adhère à l'idée de la délibération comme potentiel contrepoids à la démocratie classique, il s'accorde aussi aux critiques et propositions de Platon en ce qui concerne la mise en pratique d'un modèle délibératif, étant donné les similitudes observées entre la sphère publique décrite par les théories délibératives et la sphère publique athénienne présentée par Platon.

En ce sens, Platon met l'accent sur le rôle du dialogue en tant que clé de voute de la démocratie délibérative articulée autour d'un idéal de rationalité renouvelé par ce même processus délibératif. Cet idéal cristallise chez Platon le fondement d'une responsabilité dialogique qui, à la différence de l'oratoire, favorise la réflexion des participants et facilite l'échange d'information et de connaissance. Une situation qui oblige normalement à réviser et à revoir la véracité ainsi que la rationalité de leurs arguments, allégations et prémisses.

« Dans le Gorgias, ainsi qu'un certain nombre d'autres dialogues, Platon établit un contraste clair entre la responsabilité dialogique et oratoire. Il existe des affinités évidentes entre les idéaux de la démocratie délibérative et le rôle critique du dialogue qui force les interlocuteurs à rendre compte de ce qu'ils disent »²¹¹

²⁰⁸Chambers, S. (2009). *Rhetoric and the Public Sphere: Has Deliberative Democracy Abandoned Mass Democracy? Political Theory*, 37(3)

²⁰⁹Idem

²¹⁰Idem

²¹¹**Traduction** " In the Gorgias, as well as a number of other dialogues, Plato sets up a clear contrast between dialogic accountability and oratory. There are obvious affinities between the critical role of dialogue in forcing interlocutors to give an account, and the ideals of deliberative democracy" dans Chambers, S. (2009). *Rhetoric and the Public Sphere: Has Deliberative Democracy Abandoned Mass Democracy?*

Toutefois, l'idéal d'une responsabilité dialogique n'empêche pas Platon de porter un regard critique quant à la faisabilité et la praticité du modèle délibératif, notamment sur la capacité de la sphère publique démocratique athénienne à réaliser cet idéal délibératif

Il nous est possible d'aborder ici des questions pratiques sur le dialogue. Mais à mesure que nous passons de la périphérie au centre, nous passons du dialogue à la rhétorique, des conversations aux discours. C'est là où la critique de Platon de la sphère publique démocratique trouve son aboutissement. En effet, alors que Platon embrasse l'importance politique de la sphère publique informelle du dialogue « face à face », il rejette aussi ce qu'on pourrait appeler la sphère publique de masse de l'orateur.²¹²

C'est là, le point de convergence entre la pensée de Platon et l'idée fondamentale de Chambers, à savoir l'idée d'une sphère publique maîtrisée, orientée vers un dialogue plus constructif, plus rationnel, plus démocratique et donc à une échelle plus réduite. En effet, comme le démontre Chambers, les théories de la démocratie délibérative se focalisent davantage sur l'étude corrélative en affirmant ainsi l'idée d'une forte corrélation entre la délibération et la taille du public. Il en va ainsi de renforcer l'idée du mini-public constitutif de la délibération. Des mini-publics compris comme étant des exercices de démocratie délibérative dans lesquels les citoyens se réunissent pour discuter, débattre et décider des politiques publiques. L'appellation mini-public prend tout son sens pour Robert Goodin et John Dryzek par rapport, notamment à l'enjeu auquel est confrontée la démocratie délibérative, qui n'est autre que la délibération elle-même.

« Ils sont mini car ils sont à petite échelle, gérables, et conçus pour cela. Ils sont publics car il y a généralement une affirmation selon laquelle la délibération reflète, représente, ou parle pour un public plus large. Les sondages d'opinion délibératifs, les jurys de citoyens, les conférences de consensus, et les assemblées de citoyens sont juste quelques exemples de tels forums ».²¹³

²¹²**Traduction** "Here practical questions can be addressed in dialogue. But as we move from the periphery to the center, we move from dialogue to rhetoric, from conversations to speeches. Here is where Plato's criticism of the democratic public sphere has its purchase. Thus, while Plato embraces the political importance of the informal public sphere of face-to-face dialogue, he equally rejects what could be called the mass public sphere of the orator" dans Chambers, S. (2009). *Rhetoric and the Public Sphere: Has Deliberative Democracy Abandoned Mass Democracy?*

²¹³**Traduction** "They are mini because they are small scale, manageable, and indeed designed settings. They are publics because there is usually some claim that deliberation mirrors, represents, or speaks for some larger public. Deliberative opinion polls, citizen juries, consensus conferences, and citizens' assemblies are just a few examples of such forums" dans Chambers, S. (2009). *Rhetoric and the Public Sphere: Has Deliberative Democracy Abandoned Mass Democracy?*

Pour Goodin et Dryzek, les mini-publics représentent la forme la plus aboutie de la sphère publique puisqu'ils offrent une solution aux problèmes délibératifs rencontrés au sein des publics plus élargies²¹⁴. Les mini-publics se présentent comme la réponse aux questions sur la véracité de l'exercice démocratique et délibératif. En effet, la conception des mini-publics fait qu'ils sont des groupes assez petits pour être réellement délibératifs et suffisamment représentatif pour être véritablement démocratiques²¹⁵. L'argument fort que proposent les théories de la démocratie délibérative demeure la difficulté, voir l'impossibilité, d'une concrétisation réelle de la délibération dans la sphère publique de masse qui connaît, à fortiori, des déficiences structurelles dont des problèmes d'échelle, de complexité, de manque de connaissance et d'information, ainsi que du manque d'opportunités d'expression et d'écoute²¹⁶.

Contrairement aux discours plébiscitaires largement diffusés au sein des sphères publiques de masse, les mini-publics ne visent pas l'attention de la foule, mais cherchent plutôt à promouvoir le dialogue et l'échange entre les différents interlocuteurs. Ces espaces d'échanges cherchent à affiner les jugements et opinions des citoyens à travers ce processus d'information et de rationalisation enclenché par les différents dialogues entamés par l'ensemble des participants. De plus, au-delà d'une meilleure prise de conscience citoyenne, les mini-publics restent avant tout, la scène de production de l'opinion délibérative et du savoir-faire citoyen indépendamment de l'expertise politique.

« Ces espaces et forums délibératifs sont importants pour de nombreuses raisons. Ils peuvent nous donner un aperçu de ce à quoi pourrait ressembler l'opinion délibérative, ce sont des expériences de conception institutionnelle qui peuvent peut-être être appliquées dans d'autres contextes, et pour les participants eux-mêmes, ce sont des expériences importantes de citoyenneté. En outre, ils peuvent avoir des effets intéressants et salutaires sur l'élaboration des politiques en ajoutant une perspective citoyenne à de nombreuses questions et en comblant le fossé entre les citoyens profanes et les experts politiques »²¹⁷.

²¹⁴Chambers, S. (2009)

²¹⁵Idem

²¹⁶ Idem

²¹⁷**Traduction** : "These experiments, participatory venues, and deliberative forums are important for many reasons. They can give us a glimpse of what deliberative opinion might look like, they are experiments in institutional design that can perhaps be applied in other contexts, for the participants themselves they are important experiences in citizenship. Furthermore, they can have interesting and salutary effects on policy making by adding a citizen perspective to many questions and bridging the gap between lay citizens and policy experts" dans Chambers, S. (2009)

Certes la notion des « mini-public » comme point focal des théories de la démocratie délibérative, s'accordent globalement sur l'importance de ces derniers pour l'empowerment des citoyens et des populations locales, mais au-delà des caractéristiques des espaces délibératifs, notre regard se porte également sur la dimension symbolique véhiculée par ces derniers. L'enjeu de la participation à la concertation ou à la délibération ne se limite pas seulement au respect ou au maintien des conditions nécessaires à la concrétisation de l'idéal délibératif, mais aussi bien à l'interprétation faite de cet exercice participatif. C'est cette image même de la participation à la consultation ou à la délibération qui fait qu'une communauté adhère ou non aux décisions prises. Qu'est ce qui fait que les citoyens croient en une décision ? Qu'est ce qui fait qu'une communauté ait confiance en un processus participatif ? La participation reste avant tout une forme d'interprétation, voir un mythe, en reprenant les mots de Bratosin, qui s'articule et évolue en fonction du contexte pratique de l'exercice participative. La participation est ainsi une pratique symbolique dont la vigueur est assujettie à l'interprétation du public.

« Je reste toujours tenté de soupçonner «la participation » d'être fondamentalement un mythe fondateur de l'humanité, un mythe décliné à travers les âges en multiples formes. Plus exactement, je suis tenté de supposer que la participation à la concertation est un mythe à l'œuvre dans un autre mythe [...] Ce que je postule, par-là, est que la participation est fondamentalement symbolique. Elle touche le réel et frôle l'imaginaire mais finalement elle s'achève dans la raison pratique, dans le symbolique »²¹⁸.

Dans sa thèse sur la concertation, Bratosin consolide l'idée de la participation à la concertation en tant que forme d'interprétation moyennant une démarche axée sur une triple lectures : une lecture du sens existant, une lecture constitutive de sens et une lecture reconstructive du sens²¹⁹

Par lecture du sens existant, Bratosin fait prévaloir une forme de chevauchement entre un sens réel et projectif de la participation. Celle-ci est traitée ici comme une « confusion »²²⁰ entre ce qui se pratique et ce qui se transmet, entre la réalité de la démarche et l'image véhiculée par ce même processus participatif. À cet effet, Bratosin met en exergue les cadres de lecture du sens de la participation à la fois « logiques » et affectives, voir imaginaires.

²¹⁸Bratosin, S. (2007). *La concertation dans le paradigme du mythe : De la pratique au sens*. Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften p.177

²¹⁹ Idem p.180

²²⁰ idem

Les cadres logiques de la lecture de sens renvoient à la compréhension pratique de l'exercice participatif dont le sens se construit autour de la réception de l'information. Recevoir l'information se présente ainsi comme finalité et constituante de l'appareillage d'une démarche participative régie et conditionnée par les différents rapports et relations entre participants et exigences du contexte pratique dans lequel évolue cette participation.

« Alors, participer de quelque chose ou participer à quelque chose, devient, avant tout, participer quelque chose – de la même manière que l'on peut imiter quelque chose ou lire quelque chose – en recevant de l'information de la chose et en prenant part à l'information de la chose, c'est-à-dire en projetant dans la réalité des cadres logiques pour en détacher et distinguer le sens »²²¹.

En fait, au-delà des interprétations données faites par les différents participants qu'ils soient politiques administratifs, ou citoyens, une autre facette de la participation s'impose, celle de prendre part, de donner son avis, sa position et de faire valoir son point de vue sur une question donnée²²². Cet autre sens abrite une volonté politique des participants d'exercice du pouvoir, de l'exercice d'une forme de pression ou d'influence aux sources du pouvoir. La participation présente dès lors, cette possibilité d'exercice du pouvoir moyennant les opportunités offertes par les différentes démarches et mécanismes politiques ou administratives disponibles.

Toutefois, bien avant de se lancer dans une lecture logique et rationnelle du sens de la participation, l'acte participatif se soumet avant tout à ce désir, à ces affects qui poussent et motivent la participation d'un individu, puisqu'en fin de compte, on participe à un événement, à un mouvement, à une mobilisation ou à une concertation, car on a tout simplement envie d'y participer du fait qu'on aime y prendre part et qu'on veut faire paraître et démontrer notre amour ou animosité vis-à-vis de quelque chose. À cet égard, la participation équivaut aussi au sentiment d'appartenance reflété lors notamment d'une séance de concertation ou de consultation. Une appartenance à un groupe, à une communauté, un parti, une association ou à un mouvement qui détermine les différentes orientations, choix et positions défendues par les différents intervenants. Participer est preuve ainsi d'appartenance voire même d'existence suivant le raisonnement de Lévy Bruhl :

²²¹Idem p. 180-181

²²²Idem p.183

« La conscience que le « primitif » a de son individualité, disions-nous, est enveloppée dans un complexe où l'élément) prédominant est le sentiment que l'individu a d'«appartenir» à un groupe qui est la véritable individualité, et dont il est simplement un élément, comme les autres membres, au sens plein du mot, du corps social. Ce sentiment est donc celui d'une participation. La conscience qu'il a de lui-même n'est pas la conscience d'une personne complète en soi, mais d'une personne dont la raison d'être, les conditions d'existence essentielles se trouvent dans le groupe dont il fait partie, et sans lequel il ne serait pas »²²³.

D'autre part, Bratosin propose une autre lecture de la participation, une lecture constitutive du sens par laquelle la compréhension de la participation ne se limite pas à une description de l'existant, mais dépasse la compréhension de ce qui se fait, de ce qui se diffuse. Il est question d'une lecture plus approfondie au-delà du sens visible et apparent de la participation. L'objectif étant de dévoiler ce sens latent et hermétique que l'observateur se doit de dégager par le biais de l'interprétation. Cette lecture constitutive du sens de la participation tente de concevoir et d'entrevoir ce que les acteurs du procédé participatif ont manifestement dissimulé. Elle cherche alors à découvrir la participation dénuée de tout travestissement politique, administratif ou civil.

« Ce type de participation ne cherche pas seulement à comprendre ce que la concertation est, mais bien plus, ce qu'elle sera, ce qu'il adviendra d'elle débat après débat, au sein de l'entente qu'elle instaurera avec le participant. Il s'agit d'une participation qui s'illustre dans la réactualisation du phénomène. Cette compréhension de la participation permet dès lors de sortir de certaines apories idéologiques »²²⁴.

Le phénomène de la participation s'associe à une réalité interprétative, dans le sens où l'interprétation s'effectue en corrélation avec le processus participatif. Mais pour s'y faire, il est nécessaire de dissocier la participation du mythe de l'objectivisme, car en total opposition à l'idéal rationnel d'Habermas, la participation reste tout d'abord un processus fortement marqué de subjectivité. En ce sens, comprendre la participation passe par l'admission de sa subjectivité, dénuée de toute forme de neutralité ou de sacralité démocratique. Cette démarche doit être assimilée à la perception faite par chaque acteur participant ou non tout au long de la démarche participative. Le sens de la participation est donc évolutif en fonction de sa propre dynamique qui par-delà les discours, les débats, les confrontations et conflits nourrit la

²²³Lévy-Bruhl, L. (1935), *La mythologie primitive*, édition électronique <http://pages.infinet.net/sociojmt>. –, (1949), *Carnets (1938-1939)*, Paris, P.U.F

²²⁴Bratosin, S. (2007). *La concertation dans le paradigme du mythe : De la pratique au sens*. Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften.187

perception et la compréhension du participant à cette démarche. Non seulement le participant choisit et sélectionne les propos et les idées pour sa propre compréhension du processus, mais aussi comme élément constitutif de ses propres positions, qu'il a le choix d'exprimer ou non par la suite.

« En ce sens, toute participation à une concertation est bien, elle aussi, une entreprise herméneutique : elle sélectionne parmi la multitude des possibilités et combinaisons de possibilités qu'elle peut exhiber dans une concertation et celles que le participant considère comme pertinents par rapport à l'image, ou plus exactement la représentation, qu'il entend donner de l'intérêt qui l'anime »²²⁵.

En tant qu'espace, la participation offre la possibilité aux différents acteurs de discuter et de débattre des questions d'intérêt général, tout en offrant également une occasion de découverte pour les différents interlocuteurs. Une découverte de soi surtout que la participation se présente comme un challenge, un défi dans lequel chaque intervenant fait face à soi-même. « Mes propos sont-elles correctes ? », « J'ai dû manipuler mentir pour convaincre », « Puis-je appliquer mes dires ? », dans toutes démarches participatives, l'intervenant est souvent confronté au dilemme de la morale face à l'utilité entre ce qui doit être dit et ce qui se dit, entre le devoir, la manière et l'intérêt de dire telle ou telle chose, entre un usage stratégique ou morale du discours. Tel est le cheminement auquel est confronté chaque acteur d'une démarche participative qui, dans une forme d'introspection obligatoire, se voit arpenter le parcours de la découverte de soi. En reprenant les termes de Bratosin :

« La participation le transporte ailleurs que là où il a coutume d'être. Et ce monde qu'elle lui ouvre, celui qu'il pénètre, laisse se dévoiler l'être du soi. Là, réside le propre de toute participation quelle qu'elle soit. [...] La dignité de l'expérience participative culmine donc dans cette rencontre entre la concertation et le participant lui-même. En retour, l'universalité de cette entente ne cherche pas à supprimer l'altérité de la concertation ainsi que sa spécificité, mais par elle, bien au contraire, veut plus que tout, découvrir cet au-delà de la conscience de soi »²²⁶.

En dernier lieu, Bratosin évoque la participation comme une lecture reconstitutive du sens reflétant ainsi l'image d'un phénomène participatif en perpétuelle reconstruction. En effet, la participation n'est point un phénomène statique mais plutôt dynamique voir volatile en

²²⁵Idem p.192

²²⁶ Idem

fonction des diverses interprétations faites par chacun. Cette nature incertaine et insaisissable de la participation explique le rapport fait entre l'acteur et la démarche justifiant, selon Bratosin, une volonté croissante d'information, de communication, de débat, de consultation...etc. Ces zones d'ombres invisibles aux yeux même des acteurs participants nourrissent un argument de poids en faveur de plus de transparence dans les discussions publiques à savoir plus de démarches, plus de participation dans une logique de reconstruction continue de l'espace participatif afin de mieux parfaire une image « mythique » d'un espace de discussion libre et raisonnée. C'est à travers cette ascension vers plus de transparence et de liberté que la participation donne un nouveau sens, celui de l'espace des possibilités. La recherche de possibilités émane alors de cette imperfection, de ces nombreuses zones d'incompréhension et d'invisibilité.

« Ce défaut sert à recommencer toujours une image, à en fabriquer une variante nouvelle, à ne jamais l'achever, à justifier la série infinie des possibilités. Ce défaut est le fondement même de l'image de la concertation et le moteur des possibilités. Mais le participant en quête de possibilités, ne doit pas pour autant oublier que ses possibilités tiennent ici avant tout à la technique et que la technique peut asservir la démocratie sans perdre son sens, alors que l'inverse est peu concevable »²²⁷.

Cette quête continue des possibilités a ainsi favorisé l'essor d'une participation virtuelle qui, contrairement à la participation classique, offre aux citoyens participants ou pas d'innombrables choix en termes de liberté d'accès et d'expression, mais surtout la capacité de contrôler les différents flux d'informations émanant d'un espace virtuel non contraint aux règles physiques auxquelles la participation classique est soumise. Cependant, bien que le virtuel soit d'apparence illimitée, la participation reste la même, elle en garde sa substance synonyme d'interprétation logique et affective voir mythique.

Conclusion du chapitre

En conclusion, la compréhension de l'espace public est un défi pour les chercheurs en raison de sa mobilité, de sa dynamique et de sa nature temporaire. Cependant, pour mieux interpréter cet espace, il est nécessaire de le définir de manière synthétique en prenant en compte sa nature évolutive. Selon Gibout²²⁸, l'espace public est un processus social qui se construit en continu à travers les échanges et les tensions entre les individus et les communautés. La

²²⁷Idem

²²⁸Gibout, C. (2009). *L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains. Pensée plurielle*, 20

décision prise dans cet espace concerne la vie commune et la conception d'un projet social obtenu par un consensus.

Gibout propose à cet effet quelques éléments synthétiques pour l'étude de ce dernier en tenant compte de sa nature temporaire et évolutive ²²⁹:

- L'espace public est un processus social, au sens où il n'existe pas comme un octroi figé mais comme une production en continu, construit, déconstruit et reconstruit, de l'intérieur ;
- Il est le fruit d'un échange, d'une tension entre l'effort individuel et communautaire dans le jeu de la prise de décision publique et politique ;
- La décision prise dans le cadre de l'espace public concerne d'abord l'organisation de la vie commune et la conception d'un projet social par la suite ;
- Ce projet commun est le résultat d'un consensus obtenu par confrontation dialogique ou /et par coopération conflictuelle ;
- Le processus consensuel relève une complexité des ramifications des acteurs individuels et collectifs ;
- La complexité de l'espace est tout d'abord métaphorique et symbolique avant d'être physique et géographique ;
- Cette incorporation du principe de l'espace public résulte d'un apprentissage par l'exercice continu de la pratique d'une citoyenneté active ;
- L'espérance démocratique est effectivement l'idéal à atteindre et l'utopie fondatrice, qui fondent l'instauration et la vie au quotidien de l'espace public.

En tant qu'espace, le processus participatif reste alors complexe, métaphorique et symbolique avant d'être physique et géographique. La participation active des citoyens dans ce processus est essentielle à l'apprentissage de la citoyenneté. Toutefois, la participation elle-même est une forme d'interprétation qui dépend du contexte investi de sens. En fin de compte, la compréhension de l'espace public nécessite une analyse approfondie du contexte pratique dans lequel se déroule la participation.

²²⁹*Idem*

Chapitre 3 : Cadre méthodologique

Introduction du Chapitre

Dans ce chapitre, nous tenons à présenter et justifier les différents choix méthodologiques de notre thèse. En fait, par considération du caractère peu étudié de la communication pour le développement dans le contexte marocain, nous avons fait le choix de mener une étude exploratoire pour décrire la réalité des mécanismes et pratiques participatives dans les projets et programmes de développement local et régional au Maroc

Le cas de notre recherche porte sur les instances de gouvernance de l'INDH l'un des fondements de la politique socioéconomique marocaine. Notre objet est d'étudier ces instances comme espaces d'échange et de légitimation des décisions en matière de développement. Ce chapitre procède alors à exposer le contexte, la problématique, les questionnements d'une recherche abordée sous le prisme du constructivisme en se basant sur les conceptions théoriques de Sen comme principal cadre d'analyse des mécanismes participatifs INDH en tant qu'espace public du développement.

1. Mise en revue des choix méthodologiques

1.1. Mise en contexte, Méthodes, problématique et hypothèses

Durant ces dernières décennies, le Maroc a connu un véritable développement au niveau de ses infrastructures ainsi que ses services profitant en cela de la hausse des investissements étrangers et du développement du secteur des services et industriels. Fort de sa stabilité politique, de ses acquis du passé, tout en s'adaptant aux défis de la conjoncture internationale, le Maroc a su s'assurer une croissance économique stable, bénéfique certes, mais insuffisante eu égard des ambitions du royaume à rejoindre le rang des pays développés. En effet, malgré les progrès économiques, le Maroc reste toujours confronté aux problèmes des disparités socioéconomiques. Les inégalités continuent de marquer le pays que ce soit en infrastructures, activités économiques et services sociaux. À cet effet, l'État marocain a mis en place un certain nombre de stratégies et de politiques sectorielles dont l'objet d'améliorer la situation économique et sociale des populations, tout en procédant à un certain rééquilibrage du développement entre les différentes régions du royaume.

Dès lors, pour relever ces différents challenges économiques et sociaux, le Maroc procède suivant différentes approches. L'approche la plus courante est celle de la sectorialisation qui

visé à améliorer les performances d'un secteur économique en particulier telle la stratégie agricole de Green Génération, Plan d'Accélération Industrielle, Plan Maroc Éducation pour Tous, etc. Une autre logique s'appuie sur l'approche régionale qui cherche à améliorer les conditions de vie dans les régions les plus pauvres défavorisées du pays. Ajoutons à cela une autre démarche plus transversale, celle de l'approche axée sur les politiques telle la politique de lutte contre la pauvreté incarnée par l'INDH qui consiste à mettre en place des politiques et des programmes au service de l'amélioration des conditions socioéconomiques. Puis, on retrouve enfin l'approche participative qui, en tant que résultante d'une demande croissante d'information et de transparence en matière de gestion des affaires publiques, cherche à impliquer les communautés locales et les groupes cibles dans la planification et la mise en œuvre des projets de développement.

Il est important de noter que ces approches ne sont pas mutuellement exclusives, mais peuvent être combinées, dans une logique intégrative, pour obtenir des résultats plus efficaces. Cependant, l'efficacité de ces approches dépend de la qualité de la mise en œuvre, de la capacité à s'adapter aux contextes locaux et de la capacité à évaluer les résultats.

Eu égard d'une forte demande populaire en matière de développement, l'État a entamé une série de réformes le chantier de la régionalisation avancée, dans une volonté de réduire les différentes formes de disparités régionales et territoriales. Lancé en 2015, le chantier de la régionalisation avancée a pour objectif de renforcer la décentralisation en donnant aux régions un rôle plus actif dans la planification et la mise en œuvre des politiques publiques. Moyennant plus d'autonomie dans la gestion financière des projets de développement, le pouvoir des régions s'avère donc renforcé, quoique la tutelle de l'État central reste toujours présente pour veiller à l'équilibre et le suivi de l'exécution des projets.

Une autre facette de la régionalisation avancée s'articule autour d'une volonté de faire participer l'ensemble des parties prenantes dans la prise de décision publique. L'idée étant de renforcer la participation des communautés locales aux décisions qui les concernent, de favoriser une meilleure coordination et optimisation des ressources tout en veillant à un meilleur équilibrage du développement. Néanmoins, de nombreux obstacles et défis entravent le succès de la régionalisation avancée au Maroc, tels les problèmes liés à la capacité de coordination ou de gestion des différentes parties prenantes, en particulier le problème de méfiance entre les différents acteurs sociaux, les uns vis-à-vis des autres.

*« Si on s'accorde qu'une nouvelle réorganisation territoriale, n'est pas seulement une réponse stratégique aux problèmes de développement, le nouveau découpage administratif est, heuristiquement, la facette d'une politique publique qui montre les bonnes logiques, justifient l'importance de choix des outils de prise de décision, et la concrétisation de la culture de citoyenneté et de confiance qui peuvent accompagner et réussir les grands chantiers de réforme, les projets structurants et les efforts de perfectionnement et de modernisation du service public. En effet, au niveau local, l'enjeu lié à la communication territoriale, les exigences de réforme, de gouvernance locale et d'ouverture économique incitent à la consolidation de la transparence, des libertés individuelles et collectives ».*²³⁰

En fait, la régionalisation avancée vient rompre, en quelques sortes, avec un ensemble de pratiques de gouvernance diffusionnistes dont un travail du développement basé sur un échange Top-down des idées, des technologies, des méthodes et des résultats. La régionalisation avancée prône ainsi une certaine « horizontalisation » de l'échange en privilégiant le savoir-faire local au détriment de l'expertise étranger moyennant la participation des acteurs sociaux dans la fabrique de la décision publique à travers les différents mécanismes participatifs mis en vigueur.

La diffusion Top-down des programmes de développement au Maroc signifie qu'ils sont généralement initiés et dirigés par les autorités gouvernementales ou les organisations internationales, et que leur mise en œuvre est ensuite déployée vers les communautés cibles. Cette approche implique souvent que les décisions relatives aux programmes et aux projets sont prises par les décideurs de haut niveau, et que les communautés cibles sont considérées comme des bénéficiaires passifs de ces programmes. Cette approche peut être efficace pour mettre en œuvre des politiques et des programmes à grande échelle, mais elle peut également entraîner des difficultés pour les communautés cibles qui se sentent déconnectées des décisions qui les concernent. Il peut également y avoir des difficultés pour s'assurer que les programmes répondent aux besoins réels des communautés cibles, ce qui peut entraîner des résultats insatisfaisants pour les projets de développement.

En tant que nouvelle forme de gouvernance, la régionalisation avancée cherche justement à procéder à « une réactivation » non seulement des bénéficiaires mais de l'ensemble des forces vives des populations locales et régionales. Un chantier de plus en plus exigeant en terme de

²³⁰Bendahan, M., & El Hadhoudi, A. (2018). *La communication publique et gouvernance territoriale à l'heure de la décentralisation. Dans La communication publique en Afrique : regards croisés. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines – LARLANCO p.15*

participation et de transparence dans un contexte où les bases matérielles de l'établissement de la confiance sociale s'effritent ; où les individus se fient moins les uns aux autres parce qu'ils ne se connaissent plus assez,²³¹ parce qu'ils connaissent moins leurs institutions et les différentes stratégies ou programmes de développement qui en découlent. Les mécanismes de participation viennent alors remplir une double fonction : une fonction d'information et une fonction d'implication des différents acteurs dans la gestion de l'affaire publique.

Fortement inspirés de l'idéal habermassien, les mécanismes de participation de nature consultative ou décisionnelle ont pour objet le renforcement de la transparence et de la responsabilité dans les processus de prise de décision et de gestion des affaires publiques moyennant l'implication des acteurs sociaux qui par moult rencontres et discussions cherchent à trouver des solutions communes aux problèmes qui les concernent. Cette thèse cherche à explorer la nature de cette participation tant sur le plan des capacités des acteurs sociaux à participer dans ces démarches que sur la réalité du processus participatif sous le prisme de l'idéal habermassien. J'essaye ainsi de répondre à la problématique de l'état des lieux de la participation des acteurs sociaux dans les projets de développement local face au contexte de méfiance qui caractérise la situation politique et sociale d'aujourd'hui. En d'autres termes, quelle est la réalité de la participation des acteurs sociaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement local marocain ?

Nous rappelons l'objectif de cette recherche, qui consiste à répondre aux questionnements suivants :

- Quelle est la « réalité » de cette participation des acteurs sociaux dans la région ?
- Quelles contributions de l'État et la société civile dans la construction d'une opinion publique favorable à la participation ?
- Quelle participation face à une dualité des discours politiques et publics en matière de développement ?

Pour cela nous chercherons à vérifier les hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : Volonté de participation latente dans l'absence de mode de communication adapté aux besoins de la population
- Hypothèse 2 : La nature diffusionniste des projets de développement pérennise la « passivité citoyenne » et la culture de la méfiance chez les bénéficiaires

²³¹Rosanvallon Pierre, 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'heure de la défiance*, Paris, Seuil.

- Hypothèse 3 : Désaveu des citoyens suite à la prégnance du discours politique au niveau du développement régional et local au détriment de la participation sociale

1.2.Cadrage théorique

Notre thèse présente une recherche exploratoire sur les mécanismes et pratiques participatifs et communicationnels dans les projets de développement local. L'objet étant d'étudier les différentes méthodes et démarches utilisées dans le cadre des projets ou programmes de développement en raison d'une volonté d'impliquer les différentes parties prenantes dans le processus de prise de décision, de conception et de mise en œuvre des différents projets. Nous cherchons ainsi à discerner la nature d'une pratique participative qui varie entre les défis d'une coproduction et de légitimation du développement. La participation au développement porte un double enjeu celui d'une coproduction comme processus par lesquelles les acteurs sociaux participent à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un projet ou une initiative, ainsi que celui d'une légitimation en référence au processus par lequel les acteurs sociaux sont impliqués dans un projet ou une initiative.

Conscient de la forte influence du contexte et des objectifs des programmes de développement sur la nature de la pratique participative, cette recherche s'inscrit dans le cadre du paradigme constructiviste. En effet, la logique constructiviste conçoit la science comme un processus continu d'adaptation et de construction de la connaissance qui, au-delà d'une simple accumulation du savoir, se repose sur le cumul des expériences individuelles et collectives. Il est question d'une construction, d'une compréhension faite par les différents acteurs sociaux participants aux différents phénomènes étudiés. Le constructivisme est souvent utilisé pour comprendre comment les individus et les groupes construisent leur propre compréhension de la réalité sociale et culturelle en mettant l'accent sur l'expérience personnelle et l'interaction sociale comme moyens de construction de la connaissance, en portant plus l'attention sur les causes et les méthodes survenant à la constitution d'actions ou significations diverses de par les différents contextes d'études.

La perception individuelle prend alors une place existentielle dans le paradigme constructiviste dont la pratique se fonde sur les différentes explications et appréhensions faites par l'observateur faisant de la subjectivité un élément essentiel de l'approche constructiviste ou interprétative. En effet, le constructivisme s'imprègne d'une subjectivité acceptée mais surtout assumée du fait de l'inexistence de vérités objectives fatalement tributaires au

jugement des individus qui les émettent. Telle est la nature subjective de l'Homme dont la production d'opinion est soumise à ses propres critères de sélectivité. Une vérité ne peut être jugée qu'en fonction de sa pertinence pour l'individu qui l'a émise.

*« La perspective constructiviste perçoit un monde obstiné mais en constante mutation, et prend en compte les réalités diverses des mondes locaux. Elle se concentre sur la manière dont les actions des individus peuvent influencer leur environnement local. Les partisans de cette approche cherchent à démontrer la complexité des mondes, des perspectives et des actions ».*²³²

En ce sens, nous adhérons à cette subjectivité constructiviste comme principal angle d'appui de notre aventure scientifique. Il est question d'un porte étendard crucial au challenge interprétatif de la recherche constructive : celui d'accéder et de comprendre le monde social à travers les points de vue des participants à la recherche.

1.3. Usage de la théorie des capacités de Sen dans l'étude de l'espace public

Rappelons que l'objet de cette thèse est d'étudier les mécanismes participatifs dans le cadre des programmes de développement local. Pour s'y faire, nous nous basons sur la théorie des capacités de Sen pour l'analyse de l'espace public de cette forme de participation qui, comme explicitée auparavant, reste fortement impulsée par la conception habermassienne qui prône une meilleure rationalité et intercompréhension en matière de gestion de la chose publique.

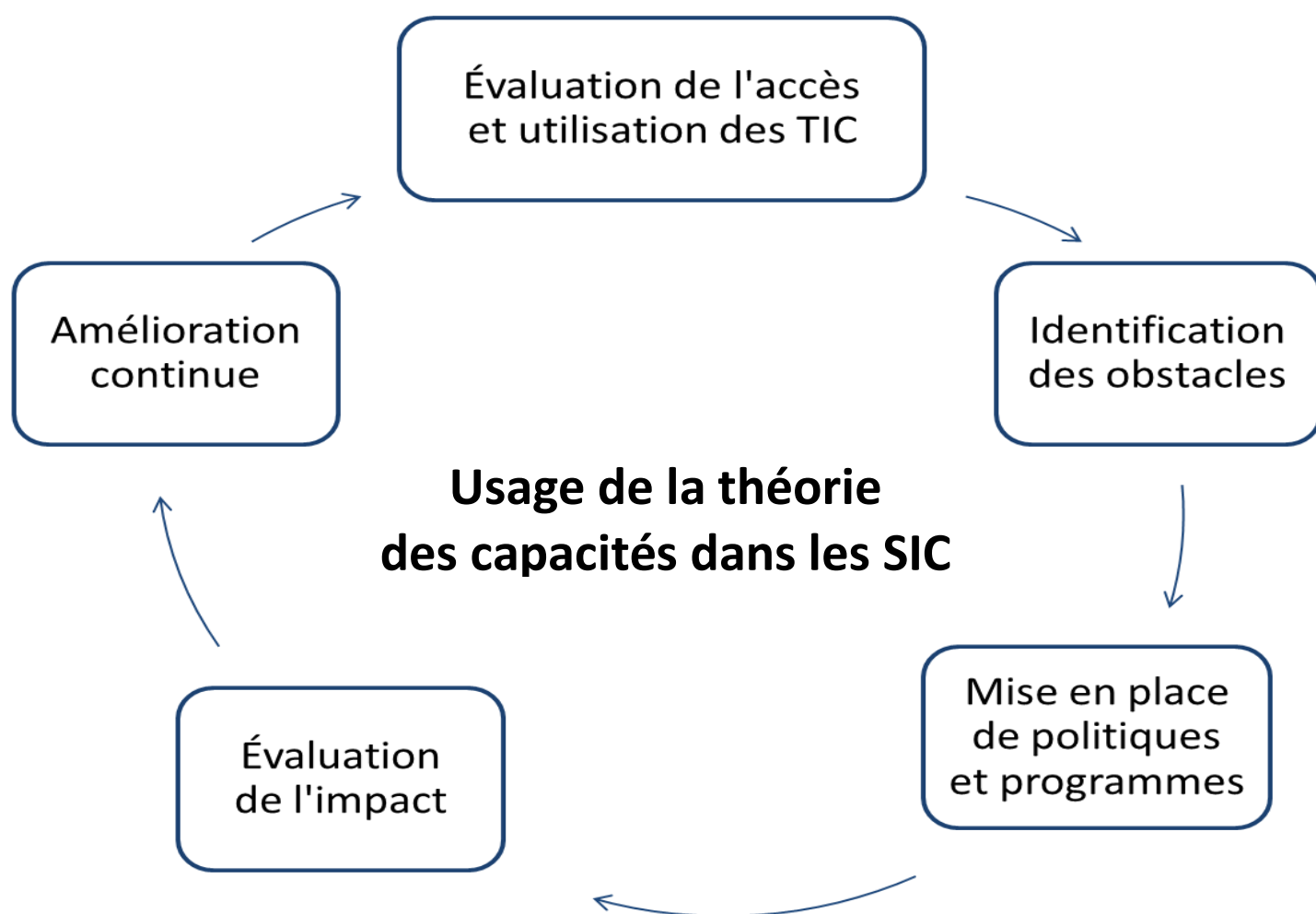
Comme nous l'avons précité dans le chapitre 1, la théorie des capacités de Sen est une approche de l'évaluation du bien-être qui met l'accent sur les capacités des individus plutôt que sur leurs ressources ou leurs besoins. Selon Sen, les individus ont des "capacités" pour faire certaines choses, telles que vivre une vie longue et en bonne santé, apprendre, être libre de choisir leur propre chemin de vie, etc. Elle met en avant trois concepts clés : la fonctionnalité qui désigne les réalisations réelles ou les états d'existence auxquels les individus peuvent accéder grâce à leurs capacités, la capacité désigne la capacité d'un individu à réaliser une fonctionnalité donnée, et l'agentivité désigne la capacité d'un individu à être acteur de sa propre vie et à choisir librement son chemin de vie.

²³²**Traduction** "The constructivist view assumes an obdurate, yet ever-changing world but recognizes diverse local worlds and multiple realities, and addresses how people's actions affect their local and larger worlds. Thus, those who take a constructivist approach aim to show the complexities of worlds, views, and actions" (Charmaz, 2006).

Pour Sen, les inégalités des capacités sont plus importantes que les inégalités des ressources ou de revenus, car elles ont un impact direct sur les options réelles disponibles pour les individus. Entre autres, les capacités sont inéluctablement les véritables moyens pour le chercheur indien à atteindre les finalités désirées.

Dans le cadre des Sciences d'information et de communication, la théorie des capacités de Sen permet d'évaluer l'accès des individus et des groupes à l'information et aux moyens de communication. Elle met l'accent sur l'importance de la diversité des capacités des individus pour l'exercice de leur liberté d'expression et de participation à la vie publique. Cela signifie qu'il est important de se concentrer, non seulement sur l'accès aux technologies de l'information et de la communication, mais également sur les compétences nécessaires pour utiliser ces technologies de manière critique et efficace. En utilisant la théorie des capacités de Sen, les chercheurs peuvent identifier les groupes défavorisés et les barrières qui empêchent l'égalité dans l'accès à l'information et à la communication, et développer des solutions pour surmonter ces obstacles.

Figure 6 : Usage de la théorie des capacités de Sen dans les SIC

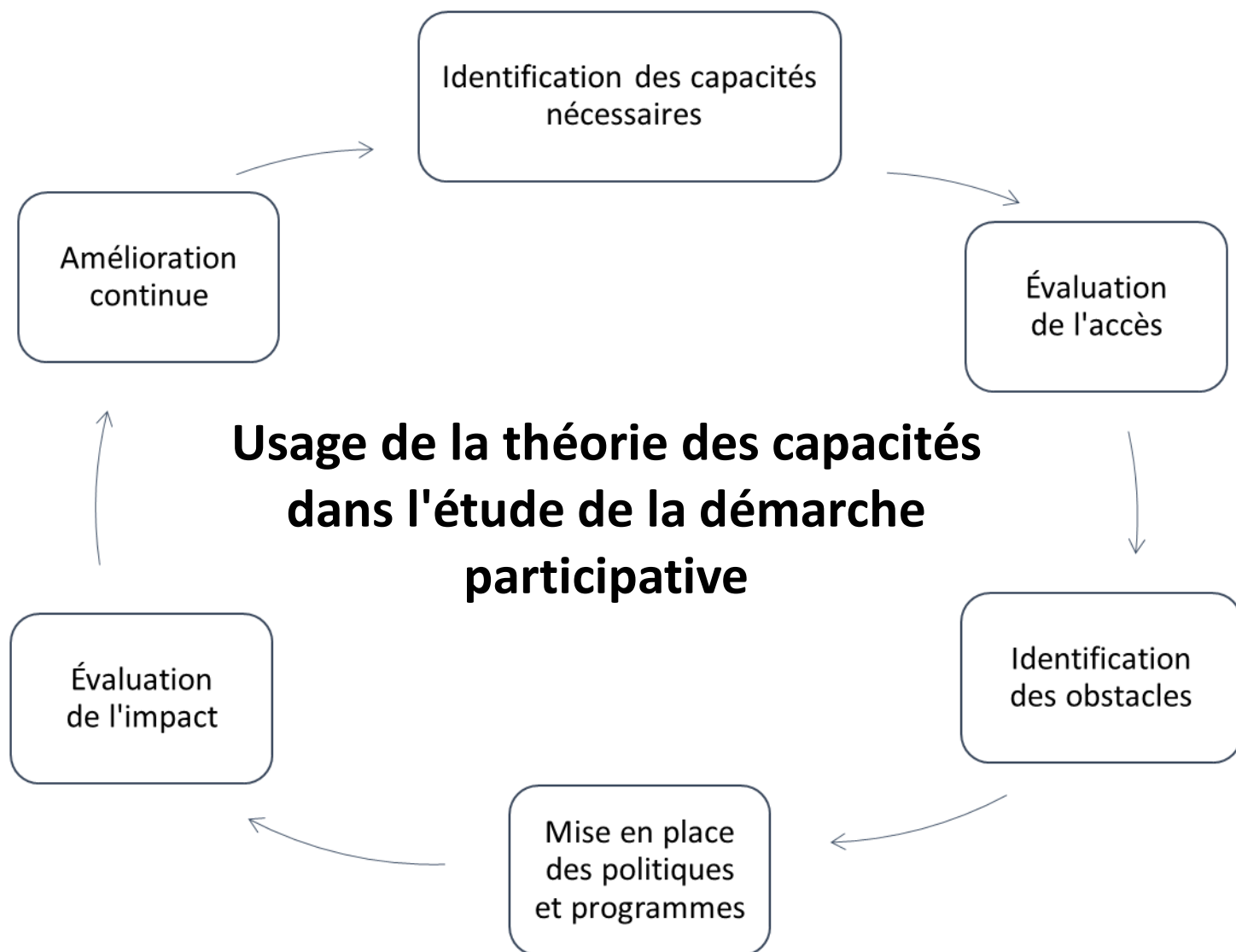


Source : auteur

En ce qui concerne notre objet d'étude, la théorie des capacités de Sen nous est utile dans le sens où elle porte l'attention sur les capacités des individus à participer à la vie publique et à faire entendre leurs opinions et leurs intérêts. En supposant que les mécanismes participatifs opérés au Maroc adhèrent à l'approche d'Habermas en tant qu'espace où les individus peuvent s'exprimer et discuter librement des idées et intérêts ayant trait à la vie publique. Néanmoins, l'accès à ces espaces de participation peut être restreint pour certains individus en raison de leur situation socio-économique ou de leur statut social, ce qui peut entraver leur capacité à participer à la gestion de l'affaire publique. La théorie des capacités de Sen nous permet ainsi de porter un œil sur les inégalités et obstacles d'accès à l'espace de participation, sur les barrières qui entravent la participation réelle des individus, ainsi que sur les différentes

modalités ou programmes pouvant améliorer la capacité des populations à participer dans les différents projets de développement par le biais d'un renforcement de leur agentivité.

Figure 7 : Usage de la théorie des capacités dans l'étude de la démarche participative



Source : auteur

1.4. Étude de cas et choix du terrain d'enquête

Conformément au cadrage théorique choisi, notre travail s'inscrit dans une approche systémique moyennant une démarche qualitative qui mobilise l'étude de cas comme principal outil méthodologique. L'étude de cas se présente comme « *une enquête empirique qui étudie*

un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans laquelle des sources d'information multiples sont utilisées »²³³. La méthode de l'étude de cas nous est pertinente dans le sens où elle permet d'avoir une meilleure compréhension, une meilleure vue d'ensemble approfondie et détaillée du sujet étudié.

En effet, L'étude de cas nous est très utile de par la nature de la recherche sur les espaces de participation dans les programmes de développement local au Maroc. Une recherche qui se veut exploratoire et descriptive, voir systémique compte tenu de la nature du concept de développement. Cette nature systémique du développement qui se déploie en fonction des diverses interconnexions des nombreux facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux dont l'interaction dynamique est le principal facteur de la croissance d'une société.

L'étude de cas reste « *une technique particulière de cueillette, de mise en forme et de traitement de l'information qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes concernant un système social comportant ses propres dynamiques* »²³⁴. Cette méthode est donc adaptée à notre objet d'étude notamment au niveau de l'identification des différents liens de causalité, des mécanismes sous-jacents au phénomène étudié et puis surtout dans l'explication des résultats observés.

En ce qui concerne notre travail de thèse, nous avons fait le choix de travailler sur le cas des instances de l'Initiative Nationale de Développement humain (INDH) dans les régions de Rabat et de Casablanca. Notre choix est motivé par deux raisons principales :

- ***La forte concentration des associations dans l'axe Rabat –Casablanca***

L'axe Rabat-Casablanca connaît une forte concentration sur le plan associatif. Cela est dû à plusieurs facteurs, telle la présence de nombreux universitaires et de jeunes professionnels engagés, ainsi qu'à la présence de nombreux sièges sociaux, de bureaux d'ONG et d'organisations internationales. Les associations couvrent différents domaines tels les droits des femmes, l'éducation, la protection de l'environnement, les droits des travailleurs, les droits des enfants, la pauvreté etc. Ces associations jouent un rôle important dans la promotion des droits et des intérêts des différentes communautés et groupes sociaux de ces régions, ainsi que

²³³YIN (R.K.) (1984). - *Case Study Research; Design and Methods*. London, Sage Publications. Dans Colletterte, P. (1997). *L'étude de cas au service de la recherche*.p.81

²³⁴ COLLERETTE (P.) (1996). - In *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Sous la direction de Alex Mucchielli. Armand Colin, Paris.

dans la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique sur des questions importantes. En outre, la société civile a également un impact important sur le développement économique et social de la région, en apportant des solutions innovantes aux problèmes locaux et en créant des opportunités pour les jeunes et les personnes défavorisées. Ce qui fait de ces associations les principaux partenaires de concertation en matière de développement local.

Cette concentration s'explique par le fait que cette région attire de nombreux militants et organisations qui cherchent à faire entendre leurs voix sur les questions nationales et locales surtout dans les deux grandes villes de Rabat et Casablanca, principaux hubs politiques et économiques du Maroc. En effet, Rabat est la capitale du pays et abrite nombre d'institutions clés tel le palais royal, le siège du gouvernement, du parlement, des ministères etc. Tandis que Casablanca constitue la principale ville économique et financière du Maroc qui abrite le principal port du pays, le principal aéroport international et un grand nombre d'entreprises et d'industries clés. Les deux villes sont considérées comme des centres de pouvoir et d'influence au Maroc et représentent en conséquence près de la moitié de la richesse nationale.

En outre, sur le plan social, Rabat et Casablanca sont des villes très cosmopolites et multiculturelles. Ces deux villes attirent de nombreux étudiants, travailleurs et immigrants en raison de leurs opportunités économiques et de leur qualité de vie. Toutefois, comme dans toutes les grandes villes, il existe également des inégalités sociales et économiques importantes dans ces régions ce qui explique la forte activité en termes d'associations et de mouvements sociaux.

- ***La domiciliation dans la zone de recherche***

En tant qu'habitant de Salé²³⁵, nous avons fait le choix de mener notre recherche dans cette zone géographique élargie en incorporant toute la région de Rabat et Casablanca compte tenu des potentialités et atouts de celle-ci. En effet, nombreux sont les avantages d'une domiciliation dans les territoires du sujet étudié, notamment notre positionnement comme acteur participatif et associatif. Premièrement, cela permet d'être au cœur des différentes dynamiques sociales, culturelles et économiques ce qui favorise normalement la collecte et la compréhension des données grâce notamment à une meilleure assimilation de la culture et du contexte local. Ajoutons à cela qu'il est plus facile de développer des relations de confiance

²³⁵Ville jumelle de Rabat situé dans la rive droite du Oued Bouregreg

avec les participants à la recherche, ce qui peut améliorer la qualité des données recueillies et faciliter l'accès à l'information.

Enfin, notre choix se justifie aussi par le fait que notre région bénéficie d'importantes infrastructures de recherche nous permettant d'exploiter les différentes ressources académiques existantes tels les bibliothèques et les centres de recherche qui facilitent la conduite de la recherche et l'atteinte des objectifs fixés.

1.5. Collecte et analyse des données

Notre méthodologie d'enquête s'inscrit dans une approche systémique moyennant une démarche qualitative qui mobilise l'étude de cas comme outil méthodologique permettant de recueillir nombre d'observations relatives à l'Initiative Nationale de développement Humain, un programme mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et délégué localement aux « Wilayas » en tant que divisions administratives régionales. À cet égard, nous avons mené 16 entretiens semi-directifs²³⁶ avec les acteurs participants ou ayant participé de près ou de loin aux projets de l'INDH. Néanmoins, il faut noter ici que notre intention de départ était de s'entretenir avec les élus, les responsables administratifs (représentant de l'autorité locale ou cadre du Ministère de l'Intérieur) et les acteurs associatifs participants aux instances régionales et locales de l'INDH. L'idée au début était de mener des focus groupes avec chaque catégorie d'acteurs, ce qui n'a pas été possible en raison des aléas de la crise sanitaire du Covid-19 (année 2020 et 2021), mais dû également à la grande réticence des acteurs politiques et associatifs à participer à une entrevue. Malgré ces difficultés nous avons pu mener des entretiens semi-directifs avec les responsables INDH et les militants associatifs par le biais d'un guide d'entretien structuré autour de trois axes : l'espace public, le développement et la participation à titre consultatif. Ces entretiens se sont déroulés entre juillet 2021 et Avril 2022 avec 16 acteurs dont deux responsables administratifs et 14 représentants de la société civile²³⁷, au moyen de rencontre physique, virtuelle ou par téléphone durant entre 45 minutes à 2 heures.

Les entretiens ont été principalement menés en dialecte marocain (Darija) avec des éléments de la langue arabe, française ou anglaise en fonction de notre interlocuteur. Nous avons choisi de recueillir les récits dans la langue parlée par nos interlocuteurs, caractérisée par ce mélange linguistique fortement ancré dans le discours de notre population d'étude. Nous nous

²³⁶ Voir les guides d'entretiens Annexe 2

²³⁷ Certains représentant ont une double casquette politique et associatif ou ont déjà eu une expérience politique au niveau local.

soumettons ainsi à l'usage linguistique de nos interviewés à condition de la compréhensibilité du discours. Par ailleurs, cette diversité linguistique associée au dialecte marocain qui varie d'un discours à l'autre, reflète la diversité des personnes interviewées en termes de mentalité et de culture.

Sur la base des enregistrements ou prise de notes recueillis, nous avons transcrit et traduit 10 des récits de vie retenus du dialecte marocain à la langue française²³⁸ en vue d'éviter la saturation de l'échantillon et la redondance des propos des interviewés tout en essayant de maintenir le plus fidèlement possible la qualité des informations collectées. Cette étape fut essentielle dans la mesure où elle nous a permis d'établir notre analyse de contenu sur la base du codage suivant :

Tableau 1 : Codage de l'analyse de contenu

Code	Sous -code	Désignation
Développement	Conception	Les verbatims portant sur la conception et les définitions du développement
	Perception	Les verbatims portant sur les avis et perceptions ressentis à l'égard du développement
	Obstacle	Les verbatims portant sur les obstacles et barrières au développement
	Programme	Les verbatims portant sur la définition et la perception ressentis à l'égard de l'INDH
Acteurs	Admin.	Les verbatims portant sur les acteurs politiques et administratifs
	Association	Les verbatims portant sur la société civile
	Population	Les verbatims portant sur les citoyens et populations locales
	INDH	Les verbatims portant sur le rôle de l'INDH comme acteur de développement
Approche participative	Structure et représentativité	Les verbatims portant sur l'aspect structurel et représentatif de la participation
	Sélection	Les verbatims portant sur le processus de choix des participants
	Participation	Les verbatims portant sur les avis et perceptions ressentis à l'égard de la participation comme démarche de gouvernance des politiques publique
Information et opinion		Les verbatims portant sur la collecte et le traitement de l'information, ainsi que la manière de formation de l'opinion

De plus, étant donné les affirmations retenues durant les entretiens sur l'importance de l'usage des réseaux sociaux comme outil de communication essentiel dans la sensibilisation et l'incitation à la participation des citoyens dans les projets de développement, nous avons aussi chercher à mettre en évidence cette influence de la communication publique, partisane ou associative sur les citoyens interconnectés. Nous cherchons ainsi à observer l'attitude et la perception des différents usagers à l'égard des publications émises par ces différents acteurs participants au développement. À cet effet, nous avons observé les interactions émises à l'égard des publications de 18 pages Facebook²³⁹ durant la période de janvier 2021

²³⁸ Voir annexes 3

²³⁹ 18 pages qui représentent : 12 associations, 4 partis politiques et 2 administrations

à mai 2021 (soit une moyenne de 100 publications par page) en utilisant la plateforme d'analyse Fanpage Karma²⁴⁰. Une plateforme utile dans la collecte et l'analyse des données sur les réseaux sociaux telles les préférences, les tendances et les opinions des utilisateurs.

2. Le cas de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH)

2.1.Présentation de l'INDH

L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) est avant tout une réponse marocaine à l'engagement international du pays en matière de développement durable. En effet, le Maroc a adhéré dans un premier temps à la Déclaration du Millénaire des Nations Unies de 2000 portant sur un engagement à atteindre huit objectifs pour le développement d'ici 2015, à savoir : réduire la pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, protéger l'environnement, et établir un partenariat mondial pour le développement. Cette volonté marocaine fût réaffirmée par l'adhésion en 2015 aux Objectifs de Développement Durable (ODD) dont la visée consiste à assurer un développement durable à l'horizon 2030 en abordant les défis sociaux, économiques et environnementaux.

²⁴⁰Lien : <https://www.fanpagekarma.com/>

Figure 8 : Les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030



Source : <https://unric.org/fr/17-objectifs-de-developpement-durable-odd/>

De ce fait, le Maroc s'est engagé à atteindre ces objectifs en travaillant sur des thématiques telles que l'éradication de la pauvreté, l'égalité des genres, la lutte contre les changements climatiques et la promotion du développement durable. L'INDH est ainsi la traduction de cette volonté renouvelée en matière de développement socio-économique.

« Nous entendons par là la problématique sociale, qui constitue, pensons-Nous, le défi majeur à relever pour la concrétisation de notre projet de société et de développement. En effet, Nous avons décidé, avec l'aide de Dieu, de Nous y atteler en lançant une nouvelle initiative qui se veut novatrice et ambitieuse, à savoir : l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Cette initiative s'inscrit dans la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet sociétal, modèle bâti sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de cohésion sociale et de travail, mais aussi sur la possibilité donnée à tout un chacun de s'épanouir en déployant pleinement ses potentialités et ses aptitudes ». ²⁴¹

²⁴¹ Extrait du discours royal fondateur de l'INDH, 18 mai 2005

En réponse à la situation précaire d'une large partie de la population, le Roi du Maroc a lancé suite à son discours de 2005 l'INDH qui vise à « consolider les acquis politiques, par la promotion des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens, et par la lutte contre les disparités sociales et territoriales »²⁴². Pour s'y faire, le discours royal de 2005 met l'accent sur l'importance d'un mode d'action inclusif et participatif :

*« De manière générale, Nous appelons le gouvernement à adopter une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, en l'occurrence les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé, mais aussi les citoyens avisés ayant à cœur de s'impliquer dans l'action du développement. Nous l'appelons aussi à adopter un plan d'action fondé sur les principes de bonne gouvernance, à savoir la responsabilité et la transparence, les règles de professionnalisme, la large participation des citoyens, l'intégration et la rationalisation des interventions des établissements et organismes publics, ainsi que le suivi et l'évaluation permanente des réalisations. »*²⁴³

Ainsi, l'INDH se présente comme un programme volontariste et participatif basé sur l'implication de tous les acteurs politiques et civils en vue de réduire la précarité et les différentes formes de précarités sociales et territoriales.

Le bilan des 14 ans de l'INDH (Phase I et II) s'avère quantitativement positif. En effet, l'INDH est considéré comme l'un des trois meilleurs programmes et initiatives d'actions d'intérêt général dans le monde (Banque Mondiale, 2015) réalisant ainsi plus de 43000 projets avec un taux d'achèvement de 77,3%²⁴⁴ permettant une amélioration soutenue de l'indice de développement humain.

En réponse aux défis contextuels et critiques formulés à l'encontre des premières phases, l'INDH articule sa vision autour de 4 programmes :

- *Rattrapage des déficits en infrastructures et services sociaux de base :*

Le Programme 1 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) vise à combler les déficits en infrastructures et services sociaux de base en fournissant des améliorations dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, le

²⁴² *Idem*

²⁴³ *Idem*

²⁴⁴ *ONDH, 2016*

logement et les infrastructures de transport. Il vise également à renforcer la participation de la communauté dans la planification et la mise en œuvre de ces projets.

- *Accompagnement des personnes en situation de précarité :*

Le Programme 2 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a pour objectif de soutenir les personnes en situation de précarité en leur offrant un accompagnement dans les domaines de la formation professionnelle, de la santé, de l'emploi et du logement. Il vise également à renforcer leur participation à la vie économique et sociale de leur communauté. Le programme met l'accent sur l'inclusion sociale en mettant en place des mécanismes de protection et d'assistance pour les personnes vulnérables, telles que les femmes, les enfants et les personnes âgées.

- *Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes :*

Le Programme 3 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a pour objectif d'améliorer les revenus et d'inclure économiquement les jeunes. Il vise à les soutenir en matière d'emploi, d'entrepreneuriat, de formation professionnelle et de participation à la vie économique. Le programme met l'accent sur la promotion de l'emploi décent pour les jeunes, la facilitation de leur accès à des opportunités d'affaires et l'encouragement de la création d'entreprises. Le but est de renforcer la participation des jeunes à la vie économique du pays et de les préparer à jouer un rôle actif dans le développement économique.

- *Impulsion du capital humain des générations montantes :*

Le Programme 4 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a pour objectif de stimuler le capital humain des générations montantes en améliorant l'accès à une éducation de qualité et en renforçant les capacités des jeunes. Il vise à établir des systèmes d'éducation efficaces et pertinents pour les besoins du marché du travail, ainsi qu'à promouvoir la participation des jeunes à la vie politique et sociale du pays. Le programme vise également à renforcer les compétences des jeunes dans les domaines de la citoyenneté, du leadership et de la participation sociale. L'objectif est de préparer les jeunes à jouer un rôle actif dans le développement du pays et à devenir des citoyens conscients et engagés.

Tableau 2 : Programmes de l'INDH Phase III

Programme 1	Programme 2	Programme 3	Programme 4
Rattrapage des déficits en infrastructures et services sociaux de base	Accompagnement des personnes en situation de précarité	Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes	Impulsion du capital humain des générations montantes
Programmes de consolidation des acquis des Phases I et II		Nouveaux programmes	

Source : <http://www.indh.ma/>

2.2. Les Activités génératrices de revenu

L'INDH définit une activité génératrice de revenu (AGR) désigne toute activité qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre. En fait, cette notion d'AGR prend une place existentielle dans le dispositif INDH comme principal facteur contribuant à l'amélioration des revenus et de la qualité de vie des populations. En effet, le programme 2 par exemple peut inclure des initiatives pour aider les personnes à trouver et à maintenir une AGR, ainsi que pour les soutenir en matière de formation professionnelle et d'emploi. En outre, les programmes 3 et 4 peuvent aussi inclure des initiatives pour encourager la création d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les jeunes, ce qui peut aider à stimuler le développement économique et à générer des AGR pour les générations montantes.

Les AGR peuvent être considérées comme un élément clé du système INDH en matière notamment de :

- *Amélioration des revenus :*

Les AGR peuvent être un moyen efficace pour les personnes et les ménages de générer des revenus supplémentaires, ce qui peut les aider à améliorer leur niveau de vie et à sortir de la pauvreté. En développant une activité génératrice de revenus, les personnes peuvent augmenter leur capacité financière en gagnant de l'argent grâce à une source de revenus stable et en réduisant ainsi leur dépendance vis-à-vis des autres sources de revenus, telles que les

transferts sociaux ou les emplois à temps partiel. De plus, les AGR peuvent améliorer les perspectives économiques en permettant aux personnes de développer leurs compétences, leur expertise et leurs expériences, ce qui peut les aider à améliorer leur productivité et leurs revenus. Surtout que les AGR offrent de surcroît, la possibilité à s'intégrer dans les réseaux locaux, à développer des relations commerciales et à accéder aux ressources nécessaires à l'accroissement des activités.

- *Stimulation de l'économie :*

Les AGR peuvent stimuler l'économie en générant de la demande pour les produits et services, en créant des emplois et en encourageant l'entrepreneuriat. En effet, les AGRs peuvent fortement contribuer à l'innovation et la croissance économique à travers la facilitation de l'accès aux financements, aux ressources et aux conseils nécessaires au développement des activités socioéconomiques. L'encouragement à l'entrepreneuriat par les AGR peut favoriser la création de l'emploi qui peut contribuer à la baisse des taux de chômage et à l'amélioration de la situation économique des populations locales.

- *Inclusion économique :*

Les AGR peuvent favoriser l'inclusion économique en offrant des opportunités pour générer des revenus, en améliorant la situation financière des personnes et en encourageant la participation à la vie économique, ce qui peut aider à renforcer l'inclusion sociale et à promouvoir une société plus juste et plus inclusive pour les personnes et les groupes en situation de vulnérabilité. En tant qu'outil d'inclusion économique, les AGR peuvent constituer une réelle opportunité pour certaines catégories sociales vulnérables telles les personnes en situation de précarité, les jeunes et les femmes, en leur offrant la possibilité de développer leurs compétences et leurs capacités en vue d'une meilleure accessibilité au marché d'emploi. Les AGR enclenchent en fait, un processus d'autonomisation des personnes en situation de vulnérabilité en opérant sur le changement de leurs rôles sociaux de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une meilleure participation à la vie économique indépendamment de toute aide extérieure.

- *Développement et changement social :*

Les AGR peuvent jouer un rôle important dans le développement durable en générant des revenus pour les personnes et les ménages, en stimulant l'économie et en encourageant l'autosuffisance financière, ce qui peut contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes

et à renforcer les moyens de subsistance et de viabilité nécessaires aux prochaines générations. L'AGR en ce sens peuvent à travers des mécanismes de subventionnement agir sur le déploiement des pratiques « éco-efficientes » au sein des entreprises en favorisant l'émergence de nouvelles activités plus écologiques qui participent à la protection de l'environnement et préservation des ressources naturelles au profit des générations futures.

En somme, l'AGR comme modalité de lutte contre la pauvreté paraît à première vue comme la traduction exemplaire de la privatisation de la politique sociale marocaine²⁴⁵ qui repose sur l'insertion par le marché et fait appel à l'initiative entrepreneuriale, promue par des associations, des ONG ou des fondations, pour le financement, la programmation ou la réalisation de ses interventions. L'AGR entérine dès lors une forme de sous-traitance de la question sociale au profit de l'acteur civil. Le rôle de l'Etat se mute petit à petit d'une fonction classique de seul responsable de la question sociale à une fonction de « sous-traité » et « superviseur » du développement social. La promotion des AGR peut être interprétée comme un processus de dépolitisation de la question sociale dans la mesure où elle appelle les « acteurs de la société civile » – désormais qualifiés de « nouveaux acteurs de développement » – à prendre le relais de l'État dans la lutte contre la pauvreté²⁴⁶.

2.3.INDH et l'approche participative

Le Maroc a, depuis l'indépendance (1956), pratiqué une forme de gouvernance centralisée du développement ancrée dans une approche diffusionniste. En effet, le Maroc d'après l'indépendance avait entrepris la majorité de ses actions de développement sans une participation significative des différents acteurs. Toutefois, en réponse à une demande croissante pour une meilleure gouvernance publique. L'État marocain se voit alors contraint de changer d'approche en incorporant la société civile dans la gestion des affaires publiques. Un changement qui survient en réponse des diverses mobilisations sociales et pression publique à l'égard de l'ineffectivité d'une approche diffusionniste et centralisée. C'est ainsi que le Maroc entame son ouverture vers un nouveau modèle de gouvernance plus participatif.

Depuis les années 1990, des démarches qui se voulaient participatives avaient déjà été utilisées dans plusieurs projets de développement au niveau local, financés par des bailleurs

²⁴⁵I. Martin, « Morocco Wakes up to Human Development », *Mediterranean Politics*, vol. 11, n° 3, 2006, p. 433-439.

²⁴⁶M.-A. Roque (dir.), *La Société civile au Maroc. L'émergence de nouveaux acteurs de développement*, Barcelone, Publisud/Sochepress/IEMed, 2004.

de fonds internationaux²⁴⁷. L'arrivée de l'INDH vient entériner la pertinence des pratiques participatives dans la gouvernance du développement à travers la recherche d'une meilleure implication de la société civile comme démontrée dans le discours royal de 2005 :

« De manière générale, nous appelons le gouvernement à adopter une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, en l'occurrence les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé, mais aussi les citoyens avisés ayant à cœur de s'impliquer dans l'action du développement »²⁴⁸.

Néanmoins, l'adoption de cette approche participative n'est pas seulement la conséquence d'une simple volonté politique. Il est plutôt question de tout un cheminement politique marocain où la société civile a eu une place importante. À l'instar de la société marocaine, la société civile a su s'adapter aussi dès l'ère coloniale aux différentes évolutions du contexte social, économique et politique tant au niveau de ses structures, son organisation, ses partenariats qu'au niveau de sa liberté et culture. Les associations ont su ainsi s'imposer dans l'espace public marocain malgré un militantisme associatif quasi-escamoté par les historiens en faveur de la politique traditionnelle en portant davantage l'attention sur les leaders, les guerres, les élections, etc. Situation qui s'explique du fait que les militants agissent généralement en tant que défenseurs d'une cause sociale, en dehors de tout objectif politique apparent, visant un impact social loin de toute légitimation politique.

Au Maroc, la littérature scientifique, ainsi que les discours médiatiques et courants qui traitent des changements dans le champ politique, accordent une grande importance à l'émergence d'un phénomène associatif, dont la prétendue nouveauté mérite d'être nuancée et remise en question. À vrai dire, Ces transformations du militantisme marocain sont indéniablement associées à l'émergence de pratiques associatives, d'un savoir-faire nouveau, diffusé par des ONG occidentales soutenues par les pouvoirs publics locaux. Il est question ici d'une transmission de savoirs importés et façonnés par les militants de l'époque conformément aux spécificités socioculturelles locales marocaines.

Aujourd'hui, les militants et activistes marocains sont impliqués dans des associations plus structurées qu'auparavant et s'inscrivent dans de nouvelles dynamiques en fonction de

²⁴⁷Kadiri Z., 2012, *Évolution du contenu et du contour de l'action publique au Maroc dans le domaine de l'eau d'irrigation : Entre logique paysanne et logique technique*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille.

²⁴⁸Extrait du discours royal fondateur de l'INDH, 18 mai 2005

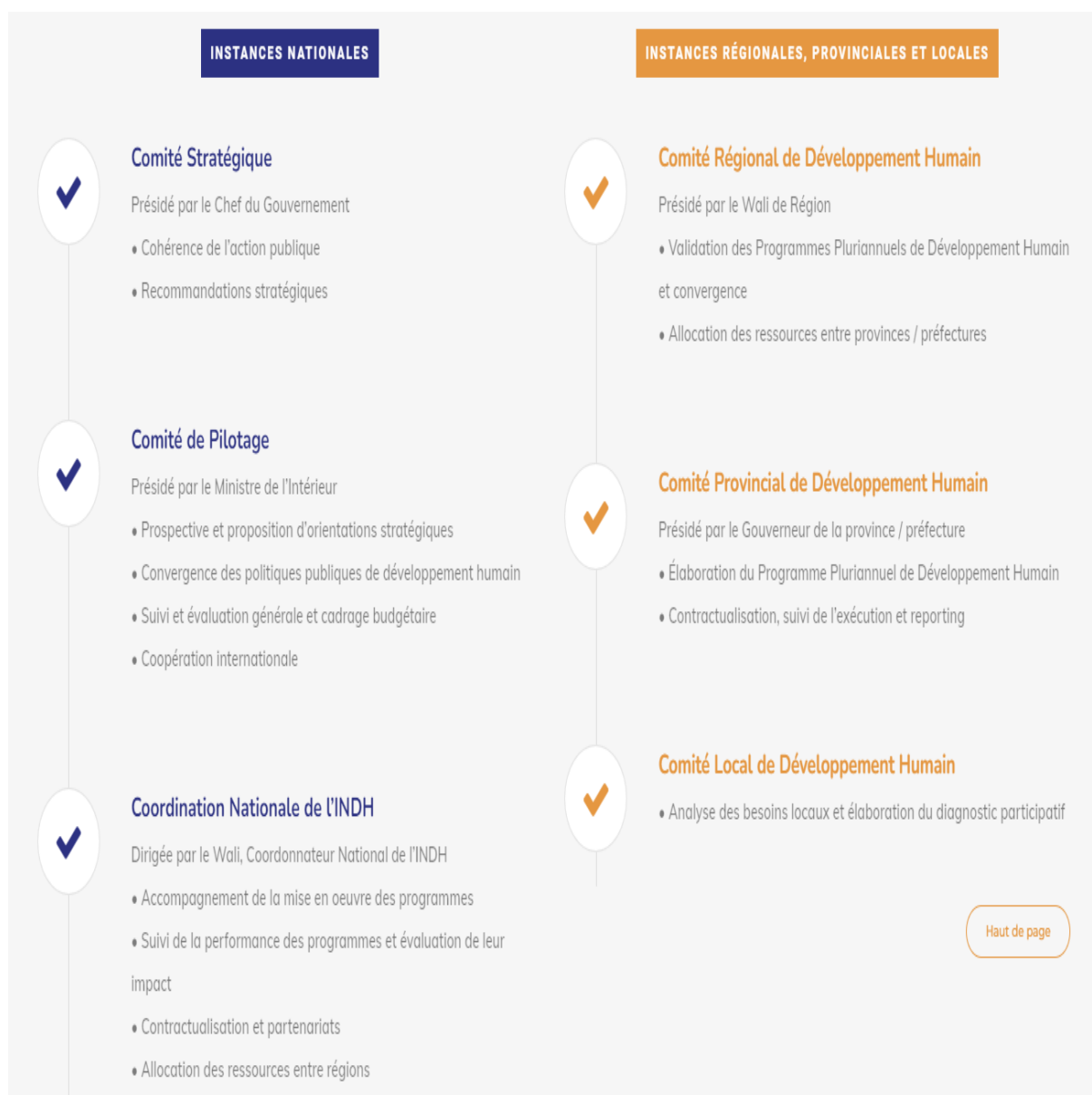
l'évolution de l'environnement social, économique et technique notamment avec l'émergence des nouvelles technologies de communication : apparition de nouvelles formes d'actions, d'expressions et de financements.

Dans un contexte de précarité sociale, le militantisme pour des questions de développement, tel le travail et l'enseignement pour tous, prend une place de plus en plus significative dans l'espace public marocain. L'avènement de l'INDH fut alors une opportunité pour ces militants associatifs locaux de concrétiser leurs aspirations grâce à un certain nombre d'associations de développement. L'INDH a pu agir sur l'agentivité des militants en leur offrant des opportunités économiques et politiques à travers les différents programmes de renforcement de capacités, les diverses formations offertes, les possibilités de partenariat et surtout l'opportunité de participer aux différents comités locaux et régionaux de l'INDH.

Lors de cette 3^{ème} phase, l'INDH se présente comme principal catalyseur et fédérateur du développement socioéconomique du Maroc. Un catalyseur dans le sens où l'INDH aide à stimuler les initiatives et les projets de développement humain en encourageant et en renforçant la participation des acteurs associatifs au programme. Ainsi que fédérateur en raison de son rôle de facilitateur pour le rassemblement des acteurs de la société civile et du secteur privé autour d'objectifs de développement intégré. L'INDH se présente ainsi comme ce réceptacle qui regroupe l'ensemble de forces vives marocaines au profit du développement humain.

Cette image se manifeste dans l'approche participative de l'INDH qui donne à l'acteur associatif et au secteur privé une place centrale dans la mise en œuvre des programmes de la phase III dans une logique d'innovation et de professionnalisation de l'écosystème du « développement humain ». La mise en place des programmes et projets INDH se décline autour des différentes instances nationales et territoriales : les instances nationales impulsent la stratégie et assurent la convergence de l'action publique, tandis que les instances territoriales se chargent de la planification et de la mise en œuvre des programmes. Cette déclinaison permet d'assurer la convergence et la cohérence de l'action publique au niveau national et local, ainsi que l'adaptation des programmes aux besoins locaux et régionaux. Ce qui contribue à renforcer la participation des citoyens et la qualité des interventions pour le développement humain.

Figure 9 : Les instances de gouvernances de l'INDH



Source : <http://www.indh.ma/>

Au niveau de CPDH, les différents acteurs participants se chargent d'élaborer le Programme Pluriannuel de Développement Humain (PPDH), l'un des principaux outils de gouvernance de l'INDH. Il est question d'un document stratégique conçu suivant une approche participative regroupant différents acteurs sociaux, tels que les autorités administratives, les élus et les associations. L'objet du PPDH est de fournir un cadre de référence pour la programmation des actions en s'assurant d'une meilleure convergence entre les parties engagées.

Le PPDH est un outil clé pour la planification stratégique de l'INDH et la mise en œuvre de programmes de développement humain cohérents, efficaces et adaptés aux besoins locaux. Il

contribue également à la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne dans le processus de développement marocain. Le PPDH définit les orientations et les priorités à court, moyen et long terme pour la mise en œuvre de l'INDH, en veillant à ce que les priorités de développement répondent aux besoins locaux.

En outre, le PPDH inclut également une évaluation des résultats précédents de l'INDH et des initiatives connexes, ce qui permet de déterminer les réalisations à poursuivre et les opportunités d'amélioration pour l'avenir. En somme, le PPDH est un outil de gestion important pour l'INDH qui assure une planification stratégique cohérente, efficace et orientée vers les besoins locaux, ainsi qu'une transparence et une participation citoyenne accrues dans le processus de développement humain au Maroc.

Figure 10 : Elaboration du Plan Provincial de Développement Humain



Source : <http://www.indh.ma/>

Conclusion du chapitre :

En conclusion, les mécanismes participatifs de l'INDH sont des outils importants pour garantir la participation active de la société civile au niveau local et régional dans la mise en œuvre de la politique nationale pour le développement humain. Ils permettent aux citoyens et aux organisations de la société civile de participer à la définition des priorités et des orientations stratégiques, à la mise en place de programmes et de projets, ainsi qu'à l'évaluation de leur impact. Ces mécanismes cherchent à renforcer la transparence, la responsabilité et la participation démocratique, ce qui contribue à la promotion d'une gouvernance inclusive et efficace. En somme, ces mécanismes participatifs de l'INDH sont des éléments clés pour une démarche de développement humain qui assure, dans une perspective communicationnelle, la participation de tous les acteurs impliqués suivant une approche axée sur l'Homme.

En tant qu'espace, l'étude de la participation des acteurs sociaux en fonction de la théorie de Sen s'avère pertinente du moment où elle nous permet d'apporter un regard sur les facteurs socioéconomiques externes tributaires de l'achèvement ou non d'une participation qui s'accorde à l'idéal habermassien.

Chapitre 4 : Présentation et interprétation des résultats

Introduction du chapitre

Ce chapitre est consacré aux différents résultats collectés conformément au cadre méthodologique choisi. Rappelons que l'objet de notre enquête consiste à étudier la pratique participative des comités INDH sur le plan local et régional, moyennant deux outils de travail à savoir : les entretiens auprès des personnes ressources et l'observation de l'activité des acteurs participants dans les réseaux sociaux (cas Facebook).

L'objectif ici est de dégager l'ensemble des descriptions relatives à la participation des acteurs sociaux au sein des instances INDH et d'en discuter les résultats en vue de vérifier nos hypothèses de départ. L'analyse des résultats nous permet ainsi de discuter la capacité participative des acteurs sociaux en fonction de trois volets : le climat de confiance, la légitimité et la culture utilitaire des projets de développement.

1. Résultats des entretiens :

Notre analyse des résultats obtenus s'effectue suivant une démarche basée sur l'approche de Sen dans le sens où nous considérons la communication et la participation au programme de développement notamment l'INDH, comme à la fois une fonctionnalité et une capacité. Rappelons que notre objectif est d'étudier l'environnement de cet espace INDH et que l'approche Sen nous permet de visualiser le processus participatif et communicationnel en fonction de ces trois principales composantes à savoir : la fonctionnalité, la capacité et l'agentivité.

Ainsi la participation des acteurs sociaux à l'INDH se présente comme une fonctionnalité, puisqu'elle représente pour ces derniers un objectif, une revendication voir un droit par lequel ces acteurs cherchent à en profiter en exprimant leurs avis, propositions, accords ou désaccords dans le processus de décision relatif aux programmes de développement. Néanmoins, cette participation n'est pas seulement une fonctionnalité dans le sens de Sen, mais aussi une capacité vue qu'elle s'adonne à d'innombrables possibilités d'ordre pratique et technique quant à l'applicabilité du processus participatif. Cela fait allusion aux possibilités réelles qu'un acteur local a pour parvenir à participer aux projets de développement compte tenu des différentes formes et niveaux de l'acte participatif. Enfin, cette analyse cherche aussi à examiner l'agentivité des acteurs sociaux en termes de participation au développement, dans

le sens où nous cherchons à comprendre le degré d'implication de ces acteurs dans le processus participatif du développement.

Ces trois composantes, issues de l'approche Sen, nous permettent ainsi d'avoir une vision plus complète et approfondie du processus participatif et communicationnel, ainsi que du fonctionnement des mécanismes du programme INDH moyennant les données collectées auprès des entrevues et observations menées.

Les entretiens avec les personnes ressources sont très importants dans une enquête terrain en raison de leur capacité à fournir des informations qualitatives sur le sujet d'enquête, à donner un aperçu du contexte, à clarifier des points ambigus, à approfondir les connaissances et à valider les données préalablement collectées par d'autres moyens. Il s'agit aussi d'une occasion de confronter les différents propos retenus pour raffermir notre compréhension du sujet en apportant plus de clarification, d'approfondissement et de validation. L'analyse des 10 entrevues menées nous permet de formuler les synthèses des idées principales collectées, classées selon les codages et les entretiens, comme démontré dans les tableaux :

Tableau 3 : Synthèse de l'analyse de contenu par Entretien

Répondant	Synthèse
Entretien 1	Le concept du développement humain ne figure pas en réalité, il n'y a pas d'études réelles problèmes de la société, on ne fait que du bricolage ce qui explique l'échec. L'association se définit par ses actions de plaidoyer, sa force de propositions et ses partenariats en matière de développement, elle ne prend pas la décision. Le citoyen aujourd'hui ne voit que son propre intérêt et utilité, ce dernier n'a plus confiance en les partis politiques.
Entretien 2	Le développement durable souffre d'un problème d'exécution et de réactivité, le citoyen ici fait partie de la problématique. Chaque politicien utilise ce concept en fonction des paramètres adéquats à sa propre agenda et idéologie. En matière de développement, on ne devrait avoir aucune préférence d'un domaine par rapport à l'autre. Notre société est hypocrite, personne n'aimerait et ne reconnaîtrait la réalisation, peu importe l'effort fourni. L'association ne prend pas de décisions, elle fait des propositions.
Entretien 3	On peut sentir qu'il y a un développement, un impact et que l'Homme est au cœur de ce développement, mais on a un besoin en ressources humaines. L'INDH a pu offrir un certain nombre d'opportunités et de formations, celle-ci ne distribue pas l'argent sauf pour un projet bien ficelé. En matière de prise de décisions, les citoyens et les associations ne participent pas, ils peuvent assister en tant qu'auditeurs. En fait s'il l'on donne cette possibilité aux citoyens de participer, on se retrouvera dans l'anarchie. Aujourd'hui, le citoyen exprime et parle librement de ses soucis, de ses problèmes et ne reste plus silencieux comme c'était le cas auparavant.

Répondant	Synthèse
Entretien 4	L'État trouve de grandes difficultés au niveau de l'opérationnalisation des programmes de développement au niveau local. On trouve dans certains cas que le problème réside chez le citoyen lui-même. On éprouve un grand déficit au niveau du facteur humain en ce qui concerne le travail du développement, on remarque la fébrilité ou la nullité de la confiance vis-à-vis des institutions qui normalement sont chargées du développement. Il faut investir dans le capital humain comme levier du changement pour réussir, il faut impliquer les gens à travers une participation réelle. Le problème qu'on vit est qu'on reste toujours dans les renouvellements des programmes plutôt que dans l'accumulation.
Entretien 5	Le développement durable au niveau local consiste dans l'engagement des citoyens et des organismes publics. Il ne faut pas hiérarchiser le développement, mais plutôt procéder à une nomination, genre de la même façon qu'on a des ministères, en se reposant sur le principe d'autonomisation. Quand on parle du manque de participation des jeunes, on parle de ceux qui habituent les jeunes à cette idée de la gratuité du service sans aucune reconnaissance ce qui pousse à la non motivation de ces derniers.
Entretien 6	Il faut faire un travail complet et bien maîtrisé pour que l'impact puisse être ressenti le plus longtemps possible. Il vaut mieux s'inspirer et non appliquer des expériences de pays qui ont su influencer la volonté de leurs peuples car le Maroc souffre de manque de discipline et de volonté sociale. On a certes des programmes de développement mais sommes toujours confrontés à ce problème d'exécution des projets de ce dernier. L'INDH vit un problème d'absence d'un suivi et d'une gestion efficace au niveau de ces centres ou projets, sans oublier le problème du manque de compétences et de fonds. Du côté du citoyen, il n'y a pas une initiative.
Entretien 7	Un développement durable dont le changement est irréversible dans le sens où l'on ne doit pas revenir au même état actuel des choses plus tard. Tout le monde est responsable : Etat, société civile et citoyens, ce n'est pas seulement la faute du pouvoir public. La question qui se pose est jusqu'où la société civile peut-elle être impliquée dans la prise de décision territoriale, économique ou même dans les décisions de nature sécuritaire. La société civile n'a plus confiance en l'Etat, chose qui se doit être restaurée.

Répondant	Synthèse
Entretien 8	<p>Le développement s’articule autour de deux axes à savoir : le côté matériel et le coté comportemental, on a tendance à travailler sur le matériel et négliger le comportemental. Réaliser un développement nécessite d’intégrer les acteurs privés dans ces programmes. L’INDH n’a déjà pas les techniques et les compétences nécessaires pour former et renforcer les capacités de la société civile. Il faut promouvoir une culture de participation et d’implication.</p>
Entretien 9	<p>Le développement humain demande l’implication de tous. Pour mener à bien ce projet de l'INDH, il faut sensibiliser les gens qui n’ont pas justement l’habitude de ce type de programme. Le travail de l’INDH est neutre de toute orientation politique. Le problème auquel on fait face est celui du déphasage entre un territoire et un autre, entre ce qui est planifié au centre – au niveau stratégique- et ce qui se fait au terrain. Il existe une plateforme d’écoute dédiée aux citoyens.</p>
Entretien 10	<p>L'INDH est un modèle dont le développement est basé sur le capital humain. Nous ne pouvons pas vraiment quantifier l’effet INDH puisqu’il s’agit d’un travail sur l’Homme. Les deux précédentes phases ont connu trop de gaspillage et un mauvais ciblage ce qui est tout à fait normal. Aujourd'hui les choses ont changé au meilleur, on ne travaille plus avec n’importe qui. La participation du citoyen s'avère chose presque' impossible dans notre contexte aujourd'hui. L’un des problèmes majeurs auxquels nous nous confrontons est celui de la culture et de la mentalité. Les associations pensent que l'aide de l'INDH est signe de pauvreté donc il y a un manque de reconnaissance.</p>

Les 10 entretiens montrent que le concept du développement n'est pas bien saisi face à l'absence d'une réelle compréhension des problèmes de la société. Les actions des associations se limitent à des propositions et partenariats, sans aucune prise de décisions dans la gestion de l'affaire publique. Les citoyens ne font pas confiance aux partis politiques et ne voient que leur propre intérêt. Le développement est affecté par un manque d'exécution et de réactivité, et les politiques utilisent ce concept en fonction de leurs propres agendas. La société est perçue comme hypocrite et peu importe les efforts déployés, les réalisations ne seront pas reconnues.

En outre, l'INDH peut offrir des opportunités de partenariats, de formations et de subventionnements. Un subventionnement qui reste soumis au suivi et contrôle de l'INDH. Néanmoins, l'INDH a un problème de suivi et de gestion efficace de ses centres et projets dû au manque de compétences et de fonds. L'État éprouve en fait des difficultés à opérationnaliser les programmes de développement au niveau local en raison d'un déficit en matière de capital humain et d'un manque de confiance vis-à-vis de ses institutions. Le développement au niveau local nécessite l'engagement des citoyens et des organismes publics loin de toutes formes de hiérarchisation. De plus, les jeunes ne s'impliquent pas dans les activités associatives et civiles en raison d'une reconnaissance insuffisante des efforts face à la gratuité des services de volontariat.

Enfin, pour que l'impact soit ressenti le plus longtemps possible, les interviewés pensent qu'un travail complet et bien maîtrisé se doit être inspiré du savoir-faire local plutôt que d'appliquer des expériences étrangères.

Tableau 4 : Synthèse des résultats du thème « Développement »

Thèmes	Sous-thèmes	Synthèse
Développement	Conception	Le concept du développement humain n'est qu'utopie, on ressent une évolution en matière de développement. L'Homme est au cœur de ce développement. Il y a trois types de développement : économique, local et social. On a besoin de l'engagement des citoyens et l'engagement des organismes publics pour aboutir à un développement, on distingue le fort rapport entre l'aspect identitaire et le développement qui apparaît justement dans ce sentiment d'appartenance au pays et à la communauté. Chaque politicien utilise ce concept en fonction des paramètres adéquats à sa propre agenda et idéologie.
	Perception	On faisait du bricolage plutôt que du développement en bonne et due forme. Néanmoins, désormais les stratégies de développement ont pu créer une forme de dynamique. Le développement est une problématique dans lequel nous partageons tous une part de responsabilité. Nous sommes aujourd'hui dans l'étape de l'instauration de la confiance à nouveau, une confiance qui a été affaiblie et perdue ces dernières années.
	Obstacle	Un manque d'études approfondies des faits et problèmes marquant notre société sans oublier le déficit concernant les ressources humaines. L'INDH et l'Etat font face à un problème d'exécution, d'opérationnalisation et de réactivité. Parfois, le problème réside chez le citoyen lui-même, sa culture et sa mentalité. Le grand obstacle reste la fébrilité ou la nullité de la confiance vis-à-vis des institutions qui normalement sont chargées du développement. Toutefois, on reste toujours dans le renouvellement des programmes plutôt que dans l'accumulation, ce qui explique les nombreux échecs.
	Programme	L'INDH correspond au premier programme interdisciplinaire et holistique centré autour de l'Homme. le travail de l'INDH est neutre de toute orientation politique. L'INDH dans sa 3ème version évoque le capital humain, la nouveauté ici concerne ce repositionnement au niveau des programmes de développement humain qui donne plus d'importance à l'accompagnement plutôt qu'au subventionnement et financement des projets. C'est une manière de faire face au grand gaspillage subis lors des deux phases précédentes.

Les interviewés pointent du doigt une conception utopique voir chimérique du développement. Certes, le constat est qu'il y'a une évolution dans ce domaine avec une meilleure considération du rôle de l'Homme comme pilier transversal du développement tant qu'au niveau social, économique et environnemental. En effet, pour atteindre un développement, l'engagement des citoyens et des organismes publics est nécessaire. Le développement est lié à l'identité et au sentiment d'appartenance à une communauté. Toutefois, le concept du développement reste ambigu en cause des différents usages idéologiques du concept par les acteurs politiques.

« Le développement est un processus qui doit être enraciné dans l'identité et le sentiment d'appartenance à une communauté. Cependant, il est souvent manipulé et utilisé à des fins politiques par les acteurs qui cherchent à poursuivre leur propre agenda, ce qui rend le concept ambigu et difficile à réaliser pleinement »²⁴⁹.

Il y a eu certes des progrès dans les stratégies de développement, mais il y a toujours un manque de confiance envers les institutions chargées de ce développement. Il y a également un manque de ressources humaines et une difficulté à exécuter les programmes. L'INDH est le premier programme interdisciplinaire et holistique centré sur l'Homme au-delà de toute orientation politique. La troisième version de l'INDH met en avant le capital humain et donne plus d'importance à l'accompagnement plutôt qu'au financement des projets.

²⁴⁹Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Anchor Books, p.4

Tableau 5 : Synthèse des résultats du thème « Acteurs »

Thèmes	Sous-thèmes	Synthèse
Acteurs	Admin.	On fournit des outils assez couteux à des gens qui ne savent pas comment s'en servir. On ne peut influencer les gens en utilisant une langue autre que leur langue maternelle. Malheureusement, les élus suivent leurs propres intérêts personnels. On ne peut pas demander aux gens d'avoir confiance en des idées des réflexions sans actions concrètes. On peut observer que grâce à ce qu'on appelle « les colères royales » que pas mal de problèmes ont été résolus, au lieu que les responsables fassent tout simplement leur travail. Du coup, on s'intéresse plus à l'aspect matériel que le citoyen peut voir à travers ses propres yeux au détriment de l'aspect comportemental.
	Association	L'association constitue une force de proposition au niveau de la ville à travers ses actions de plaidoyer, depuis sa création, elle doit respecter dans ses lois et ses normes le principe de neutralité politique. Aujourd'hui, il y a un dénigrement du travail associatif, mais, il y a une certaine conscience qui s'est développée grâce aux associations d'ordre local, régional et national. Le Top management des associations ne change pas. C'est quelque chose de tout à fait typique de la société marocaine. La société civile n'a plus confiance en l'Etat.
	INDH	C'est grâce à l'INDH que pas mal de choses ont été construites. L'INDH octroie l'argent mais suit et contrôle aussi les dépenses issues de cet argent. L'INDH souffre de l'absence d'un suivi et d'une gestion efficace au niveau de ces centres ou projets, sans oublier que la réalisation de ces programmes était désorganisée dans l'absence de restrictions légales solides relatives aux activités associatives. Malgré tout, plusieurs coopératives et associations méconnaissent ce que l'INDH leur a apporté.
	Population	Le développement a un grand impact sur la population défavorisée. On ne peut pas encore permettre aux citoyens de participer directement à la prise de décision. Au niveau des associations, on retrouve un manque d'engagement des jeunes et des citoyens en général, sachant que la culture d'utilitarisme domine aujourd'hui. Les citoyens ne font pas confiance aux partis politiques, ni aux associations.

Les propos décrivent la situation des différents acteurs en rapport à la participation dans les projets et programmes de développement local et régional. Les différentes personnes questionnées soulignent l'importance du développement pour les populations défavorisées, mais déplorent en revanche le manque de participation directe des citoyens dans la prise de décision. On y mentionne également le manque d'engagement des jeunes et des citoyens en général envers les associations sous une prédominance d'une culture d'utilitarisme. D'un point de vue général, les citoyens ne font pas confiance aux partis politiques ni aux associations.

Cette situation peut être interprétée comme une faiblesse de l'agentivité des acteurs, en raison du manque de motivation et de mobilisation encourageant une meilleure implication dans les différents programmes de développement. Une explication possible réside dans la prédominance de la culture utilitariste dans la sphère publique, qui tend à valoriser l'intérêt personnel plutôt que l'intérêt commun.

On note également que les associations jouent un rôle important en matière de plaidoirie qui reste fortement critiqué. En effet, la plupart de nos interviewés déclarent l'ineffectivité de ces plaidoiries. Par ailleurs, les associations ne font pas confiance à l'État et leurs Top management restent souvent inchangés.

En ce qui concerne l'INDH, il y a une certaine reconnaissance de son rôle dans le financement et la construction de certaines initiatives. Néanmoins, on y déplore son manque d'efficacité dans la gestion des programmes, ainsi que l'absence de restrictions légales à l'égard des activités associatives. On y regrette aussi une forme de foisonnement irréfléchi de la pratique associative au moment où certaines coopératives et associations n'ont pas conscience de ce que l'INDH leur a apporté. Enfin, les interviewés critiquent le recours à des moyens coûteux sans une compréhension adéquate de leur utilisation. Ils affirment également que les élus suivent leurs propres intérêts personnels au lieu de remplir leur devoir, ce qui a contribué à la perte de confiance de la population. Les actions concrètes sont considérées comme plus importantes que les débats et réflexions autour du développement. Cela renvoie à l'idée d'une délégitimation et d'une décrédibilisation de l'espace public participatif, au profit d'une crédibilité axée sur la réalisation en matière de développement. Les citoyens restent sceptiques quant à la pertinence et à l'efficacité des espaces participatifs, préférant des résultats concrets et visibles en matière de développement.

Tableau 6 : Synthèse des résultats des thèmes « Participation » et « Information et opinion »

Thèmes	Sous-thèmes	Synthèse
Participation	Structure et représentativité	L'INDH est ce lien, ce réceptacle qui regroupe l'ensemble de ces acteurs : la société civile, l'État et le citoyen. L'INDH est neutre par rapport à tous les conflits et débats politiques. Néanmoins, la procédure de choix reste ambiguë dans l'absence de critère de sélection précis.
	Sélection	Toute association peut avoir accès aux subventions dans le cadre des propositions de projets à condition que ces projets soient éligibles et respectent les conditions énoncées, toutefois, le budget demandé pour le projet est toujours revu à la baisse. Aujourd'hui, l'État ne travaille plus avec n'importe qui, les associations se classent et l'État sait avec qui travailler.
	Participation	Désormais, on fait participer les acteurs au niveau des programmes, que ce soit dans l'identification, la priorisation et le montage des projets. Les associations jouent un simple rôle consultatif par respect à la constitution et aux différents traités. Le citoyen en revanche ne participe pas. On observe un manque d'engagement auprès des jeunes et citoyens cela revient principalement à la perte de confiance et d'implication. La mentalité ou la culture joue un rôle très important dans l'instauration de cette approche participative.
Information et opinion		Il ne faut pas négliger les observations issues de la vie quotidienne car ce n'est pas possible de comprendre un problème ni trouver des solutions à celui-ci sans l'avoir vécu. Aujourd'hui, l'accès à l'information ne pose pas problème, l'accès est largement facilité et l'information est disponible, elle est même abondante et pas toujours correcte, c'est pour cela qu'il sera judicieux d'investir dans le développement de l'esprit critique.

Par rapport à la participation, les différents discours collectés décrivent la situation actuelle de l'INDH en tant que programme participatif regroupant l'ensemble des acteurs du développement à savoir : l'État, la société civile et le citoyen. L'INDH se positionne comme neutre par rapport aux conflits politiques mais la procédure de sélection des projets à financer reste ambiguë en l'absence de critères précis. Les associations peuvent accéder aux subventions sous certaines conditions mais le budget demandé est souvent réduit à la baisse. Aujourd'hui, l'État collabore seulement avec certaines associations qualifiées de par leurs expériences et leurs réalisations. Ces associations sont impliquées dans la planification des programmes mais les citoyens ne participent pas. On note aussi un manque d'engagement en particulier chez les jeunes et les citoyens, ce qui est lié à une perte de confiance et d'implication d'où une faible agentivité.

En gros, l'INDH est considéré comme un réceptacle conjuguant l'ensemble des efforts civils et politiques en matière de développement. Cependant, il existe encore des obstacles à une participation efficace et inclusive de tous les acteurs. La procédure de sélection des projets à financer est ambiguë et les citoyens ne participent pas suffisamment à la planification des programmes. La mentalité et la culture peuvent influencer l'agentivité des jeunes et des citoyens dans cette démarche participative.

De plus, des doutes subsistent quant à l'effectivité du rôle participatif de la société civile, dont la contribution ne se limite qu'à une simple fonction consultative. Cela soulève des questions quant à la pertinence des mécanismes participatifs en tant qu'espace public de prise de décision en matière de développement, notamment en ce qui concerne la crédibilité d'une telle démarche et l'existence d'un véritable espace de co-production intercompréhensif et rationnel.

Enfin, en ce qui concerne l'information et l'opinion, les propos retenus affirment l'importance des observations issues de la vie quotidienne dans la compréhension des problèmes et la mise en œuvre des solutions. De plus, on y reconnaît une certaine facilité d'accès à l'information tout en remettant en cause la qualité et la fiabilité de celle-ci. Par conséquent, on y retient l'importance chez nos interviewés d'investir dans le développement de l'esprit critique en vue d'une meilleure capacité à distinguer la véracité des informations.

2. Résultats des observations de Facebook

L'objet de cette enquête qualitative « Facebook » consiste d'une part à observer la pratique publicitaire des acteurs du développement à savoir les administrations locales, les parties

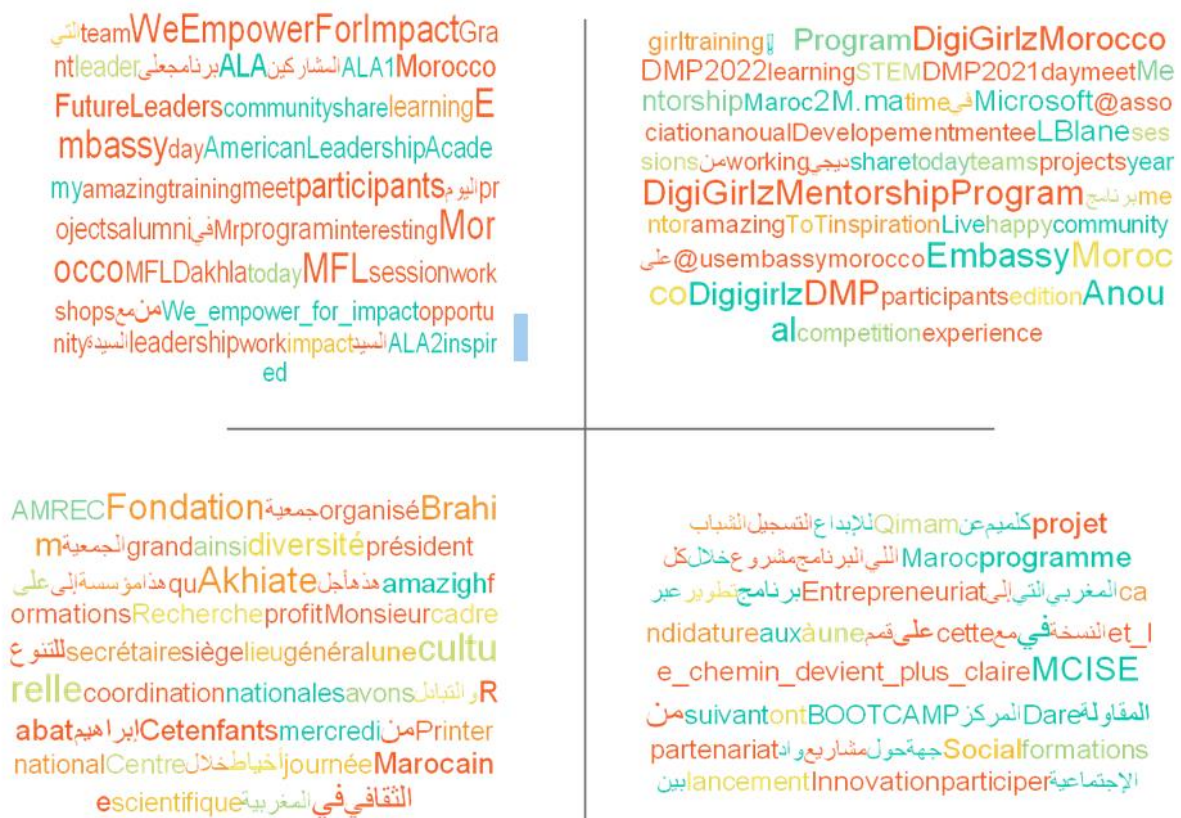
politiques et la société civile. D'autre part, cette enquête nous permet aussi d'observer les différentes interactions faites à l'égard de ces contenus publiés.

Les résultats que nous présentons ici relèvent de l'analyse des données collectées grâce à la plateforme « fanpagekarma » qui nous permet d'avoir une visibilité sur la nature des publications, sur la fréquence de publications, ainsi que sur la fréquence et le degré d'utilisation et d'engagement relatif aux différents termes utilisés dans les publications Facebook.

Ces résultats sont utiles pour mieux comprendre l'utilisation de l'espace public virtuel dans les stratégies de communication et de mobilisation de la société civile et des acteurs politiques et institutionnels.

2.1.Cas des associations

Figure 11 : extrait 1 de l'analyse de fréquence des termes utilisés par la communication Facebook des associations

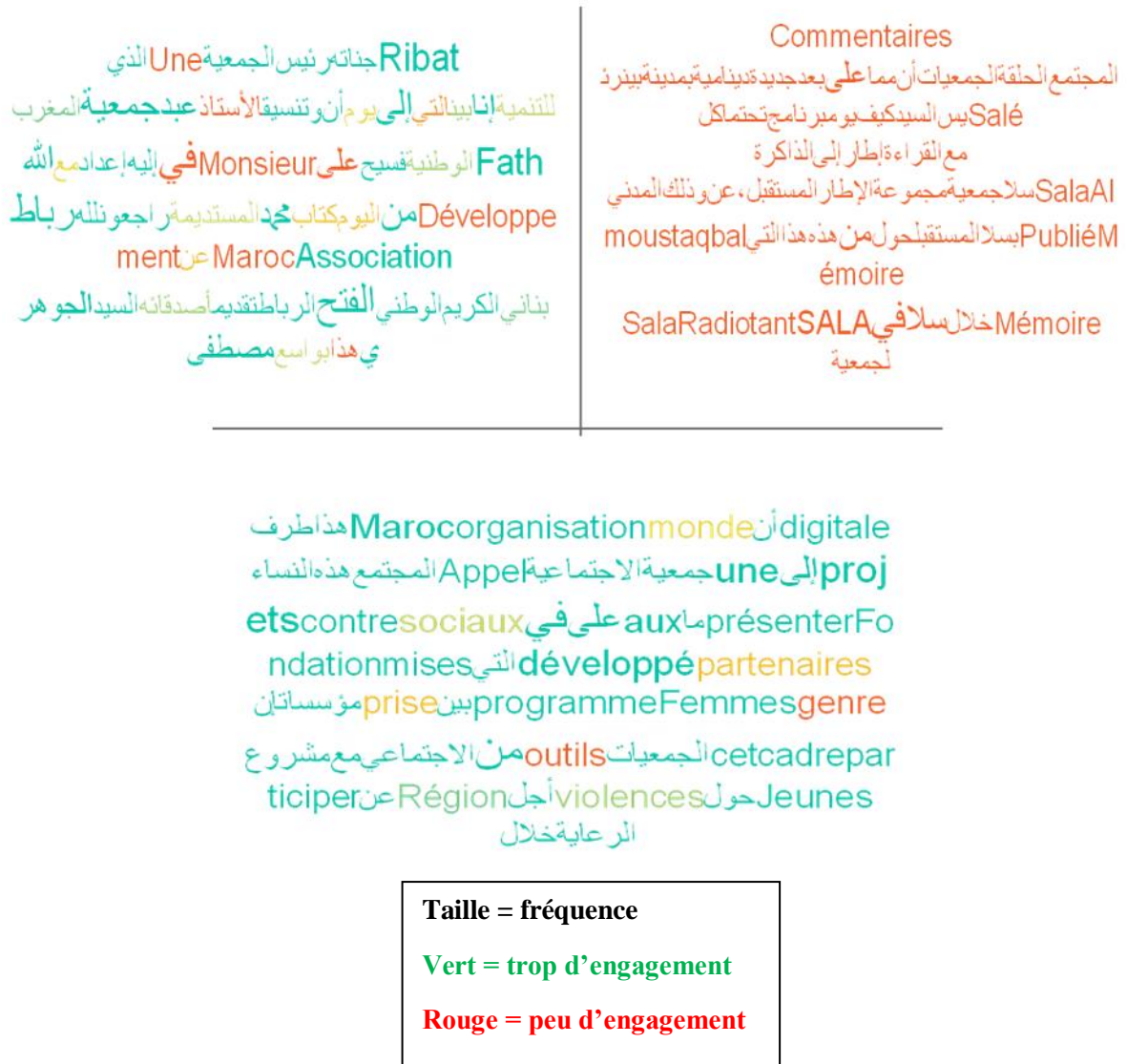


Taille = fréquence

Vert = trop d'engagement

Rouge = peu d'engagement

Figure 12 : extrait 2 de l'analyse de fréquence des termes utilisés par la communication Facebook des associations



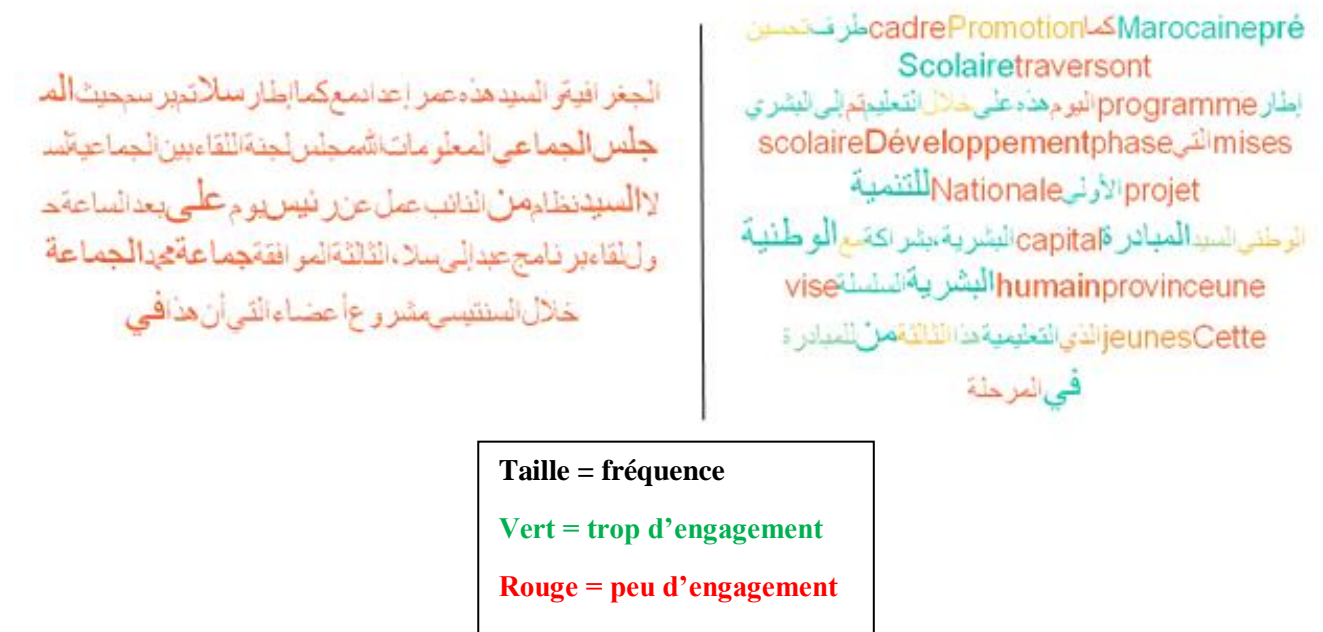
Les associations utilisent Facebook pour annoncer leurs projets, réalisations, participations et mobilisations. Elles publient également des messages événementiels à caractère national, communautaire ou humain, comme les souhaits de fêtes religieuses, les célébrations de fêtes nationales et les condoléances. La fréquence de publications varie de 0,076 à 1,2 post par jour, avec 73% de publications combinant texte et image. Nous distinguons également l'utilisation d'une forme de discours « classique » et d'une autre plus destinée aux jeunes. De plus, les deux figures présentées ci-haut montrent une fréquence accrue des termes associés au développement et aux programmes des associations. Cependant, on observe aussi un meilleur engagement du public à l'égard des termes relatifs aux slogans, aux noms des projets, des programmes ou des associations.

Ce constat démontre que l'interaction sur les pages Facebook des associations reste souvent limitée aux réactions de leurs propres membres dans l'objet de promouvoir leurs associations. En effet, peu de gens sont intéressés par le contenu en soi. Cette constatation met en lumière l'importance de l'agentivité et des préférences personnelles dans les interactions sur les pages Facebook des associations. En effet, les utilisateurs de cette plateforme n'interagissent que s'ils sont personnellement intéressés par le contenu ou s'ils perçoivent une utilité à la publication. Cela renforce l'idée selon laquelle les individus agissent en fonction de leurs propres préférences et de leur utilité personnelle.

Cette notion d'agentivité est centrale dans la compréhension de l'agir dans l'espace public virtuel. Les utilisateurs de Facebook ne sont pas passifs face aux contenus qui leur sont proposés, mais agissent en fonction de leurs propres intérêts et motivations.

2.2.Cas des administrations et programmes publics :

Figure 13 : Extrait d'analyse de fréquence des termes utilisés dans la communication Facebook des administrations publiques



Pour ce cas-ci, les messages publiés sont beaucoup plus axés autour des projets et programmes des institutions publiques. Ces publications annoncent les différentes activités de ces institutions.

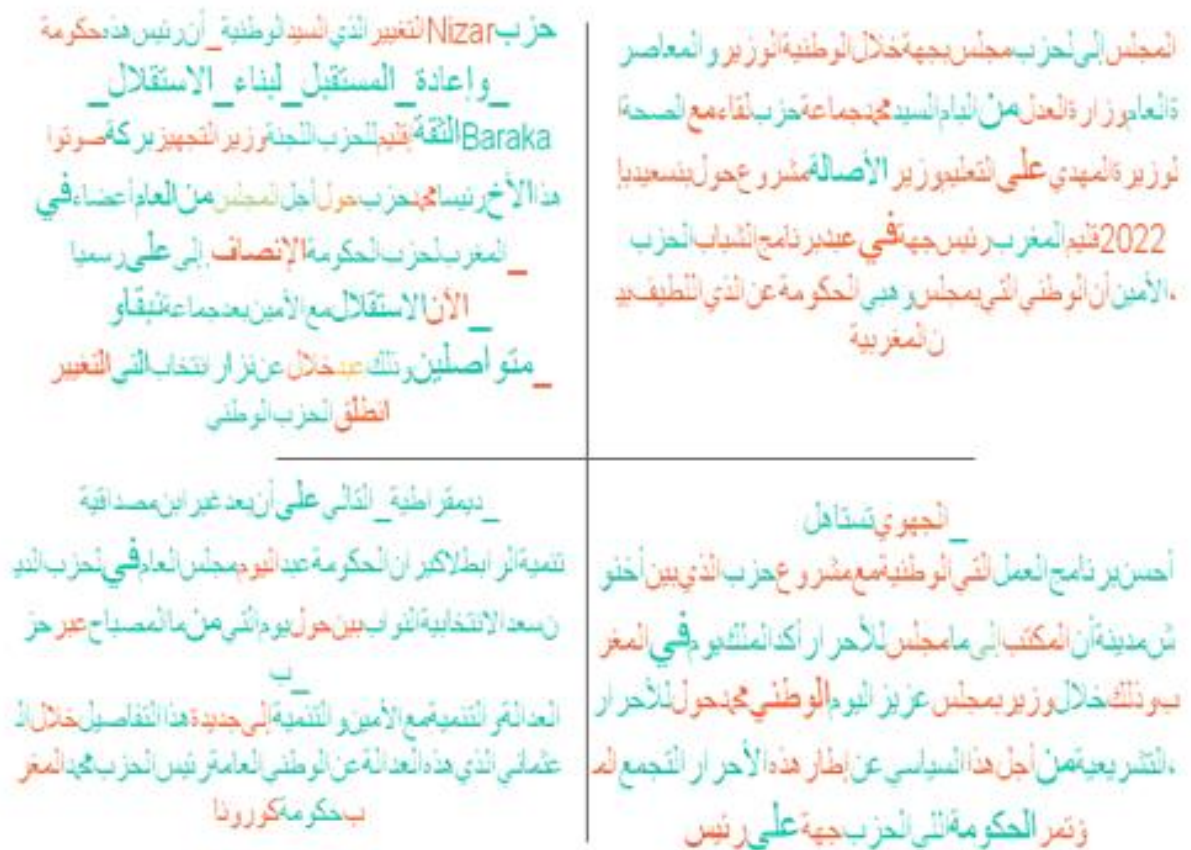
La fréquence de publications reste faible (0,2% par jour) et la communication est généralement basée sur un contenu combinant texte et image. Entre autres, nous remarquons que ces institutions se contentent de publier des annonces relatives aux décisions prises, aux différents appels à contribution ainsi qu'aux événements relatifs aux domaines d'activités de celle-ci. Néanmoins, on comprend que le réseau Facebook a une faible importance dans la communication institutionnelle des administrations publiques étudiées.

Cette faible importance de Facebook dans la communication institutionnelle peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les administrations publiques sont soumises à des exigences bureaucratiques strictes qui peuvent limiter leur capacité à innover et à adopter de nouveaux canaux de communication. De plus, la communication institutionnelle doit souvent faire face à des contraintes liées à la gestion de l'image de l'institution et à la nécessité de valoriser le responsable, plutôt que l'institution elle-même. Cela peut notamment être observé dans le cas des collectivités locales, où la communication institutionnelle est souvent centrée sur le maire, au détriment de l'institution en elle-même. Cette stratégie de communication peut viser à renforcer la notoriété et la légitimité du responsable politique, mais elle peut également contribuer à affaiblir l'image et la crédibilité de l'institution, en laissant penser qu'elle dépend trop fortement d'une seule personne.

Ainsi, malgré les opportunités offertes par l'espace public virtuel, la communication institutionnelle reste souvent contrainte par des logiques bureaucratiques et politiques qui peuvent limiter sa capacité à s'adapter aux évolutions technologiques et sociales

2.3.Cas des partis politiques

Figure 14 : Extrait d'analyse de fréquence des termes utilisés dans la communication Facebook des partis politiques



Taille = fréquence
Vert = trop d'engagement
Rouge = peu d'engagement

En ce qui concerne les partis politiques, la fréquence des posts par jour évolue de 2,4% à 13,9%. La forme du contenu publié reste similaire aux deux cas précédents. Pour ce qui est du fond, on retient le même constat que celui des associations, soit plus d'utilisation de termes portant sur les programmes et le développement avec plus d'engagement en raison d'intérêt personnel. Toutefois, on constate aussi un grand engagement et fréquence d'utilisation vis-à-vis des noms des personnalités politiques ou des termes liés aux slogans nationalistes et partisans.

En somme, les associations, les institutions publiques et les partis politiques utilisent tous Facebook pour publier des informations sur leurs projets et programmes. Cependant, la fréquence de publications varie entre les différents groupes, avec les partis politiques publiant plus souvent que les autres. Cela s'explique par le fait que les partis politiques allouent un budget supérieur à la publicité Facebook, contrairement aux associations qui ne peuvent rivaliser en termes de capacités financières et humaines.

La forme du contenu publié est similaire pour les trois groupes, combinant généralement du texte et des images. Cependant, la communication institutionnelle des institutions publiques semble être plus soumise aux exigences bureaucratiques, ce qui peut entraîner une meilleure mise en avant du responsable au détriment de l'institution. Ce phénomène est également visible chez les partis politiques et certaines associations qui accordent une plus grande importance à la personne plutôt qu'à l'organisation. Seules les « associations de jeunes », qui découlent d'un parcours universitaire et parascolaire, ne suivent pas ce modèle de communication axé sur une personnification de l'organisation.

Quant à l'interaction, nous comprenons que celle-ci est régit par les différents mobiles d'intérêt et d'utilité ressentis par chaque individu. L'affect joue un rôle prédominant dans la décision d'interaction du public tant pour commenter positivement ou négativement les publications. Ayant une plus grande campagne Facebook, les partis politiques ont une plus grande audience, mais ne peuvent pas toujours la contrôler entièrement. Les commentaires des membres ou des adhérents sont motivés par leur soutien à un projet politique ou simplement par l'intérêt pour une figure politique, mais une grande partie des commentaires reste négative et injurieuse, dénigrant l'activité politique elle-même.

La notion d'agentivité peut être pertinente pour comprendre les commentaires négatifs et injurieux sur les pages Facebook des partis politiques. En effet, les individus qui laissent ces commentaires peuvent être considérés comme des agents qui cherchent à exercer leur pouvoir d'expression et à influencer l'opinion publique.

Cependant, il est important de souligner que ces agents ne sont pas les seuls acteurs de l'espace public virtuel. Les partis politiques eux-mêmes peuvent également exercer une certaine forme d'agentivité en choisissant les contenus qu'ils publient, en modérant les commentaires, ou en utilisant des stratégies de communication pour orienter l'opinion publique dans une direction particulière. Ainsi, l'espace public virtuel peut être compris

comme un lieu de conflit et de négociation entre différents agents, chacun cherchant à exercer une forme d'agentivité pour défendre ses intérêts et ses opinions.

3. Discussion des résultats

3.1.L'INDH entre mobilisation et rétribution

En réponse à une situation sociale marquée par la pauvreté et la précarité, l'État marocain s'est engagé depuis 2005 à mener l'intégration dans l'économie de marché sur la base du modèle de l'entrepreneuriat social comme nouvelle solution à la réinsertion socioéconomique d'une grande partie des populations. En effet, la politique INDH est le résultat de l'inefficacité des stratégies de développement précédentes, en raison d'un décalage entre les solutions ou innovations apportées et les réels besoins des populations locales.

« En parlant des programmes de nature horizontale portés par l'État, on peut constater que l'État rencontre de grandes difficultés à les mettre en œuvre au niveau local. Le diagnostic sur l'impact de ces programmes peut être inexact parce qu'il ne prend pas en compte les besoins du citoyen ; et dans d'autres cas, le problème réside chez le citoyen lui-même »²⁵⁰.

Pour une meilleure effectivité de la politique sociale marocaine, l'INDH se base sur l'AGR comme pierre angulaire du programme de développement faisant de la création de travail la figure de proue de cette politique sociale.

«Le travail est la clé de voûte de cette logique : l'individu est appelé à « entreprendre et à apprendre » à la fois, en assumant un rôle actif dans le dépassement de sa condition personnelle qui le place à l'écart du marché»²⁵¹.

Ainsi, en se référant à la notion d'agentivité de Sen, l'INDH vise à responsabiliser les citoyens en leur donnant le pouvoir d'agir sur leurs propres conditions de vie, en adoptant une approche basée sur leurs capacités. La politique de l'État vise à fournir un environnement favorable pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Cela signifie que la responsabilité du développement n'est pas seulement entre les mains de l'État, mais aussi des citoyens, car leur volonté et leur action peuvent favoriser ou obstruer leur développement. L'INDH encourage alors une participation active des citoyens dans leur propre développement, en les incitant à prendre des initiatives et à agir pour améliorer leur propre vie.

²⁵⁰ Extrait entretien 4

²⁵¹ Bono, I. (2010). *L'activisme associatif comme marché du travail: Normalisation sociale et politique par les « Activités génératrices de revenus »* à El Hajeb. *Politique africaine* P.25-26

À cet effet, l'État, via l'INDH, propose un accès au financement ainsi qu'une série de formations et de centres d'accompagnement pour aider les citoyens à améliorer leur capacité à s'insérer sur le marché et à améliorer leur condition socio-économique. « *Les autorités octroient les mécanismes de travail pour commencer le boulot, plus que ça elle ne pourra rien lui faire* »²⁵². Un propos qui résume le message véhiculé par cette politique axée sur la responsabilisation individuelle.

Dès lors, l'INDH fait appel à des fonctionnaires, des consultants, des formateurs et des agents de micro-finance en vue d'accompagner les populations en situation de vulnérabilité dans la création et la gestion de leurs AGR à savoir des petites activités économiques capables de subvenir aux besoins essentiels de ces populations. Un processus qui implique la participation de la société civile comme acteurs du développement.

*« L'INDH par exemple, nous a fournis des formations sur le montage de projet, sur la gestion financière, sur comment faire des bons de commande, comment préparer un dossier pour demander du matériel, sur les techniques de communication dans nos discours avec les autres etc. Au début, on avait besoin d'expérience, l'INDH nous a mis en contact avec des experts, des bureaux d'études qui ont partagé leurs expériences et savoir avec nous. [...] C'est grâce à l'INDH qu'on a pu construire pas mal de choses »*²⁵³.

Cette façon de lutter contre la pauvreté peut être considérée comme une privatisation de la politique sociale au Maroc par incitation à l'initiative entrepreneuriale. Elle peut également être considérée comme une dépolitisation du problème social en invitant les acteurs de la société civile à prendre la relève de l'État dans la lutte contre la pauvreté²⁵⁴. Du coup, l'approche participative de l'INDH est tantôt perçue comme une adoption d'un paradigme d'action fondé sur l'économie solidaire, tantôt comme une continuation sous une forme différente des politiques antérieures.

Néanmoins, l'INDH présente une véritable opportunité pour les différents acteurs civils qui pourront en bénéficier à condition de respecter les différentes modalités exigées par le programme. Le but des AGR est de renforcer les capacités et les compétences des femmes et des hommes pour créer des activités adaptées à leur savoir-faire en adéquation aux spécificités régionales et territoriales. À travers les CPDH, l'INDH définit ainsi la nature des activités à

²⁵² Extrait entretien 2

²⁵³ Extrait entretien 3

²⁵⁴ Bono, I. (2010). *L'activisme associatif comme marché du travail: Normalisation sociale et politique par les « Activités génératrices de revenus »* à El Hajeb. *Politique africaine* p.27

soutenir : elles doivent être durables, viables et en adéquation avec les besoins locaux. En outre, l'INDH se concentre sur l'importance de la participation et de la responsabilisation des bénéficiaires à travers les AGR comme moyen d'encourager le développement local et l'entrepreneuriat, tout en préservant la centralité de l'action publique.

Par conséquent, tout acteur ne respectant pas en temps normal les modalités adoptées par l'INDH se verra exclu des soutiens apportés par le programme et pourra même voir toute aide précédemment accordée retirée en cas de violation d'un accord conclu avec l'INDH. Le financement des AGR ne couvre que les "équipements nécessaires", les "frais de formation" et l'assistance technique". Si le bénéficiaire n'a pas utilisé les fonds ou si le projet n'a pas progressé, il doit rembourser les sommes qui lui ont été attribuées.

« En fait, j'aimerais préciser une chose. Il faut savoir qu'au moment où l'on accorde 30% ou 40% de la subvention il faudra par la suite présenter un rapport financier, un rapport comptable pour pouvoir bénéficier du reste de la subvention. Aucune subvention ne sera accordée en l'absence de crédibilité. Du moment où l'on m'accorde de l'argent il faut que je justifie les dépenses liées à la somme qu'on m'a accordée. À ce propos, ils nous informent de la procédure à respecter, tel le fait d'avoir trois devis, le fait de procéder par appel d'offre dans le cas où le montant dépasse les 20 millions de centimes. Donc rien n'est accordé aux associations qui ne respectent pas cela [...] Ces comités d'audit venaient vérifier l'existence et la disponibilité de tous les éléments subventionnés. Mais, attention, ces auditeurs ne sont pas dupes. Nombreuses sont les associations qui ont été dissoutes »²⁵⁵.

On assiste par conséquent à une prolifération des associations dites de développement due essentiellement à une reconduite des activités traditionnelles suite à la diffusion d'une forme plus « novatrice » du projet²⁵⁶ : « pour faire de l'élevage d'escargots, il faudra arrêter la « collecte informelle », dont les jeunes et les femmes tiraient traditionnellement un petit revenu complémentaire, et promouvoir un « élevage » géré par les « auto-entrepreneurs » membres d'une association productive. Seront installées des « unités de reproduction » et une « nurserie », gérées avec un business plan. Ces nouveaux dispositifs et procédures sont présentés comme les sésames de la réussite »²⁵⁷.

²⁵⁵ Extrait entretien 3

²⁵⁶ CHEMAOU, S., BENDAHAN, M., & BRATOSIN, S. (2022). *Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l'expertise en matière de développement*. ESSACHESS .p.12

²⁵⁷ Bono, I. (2010). *L'activisme associatif comme marché du travail: Normalisation sociale et politique par les « Activités génératrices de revenus » à El Hajeb*. *Politique africaine* p.34

Pour être éligible aux aides INDH, les bénéficiaires potentiels doivent adapter leur modèle d'affaires aux innovations techniques et managériales exigées par les différents experts recrutés par l'INDH. Au nom du développement humain, l'INDH procède à une forme d'épuration des pratiques « traditionnelles » au profit des pratiques « novatrices » pouvant assurer « une meilleure progression et rentabilité » des projets. Une démarche d'accompagnement qui s'appuie sur les différents acteurs associatifs et consultants « experts en développement ».

Cependant, cette épuration des pratiques traditionnelles peut souvent entraîner une homogénéisation de l'espace public. En effet, les pratiques novatrices imposées par les experts recrutés par l'INDH peuvent être standardisées et uniformisées, entraînant une perte de diversité culturelle et sociale au sein des communautés bénéficiaires. De plus, elle peut conduire à une marginalisation des pratiques traditionnelles et à la perte de connaissances ancestrales. Cela explique notamment la faiblesse de l'agentivité des bénéficiaires à participer pleinement aux projets INDH.

Le programme INDH semble donc favoriser une approche de développement basée sur la diffusion, qui vise à transmettre aux bénéficiaires des pratiques novatrices par l'intermédiaire de pairs expérimentés présentés comme des experts du développement INDH. Il s'agit d'un moyen de faciliter la diffusion de ces nouvelles pratiques qui reste pourtant étrangères à la culture locale, ce qui peut générer des conflits et des tensions au sein des communautés. En effet, la marginalisation des pratiques traditionnelles peut également entraîner une perte de connaissances ancestrales, ayant ainsi des conséquences négatives sur l'identité et la cohésion sociale des communautés bénéficiaires.

En réalité, l'INDH offre une véritable opportunité aux militants associatifs marocains qui, longtemps exclus de la participation à la prise de décision publique, ont désormais la chance de concrétiser leurs aspirations et projets militants.

« Cette mise en cohérence est facilitée par l'appropriation, dans les discours officiels, de certaines des revendications des mouvements d'antan : démocratie, citoyenneté, inclusion, solidarité, qui ont autrefois été les mots d'ordre des militants associatifs, sont aujourd'hui les valeurs dont cette nouvelle rationalité de l'action publique se revendique »²⁵⁸

Grâce à l'INDH, des associations peuvent mettre en œuvre leur vision militante sur des thématiques telles que l'éducation, l'entrepreneuriat, la réinsertion sociale, etc., en créant des

²⁵⁸ *Idem p.36*

AGR dont l'objet est de résoudre les problèmes sociaux visés par l'action militante de ces associations. Ainsi, en respectant les différentes démarches et modalités mises en œuvre par l'INDH, les associations ont la possibilité de bénéficier de formations, d'accompagnements et de financements nécessaires à l'aboutissement de leurs projets associatifs et militants.

À ce propos, l'INDH peut être considérée comme une forme de compensation du parcours militant des acteurs associatifs sous forme d'emploi et de rémunération. Des rétributions pécuniaires en total contradiction au cadre légal relatif aux associations portant sur le caractère non lucratif de la mission associative. Or, la violation de ce principe de non lucrativité est tolérée compte tenu des services rendus par les associations en termes de politique INDH. En effet, à travers leurs activités d'accompagnement et de mise en place d'AGR, les associations participent à leur tour à la réalisation des objectifs INDH.

« Cette modalité de rétribution du militantisme associatif fait émerger une norme très spécifique, à savoir la contractualisation. La référence à la celle-ci n'apparaît pas seulement comme une métaphore. Les relations entre les associations promotrices d'AGR et leurs bailleurs de fonds sont en effet strictement réglementées par un contrat. »

Au-delà des rétributions financières ou matérielles, l'INDH offre aussi aux associations la possibilité de participer à ces différentes instances régionales et locales en fonction des critères d'« activité », et de représentativité.

« En fait, les associations siègent dans ces comités pour un mandat de deux ans. Tous les deux ans, on fait appel à d'autres associations pour représenter le secteur. Nous ne pouvons être les seuls représentants pour des raisons de transparence. »²⁵⁹

Il est question pour les associations d'une manière d'exercer leur militantisme en participant à la gestion de l'espace public local. En effet, les associations les plus « actives » sont les plus amenées à participer en tant que consultantes expertes en développement dans la gestion de l'affaire publique. Le militant reprend alors le rôle de consultant expert en vertu de son expérience associative et militante.²⁶⁰

La différence entre un militant et un consultant est clairement définie, le consultant étant considéré comme "un expert, un chercheur, un technicien" tandis que le militant est "quelqu'un qui défend sa cause". Néanmoins, il semble que l'engagement militant d'antan est

²⁵⁹ Extrait entretien 3

²⁶⁰ CHEMAOU, S., BENDAHAN, M., & BRATOSIN, S. (2022). *Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l'expertise en matière de développement*. ESSACHESS.p.13

souvent revendiqué par les anciens militants dans le marché de la consultance pour le développement humain. Une manière de valoriser une expérience militante comme principal fonds de commerce de l'activité de consulting en développement, en totale immersion dans le jeu de changement des casquettes « militant à consultant ». Ce qui explique la généralisation des techniques participatives et la déconnexion de celles-ci vis-à-vis du processus sociopolitique de participation²⁶¹.

En dépit d'une faible agentivité, certaines associations continuent de participer aux différentes démarches participatives INDH comme forme d'agir stratégique par lequel elles assurent leur présence, leur visibilité et défendent leur intérêt au sein l'espace public du développement local, dans l'optique d'améliorer leurs influence et impact au sein de leurs domaine d'activité.

3.2.La question de légitimité et climat de méfiance

Dans le respect d'une approche participative, la mise en œuvre du programme INDH s'exerce à travers les différentes instances de gouvernance conçues en vue d'une meilleure opérationnalisation de la vision sociale du programme.

« En fait, la force de l'INDH consiste en ces instances de gouvernance que ce soit au niveau des communes des provinces ou des régions. Des instances qui assurent la mise en œuvre des programmes avec la participation des acteurs et de la population ce qui donne une visibilité à la coordination nationale de l'INDH »²⁶².

Le rôle de ces instances locales et régionales reste primordial dans l'achèvement d'un programme INDH voulu participatif impliquant l'ensemble des forces vives des communautés locales et régionales.

« Pour que ce travail soit efficace et efficient, eh ben, il nous faut un réceptacle, l'INDH joue ce rôle-ci. L'INDH est nécessaire car elle représente le ciment qui regroupe toutes les briques, c'est le ciment qui regroupe tous les efforts fournis en matière de développement humain »²⁶³.

Suivant cet esprit-là, les comités régionaux, provinciaux et locaux de l'INDH s'exercent avec la participation des représentants de l'autorité publique, des élus et des représentants de la société civile de manière à regrouper l'ensemble des représentations civiles rattachées à la

²⁶¹Bono, I. (2010). *L'activisme associatif comme marché du travail: Normalisation sociale et politique par les « Activités génératrices de revenus » à El Hajeb. Politique africaine p.78*

²⁶² Extrait entretien 9

²⁶³ Idem

zone territoriale des comités concernés. L'objectif étant de diagnostiquer, de planifier et de décider des différents projets à mettre en œuvre dans le cadre de l'INDH.

« J'ai moi-même été membre du comité régional de l'INDH, et j'étais après membre du comité provincial de l'initiative. Mon rôle en tant que membre de ces comités était d'étudier les différentes propositions de projets, de relever les forces et faiblesses de chacun, de vérifier l'objet des associations émettrices de ces projets et de statuer sur l'éligibilité du projet »²⁶⁴.

Par la présence de ces différents acteurs, l'INDH cherche à assoir une légitimité participative à ces différents projets et programmes en vue d'améliorer l'applicabilité de celle-ci. Néanmoins, cette légitimité reste fébrile compte tenue d'un regard méfiant vis-à-vis de l'ensemble des représentativités associées au programme INDH. Non seulement les citoyens n'ont pas confiance en la société civile et les acteurs politiques mais aussi l'ensemble des acteurs associatifs, politiques et étatiques dont les relations restent marquées par la méfiance des uns à l'encontre des autres.

Tout d'abord, du point de vue de l'observateur externe, cette méfiance se nourrit dès le départ de l'absence de critères de sélection claire dans le choix des associations participantes, associée à une faible légitimité des élus politique en raison d'une faible participation des populations aux processus électoraux. En fait, le choix reste lié à une logique de rétribution par laquelle l'INDH invite les associations les plus « utiles » à participer aux différents comités dans le respect des mandats attribués. Le choix des associations s'effectue suivant des critères d'« activités » par lesquelles les Wilayas choisissent les associations qui pourront participer aux différents comités de développement. Cependant, ces critères d'« activités » restent ambiguës dans l'absence de procédure formalisée de sélection : *pour les bailleurs de fonds, « une association est active si elle promeut des projets ; pour les responsables politiques, « une association est active si elle cible les bénéficiaires » ; pour les militants, « une association est active si elle poursuit son objectif en se mobilisant auprès de la population »²⁶⁵.*

Une autre ambiguïté concerne une forme de « stigmatisation » du diagnostic du développement qui apporte une vision uniforme des besoins en développement nécessaires. Par conséquent, la participation devient dérisoire du moment où ces acteurs participent au

²⁶⁴ Extrait entretien 3

²⁶⁵ Bono, I. (2010). *L'activisme associatif comme marché du travail: Normalisation sociale et politique par les « Activités génératrices de revenus » à El Hajeb. Politique africaine*

diagnostic de ce qui est connu et partagé par tous. Une situation dont témoigne l'un des acteurs associatifs interviewés :

« Une idée que j'aimerais partager est que, quand on parle des priorités du développement, on va trouver que tous les marocains sont d'accord et partagent les mêmes priorités de développement à savoir : l'emploi, la santé et l'éducation qu'on retrouve d'ailleurs, dans le plan auquel nous avons contribué. Du coup, même si tu ne participe pas à l'élaboration du programme, tu te retrouveras dans celui-ci »²⁶⁶.

Cette uniformisation du développement peut avoir un effet perlocutoire important sur la manière dont les différents acteurs impliqués dans un projet de développement interagissent les uns avec les autres. En effet, en apportant une vision uniforme des besoins en développement, le diagnostic peut créer un sentiment d'intercompréhension entre les différents acteurs, ce qui peut favoriser une collaboration plus efficace et une prise de décision plus rapide.

Cependant, cette uniformisation peut également avoir un effet négatif sur la participation des acteurs sociaux au projet. En effet, si le diagnostic est considéré comme une simple confirmation de ce qui est déjà connu et partagé par tous, la participation des acteurs sociaux peut sembler inutile. Cela peut affaiblir leur agentivité et donc réduire leur motivation à participer activement au projet.

En outre, les comités INDH sont des espaces publics de participation qui ne sont pas épargnés des différents conflits de légitimité qui structurent les rapports entre participants. Ces conflits de légitimité surviennent d'une coexistence de différents acteurs aux opinions et intérêts divergents. Cela suscite des discussions sur la question de savoir qui est légitime pour prendre des décisions concernant des questions spécifiques et selon quelles modalités ces décisions doivent être prises.

Ce conflit de légitimité découle des différences dans les sources de légitimité perçues par les représentants associatifs, les élus et les acteurs administratifs. Les représentants associatifs peuvent se fonder sur leur engagement en faveur de la communauté, tandis que les élus et les acteurs administratifs peuvent se fonder sur leur mandat électoral ou sur leur position hiérarchique.

²⁶⁶ Extrait Entretien 4

En fait, la méfiance qui entérine les relations administration-élu-association renforce plus le rôle de l'autorité publique dans la démarche participative des comités INDH. En raison des innombrables anomalies perçues lors des précédentes phases (I et II) tels des problèmes de falsification et de politisation des projets INDH font que les liens de confiance s'effritent.

« Ajoutons à cela que beaucoup de politiciens privilégient leurs propres associations lors des choix des bénéficiaires et partenaires de l'INDH. Des associations qui suivent bien évidemment les agendas politiques et électoraux de leurs parties ou représentants politiques [...] malheureusement ces instances n'ont pas joué le rôle qu'on attendait d'eux, surtout que certains politiciens ont profité de ces instances pour privilégier leurs propres projets et associations »²⁶⁷.

« Dans certaines régions, on ne s'appuie plus sur les élus ni sur les associations locales, on prend juste en compte l'avis de l'autorité locale qui identifie et relate les besoins et les informations nécessaires sur la localité »²⁶⁸.

La participation des acteurs sociaux aux comités INDH ne s'inscrit pas forcément dans une logique d'agir communicationnel, mais plutôt dans une logique d'agir stratégique. En effet, en raison d'une forte tradition paternaliste du management marocain, les responsables élus ou administratifs adoptent une attitude de tutelle dans la gestion des affaires publiques. Ils ont ainsi tendance à considérer les comités INDH comme une simple formalité légale, sans véritable enjeu de participation des acteurs sociaux à la prise de décision. D'autre part, les élus et les agents locaux suivent une approche plus sécuritaire par crainte d'une évaluation, ce qui les pousse à adhérer au processus participatif sans pour autant y croire véritablement. Cela illustre le fait que la participation des acteurs sociaux s'inscrit davantage dans une logique de contrainte légale et réglementaire que dans une logique de communication et de collaboration.

Les témoignages recueillis montrent également que la plupart des responsables ne tiennent pas compte des conseils et avis des acteurs associatifs, ce qui réduit leur participation à un rôle purement consultatif.

« Ils se limitent donc à inviter les associations qui jouent un simple rôle consultatif pour la mise en œuvre de la constitution et des traités qui leur incombent de faire participer la société

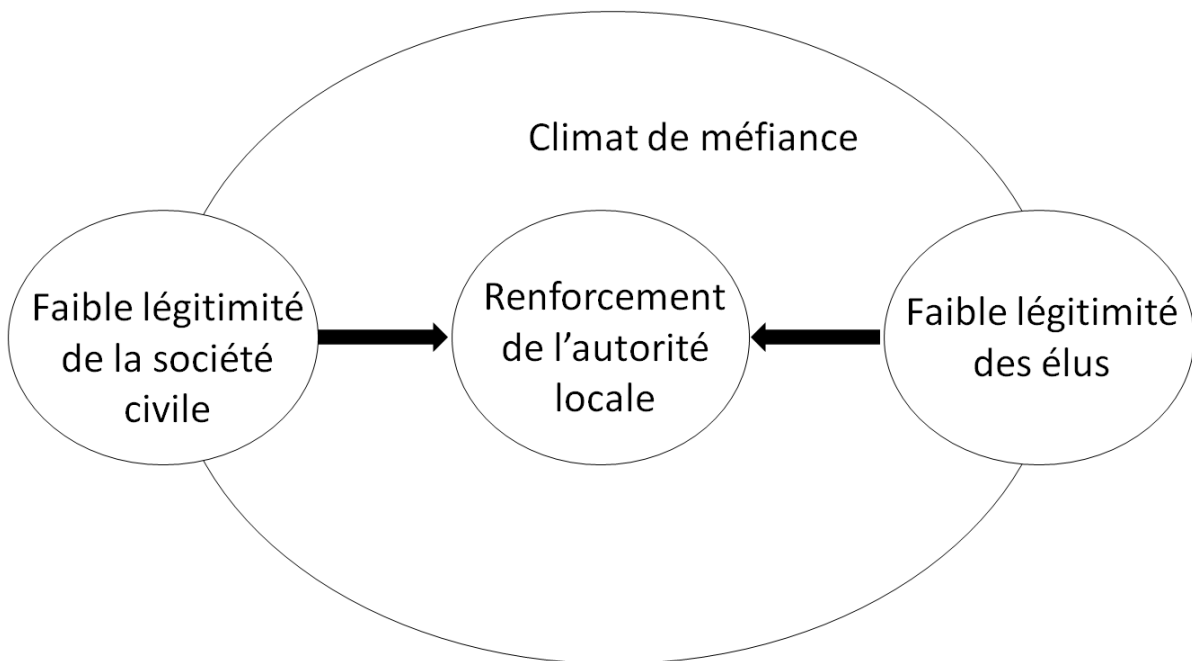
²⁶⁷ Extrait entretien 10

²⁶⁸ Idem

civile dans l'exécution et l'accompagnement des projets. Il s'agit donc beaucoup plus d'une procédure de légitimation »²⁶⁹.

Une position que l'acteur politique et administratif justifie par l'absence d'un réel contrôle ou évaluation du travail associatif contrairement aux responsables dont les décisions sont soumises au principe de reddition des comptes. Se heurte alors une légitimité institutionnelle du responsable à une légitimité militante des acteurs associatifs forte par leurs militants en matière de développement, faisant de la participation de la société civile un simple support de médiatisation et de légitimation de la politique INDH.

Figure 15 : Renforcement du rôle de l'autorité locale dans la démarche participative



Source : auteur

3.3. Une culture utilitaire de la participation

En raison de l'échec d'un modèle purement diffusionniste dans la gouvernance du développement, les politiques publiques marocaines prennent dès les années 90 une tournure plus axée vers un modèle de gouvernance participative. En effet, depuis les années 2000, plusieurs stratégies marocaines telles l'INDH, le plan Maroc Vert, le Plan national de

²⁶⁹ Extrait entretien 1

l'éducation etc. s'inscrivent dans le cadre de cette approche dans un souci d'implication des citoyens dans les politiques publiques marocaines.

L'INDH a joué en ce sens un rôle clé dans la transition au Maroc d'un modèle de gouvernance du développement fortement centralisé vers un modèle participatif. L'INDH a en effet produit un renouveau des rapports citoyen - administration grâce notamment à une politique basée sur le principe de la rétribution. Ainsi, suivant cette logique chaque individu doit pouvoir s'approprier des connaissances procédurales et des techniques de gestion pour sortir de sa condition de précarité, pour devenir auto-entrepreneur et bénéficier du support de l'INDH²⁷⁰.

À la différence des politiques précédentes, l'INDH a ainsi défini des procédures formalisées de conception des projets de développement au niveau local et notamment de décision d'attribution des financements. La maîtrise par les individus de ces nouvelles procédures peut devenir une ressource importante pour améliorer leur agentivité et obtenir des financements pour réaliser leurs projets²⁷¹.

« Chaque année, des associations et des coopératives peuvent élaborer des propositions de projets qui sont ensuite sélectionnées, selon une procédure formalisée, au niveau de comités provinciaux où siègent des représentants des associations et coopératives de chaque province »²⁷².

Toutefois, ces efforts de restructuration des rapports citoyen – administration n'aboutit pas vraiment aux résultats escomptés. D'une part, le regard des citoyens porté à l'égard de l'administration reste péjoratif en raison de mauvaises expériences dues à la médiocrité du service administratif public et des positions moralement « douteuses » de certains acteurs administratifs.

« Ces gens veulent être payés sans fournir aucun effort. C'est des choses qu'on voit. Il y a des personnes de la collectivité et la wilaya qui empochent des salaires alors que rien n'a été fait. Pire encore, ces mêmes personnes travaillent dans d'autres endroits et gèrent des projets –

²⁷⁰Bono, I. (2010). *L'activisme associatif comme marché du travail: Normalisation sociale et politique par les « Activités génératrices de revenus »* à El Hajeb. *Politique africaine*

²⁷¹Faysse, N., el Mkadmi, S., &Errahj, M. (2015). *Capacités d'action des agriculteurs dans les projets locaux de développement agricole au Maroc. Revue Tiers Monde*, 224(4), p.143.

²⁷² Bergh S., 2012, « "Inclusive" Neoliberalism, Local Governance Reforms and the Redeployment of State Power: The Case of the National Initiative for Human Development (INDH) in Morocco », *Mediterranean Politics*, vol. 17, n° 3, p. 410-426,

mêmes dans le secteur informel- alors que la fonction dans un organisme public interdit normalement le fait de travailler autre part »²⁷³.

Le partage de tels propos dans l'opinion publique marocaine mitige les rapports Citoyens- Administrations, entravant ainsi toute tentative d'implication et de collaboration citoyenne dans les politiques publiques.

D'autre part, le suivi des projets mis en œuvre sous l'égide de l'INDH relève des problèmes quant à la viabilité et la continuité des AGR issues d'action collaborative. *« En effet, on remarque désormais deux cas de figure : lancement sans continuation de projets associatifs ou continuation mais sans impact »²⁷⁴*

Certains représentants associatifs considèrent que le programme INDH est à l'origine de la situation actuelle, car il a entraîné un changement du caractère militant des associations vers une orientation plus axée sur la recherche de profits et la satisfaction de leurs propres intérêts. L'INDH a en effet participé au foisonnement des associations qui a permis à grand nombre d'arrivistes et d'acteurs du secteur privé de s'immiscer dans le domaine associatif.

« Malheureusement, ce qui s'est passé lors des phases précédentes, c'est qu'on a perdu beaucoup d'argent pour rien, car ces sommes n'ont pas été attribuées aux personnes capables de fructifier ces capitaux. [...] l'évaluation de ce qui a été fait après ces deux phases met en évidence ce problème de choix, de ciblage dont j'ai parlé, vue que des personnes ont pu obtenir des subventions de l'INDH alors qu'ils ne sont pas censés bénéficier de ce soutien-là »²⁷⁵.

L'ensemble de ces facteurs précités contribue à rendre difficile la conception d'un espace public INDH marqué par l'intercompréhension et la rationalité, car ils fragilisent les relations entre les citoyens et les institutions publiques et entravent toute tentative de collaboration et d'implication citoyenne dans les politiques publiques.

Ainsi, la méfiance envers les administrations publiques a souvent pour conséquence la mise en place de rapports d'utilité entre les citoyens et les institutions. Les citoyens peuvent ainsi considérer les institutions publiques comme un simple moyen pour atteindre leurs propres intérêts, plutôt que comme un acteur clé de la sphère publique.

²⁷³Extrait Entretien 5

²⁷⁴Extrait entretien 1

²⁷⁵ Extrait entretien 10

Cette situation peut également entraver la confiance entre les citoyens eux-mêmes, car la méfiance et les rapports d'utilité peuvent encourager des comportements individualistes plutôt que coopératifs. Dans un tel contexte, la construction d'une communauté engagée et impliquée dans la gestion des affaires publiques devient difficile, ce qui rend impossible la création d'un espace public fondé sur les principes de rationalité et d'intercompréhension. Un espace idéalisé dont le parachèvement reste tributaire de l'existence d'une sphère publique inclusif et participatif en matière de développement, permettant une meilleure collaboration et coopération entre les populations et les institutions publiques.

En outre, les responsables administratifs regrettent une forme d'irresponsabilité de la part des bénéficiaires des projets soutenus par l'INDH. Que ce soit à cause d'un manque de moyens ou d'une faible agentivité, les cadres de l'INDH déplorent l'absence d'autonomisation des différents citoyens et associations bénéficiaires qui restent dépendants du soutien de l'État, sans aucune reconnaissance de leur part pour les services rendus par l'INDH.

« l'INDH a mis à disposition de nombreux centres aux profits des populations, mais malheureusement, ces derniers n'ont pas la volonté de profiter de ces biens-ci. Lorsqu'on demande des explications aux bénéficiaires, ils essayent souvent de se déresponsabiliser en disant qu'ils n'ont pas les moyens d'entretenir ces centres suite à l'arrêt des financements INDH et que c'est à nous en tant qu'INDH de continuer à soutenir ces centres pour assurer leur continuité »²⁷⁶.

Au lieu de promouvoir les AGR pour combattre la pauvreté et la précarité, l'INDH est désormais perçue non pas comme la solution aux problèmes, mais plutôt comme étiquette de la pauvreté et précarité au Maroc. Nombreux sont les bénéficiaires qui cachent leur recours au soutien INDH pour justement ne pas faire apparaître leur situation.

« Il s'agit d'une forme d'ingratitude des coopératives à l'égard de l'INDH, pas toutes les coopératives, mais une grande partie d'entre eux ne reconnaissent pas l'effort et le soutien fournie par l'INDH, car c'est une situation qui les embarrasse. Pour eux, le soutien INDH est une étiquette de pauvreté. Elles essayent de camoufler, de ne pas faire apparaître cette aide INDH qu'elles redemandent par la suite »²⁷⁷.

Cette situation met en évidence le caractère diffusionniste de l'INDH comme programme cherchant à instaurer une culture de gouvernance participative à des populations inhabituées à

²⁷⁶Idem

²⁷⁷Idem

de telle démarche dans les politiques publiques de développement. N'ayant aucun sentiment d'appartenance au programme INDH, la culture participative se retrouve vite escamotée par une culture de l'utilité et de l'assistanat motivée par les différents mécanismes de subventionnement mis en place.

« Il y a carrément des gens qui se sont professionnalisés dans la chasse aux soutiens financiers, puisqu'ils s'octroient toutes les subventions émises par les programmes de développement marocains que ce soit l'INDH, que ce soit le Plan Maroc Vert, de l'Entraide Nationale, etc. »²⁷⁸.

Par conséquent, nous adhérons au même constat fait par Faysse et al. (2015), Bergh (2012) et Bono (2012) de l'inexistence d'une co-construction des projets de développement entre administrations et bénéficiaires de l'INDH en raison d'une culture d'utilité qui marque une relation entre acteurs fondée sur une logique de subventionnement et de distribution de ressources.

3.4. La capacité de participation des acteurs sociaux dans un contexte de centralisation de l'action publique

Au Maroc, la tradition de gouvernance centralisée remonte à plusieurs siècles et est profondément ancrée dans la culture et les pratiques politiques du pays. Cela signifie que les décisions et les politiques de développement sont prises au niveau central du gouvernement, plutôt que par les autorités locales ou les citoyens eux-mêmes. Ce modèle a souvent été considéré comme efficace pour garantir une certaine uniformité dans l'application des politiques à travers le pays. Cependant, au fil du temps, il y a eu une prise de conscience croissante de la nécessité de moderniser ce modèle pour être plus inclusif et répondre aux besoins réels des populations d'aujourd'hui. Une modernisation d'un système de gouvernance qui s'est manifesté par la succession des différentes stratégies évoluant dans une approche participative dans le respect de l'esprit de la régionalisation. L'INDH se présente ici comme le pilier de la décentralisation de la politique sociale marocaine. Toutefois, la démarche appliquée par l'INDH aujourd'hui ne peut relever à une forme de décentralisation dans le sens où les règles qui la commandent ne sont pas édictées par des autorités émanant des groupes concernés²⁷⁹. Au-delà d'un simple transfert de compétences aux niveaux subnationaux, les

²⁷⁸ *Idem*

²⁷⁹ G. Burdeau (1967) dans Emmanuel Vital-Durand, *Les collectivités territoriales en France*, Paris, Hachette, 2004

mécanismes INDH ne permettent pas la factualisation d'une démarche participative réelle avec l'ensemble des parties concernées par les projets de développement local.

En effet, les différentes instances de gouvernance locale et régionale ne présentent pas une représentation significative des acteurs sociaux : citoyen et société civile. Une première facette de la démarche INDH au niveau local et régional s'articule autour d'une faible légitimité des partenaires siégeant dans ces différentes instances. Malgré l'existence d'un système électoral et d'élections régulières, la faible participation électorale et la défiance envers les partis politiques ont contribué à la faible légitimité des élus. Ajoutons à cela, la méconnaissance des associations participantes par le public profane qui n'a aucune idée du processus de choix de ces acteurs dans les différents comités INDH. Une méconnaissance qui reste grandement partagée par une grande partie du milieu associatif.

« J'ai participé aux travaux du comité suite à des appels téléphoniques, aux messageries tels les emails. Moi, par exemple, j'ai été invité comme représentant des jeunes en tant que jeune ayant une certaine expertise dans le domaine associatif et du développement. A vrai dire, on nous a donné l'opportunité d'exprimer nos perceptions à titre consultatif que je garde toujours »²⁸⁰.

Comme cité précédemment, le choix des associations relève de leur « activité » dans le cadre de l'INDH. Un critère ambigu qui porte confusion quant à l'évaluation de l'« activité » des associations. Cependant, il apparaît que cette notion d'activité n'est qu'un critère cachant une démarche de sélection spontanée et improvisée, basée sur les différentes intermédiations personnelles ou professionnelles qui rassemblent les acteurs politiques, administratifs et associatifs.

Autre point qui fait face à l'applicabilité d'une participation effective concerne l'exercice de l'action participative au sein du même territoire ou découpage administratif des autorités et élus locaux avec lesquelles l'association participe au cours des différents travaux des comités INDH. Cet état de fait relève l'existence d'un conflit d'intérêt entre les acteurs associatifs et leurs homologues administratifs et politiques.

« Tout d'abord, faut savoir que l'association, et ce depuis sa création, respecte dans ses lois et ses normes le principe de neutralité politique. C'est pourquoi, nous ne faisons aucune activité au cours de la période électorale. Ceci est très important puisque ça nous permet d'éviter tout malentendu vis-à-vis des politiciens. Il faut qu'on soit sur une même distance

²⁸⁰Extrait entretien 4

avec toute les partis politiques parce qu'on a des intérêts et des partenariats avec les différentes institutions. Si un responsable élu a quelques ressentis vis-à-vis de nous, il lui suffirait de signer pour révoquer tous nos partenariats établis avec son institution »²⁸¹.

Le système INDH instaure alors des rapports de forces déséquilibrées entre les différents participants. Du fait de leurs besoins existentiels pour le déroulement de leur activité associative, tels que les demandes d'autorisation et de partenariat, les associations se retrouvent en position de faiblesse lorsqu'elles participent à des débats impliquant à la fois des élus et des agents de l'autorité publique exerçant sur la même zone d'influence.

De plus, suivant cette logique de « guichet » instaurée par l'INDH, les associations ou coopératives bénéficiaires évitent d'être en situation de conflit avec l'administration, pour ne pas mettre en péril la possibilité d'obtenir des financements dans le futur²⁸². Cette culture utilitaire qui marque la sphère publique des programmes de développement tels que l'INDH révèle l'inexistence d'un espace public véritablement basé sur les principes de rationalité et d'intercompréhension. Au lieu de cela, elle laisse place à un espace public marqué par les rapports de force. Par conséquent, tout consensus issu des instances participatives reste factice du moment où les représentants n'ont pas la pleine liberté d'exprimer leurs avis et positions par crainte de perdre leurs propres rétributions²⁸³. Cette situation renforce la méfiance entre les différents acteurs de la sphère publique, et encourage des comportements individualistes plutôt que coopératifs. Elle contribue à la mystification d'un espace public rationnel et intercompréhensif, qui se révèle être plus une illusion qu'une réalité.

Les actions INDH se fondent sur un « populisme bureaucratique », c'est-à-dire la volonté d'associer une action publique rationnelle et efficace avec une participation de la communauté des bénéficiaires²⁸⁴. Un « slogan de la participation » qui porte l'étendard de la centralisation de l'action INDH. En effet, contrairement à l'intention de départ, on assiste de plus en plus à une forme de centralisation d'action décentralisée puisque l'INDH, à travers les différents comités, participe à la mise en conformité des modèles et pratiques de développement local moyennant une forme de « relabilitation » des activités entrepreneuriales et militantes.

²⁸¹ *Extrait entretien 1*

²⁸² *Faysse, N., el Mkadmi, S., & Errahj, M. (2015). Capacités d'action des agriculteurs dans les projets locaux de développement agricole au Maroc. Revue Tiers Monde, 224(4)*

²⁸³ *CHEMAOU, S., BENDAHAN, M., & BRATOSIN, S. (2022). Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l'expertise en matière de développement. ESSACHESS*

²⁸⁴ *Chauveau J.-P., 1994, « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », in Jacob J.-P., Lavigne-Delville P. (dir.), Les associations paysannes en Afrique. Organisations et dynamiques, Paris, Karthala.*

L'ensemble des constats précités font de l'INDH un champ où les différents acteurs ne peuvent trancher leurs désaccords. L'INDH reste plutôt un processus d'uniformisation des projets entrepreneuriaux en dehors de toute forme d'affrontement et de désaccord procédural ou moral sur les principes de fonctionnement du programme. Du moment que les différences ne sont pas discutées, l'INDH ne peut en aucun cas présenter une participation effective conforme à l'idéal habermassien. Un idéal qui, rappelons-le décrit, un espace dans lequel la communication est libre et ouverte, permettant aux individus de participer à des débats publics en confrontant leur rationalité pour atteindre l'intercompréhension.

Les comités INDH promeuvent alors une participation factice vue l'absence d'un environnement socioéconomique et culturel adapté à l'émergence d'un modèle participatif : point de rationalité dans un cercle où la culture d'utilité prime avec une intercompréhension basée sur la convergence d'intérêts.

Conclusion du Chapitre

En conclusion, l'étude du contexte systémique du déroulement des comités locaux et régionaux de l'INDH, nous permet d'assumer l'incapacité d'une participation effective des acteurs sociaux impliqués dans ce processus consultatif. Cela résulte par la prestance d'un environnement socio-économique marqué par la méfiance, la faible légitimité des acteurs et la prégnance d'une culture utilitaire eu égard des actions de développement public, politique ou associatif.

Cette situation débouche à la formation d'un espace de concertation homogénéisé d'un point de vue idéologique et pragmatique dans lequel « *le participant à la concertation est confronté à l'alternative de vouloir sans pouvoir, ou de pouvoir, en renonçant, d'une certaine manière, à son vouloir* »²⁸⁵. Il ne s'agit pas là d'un problème d'agentivité de la participation. La participation s'exerce traditionnellement au Maroc notamment en zones rurales sur la base des pratiques de la « *jma'a* »²⁸⁶ et de la « *Touiza* »²⁸⁷. Il est plutôt question d'une culture marocaine non habituée au modèle de gouvernance participatif dans les politiques publiques. Le défi du Maroc aujourd'hui est de converger des pratiques participatives ancestrales aux nouveaux modèles de gouvernance participative.

²⁸⁵ Bratosin, S. (2007). *La concertation dans le paradigme du mythe : De la pratique au sens*. Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften.

²⁸⁶ mot arabe qui signifie réunion, assemblée qui fait allusion dans ce contexte au cadre sociopolitique informel qui permet aux membres d'une communauté de se réunir pour discuter des sujets d'intérêt communs relative leurs propre espace de vie.

²⁸⁷ Mot berbère qui désigne une pratique ancestrale consistant à mettre en commun les efforts pour réaliser des travaux d'intérêt général

Conclusion générale

Les mécanismes participatifs à visés communicationnelles sont le résultat d'un passage de la réflexion sur le développement du diffusionnisme au mouvement participatif. Ils s'inscrivent comme un moyen de rupture avec une vision purement diffusionniste basée sur la transmission des connaissances et innovations d'une communauté à l'autre, sans aucune prise en compte des besoins et désirs des populations locales. Les mécanismes participatifs sont ainsi la factualisation d'une réponse critique au diffusionnisme dans le sens où ils mettent plus l'accent sur l'implication et la participation des populations locales de manière à privilégier le savoir-faire local eu détriment de l'expertise étranger.

Ce mode de gouvernance des projets et programmes de développement se présente également comme le résultat de nombreux accords issus de sommets internationaux (Sommet mondial sur le développement social de 2000, Sommet sur les objectifs de développement durable de 2015, Sommet des Nations unies sur le climat de 2019, Sommet de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable de 2016...) qui relie le succès des programmes de développement au degré d'implication des populations locales bénéficiaires, en faisant de celle-ci un objectif à atteindre tel qu'énoncé dans le 17ème objectif de développement durable de l'agenda 2030, qui porte sur le partenariat pour la réalisation des objectifs.

En outre, cet intérêt pour les démarches participatives est également encouragé par la prévalence de la recherche « pro-participation » dont les contributions de Habermas à la conception de l'espace public. En effet, personne ne dirait non à une discussion raisonnée et inter-compréhensive comme méthode principale de prise de décision publique. C'est là tout l'avantage de l'idéal habermassien en tant que moyen de médiation et de légitimation des politiques publiques.

Enfin, les mécanismes participatifs et communicationnels adhèrent à une vision du développement qui cherche à maintenir les préférences des citoyens dans les projets de développement. Il est question d'un processus d'empowerment des populations locales à terme de les responsabiliser en matière de leur propre développement.

« Ce sont pourtant les citoyens qui bien plus que les grandes organisations détiennent les clefs de l'avenir, car s'ils prennent réellement conscience des problèmes qui vont très prochainement se poser et modifient leur comportement dans le sens d'une plus grande

responsabilité personnelle, ils entraîneront une profonde modification de notre système productif et plus généralement de notre société »²⁸⁸.

En partant de cette optique, l'INDH, principal programme de développement socio-économique du Maroc, cherche à atteindre ses objectifs en assurant une meilleure implication des populations dans la mise en œuvre de ses programmes. Cette volonté participative se réalise à travers les deux principaux canaux de la politique, à savoir le subventionnement et les instances de gouvernance. En effet, l'INDH reste avant tout centrée sur une politique de subventionnement qui, grâce à la promotion des AGR, assurent l'engouement d'un certain nombre d'acteurs. Entre autres, les instances de gouvernance assurent la coordination, la planification, l'opérationnalisation et le suivi des projets INDH. Le CRDH, CPDH, CLDH entérinent en particulier cette démarche participative en impliquant l'ensemble des acteurs représentatifs à savoir : les élus et la société civile.

Cependant, l'étude de la participation dans ces comités INDH révèle en réalité une participation factice limitée à un simple processus de légitimation. En examinant le contexte systémique de la tenue des comités locaux et régionaux de l'INDH, nous constatons l'incapacité des acteurs sociaux à participer efficacement à ce processus de consultation. Cette situation est due à une sphère publique caractérisée par la méfiance, la faible légitimité des acteurs sociaux et une culture axée sur l'utilitarisme en ce qui concerne les actions de développement public, politique ou associative.

Tout d'abord, cette légitimité est précaire en raison de la méfiance envers les représentativités associées au programme INDH. Les citoyens ne font pas confiance ni à la société civile, ni aux acteurs politiques ou administratifs. Les relations entre ces acteurs restent marquées par une méfiance réciproque. De plus, cette méfiance se nourrit aussi du cumul historique structurant les relations « citoyen-élus- militant- État », de l'existence de certaines pratiques illégales et immorales dans l'exercice du programme de développement, de l'ambiguïté des critères de sélection aux démarches participatives, ainsi que par la faible légitimité représentative des élus. Pourtant, malgré cette situation marquée par la méfiance et les rapports de force, il est important de souligner que la participation citoyenne existe bel et bien. Des associations et des coopératives locales continuent de se mobiliser et de participer aux instances participatives mises en place par le programme INDH. Cette participation est pourtant fragile et précaire, car elle se heurte à la méfiance des citoyens envers les

²⁸⁸ Durand, B. (2007). *Énergie et environnement : Les risques et les enjeux d'une crise annoncée*, EDP sciences, p.269

représentativités associées au programme. Cela montre que malgré les obstacles, certains acteurs continuent de croire en la participation citoyenne comme moyen de construire un espace public inclusif et participatif.

Par ailleurs, le subventionnement et la nature rétributive de la gouvernance INDH favorisent une culture d'assistanat comme forme de pragmatisme utilitaire chez l'ensemble des acteurs concernés. Seule la rétribution pécuniaire ou personnelle est tributaire de l'engagement ou du désengagement des acteurs dans le processus participatif de l'INDH. Toutefois, cette notion de l'utilité soulève un autre aspect de la participation INDH à savoir celui du rapport des forces qui contraint les acteurs participants à adhérer implicitement à la vision INDH sous peine de perdre leurs rétributions. Au lieu de favoriser la participation, l'INDH procède en fait à une forme d'uniformisation des pratiques et visions du développement.

Conscient des limites de notre démarche de recherche, notamment en termes d'échantillonnage insuffisant par rapport au nombre d'acteurs présents au niveau de l'axe Rabat-Casa, nous pouvons considérer tout de même que nos résultats constituent les premiers jalons d'un projet de recherche interdisciplinaire qui mérite d'être plus approfondie à l'avenir.

Malgré ces limites, notre travail nous a permis de vérifier nos hypothèses de départ. La prise en compte des éléments présentés ci-dessus, nous permet d'affirmer que les hypothèses 2 et 3 selon lesquelles :

- La nature diffusionniste des projets de développement pérennise la « passivité des acteurs sociaux » et la culture de la méfiance chez les bénéficiaires.
- Le désaveu des acteurs sociaux suite à la prégnance du discours politique au niveau du développement régional et local au détriment de la participation.

En effet, l'INDH n'a pas réussi à autonomiser ni responsabiliser les populations locales. Les populations restent passives et peu impliquées dans les projets de développement entrepris. Les bénéficiaires cherchent à profiter du programme sans être impliqués, ce qui explique leur désengagement à la fin du soutien de l'INDH. En raison d'un manque de légitimité, les bénéficiaires ne se sentent pas impliqués dans la mise en œuvre du programme, qui reste sous la responsabilité de l'État. La participation à l'INDH est tributaire d'un système de rétribution qui favorise les acteurs les plus "actifs", c'est-à-dire ceux qui sont les plus présents et les plus proches des sphères politiques et administratives locales. Cela explique le désaveu des acteurs sociaux envers le discours de développement proclamé par l'INDH et l'absence de confiance envers l'espace public articulé autour de la démarche participative de l'INDH.

En revanche, les résultats obtenus infirment notre première hypothèse qui porte sur l'existence d'une volonté de participation latente dans l'absence de mode de communication adapté aux besoins de la population. Les éléments présentés montrent plutôt une participation limitée et factice des acteurs sociaux, en raison de la méfiance envers les représentativités associées au programme, mais surtout en cause de la politique de « guichet » favorisée par celui-ci. Il ne s'agit point d'un problème de moyens ou de mode de communication, mais plutôt d'agentivité. Cette agentivité reste associée aux intérêts et utilités personnels des acteurs participants ou bénéficiaires. Fortement habitués à des démarches diffusionnistes et centralisées dans la gouvernance des politiques publiques, les acteurs sociaux n'ont aucun problème à s'impliquer dans une démarche purement consultative en contrepartie de l'obtention ou du maintien d'une forme de rétribution.

Par ailleurs, il nous incombe d'évoquer la prémisse qui nous a accompagné durant toute la trame de cette recherche. Nous citons à ce propos notre volonté d'apporter une forme de démythification de la participation des mécanismes de concertation et de consultation dans les politiques publiques. Or, à la fin de ce parcours doctoral, il nous apparaît que cette tâche ne saurait s'exécuter car le mythe de la participation comme modèle de gouvernance est en gestation au Maroc. Néanmoins, en arrivant à terme de ce travail de recherche, nous nous retrouvons plus favorables à l'histoire de la participation plutôt que l'idée d'une réelle concrétisation de la démarche participative.

« L'enjeu de représentation c'est cela : ce qui fonde la parole et que celle-ci ne saurait dire, si ce n'est par son accompagnement mythologique, lequel est un incessant travail social de montages, de trucs de discours qui cassent ce que nous nommons réalité »²⁸⁹.

²⁸⁹ *Leçons VII, Pierre Legendre, éd. Fayard, 1998, p.157*

Bibliographie :

Ouvrages :

Agunga, R.A. (1997) Developing the Third world. A communication approach

Ammor, S. (Dir.). (2019). La communication publique participative à l'ère de la régionalisation avancée au Maroc. Université Hassan II de Casablanca.

Alkire, S. (2002). Valuing freedoms: Sen's capability approach and poverty reduction. Oxford, England: Oxford University Press

Alsop R., Bertelsen M. F., Holland, J., 2006, Empowerment in Practice: From Analysis to Implementation, Washington DC, World Bank

Ariette farge, Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle, Paris, Seuil, 1992

Bandura, A. (1977) Social learning theory. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.

Bouquet B., Madelin B., & Nivolle P. (Éds). (2007). Territoires et action sociale, Paris, France, L'harmattan.

Bratosin, S. (2007). La concertation dans le paradigme du mythe : De la pratique au sens. Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften.

Bratosin, S., & Tudor, M. (2021). Comprendre la communication publique et politique : L'échiquier et sa tour de Babel (Questions contemporaines). Paris : L'Harmattan.

Cabin, P. (Éd.). (2003). La communication : Etats des savoirs, Auxerre, France : Sciences Humaines Éditions

Castro, J. de, 1971. Géopolitique de la faim, Paris, Éditions ouvrières Économie et Humanisme

Centre d'Etudes Internationales, Une décennie de réformes au Maroc (1999-2009), Karthala, Paris, 2010.

Charmaz, K. (2006). Constructing grounded theory : A practical guide. SAGE Publications

Coignard, T. & Roudaut, M. (2012). Les Lumières de Jürgen Habermas, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux

- P. Collerette in Dictionnaire des Méthodes Qualitatives en sciences humaines, 3ième édition, 2009, 2012 – Sous la Direction de d'Alex Mucchielli – Collection Armand Collin.
- Corbridge S., Williams G., Srivastava M. et al. (dir.), 2005, Seeing the State: Governance and Governmentality in India, Cambridge, Cambridge University Press
- C. SCHMITT, Théorie de la Constitution (1928), Paris, PUF, 1993
- C. SCHMITT, Le nomos de la terre. Dans les droits des gens du Jus Publicum Europaeum (1950), Paris, PUF, 2001
- Critchley, P. (2001). Hegel and the embodiment of rational freedom
- Depraz, S., Cornec, U., & Grabski-Kieron, U. (Éds). (2015). Acceptation sociale et développement des territoires, Lyon, France : ENS Éditions
- Durand, B. (2007). Énergie et environnement : Les risques et les enjeux d'une crise annoncée, EDP sciences
- Fallery, B. (2016). Du logiciel libre au management libre : coordination par consensus et gouvernance polycentrique. Management & Avenir. <https://doi.org/10.3917/mav.090.0127>
- Férone, G., Debas, D., Genin, A., Hervier, G., Bezzari, J., & Pailhole, H. (2004). Ce que développement durable veut dire, Paris, France : Éditions d'Organisation.
- Finlayson, J.G. (1999). Habermas' Discourse Ethics and Hegel's Critique of Kant's Moral Theory, dans Dews, P. (ed.). Habermas: A Critical reader, Oxford: Blackwell
- François Partant , La fin du développement. Naissance d'une alternative?, La Découverte-Maspéro, Paris, 1982
- Freire, P. (1970). Pedagogy of the oppressed. New York: Herder & Herder.
- Gerstlé, J. & Piar, C. (Éds). (2016). La communication politique, Paris, France, Armand Colin.
- Ghosn, C., Bendahan, M., & Merah, A. (2020). Communication publique : espace et citoyenneté (French Edition). Editions L'Harmattan.
- Giddens A., 1984, The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration, Berkeley, University of California Press.
- Grondin, J. (1993). L'horizon herméneutique de la pensée contemporaine, Paris : Vrin

Habermas, J. (1978). L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris : Payot.

Habermas, J. (1988). Le discours philosophique de la modernité : douze conférences, Paris : Gallimard.

Habermas, J. (1987). Théorie de l'agir communicationnel, T1, Paris : Fayard.

Habermas J., Droit et démocratie. Entre faits et normes(1992), Paris, Gallimard, 1997

Habermas J., Idéalisation et communication. Agir communicationnel et usage de la raison (2001), Paris, Fayard, 2006

Hagen, E. (1962). On the theory of social change. Urbana, IL: University of Illinois Press.

Kant, I. & Muglioni, J. M. (2015). Qu'est-ce que les Lumières ? (1784) : Suivi d'une analyse critique et d'un dossier sur la notion de liberté. Hatier.

Lecerle, J. (2004). Une philosophie marxiste du langage. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lecer.2004.01>

Le Moëne, C. (Éd.). (1998). Communications d'entreprises et d'organisations, Rennes, France : Presses universitaires de Rennes

Long N., 2002, Development Sociology: Actor Perspectives, Londres, Routledge

McAnany, E. G. (2012). Saving the world. Urbana: University of Illinois Press

McClelland, D. (1961). The achieving society. New York: Van Nostrand.

McKee, Neill (1999) Social Mobilization & Social Marketing in Developing Communities: Lessons for Communicators. Southbound.

Melkote, S.R. (1991) Communication for development in the Third world. Newbury Park:Sage

Hemer, O., & Tufte, T. (Eds.). (2005). Media and Glocal Change. Rethinking Communication for Development. Retrieved from <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:mau:diva-8390>

Vital-Durand, E. (2022). Fondamentaux - Les collectivités territoriales en France. Hachette Éducation.

- Glanz, K., Rimer, B. K., & Viswanath, K. (2008). *Health Behavior and Health Education: Theory, Research, and Practice*. John Wiley & Sons.
- Moemeka, A.A. (Ed.) (1994) *Communicating for development: A new pan-disciplinary perspective*. Albany, NY: State University of New York Press.
- Musso P. (Dir).(1995). *Stratégie de communication et territoire*. Paris: L'Harmattan
- Nussbaum, M. (2011). *Creating capabilities: The human development approach*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Pailliart, I. (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication (french edition)*. UGA Editions.
- Perrot, M.-D., Rist, G., Sabelli, F. (1992), *La Mythologie programmée*. Paris : P.U.F.
- Robichaud, A. (2018). *Habermas et la question de l'éducation*. Les Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1g247j5>
- Rodriquez, C. (2011). *Citizen's media against armed conflict: Disrupting violence in Columbia*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Rogers, E.M. (1962). *Diffusion of innovations*, 1st edition. New York: Free Press.
- Rosanvallon Pierre, 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'heure de la défiance*, Paris, Seuil.
- Saunders, M. N. K., Lewis, P., & Thornhill, A. (2015). *Research Methods for Business Students (7th ed.)*. Essex, England: Pearson Education Limited.
- Servaes, J. (2008). *Communication for Development and Social Change*. SAGE Publications Pvt. Ltd.
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*. New York, NY: Knopf.
- Sen, A. (2004). *Rationality and freedom*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- SEN Amartya, *L'économie est une science morale, La découverte*, Paris. 1999
- SEN Amartya, *Repenser l'inégalité*, Seuil, Paris, 2000.
- SEN Amartya, *L'idée de justice*, Flammarion, Paris, 2009

Singhal, A. & Rogers, E.M. (1999) Entertainment-education: A communication strategy for social change. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.

Spurk, J. (2001). Critique de la raison sociale. La sociologie de l'École de Francfort, Québec : Presses de l'Université Laval

Tudor, M. A.& Bratosin, S. (2021). La médiatisation. Nouveaux défis pour les sciences et la société. Paris : l'Harmattan.

Vandenberghe, F. (1998). Une histoire critique de la sociologie allemande. Tome 2 : Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas. Paris : La Découverte

Wallack, L. (1989) Mass communication and health promotion: A critical perspective. In Rice, R.E. & Atkin, C. (Eds.) Public communication campaigns, 2nd edition. NewburyPark: Sage.

Wallack, L., Dorfman, L., Jernigan, D. & Themba, M. (1993). Media advocacy and public health: Power for prevention. Newbury Park: Sage.

Wilkins, K. G., Tufte, T., & Obregon, R. (2014). The Handbook of Development Communication and Social Change (Global Handbooks in Media and Communication Research). Wiley-Blackwell.

Zaoual Hassan, Socio-économie de la proximité, du global au local, l'Harmattan, Paris, 2005

Ziati Larbi (2021), Le Maroc économique et social Chroniques inspirées par le Covid-19, Ribat Al Fath pour le Développement Durable, Rabat

Articles :

Andreasen, A. R. (1994). Social Marketing: Its Definition and Domain. Journal of Public Policy & Marketing, 13(1), 108–114. <http://www.jstor.org/stable/30000176>

Altafin, I. (1991). Participatory Communication in Social Development Evaluation. Community Development Journal, 26(4), 312–314. <http://www.jstor.org/stable/44256972>

Arfaoui, M. & Lafay, Q. (2014). Position. Non, l'internet n'est pas un univers parallèle !. Esprit, , 11-14. <https://doi.org/10.3917/espri.1401.0011>

Ballarini, L. (2013). « « Espace public » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », Actes du colloque international Dans le cadre du 80ème congrès de

l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Palais des congrès de Montréal, 7 au 11 mai 2012.

Benidir, M. (2010). Leaders associatifs et élus locaux au Maroc : épreuves de face-à-face et controverses dans les arènes du développement. *Politique africaine*, 120(4), 87. <https://doi.org/10.3917/polaf.120.0087>

Bendahan, M., & El Hadhoudi, A. (2018). La communication publique et gouvernance territoriale à l'heure de la décentralisation. Dans *La communication publique en Afrique : regards croisés*. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - LARLANCO.

Bergh S., 2012, « “Inclusive” Neoliberalism, Local Governance Reforms and the Redeployment of State Power: The Case of the National Initiative for Human Development (INDH) in Morocco », *Mediterranean Politics*, vol. 17, n° 3, pp. 410-426,

Bono, I. (2010). L'activisme associatif comme marché du travail. *Politique africaine*, 120(4), 25. <https://doi.org/10.3917/polaf.120.0025>

Bono, I. (2013). Une lecture d'économie politique de la « participation des jeunes » au Maroc à l'heure du Printemps arabe. *Revue internationale de politique comparée*, 20, 145-166. <https://doi.org/10.3917/ripc.204.0145>

Bouillon, J. & Maas, E. (2009). Figures de l'individu au travail, figures du « collaborateur »: Stratégies face aux rationalisations organisationnelles et communicationnelles. *Communication & Organisation*, 36, 56-68. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.912>

McLeroy, K. R. (1993). [Review of *Health Promotion at the Community Level*, by N. Bracht]. *Health Education Quarterly*, 20(1), 133–136. <http://www.jstor.org/stable/45049460>

Buchanan, D. R., Reddy, S., & Hossain, Z. (1994). Social marketing: A critical appraisal. *Health Promotion International*, 9(1), 49–57. <https://doi.org/10.1093/heapro/9.1.49>

Walsh DC, Rudd RE, Moeykens BA, Moloney TW. Social marketing for public health. *Health Aff (Millwood)*. 1993 Summer;12(2):104-19. doi: 10.1377/hlthaff.12.2.104

Chambers, S. (2009). Rhetoric and the Public Sphere: Has Deliberative Democracy Abandoned Mass Democracy? *Political Theory*, 37(3), 323–350. <http://www.jstor.org/stable/25655484>

- Chemaou, S., BendahaN, M., & Bratosin, S. (2022). Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l'expertise en matière de développement. ESSACHESS
- Crocker, D. A. (2007). Deliberative participation in local development. *Journal of Human Development*, 8(3), 431–455
- Dallmayr, F. (1987). The Discourse of Modernity: Hegel and Habermas. *The Journal of Philosophy*, 84(11), 682–692. <http://www.jstor.org/stable/2026775>
- De Herdt T., Bastiaensen J., 2009, « L'Agencéité relationnelle », *Revue Tiers Monde*, n° 198, pp. 317-333, <http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2-page-317.htm> (octobre 2015)
- Dosso, F. (2012). Du consensus de cœur au consensus des arguments : la conception de la démocratie chez Rousseau et Habermas. *Hermès, La Revue*, 64, 184-190. <https://doi.org/10.4267/2042/48421>
- Faysse, N., el Mkadmi, S., & Errahj, M. (2015). Capacités d'action des agriculteurs dans les projets locaux de développement agricole au Maroc. *Revue Tiers Monde*, 224(4), 143. <https://doi.org/10.3917/rtm.224.0143>
- Faysse, N., Bouzekraoui, M. & Errahj, M. (2015). Participation et amélioration des compétences dans des groupes restreints: Cas de coopératives féminines au Maroc. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 9,3, 351-369. <https://doi.org/10.3917/rac.028.0351>
- Flora, J.A., Maccoby, N., Farquhar, J.W. (1989) Communication campaigns to prevent cardiovascular disease: The Stanford community studies. In C. Atkin & R. Rice (Eds.), *Public communication campaigns* (233-252). Newbury Park: Sage.
- Fraser, N., & Valenta, M. (2001). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*, n° 31(3), 125. <https://doi.org/10.4267/2042/14548>
- Gibout, C. (2009). L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains. *Pensée plurielle*, 20, 153-165. <https://doi.org/10.3917/pp.020.0153>
- Haber, S. (2011). Pour historiciser L'Espace public de Habermas. Dans : Patrick Boucheron éd., *L'espace public au Moyen Âge: Débats autour de Jürgen Habermas* (pp. 25-41). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.bouch.2011.01.0025>

Habermas Jurgen. "L'espace public", 30 ans après. In: Quaderni, n°18, Automne 1992. Les espaces publics. pp. 161-191

Hamelink, C. (1990) Integrated approaches to development communication: A study and training kit, *Journal of development communication*, 1 (1), 77-79.

Hida, B. (2011). Mobilisations collectives à l'épreuve des changements au Maroc. *Revue Tiers Monde*, S, 163-188. <https://doi.org/10.3917/rtm.hs01.0163>

Marianne Hill (2003) DEVELOPMENT AS EMPOWERMENT, *Feminist Economics*, 9:2-3, 117-135, DOI: 10.1080/1354570022000077962

I.Martin, « Morocco Wakes up to Human Development », *Mediterranean Politics*, vol. 11, n° 3, 2006, p. 433-439.

Jacobson, T. L. (2016). Amartya Sen's Capabilities Approach and Communication for Development and Social Change. *Journal of Communication*, 66(5), 789-810.

Kavinya A., Alam S. & Decock A. (1994). Applying DSC methodologies to population issues: A case study in Malawi. Rome: FAO.

Kivunja, C., & Kuyini, A. B. (2017). Understanding and Applying Research Paradigms in Educational Contexts. *International Journal of Higher Education*, 6(5), 26. <https://doi.org/10.5430/ijhe.v6n5p26>

Kotler, P., & Zaltman, G. (1971). Social Marketing: An Approach to Planned Social Change. *Journal of Marketing*, 35(3), 3–12. <https://doi.org/10.1177/002224297103500302>

M.-A. Roque (dir.), *La Société civile au Maroc. L'émergence de nouveaux acteurs de développement*, Barcelone, Publisud/Socheppress/IEMed, 2004.

Maibach, E., & Murphy, D. A. (1995). Self-efficacy in health promotion research and practice: conceptualization and measurement. *Health Education Research*, 10(1), 37–50. <http://www.jstor.org/stable/45108677>

Marmasse, G. (2011). Raison et déraison dans l'histoire, *Revista Estudos Hegelianos*, n14, Juin 2011

Plihon, D. (2008). L'altermondialisme, version moderne de l'anticapitalisme ?. *Actuel Marx*, 44, 31-40. <https://doi.org/10.3917/amx.044.0031>

- Elmorchid, B. (2011). Économie solidaire et espace public en Afrique : le cas de la région de Marrakech. *Africa Development*, 35(4). <https://doi.org/10.4314/ad.v35i4.70217>
- Fassin, D. (2009). Les économies morales revisitées. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64, 1237-1266. <https://www.cairn.info/revue--2009-6-page-1237.htm>.
- François Alain. Le concept de développement: la fin d'un mythe. In: *L'information géographique*, volume 67, n°4, 2003. pp. 323-336.
- Laville, Jean-Louis & Sainsaulieu, Renaud (sous la direction de). -Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social.- Paris, Desclée de Brouwer, Collection Sociologie économique, 1997.- 403 p
- Michels, A. (2011). Les innovations dans la gouvernance démocratique ? En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 77(2), 275. <https://doi.org/10.3917/risa.772.0275>
- Michaud, Y. (1999). CRITIQUE ET ESPACE PUBLIC CHEZ HABERMAS : DE LA DÉMOCRATIE ÉCLAIRÉE A LA DÉMOCRATIE RADICALE. *Revue Philosophique de La France et de l'Étranger*, 189(2), 211–222. <http://www.jstor.org/stable/41098341>
- Minkler, M. (1990) Improving health through community organization, in Glanz, K., Lewis, F.M. & Rimer, B.K. (Eds.) *Health behavior and health education: Theory, research, and practice*, 257-287. San Francisco: Jossey-Bass Publishers
- Nelson, J. (2004). Freedom, reason, and more: Feminist economics and human development. *Journal of Human Development*, 5(3), 309–333.
- Neumann, A. (2013). L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora. *Cahiers Sens public*, 15-16, 55-67. <https://doi.org/10.3917/csp.015.0055>
- Jean-Marie Paul, « Des lumières contrastées : Cassirer, Horkheimer et Adorno », *Revue germanique internationale*, 3 | 1995, 83-101
- Pradip, N.T. (2014). Development Communication and Social : Change in Historical Context. IN K.G. Wilkins, T. Tufte & R. Obregon. (dir.), *The Handbook of Development Communication and Social Change* (p. 7-19). Chichester: John Wiley & Sons, Inc..)

Quarmyne, W. (1991). Towards a more participatory environment: Cross-linking establishment and alternative media, In K. Bofo (Ed.), *Communication processes: Alternative channels and strategies for development support*. Ottawa: IDRC.

Ravetz, J.R (2000). « Connaissance utile ignorance utile », dissertations sur deux types de sciences GERMES, Acte du colloque d'Arc et Senan, septembre 1989, cité par Christian Brodhag, directeur de recherche à l'École des mines de Saint-Etienne.

Robeyns, I. (2008). Sen's capability approach and feminist concerns. In F. Comim, M. Qizilbash, & S. Alkire (Eds.), *The capability approach concepts, measures and applications* (pp. 82–104). Cambridge, England: Cambridge University Press.

Rogers, E. M. (1976). *Communication and Development: The Passing of the Dominant Paradigm*. *Communication Research*, 3(2), 213–240. <https://doi.org/10.1177/009365027600300207>

Yombo, E. (1999). Rousseau : le contrat social en question. *Laval théologique et philosophique*, 55(3), 477–489. <https://doi.org/10.7202/401257ar>

Servaes, J. (1996) Introduction: Participatory communication and research in development settings. In Servaes, J., Jacobson, T. & White, S.A. (Eds.), *Participatory communication for social change*. Thousand Oaks: Sage.

Servaes, Jan. "Communication for Development in a Global Perspective: The Role of Governmental and Non-Governmental Agencies", vol. 21, no. 4, 1996, pp. 407-418. <https://doi.org/10.1515/comm.1996.21.4.407>

STIGLITZ Joseph, « Vers un nouveau paradigme pour le développement », *Revue d'économie politique*, n° 5 ; 1er trimestre, 2000.

Thompson, B. & Pertschuck, M. (1992) Community intervention and advocacy, In Ockene, J.K. & Ockene, J.S. (Eds.), *Prevention of coronary heart disease* (pp. 493-515). Boston: Little, Brown.

Thompson, E. P. (1971). The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century. *Past & Present*, 50, 76–136. <http://www.jstor.org/stable/650244>

Thomas, P. N. (2014). Development communication and social change in historical context. In K. Wilkins, T. Tufte, & R. Obregon (Eds.), *The handbook of development communication and social change* (pp. 7–19). Oxford, England: Wiley Blackwell.

Thomas W. Valente, Patricia Paredes, Patricia R. Poppe, Matching the Message to the Process: The Relative Ordering of Knowledge, Attitudes, and Practices in Behavior Change Research, *Human Communication Research*, Volume 24, Issue 3, March 1998, Pages 366–385, <https://doi.org/10.1111/j.1468-2958.1998.tb00421.x>

Veyrat-Masson, I. (2021b, juin 2). L'Espace public habermassien est-il compatible avec l'espace médiatique ? *Revue Politique et Parlementaire*. <https://www.revuepolitique.fr/lespace-public-habermassien-est-il-compatible-avec-lespace-mediatique/>

Waisbord S. (2018). Family Tree of Theories, Methodologies, and Strategies in Development Communication. In: Servaes J. (eds) *Handbook of Communication for Development and Social Change*. Springer, Singapore. https://doi.org/10.1007/978-981-10-7035-8_56-1

Wilkins, K. G. (1999). Development Discourse on Gender and Communication in Strategies for Social Change. *Journal of Communication*, 49(1), 46-68.

Thèses :

Ait Omar, B. (2016), *La communication et l'économie sociale et solidaire : cas des coopératives féminines d'argane dans le sud-ouest du Maroc*, Thèse de doctorat, Université Ibn Zohr d'Agadir.

Ballarini, L. (2010). *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien*. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis

Kadiri Z., 2012, *Évolution du contenu et du contour de l'action publique au Maroc dans le domaine de l'eau d'irrigation : Entre logique paysanne et logique technique*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille.

Meiouet, M. (2015), *Le marketing des politiques du développement social*, Thèse de doctorat, Université Mohammed V de Rabat

Robichaud, A. (2015), *Jürgen Habermas et la théorie de l'agir communicationnel : la question de l'éducation*, Thèse de doctorat, Université de Montréal

Sadiqui, K. (2012). *L'Initiative Nationale pour le Développement Humain au Maroc : étude et perspectives* [Thèse en cotutelle, Université Hassan 1er et Université D'arts]

Rapports :

Conseil Economique, Social et Environnemental (2013), Initiative Nationale pour le Développement Humain : analyse et recommandations, Rabat, Maroc

Cours des comptes (2019). Rapport thématique sur l'état de préparation du Maroc pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable 2015-2030. Rabat, Maroc

Document de Cadrage du Plan Pluriannuel du Développement Humain (PPDH), Ministère de l'Intérieur, Janvier 2021, Maroc

Initiative Nationale Pour le Développement Humain, Présentation de la phase III 2019-2023, Coordination Nationale de l'INDH, Maroc

Initiative Nationale pour le Développement Humain, Manuel de procédures : appel à projets, programme transversal, Rabat, Avril 2006.

Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement. (2017). Projet de Stratégie Nationale de Développement durable 2030 : Rapport Final. Rabat, Maroc

Observatoire National du Développement Humain (2018), Présentation du quatrième rapport de l'ONDH, consacré à l'évaluation de l'INDH, Rabat, Maroc

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2001

PNUD. Maroc, « Gouvernance et accélération du développement humain », rapport de développement humain, 2003

Rapport d'activité ONDH, 2016

ANNEXES

Liste des annexes :

<i>Annexe 1 : Législation autour du dialogue, de la concertation et la participation citoyenne dans la gestion de l'espace public.....</i>	<i>176</i>
<i>Annexe 2 : Présentation des guides d'entretien.....</i>	<i>197</i>
<i>Annexe 3 : Présentation des entretiens retranscrits.....</i>	<i>202</i>
<i>Annexe 4 :Extraits des publications Facebook.....</i>	<i>281</i>
<i>Annexe 5 : Extrait des verbatim collectés selon le codage « Développement ».....</i>	<i>284</i>
<i>Annexe 6 : Extrait des verbatim collecté selon le codage « Acteurs».....</i>	<i>284</i>
<i>Annexe 7 : Extrait des verbatim collectés selon le codage « information et opinion ».....</i>	<i>285</i>
<i>Annexe 8 : Extrait des verbatim collecté selon le codage « Approche participative ».....</i>	<i>285</i>
<i>Annexe 9 : Quelques exemples d'appel à participation INDH.....</i>	<i>286</i>

Annexe 1 : Législation autour du dialogue, de la concertation et la participation citoyenne dans la gestion de l'espace public

La constitution:

Préambule :

Fidèle à son choix irréversible de construire un Etat de droit démocratique, le Royaume du Maroc poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un Etat moderne, ayant pour fondements les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance.

Article 1 :

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale. Le régime constitutionnel du Royaume est fondé sur la séparation, l'équilibre et la collaboration des pouvoirs, ainsi que sur la démocratie citoyenne et participative, et les principes de bonne gouvernance et de la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes.

Article 6 :

Les pouvoirs publics œuvrent à la création des conditions permettant de généraliser l'effectivité de la liberté et de l'égalité des citoyennes et des citoyens, ainsi que de leur participation à la vie politique, économique, culturelle et sociale.

Article 7 :

Les partis politiques œuvrent à l'encadrement et à la formation politique des citoyennes et des citoyens, ainsi qu'à la promotion de leur participation à la vie nationale et à la gestion des affaires publiques.

Article 8 :

Les organisations syndicales des salariés, les chambres professionnelles et les organisations professionnelles des employeurs contribuent à la défense et à la promotion des droits et des intérêts socioéconomiques des catégories qu'elles représentent.

Les pouvoirs publics œuvrent à la promotion de la négociation collective et à l'encouragement de la conclusion de conventions collectives de travail dans les conditions prévues par la loi.

Article 11 :

Les pouvoirs publics mettent en œuvre les moyens nécessaires à la promotion de la participation des citoyennes et des citoyens aux élections.

Article 12 :

Les associations intéressées à la chose publique et les organisations non gouvernementales, contribuent, dans le cadre de la démocratie participative, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics. Ces institutions et pouvoirs doivent organiser cette contribution conformément aux conditions et modalités fixées par la loi.

Article 13 :

Les pouvoirs publics œuvrent à la création d'instances de concertation, en vue d'associer les différents acteurs sociaux à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques.

Article 18 :

Les pouvoirs publics œuvrent à assurer une participation aussi étendue que possible des Marocains résidant à l'étranger, aux institutions consultatives et de bonne gouvernance créées par la Constitution ou par la loi.

Article 33 :

Il incombe aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures appropriées en vue :

- d'étendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays;
- d'aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative et prêter assistance à ceux en difficulté d'adaptation scolaire, sociale ou professionnelle ;
- de faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant dans tous ces domaines.

Il est créé à cet effet un Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative.

Article 136 :

L'organisation régionale et territoriale repose sur les principes de libre administration, de coopération et de solidarité. Elle assure la participation des populations concernées à la

gestion de leurs affaires et favorise leur contribution au développement humain intégré et durable.

Article 139 :

Des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation sont mis en place par les Conseils régionaux et les Conseils des autres collectivités territoriales pour favoriser l'implication des citoyennes et des citoyens, et des associations dans l'élaboration dans l'élaboration et le suivi des programmes de développement. Les citoyennes et les citoyens et les associations peuvent exercer le droit de pétition en vue de demander l'inscription à l'ordre du jour du Conseil d'une question relevant de sa compétence.

Article 146 :

Une loi organique fixe notamment :les conditions d'exercice par les citoyennes et les citoyens et les associations du droit de pétition prévu à l'article 139 ;

Extraits des discours royaux (2015-2019) :

Discours de SM le Roi Mohammed VI à la Nation (15 mai 2005) :

- « Ainsi que tu le sais, depuis que j'ai assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, J'ai toujours été attentif à tes préoccupations, soucieux de répondre à tes aspirations, veillant constamment à t'associer à la recherche des solutions appropriées pour relever les grands défis qui se posent à notre nation, dans un esprit empreint d'espérance, de volontarisme et d'engagement ».
- Deuxième axe du projet INDH : « Deuxièmement, promouvoir les activités génératrices de revenus stables et d'emplois, tout en adoptant une action plus imaginative et plus résolue en direction du secteur informel. À cet égard, Nous appelons aussi bien le gouvernement que les différents partenaires à faire des prochaines assises nationales sur l'emploi une occasion propice pour engager un dialogue ouvert et constructif et formuler des propositions concrètes pour enrayer le chômage des jeunes. »
- « Aussi, immuniser nos acquis vis-à-vis des retombées de l'ouverture, tout en tirant profit des nombreuses opportunités qu'elle offre, ne peut-il être qu'une entreprise collective mobilisatrice. C'est pourquoi tous les Marocains sont appelés à y prendre part, au lieu de se confiner dans une posture conduisant tout droit à

l'impasse ou dictant le recours à des solutions individualistes, contraires aux exigences de l'intérêt supérieur de la nation »

- « De manière générale, Nous appelons le gouvernement à adopter une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, en l'occurrence les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé, mais aussi les citoyens avisés ayant à cœur de s'impliquer dans l'action du développement. »
- « Nous l'appelons aussi à adopter un plan d'action fondé sur les principes de bonne gouvernance, à savoir la responsabilité et la transparence, les règles de professionnalisme, la large participation des citoyens, l'intégration et la rationalisation des interventions des établissements et organismes publics, ainsi que le suivi et l'évaluation permanente des réalisations. »

Discours de S.M le Roi à l'ouverture de la première session de la quatrième année législative (14 Octobre 2005) :

- « À cet égard, Nous soulignons la nécessité de sensibiliser chaque Marocain au fait que son devenir reste tributaire des initiatives qu'il prend et de sa volonté de s'impliquer dans l'action collective, elle-même subordonnée à l'encadrement qu'assurent au citoyen les instances qui en ont la vocation, plus particulièrement les partis politiques qui constituent, à Nos yeux, autant d'écoles du nationalisme et de la citoyenneté authentique. »
- « Il importe aussi de mettre en œuvre une organisation rationnelle et rigoureuse, fruit d'une éducation saine et d'une initiation sociopolitique participative. Voilà pourquoi Nous insistons sur le développement de la culture d'une citoyenneté responsable, avec son corollaire qui est le passage à la mentalité du citoyen acteur-entrepreneur, partenaire-producteur. Cette mentalité doit, en effet, supplanter le négativisme et la culture de l'assistanat et de l'attentisme. C'est là une entreprise de longue haleine où le progrès du citoyen reste tributaire de son aptitude à être un citoyen du progrès. »

Discours de S.M. le Roi à l'occasion du 30ème anniversaire de la Marche Verte(6 Novembre 2005) :

- A cet égard, Notre volonté de répondre aux aspirations légitimes de nos citoyens résidant à l'étranger, Nous dicte d'aller au-delà de cet objectif (*Droit de vote*

et participation à la vie politique), en ouvrant devant eux tous les espaces et toutes formes de participation. Ceci nous amène à Notre quatrième décision, celle de créer, sous la présidence de Notre Majesté, un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger, constitué de façon démocratique et transparente, et bénéficiant de toutes les garanties de crédibilité, d'efficacité et de représentativité authentique.

Discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 7ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône (30 Juillet 2006) :

- « Dans chaque discours que Nous t'avons adressé, Nous avons insisté sur le caractère stratégique et urgent de la question de l'éducation et de la formation. Nous engageons, encore une fois, tous les acteurs sectoriels, les forces vives de la nation et l'ensemble des citoyens qui ont à cœur l'avenir de l'école marocaine, pour qu'ils se mobilisent davantage afin de faire aboutir le processus de réforme du système éducatif et d'aplanir les difficultés qui l'entravent. C'est dans cette perspective que Nous avons veillé à la mise en place du Conseil supérieur de l'Enseignement dont Nous voulons faire un espace de concertation et de dialogue, et une illustration concrète de la démarche à adopter pour aborder la question de l'éducation et de la formation qui interpelle tous les Marocains, sans exception. »

Discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 53ème anniversaire de la révolution du Roi et du peuple(20 Aout 2006) :

- « Nous devons également puiser dans cet anniversaire le courage et les ressorts nécessaires pour nous engager résolument sur la voie de l'avenir, en déployant des actions constructives dans le cadre d'une participation positive. »

Discours Royal à l'occasion de la mise en place du Conseil Supérieur de l'Enseignement (14 septembre 2006) :

- « Partant du principe que l'éducation est une affaire qui engage tous les Marocains, Nous sommes certain que l'exploration des voies et moyens pour une réforme constamment renouvelée du système éducatif requiert du Conseil, en tant qu'instance constitutionnelle, qu'il soit toujours à l'écoute des spécialistes et des autres acteurs intéressés ou opérant dans ce domaine vital. C'est dire que le Conseil

a vocation pour être un espace pluriel de concertation et d'échanges de vues, et aussi un observatoire de suivi efficace et une force de proposition pour les questions d'éducation et de formation. »

- « Œuvrez dans un esprit de coopération fructueuse, avec les autorités gouvernementales concernées et tous les intervenants et les partenaires potentiels. »

Discours de SM le Roi à l'occasion de l'ouverture de la première session de la 5ème année législative (13 octobre 2006) :

- « la démocratie authentique, n'est pas une recette toute faite, mais plutôt une construction graduelle, par étapes, nécessitant engagement responsable, courage et abnégation. Elle repose fondamentalement sur la participation populaire, la crédibilité des institutions et leur degré de participation à la consolidation de la bonne gouvernance et la concrétisation du développement humain. »
- « Aux citoyens, Je dis : la citoyenneté responsable exige une participation positive à tous les volets de la vie nationale. Voilà pourquoi on n'attend pas de vous seulement d'exprimer vos suffrages, ni de concevoir la politique comme un exercice qui dure le temps d'un scrutin, ou comme une profession partisane réservée à l'usage exclusif de la classe politique. En fait, ce que l'on attend de vous, c'est une implication forte et constante dans l'action politique engagée, à tous les niveaux du processus démocratique et dans tous les chantiers voués au développement. »
- « Parce qu'elle est un instrument pour apprendre et mettre en pratique la notion de participation citoyenne, ainsi qu'un chantier central pour la convergence et la mise en cohérence des politiques et des programmes publics, cette Initiative constitue, en soi, une rupture avec les schémas traditionnels de raisonnement et de gestion des affaires publiques. »
- « Nous voulons que cette Initiative suscite un changement de culture et de comportement, tant chez les différents intervenants que chez les bénéficiaires des programmes de l'INDH. Cela devra se faire à travers la consécration des principes de participation, de partenariat et de bonne gouvernance, tant il est vrai qu'ils sont au cœur de la pratique démocratique moderne.

Discours de SM le Roi à l'occasion du 31ème anniversaire de la Marche Verte (06 novembre 2006) :

- « Notre démarche a été celle de la démocratie authentique dont la vertu cardinale est de permettre aux forces vives de la nation et aux acteurs directement concernés de s'investir dans le traitement de ces dossiers dans le cadre du dialogue et de la concertation. Il en résulte que les décisions concernant les questions majeures et déterminantes pour la nation, se conçoivent et se construisent à la base, pour être affinées et finalisées au sommet. »
- « Nous engageons tous les acteurs concernés, en l'occurrence les pouvoirs publics, les élus, le secteur privé, l'Agence pour la Promotion des Provinces du Sud et les habitants de ces si chères contrées, pour qu'ils agissent de concert, et que, parallèlement aux grands chantiers structurants, ils accordent une attention particulière aux programmes touchant le vécu quotidien de nos fidèles sujets au Sahara »
- « La volonté qui Nous anime de traduire en réalité concrète et tangible nos options en matière de démocratie et de développement, ne se limite pas à la consolidation de notre intégrité territoriale. Elle concerne également toutes les questions nationales majeures. En effet, pour les traiter, nous avons adopté la même démarche consultative et inclusive, fondée sur la mise à contribution de toutes les parties concernées pour proposer les solutions les plus adaptées en la matière. »

Discours de SM le Roi Mohammed VI à la Nation, à l'occasion du 8-ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône (30/07/2009)

- « Ce Maroc, Nous le voulons entreprenant, volontariste, multipliant les réalisations, égrenant les chantiers, un Maroc qui gagne, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux. Nous avons emprunté, pour y parvenir, la voie de la démocratie et l'approche participative, comptant en cela sur nous-mêmes et sur nos propres ressources humaines, lesquelles représentent sans conteste le meilleur don qu'un être humain puisse espérer recevoir de son Créateur. »
- « Par ailleurs, quelle que soit la légitimité de la démocratie représentative classique, Nous jugeons nécessaire de la conforter et la compléter par la démocratie participative moderne. Nous pourrions ainsi mettre à contribution toutes les compétences et expertises nationales et régionales, et nous prévaloir de la société civile agissante et des forces vives de la nation, toutes tendances et

sensibilités confondues. Quelle que soit leur position, ces acteurs sont appréciés à leur juste valeur par Notre Majesté. Leurs avis sont respectés, s'agissant de la gestion des affaires publiques, y compris les questions déterminantes pour la nation, et ce, dans le cadre de la primauté de la loi et de l'Etat des institutions. En tout état de cause, Nous tenons à soumettre les propositions émanant de ces instances aux institutions constitutionnelles et aux instances compétentes pour examen et décision. »

Discours de SM le Roi à l'occasion du 32ème anniversaire de la Marche Verte (6 Novembre 2007) :

« Dans le même esprit, le Maroc, se fondant sur une approche de concertation aux niveaux local et national, et s'appuyant sur une unanimité sans faille, s'est attaché à présenter une initiative courageuse en faveur de l'autonomie, initiative qui répond aux standards internationaux, respecte la légalité internationale et prend en considération les spécificités socioculturelles de la région. »

Discours SM le Roi Mohammed VI à la 4ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (28 Mai 2008) :

- Nous avons tenu à ce que cette initiative (INDH) de développement prometteuse repose sur une approche participative, concertée et inclusive, permettant l'appropriation des projets programmés par les catégories qui en sont bénéficiaires.
- Menée en coordination et en collaboration avec tous les acteurs concernés et les composantes du tissu associatif, cette expérience a donné des résultats probants et tangibles. Elle a permis, en l'espace de ses trois années d'existence, de réduire sensiblement les taux de pauvreté et de chômage, notamment en milieu rural.

Discours de SM le Roi Mohammed VI discours à la Nation, à l'occasion du 9ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône (30 Juillet 2008) :

- « Nous avons résolu de mettre sur pied l'institution constitutionnelle qu'est le Conseil économique et social. Nous entendons que ces acteurs soient des parties prenantes institutionnelles, dans la proposition des politiques économiques et sociales et dans la mise en place d'une instance permanente pour un dialogue social responsable. »

- « Toute réforme profonde en matière de développement, quels qu'en soient la portée et le degré d'exhaustivité, n'aura qu'un impact relatif, si elle ne s'accompagne et se renforce par une mise à niveau politique assidue et globale et par une participation citoyenne à l'effort collectif de mise en œuvre de cette réforme. »

Discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'ouverture de la première session de la deuxième année de la huitième législature(10 Octobre 2008) :

« Avec la même détermination, Nous veillons à associer toutes les forces productives disposant d'une vaste expérience, pour qu'elles contribuent à conférer un contenu concret aux choix majeurs de notre pays en matière de développement. »

Discours de SM le Roi Mohammed VI un discours à la Nation à l'occasion du 33ème anniversaire de la Marche Verte (6 Novembre 2008) :

« Nous sommes particulièrement attaché à ce que la conception générale de ce grand projet (*Régionalisation avancée*) donne lieu à un débat national aussi large que constructif, auquel prendront part toutes les institutions et les autorités compétentes, ainsi que les instances représentatives et partisans, et les structures académiques et associatives qualifiées ».

Discours adressé par SM le Roi à la Nation (3 Janvier 2010) :

« Conformément à l'approche participative dont Nous avons ancré l'usage dans toutes les réformes majeures, Nous appelons la commission (*Commission Consultative de la Régionalisation*) à un travail d'écoute et de concertation avec les instances et les acteurs concernés et qualifiés. »

Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion de la fête du Trône (30 Juillet 2010) :

- « Nous avons également tenu à élargir l'espace des libertés, et à conforter une pratique politique efficiente, fondée sur les principes de proximité et de participation. »
- « Nous tenons à rappeler également la volonté du Maroc de développer et d'approfondir aussi bien le partenariat euro-méditerranéen qui est si prometteur, que le statut avancé qui nous lie à l'Union Européenne, et qui nécessite la mobilisation de tous les pouvoirs publics et autres acteurs nationaux. Ces efforts doivent s'inscrire dans une démarche concertée et cohérente, afin d'en

déterminer les espaces, la portée et le rythme et d'assurer l'exploitation la plus judicieuse qui soit des opportunités offertes par ce statut. »

Discours adressé par SM le Roi à la Nation à l'occasion du 57ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple (19 Août 2010) :

« Eu égard aux enjeux qu'elle représente pour l'avenir du Maroc, en termes d'unité, de démocratie et de développement, la conception générale souhaitée constitue le point de départ d'un processus long et ardu, exigeant une action résolue à quatre niveaux :
Premièrement : Faire mûrir ce projet par un travail de sensibilisation dans le cadre d'un débat national large et constructif, et par un effort de mobilisation pour lui assurer un soutien fort et garantir sa réussite en favorisant son appropriation par tous (...) ».

Discours prononcé par SM le Roi devant le sommet de l'ONU sur les OMD(20 Septembre 2010) :

« Nous avons adopté, pour son élaboration (INDH), une démarche concertée et inclusive, fondée sur la participation démocratique et la gouvernance de proximité. »

discours de SM le Roi à l'ouverture la première session de la 4-ème année législative de la 8-ème législature du parlement(8 Octobre 2010) :

« Notre démarche, dans cette entreprise, repose sur une politique participative, de proximité qui requiert la mobilisation de toutes les énergies et le déploiement de diverses initiatives, ainsi que l'optimisation de l'action de tous les conseils élus, parmi lesquels le parlement occupe une place prééminente. »

Discours de SM le Roi à l'occasion de la cérémonie d'installation du conseil économique et social (21 Février 2011) :

« C'est dire que Nous ne sommes nullement disposé à laisser ce Conseil se muer en une sorte de troisième Chambre. Nous entendons, au contraire, qu'il soit un nouvel et large espace, apte à conforter ce qu'offre l'État des institutions en termes de structures et d'instances de dialogue constructif, d'expression responsable et de réactivité positive aux aspirations des diverses catégories sociales et des différentes générations. Ainsi se trouve concrètement réaffirmée la démarche que Nous suivons résolument pour associer les forces vives de la nation à Notre quête de réponses collectives innovantes aux grandes questions de développement qui retiennent toute Notre attention. »

Discours adressé par SM le Roi à la Nation (9 Mars 2011) :

- « Nous saluons, au même titre, la contribution constructive que les organisations politiques, syndicales et associatives ont apportée à ce chantier fondateur (*régionalisation avancée*). »
- « Faisant suite à l'annonce faite dans Notre Discours du 20 août 2010, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, Nous invitons chacun à s'inscrire dans le processus (*régionalisation avancée*) qui est à l'œuvre pour assurer la maturation de cette conception générale et ce, dans le cadre d'un débat national aussi large que constructif. »
- « Nous invitons, par ailleurs, la commission (*commission consultative de Révision de la Constitution*) à être à l'écoute et à se concerter avec les partis politiques, les syndicats, les organisations de jeunes et les acteurs associatifs, culturels et scientifiques qualifiés, en vue de recueillir leurs conceptions et points de vue à ce sujet. »
- « Nous formons, en outre, le vœu que le débat national élargi couvre toutes les questions cruciales pour la patrie et les citoyens. »

Discours de SM le Roi à l'occasion de la cérémonie d'installation de la Commission Consultative de révision de la Constitution(11 Mars 2011) :

« Nous appelons la commission à suivre une approche d'écoute et de concertation avec toutes les instances et les acteurs qualifiés, sans exception aucune. »

Annnonce des réformes constitutionnelles : discours adressé par SM le Roi à la Nation (17 Juin 2011) :

« Concernant la méthodologie, Nous avons tenu à ce que, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, la Constitution soit faite par les Marocains, pour tous les Marocains. »

Discours du Trône (30 Juillet 2011) :

- « S'il est naturel qu'une application optimale de la nouvelle Constitution bute, à l'instar de tout processus historique, sur quelques difficultés et autres écueils, il n'en demeure pas moins qu'il appartient à tous, chacun pour ce qui le concerne, de s'impliquer dans une mobilisation tous azimuts et de s'investir de façon citoyenne et engagée, dans la construction de cet édifice constitutionnel avancé. »

- « En ce qui concerne son appartenance arabo-islamique, le Maroc, qui suit avec préoccupation les mutations à l'Œuvre dans certains pays arabes frères, estime que, pour contenir les risques qui mettent en péril la sécurité et l'intégrité territoriale des pays, il n'y a d'autre choix que de prendre à bras le corps les problématiques et les défis qui sont les nôtres. Il faudrait, à cet égard, faire preuve d'audace et de vision prospective, privilégiant le dialogue consensuel constructif et excluant les approches classiques ayant démontré leurs limites et leur inanité. »

Discours de SM le Roi à l'ouverture de la première session de la 5ème année législative de la 8ème législature (14 Octobre 2011) :

« La concrétisation effective de la constitutionnalisation de la participation citoyenne passe par le renforcement de l'implication des nouveaux acteurs, notamment les citoyens, la société civile, les syndicats et les forces productives, ainsi que les médias, comme partenaire constructif dans l'élaboration, la mise en Œuvre et l'évaluation des politiques publiques, des projets de développement et des propositions législatives. »

Discours de SM le Roi lors de la cérémonie d'installation de la Haute instance du dialogue national sur la réforme de la Justice (8 Mai 2012) :

- « Il Nous a déjà été donné, à l'occasion du Discours du Trône de 2008, d'appeler à un dialogue élargi permettant de mettre au point un plan rigoureux de réforme profonde de la justice. »
- « Cette instance consultative, en tant que cadre pluriel et représentatif permettant l'ouverture de la justice sur son environnement interne et externe, aura pour mission de superviser ce dialogue national et de soumettre à Notre Haute Appréciation des projets de recommandations sur la réforme du système judiciaire. »
- « Nous appelons également tous les acteurs à se mobiliser et s'investir dans ce dialogue national dont Nous suivrons attentivement le déroulement. »

Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône (30 Juillet 2012) :

- « En nous investissant résolument dans ces réformes, et en empruntant une démarche participative, Nous avons pu ouvrir le chantier de la révision constitutionnelle. »

- « Gouvernement, représentants de la nation, élus locaux, partis politiques, syndicats, opérateurs économiques et société civile, sont tous interpellés à cet égard, au nom du pacte scellé par la nation entière à travers l'adoption de la nouvelle Constitution. »

Discours adressé par SM le Roi à la Nation à l'occasion du 59ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple (20 Août 2012) :

- « La nouvelle Constitution du Royaume accorde une importance capitale à la démocratie représentative et participative impliquant tous les citoyens, et prévoit, à cet égard, la création des différents mécanismes favorisant leur participation efficiente à la vie publique du pays. »
- « Le Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action associative devra, une fois mis en place, contribuer à l'élaboration des axes stratégiques, et adopter, avec la participation des jeunes, une politique prenant en compte la pleine citoyenneté des jeunes. »
- « De plus, nous veillerons à donner pleine effectivité aux dispositions de la Constitution qui vous (les MRE) assurent une participation aussi étendue que possible à la construction du Maroc de demain, et une présence active dans les instances dirigeantes d'institutions nouvelles. »

Discours adressé par SM le Roi à la Nation à l'occasion du 37ème anniversaire de la Glorieuse Marche Verte (6 Novembre 2012) :

« Afin d'assurer les conditions de réussite de ce projet ambitieux (*un modèle de développement régional*), et compte tenu de ce dont dispose le Conseil Economique, Social et Environnemental en termes de compétences, d'attributions et de composition plurielle, il est le plus apte à en assurer la préparation suivant une approche participative permettant la participation des populations concernées et le concours de tous les acteurs nationaux. »

Discours de SM le Roi à la Nation (25 Mars 2013) :

- « Par cet acte, Nous posons un jalon que Nous considérons essentiel pour ancrer la culture de la concertation et permettre ainsi à nos concitoyens d'apporter, par des propositions concrètes et pratiques, leur contribution pour ce qui concerne toutes les questions ayant trait à notre intégrité territoriale et au développement économique, social et culturel des provinces du Sud, si chères à Notre cœur. »

- « Persévérant sur la voie que Nous avons choisie de concertation avec les forces vives de la nation et conformément à Notre volonté d'approfondir la pratique démocratique que Nous voulons irréversible, Nous avons annoncé, dans Notre discours à l'occasion du trentième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, Notre décision de procéder à de larges consultations avec les partis politiques ainsi qu'avec les fils de la région concernés, portant sur la proposition que notre pays compte présenter au sujet de l'autonomie de nos provinces du Sud, comme solution définitive au conflit artificiel créé de toutes pièces autour de la marocanité de notre Sahara. »

Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion du 14ème anniversaire de la Fête du Trône (30 Juillet 2013) :

« La marche (*réformes et projets*) dans laquelle nous sommes engagés est un processus continu, foisonnant d'initiatives audacieuses et résolues, jalonné de démarches participatives permettant d'optimiser les possibilités disponibles. »

Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion du 60ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple (20 Août 2013) :

« Il est, donc, impératif d'engager un débat large et constructif sur toutes les questions majeures de la nation, pour réaliser les résultats tangibles que les Marocains réclament. En revanche, il faut renoncer à la polémique stérile et détestable qui n'est d'aucune utilité, si ce n'est le règlement de comptes étriqués et la pratique de l'injure et de la calomnie. »

Discours de SM le Roi Mohammed VI à l'ouverture de la première session de la troisième année législative de la 9ème législature (11 Octobre 2013) :

- « Lors de l'élaboration et de l'adoption de ces lois organiques, Nous vous recommandons de vous astreindre à une démarche participative la plus large possible, à l'instar de celle ayant caractérisé l'adoption de la Constitution. »
- « Nous considérons que les deux mandats, parlementaire et communal, sont la clef de voûte de la pratique politique participative, que se sont choisie les Marocains, et qui serait inachevée en l'absence de ses deux composantes. »

Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône (30 Juillet 2014) :

« Toutefois, nous n'hypothéquons pas l'avenir de la région, mais nous y poursuivrons plutôt les chantiers de développement et de modernisation, surtout en allant de l'avant dans la mise en œuvre du modèle de développement de nos provinces du sud, sur la base

d'une approche participative, d'une bonne gouvernance et de projets cohérents et multidimensionnels, ayant vocation à réaliser le développement intégré. »

Discours de SM le Roi à l'ouverture de la première session de la 4ème année législative de la 9ème législature (10 Octobre 2014) :

« Nous avons bon espoir de voir le travail mené par le Conseil pour l'évaluation de la Charte de l'Education et de la Formation, le vaste dialogue national et les rencontres régionales couronnés par la formulation de recommandations propres à réformer l'école marocaine et à en accroître le rendement »

Discours de SM le Roi adressé à la nation à l'occasion du 39ème anniversaire de la Marche Verte (6 Novembre 2014) :

- « Nous entendons ainsi opérer une rupture avec le mode de gouvernance précédant, et permettre aux fils de la région de participer à la gestion de leurs affaires locales, dans un cadre de transparence, de responsabilité et d'égalité des chances. »
- « Dans cette perspective, Nous appelons à l'ouverture d'un dialogue national franc et d'un débat responsable et sérieux sur les différentes idées et conceptions envisageables, en vue d'élaborer des réponses claires à toutes les questions et les préoccupations des populations de la région, et ce, dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du pays »

Discours prononcé par SM le Roi à l'occasion de l'ouverture de la première session de la cinquième année législative de la neuvième législature (9 Octobre 2015) :

« Par ailleurs, l'élaboration du projet de loi organique sur la grève nécessite d'engager de larges consultations et de faire preuve d'un esprit de consensus constructif, de sorte à garantir les droits des travailleurs, les intérêts du patronat et l'intérêt de la Nation. »

Discours royal à l'occasion du 40-ème anniversaire de la Marche Verte (6 Novembre 2015) :

- « À cet égard, Nous réaffirmons la nécessité de continuer à faire investir les revenus des ressources naturelles au profit des habitants de la région, en concertation et en coordination avec eux. »
- « le Conseil national des droits de l'Homme, avec ses commissions régionales, en tant qu'institution constitutionnelle pour la défense et la protection des droits et des libertés, s'emploie en toute indépendance à traiter tout abus, dans le cadre du

dialogue et de la coopération avec les pouvoirs publics, les organisations associatives et les citoyens. »

- « Il convient aussi d'accélérer l'élaboration d'une véritable charte de déconcentration administrative, qui confère aux services régionaux les prérogatives nécessaires pour assurer la gestion des affaires des régions au niveau local. A cet égard, Nous tenons à souligner la nécessité d'impliquer les populations, en assurant des espaces et des mécanismes permanents pour le dialogue et la concertation, permettant à celles-ci de s'approprier les programmes et de s'investir dans leur réalisation. »
- « Aujourd'hui, cette population (*la population du Sahara*) choisit ses représentants et participe aux institutions locales en toute liberté et en toute responsabilité. »

Discours royal à l'occasion du 17ème anniversaire de la Fête du Trône(30 Juillet 2016) :

« Les projets de développement que Nous avons lancés dans la région, et les opportunités offertes par la régionalisation avancée pour favoriser une implication effective des populations dans la gestion de leurs affaires, feront de la région du Sahara un pôle économique intégré. »

Discours prononcé par SM le Roi à l'ouverture de la 1ère session de la 1ère année législative de la 10-ème législature (14 Octobre 2016) :

- « Nous engageons tout le monde, gouvernement et parlement, partis et syndicats, associations et fonctionnaires, à faire preuve de patriotisme et de responsabilité pour mettre au point des solutions réelles, permettant de rehausser le travail des services administratifs et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens. »
- « La régionalisation avancée, devenue une réalité tangible, constitue la pierre angulaire sur laquelle l'Administration doit s'appuyer pour rapprocher le citoyen des prestations et des services et du centre de décision. »

Discours à l'ouverture de la première session de la 2-ème année législative de la 10-ème législature (13 Octobre 2017) :

- « Fidèle à l'approche participative dont Nous nous prévalons toujours pour aborder les problématiques nationales majeures, comme la révision de la Constitution et la régionalisation avancée, Nous appelons à ce que soient associés à ce processus de

réflexion l'ensemble des compétences nationales, des acteurs sérieux et des forces vives de la nation. »

- « Nous appelons à activer la mise en place du Conseil consultatif de la Jeunesse et de l'Action associative. La mission de cette institution constitutionnelle est, en effet, d'animer le débat sur les questions liées à la jeunesse, d'émettre des avis sur le sujet et d'assurer un suivi de la situation de cette catégorie de la population. »

Discours à la Nation à l'occasion de la fête du Trône (29 Juillet 2018) :

- « Pour garantir un impact direct et tangible (*sur le volet social*), J'insiste sur la nécessité de se concentrer sur les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans les domaines suivants : (...) Quatrièmement : œuvrer avec célérité à l'aboutissement du dialogue social. A cet égard, Nous exhortons les différents partenaires sociaux à tenir compte de l'intérêt supérieur du pays et à faire preuve de sens des responsabilités et d'esprit de consensus pour procéder à l'élaboration d'un pacte social équilibré et durable, à même de rehausser la compétitivité de l'entreprise et de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs dans les secteurs public et privé. »
- « Je le dis au gouvernement : le dialogue social est un devoir et une nécessité ; il convient de l'instaurer et de le maintenir dans la durée et sans aucune interruption. »

Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion du 65ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple (20 Août 2018) :

« Nous avons décidé que soit organisée, avant la fin de l'année, une rencontre nationale sur l'emploi et la formation. Ses objectifs consisteront à formuler des résolutions pratiques et des solutions nouvelles, à lancer des initiatives et à mettre au point une feuille de route rigoureusement définie pour la promotion de l'emploi. »

Discours de Sa Majesté le Roi à la Nation à l'occasion du 66-ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple (20 Août 2019) :

- « Nous avons toujours considéré que les grandes affaires du pays devaient être traitées dans le cadre d'une approche participative et inclusive pour garantir l'implication de toutes les forces vives de la nation. Notre ambition est que, dans sa nouvelle version, ce modèle de développement constitue une assise solide pour faire émerger un nouveau contrat social emportant une adhésion unanime, en l'occurrence celle de l'État et de ses institutions, celle des forces vives de la nation

incluant le secteur privé, les formations politiques et les syndicats, les associations, ainsi que celle de l'ensemble »

Textes de loi :

La charte communale :

Extrait article 36 : Le plan de développement communal décrit pour six années, dans une perspective de développement durable et sur la base d'une démarche participative prenant en considération notamment l'approche genre, les actions de développement dont la réalisation est prévue sur le territoire de la commune. *(Dahir n°1-02-297 du 25 regeb 1423 (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n° 78-00 portant charte communale telle qu'elle a été modifiée et complétée par le Dahir n°1-03-82 du 20 moharrem 1424 (24 mars 2003) portant promulgation de la loi n°01-03 et par le Dahir n° 1-08-153 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n°17-08.*

La charte nationale de la déconcentration administrative :

Extrait de l'article 40 du chapitre VII sur la commission interministérielle de la déconcentration administrative : « le président peut convoquer à participer, à titre consultatif, aux réunions de la commission toute personne physique ou morale dont il estime la participation utile. » *(Décret n°2-17-618 du 18 rabii II 1440 (26 décembre 2018) portant charte nationale de la déconcentration administrative)*

Loi organique n°112-14 relative aux préfectures et provinces

Extrait de l'article 80 : « dans la perspective d'un développement durable, sur la base d'une démarche participative et en coordination avec le gouverneur de la préfecture ou de la province, en sa qualité de chargé de la coordination des activités des services déconcentrés de l'administration centrale, le programme de développement de la préfecture ou de la province fixe pour six années, les actions de développement dont la programmation ou la réalisation sont prévues sur le territoire de la préfecture ou de la province, en prenant en considération leur nature, leur emplacement et leur coût. »

Article 110 : Conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 139 de la Constitution, les Conseils des préfectures et des provinces mettent en place des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation pour favoriser l'implication des citoyennes et citoyens, et des associations dans l'élaboration et le suivi des programmes

de développement, selon les modalités fixées dans le règlement intérieur de la préfecture ou de la province.

Article 111 : Est créée auprès du conseil de la préfecture ou de la province une instance consultative, en partenariat avec les acteurs de la société civile, chargée de l'étude des affaires préfectorales ou provinciales relatives à la mise en oeuvre des principes de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre. Le règlement intérieur du conseil fixe la dénomination de cette instance et les modalités de sa composition et de son fonctionnement.

Article 112 : Conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 139 de la Constitution, les citoyennes, les citoyens et les associations peuvent exercer le droit de pétition, dans les conditions fixées ci-après, en vue de demander l'inscription à l'ordre du jour du conseil de la préfecture ou de la province d'une question faisant partie de ses attributions. L'objet de la pétition ne doit pas porter atteinte aux constantes prévues par l'article premier de la Constitution.

Article 114 : Les citoyennes et les citoyens pétitionnaires doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être des résidents de la préfecture ou de la province concernée ou y exercer une activité économique, commerciale ou professionnelle ;
- satisfaire aux conditions d'inscription sur les listes électorales ;
- avoir un intérêt commun dans la présentation de la pétition ;
- le nombre des signataires ne doit pas être inférieur à 300 citoyens ou citoyennes.

Loi organique relative aux régions (*Dahir n°1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux régions Bulletin Officiel N° 6440 du 09 Joumada I 1437 (18 Février 2016)*) :

Article 83 : Le conseil de la région met en place au cours de la première année du mandat du conseil, sous la supervision de son président, un programme de développement régional et oeuvre à son suivi, son actualisation et son évaluation.

Dans la perspective d'un développement durable, sur la base d'une démarche participative et en coordination avec le wali de la région, en sa qualité de chargé de la coordination des activités des services déconcentrés de l'administration centrale, le programme de

développement régional fixe pour six années, les actions de développement dont la programmation ou la réalisation sont prévues sur le territoire de la région, en prenant en considération leur nature, leur emplacement et leur coût.

Article 86 : Est fixée par voie réglementaire, la procédure d'élaboration du programme de développement régional, de son suivi, de son actualisation, de son évaluation et des mécanismes de dialogue et de concertation pour son élaboration.

Article 88 : En concertation avec les autres collectivités territoriales, les administrations, les établissements publics et les représentants du secteur privé concernés par le territoire de la région, le conseil de la région met en place, sous la supervision de son président, le schéma régional d'aménagement du territoire, conformément aux lois et règlements en vigueur et dans le cadre des orientations de la politique publique d'aménagement du territoire adoptée au niveau national.

En application des dispositions de l'article 145 de la Constitution, le wali de la région assiste le président du conseil de la région dans la mise en oeuvre du schéma régional d'aménagement du territoire.

Le schéma régional d'aménagement du territoire est un document de référence pour l'aménagement de l'espace de l'ensemble du territoire de la région.

Article 116 : Conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 139 de la Constitution, les Conseils des régions mettent en place des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation pour favoriser l'implication des citoyennes et citoyens, et des associations dans l'élaboration et le suivi des programmes de développement, selon les modalités fixées dans le règlement intérieur de la région.

Article 117 : Sont créées auprès du conseil de la région trois instances consultatives :

- une instance consultative, en partenariat avec les acteurs de la société civile, chargée de l'étude des affaires régionales relatives à la mise en oeuvre des principes de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre ;
- une instance consultative chargée de l'étude des questions relatives aux centres d'intérêt des jeunes ;
- une instance consultative, en partenariat avec les acteurs économiques de la région, chargée de l'étude des affaires régionales à caractère économique.

- Le règlement intérieur du conseil fixe les dénominations de ces instances et les modalités de leur composition et de leur fonctionnement.

Article 118 : Conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 139 de la Constitution, les citoyennes, les citoyens et les associations peuvent exercer le droit de pétition, dans les conditions fixées ci-après, en vue de demander l'inscription à l'ordre du jour du conseil de la région d'une question relevant de ses attributions.

L'objet de la pétition ne doit pas porter atteinte aux constantes prévues par l'article premier de la Constitution.

Article 120 : Les citoyennes et les citoyens pétitionnaires doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être des résidents de la région concernée ou y exercer une activité économique, commerciale ou professionnelle ;
- avoir un intérêt commun dans la présentation de la pétition ;
- le nombre des signatures ne doit pas être inférieur :
 - à 300 pour les régions dont la population est inférieure à 1 000 000 habitants ;
 - à 400 pour les régions dont la population est comprise entre 1 000 000 et 3 000 000 habitants ;
 - à 500 pour les régions dont la population est supérieure à 3 000 000 habitants.

Les signataires doivent être répartis selon leurs lieux de résidence effective, sur les préfectures et les provinces de la région, à condition que leur nombre dans chaque préfecture ou province relevant de la région ne soit pas inférieur à 5% du nombre requis.

Annexe 2 : Présentation des guides d'entretien

Guide d'entretien destiné aux responsables du programme de l'INDH au niveau de l'axe Rabat-Casa

Information du responsable de l'entité interviewé

Fonction

Date

Entité (dénomination) :

Mission de l'entité :

Principaux métiers de l'entité :

Question d'ordre général :

Dans quel contexte a été lancé l'INDH ?

Quels sont ses objectifs ?

Son fonctionnement ?

Quels sont les différents partenaires et parties prenantes de cette initiative ?

Pouvez-vous nous parler du rôle de votre entité au sein de l'INDH ?

Pouvez-vous nous parler des actions et projets entrepris dans le cadre de l'INDH notamment dans votre région ? (Provinces, Communes, par ordre de priorité par niveau de réalisation, leurs coût, leurs objectifs, la contribution de chacun des partenaires, vos ressources mobilisables)

Quelle est votre vision pour l'agenda 2030 de l'INDH?

Quelle sont vos attentes futures ?

Quels sont les enjeux et défis que vous relevez dans le cadre de l'INDH ?

Quels sont les moyens de communication utilisés ?

Espace public et participation citoyenne dans la dimension du développement

Représentation de l'espace public :

Comment en tant que citoyen vous vous tenez informé de la vie publique (Manière, méthode, habitude, source....) ?

Comment réagissez-vous par rapport à ces informations ?

Comment faites vous la veille d'information ?

Selon vous qu'est ce qu'une bonne information ?

En tant que citoyen comment définissez-vous votre identité ?

Comment exprimez-vous cette identité ?

Quel image et quelle symbolique faite vous de cette identité ?

Le développement dans l'espace public régional et local :

Quel représentation du développement faite vous pour le Maroc en tant que citoyen ? et en tant que responsable de l'INDH ?

Quel sont selon vous les domaines prioritaires pour réussir le défi du développement du Maroc en générale et de votre région en particulier?

Pouvez vous nous donner 3 mots clés qui définissent le mieux cette problématique de développement ?

Pouvez-vous les hiérarchiser ? (Justification des choix)

Quel défis et obstacles à la réussite du développement en général et à la réussite de l'INDH en particulier ?

Pensez-vous que les citoyens marocains ont conscience des défis de développement de leurs pays ?

Quel serait d'après vous le meilleur niveau d'intervention publique, politique sur l'une des questions de développement (selon les réponses aux questions 19, 20 et 21) ?

La participation citoyenne dans les programmes et projets de développement de la région Rabat-Casa :

Quels efforts déployez-vous dans la sensibilisation et la promotion de la participation citoyenne au niveau de la gestion de l'espace public locale et régionale ?

Existe-t-il des actions de communication qui ont été déjà entreprises dans ce sens ? si oui dans quel contexte, et de quelle façon ?

Quelle forme la participation citoyenne prennent-elles au sein de l'INDH ?

A quel niveau hiérarchique cette participation opère-t-elle ?

de quelle manière recevez-vous les initiatives citoyennes en matière de développement humain ? sont-ils pris en compte ? Comment accompagnez-vous ces initiatives ?

Comment qualifiez-vous vos rapports de partenariat avec la société civile ?

dans quel domaine (secteur d'activité) ces partenariats sont les plus fructueux ?

dans quel domaine (secteur d'activité) ces partenariats sont les plus improductif ou nécessite plus d'engagement de la société civile ?

Comment sélectionnez-vous vos partenaires associatifs (procédure, démarches, critères...)

Quels sont les obstacles et les difficultés rencontrés dans ce travail de partenariat ?

Quelle image, à votre avis, les parties prenantes du programme souhaitent-ils projeter auprès de leurs publics cibles internes et externes ?

Et quelle image souhaiteriez-vous diffuser ?

Guide d'entretien des membres d'association travaillant sur des problématiques de développement dans la région de Rabat-Casa

Présentation de l'association :

Nom de l'association

Activités et projets en cours ou achevé

Nombre des membres

Présentation des membres participant aux focus group

Espace public et participation citoyenne dans le développement de la région de Rabat-Casa

Représentation de l'espace public :

Comment en tant que citoyen vous vous tenez informer de la vie publique (Manière, méthode, habitude, source....) ?

Comment réagissez-vous par rapport à ces informations ?

Comment faites-vous la veille d'information ?

Selon vous qu'est-ce qu'une bonne information ?

En tant que citoyen comment définissez-vous votre identité ?

Comment exprimez-vous cette identité ?

Quelle image et quel symbolique faites-vous de cette identité ?

Le développement dans l'espace public régional et local :

Quelle représentation du développement faites-vous pour le Maroc en tant que citoyen ?

Quels sont selon vous les domaines prioritaires pour réussir le défi du développement du Maroc en générale et de votre région en particulier ?

Pouvez-vous nous donner 3 mots clés qui définissent le mieux cette problématique de développement ?

Pouvez-vous les hiérarchiser ? (Justification des choix)

Quel défis et obstacles à la réussite du développement en général et à la réussite de vos projets en particulier ?

Pensez-vous que les citoyens marocains en conscience des défis de développement de leurs pays ?

Quel serait d'après vous le meilleur niveau d'intervention publique, politique sur l'une des questions de développement (selon les réponses aux questions 10, 11 et 12) ?

La participation citoyenne dans les programmes et projets de développement :

Quels efforts déployer vous pour la participation citoyenne au niveau de la gestion de l'espace public locale et régionale ?

Existe-t-il des actions de communication qui ont été déjà entreprises en ce sens ? si oui dans quel contexte, et de quelle façon ?

Quelle forme la participation citoyenne prend-elle au niveau régional et local?

Avez-vous déjà participé de près ou de loin à la gestion de l'espace public local ou régional ?

Comment qualifiez-vous vos rapports de partenariat avec les autorités publique et politique ?

Dans quel domaine (secteur d'activité) ces partenariats sont elle les plus fructueux ?

Dans quel domaine (secteur d'activité) ces partenariats sont elle les plus improductif ?

Quels sont les obstacles et les difficultés rencontrés dans ce travail de partenariat?

Quelle image, à votre avis, les parties prenantes du programme souhaitent-ils projeter auprès de leurs publics cibles internes et externes ?

Et quelle image souhaiteriez-vous diffusez ?

Annexe 3 : Présentation des entretiens retranscrits

Entretien 1

Type : Association

Date : 10/09/2021

Durée : 1h30min

Lieu : Café

Présentation :

L'association Bouregreg est tout d'abord une association qui fête cette année son 36 -ème anniversaire. Sa création date du temps où le concept même de la société civile, comme on le connaît aujourd'hui, ne représentait rien aux yeux de la société marocaine, personne ne comprenait l'étendue de ce concept. On ne portait aucune reconnaissance ni croyance en l'importance de la société civile.

L'association a été donc pionnière pour ne pas dire la première à introduire ce concept et à pratiquer l'approche participative dont vous parlez.

Il est vrai qu'aujourd'hui avec la constitution de 2011 qui a défini le cadre légal du plaidoyer et de la participation ce qui a amené l'ensemble des responsables à mettre en place et respecter cette approche.

Concernant les domaines de notre activité, il faut d'abord savoir que l'association a pratiqué depuis 1986, soit un an de sa création, un pressing par le biais de sa plaidoirie. Des plaidoiries portant sur un ensemble de dossiers relatifs aux différents problèmes de la ville. C'est ainsi donc, qu'on a pu créer notre base de données où l'on retrouve l'ensemble de nos actions de conseils (استشارات), les lettres écrites ainsi que toute les actions entreprises dans ce sens. On y retrouve d'ailleurs un document qu'on a réalisé à savoir (مخرجات سلا في أفق 2000).

Il se pourrait te sembler que ceci n'est que détail mais il est impératif de mentionner cela pour poser le contexte surtout quand on parle de 1991. Je me focalise sur l'année 1991 puisqu'elle s'agit d'un point focal dans la perception du travail associatif voir dans l'activité même de celle-ci. Cette année fut marquée par la présence de feu SM le Roi Hassan II au festivité relative à la fête de la jeunesse organisée par la ville de Salé. Lors de son discours, le Roi a fait des reproches à l'égard des représentants et responsables de la ville ; un discours que tu retrouveras d'ailleurs dans la revue de Bouregreg de 1991 ; Ce discours nous a donné notre chance puisqu'il nous a permis d'améliorer nos actions de plaidoyer. Ce discours a été une

invitation aux associations à participer au développement de la ville. C'est ainsi que le Plan du développement urbain de la ville de Salé a vu le jour dont l'association Bouregreg fut le seul signataire civil du traité اتفاقية. Cette première expérience a encouragé les autres associations de l'époque à faire de même, notamment au niveau local car le Roi a démontré que l'Etat compte sur la société civile : c'était là un message royal symboliquement fort aux autres forces (responsables politiques et autorité) sur l'importance de faire participer la société civile dans la gestion des affaires de la ville. La capacité des associations à nouer des partenariats et de participer financièrement au développement de la ville est désormais reconnue.

Pour ce traité, il s'agissait en effet du travail réalisé par les cadres de notre association. À l'époque le traité fut réalisé conjointement avec les élus de l'Union Socialiste, toutefois, le gros du travail fut produit par nos propres cadres.

Concernant nos activités, je cite tout d'abord le projet du repositionnement de la ville de Salé établi en 1986 qui nous a permis de conclure en 1987, soit un an après la création, un partenariat avec l'institut d'architecture urbaine de Venise, je parle là de la « medina ». C'est ce projet là sur lequel ils se sont basés en 2019 dans le traité de réhabilitation de l'ancienne medina en 2019. Il faisait partie des sources sur lesquelles ils se sont basés pour mettre en place ce dernier projet.

Aujourd'hui, comme je t'ai déjà dit, l'association constitue une force de proposition au niveau de la ville à travers ses actions de plaidoyer qui englobe tous les domaines qui concerne bien évidemment la ville de Salé.

Pour les partenariats qui concerne l'association en tant qu'exécutant, il s'agit généralement du domaine social, je cite notamment le PNUD, l'UE, les ambassades en tant que partenaires clés dans ce domaine. Nous nous occupons aussi des étudiants en mettant à leur disposition des logements dans les cités universitaires à travers des partenariats entre différentes associations et institutions publiques portant sur la gestion de ces espaces. Nous menons aussi des actions au profit des personnes en situation d'handicap ainsi que dans le domaine économique, puisqu'on s'occupe de la formation aux métiers générateurs de revenus tel le métier de tailleur, je citeici Dar Hajj Ben Aouad et le centre de Sidi Moussa. Au niveau de la santé, nous proposons des services médicaux tels nos campagnes pour opérer les yeux (Cataracte).

Pour le volet culturel et artistique, on organise trois festivals dont le festival « Makamat », festival « Atfal Assalam » et le festival du film de la femme. Nous nous chargeons aussi de la

gestion des bibliothèques, telle la bibliothèque Saïd Hajji où l'on travaille d'une manière collective avec d'autres associations ou chacune s'occupe d'une tâche précise (versement des salaires, l'approvisionnement en livres...). Ajoutant à cela le volet éducatif ou l'on organise notamment des camps d'été.

Bref, ce qui faut savoir est que l'association est composée de cellules ou chacun s'occupe d'un domaine précis, le centre scientifique de Bettana par exemple, s'occupe du volet artistique et culturel.

On pourrait donc dire que l'association se définit par ses actions de plaidoyer, sa force de propositions et ses partenariats en matière de développement.

Information :

C'est facile, nous recueillons nos informations à travers les journées d'études où les réflexions, l'échange et le débat nous permettent d'en sortir avec le plus de compréhension possible. Sans négliger les observations issues de la vie quotidienne, tu ne peux pas chercher à comprendre un problème ni trouver des solutions à celui-ci sans l'avoir vécu. Par exemple, en prenant un café, tu t'aperçois qu'il n'y pas de poubelle dans la rue, ou dans le cas échéant, tu t'aperçois que les gens ne jettent pas leurs déchets dans ladite poubelle malgré la présence de celle-ci. Voilà, on a recueilli l'information, mais ce seul exercice d'observation n'est pas suffisant pour la compréhension du problème, il faut contempler et réfléchir sur le pourquoi de ces comportements. Généralement, on retrouve avec des causes qu'on ne pouvait pas apercevoir avec la simple observation quotidienne.

L'approche comparative est dans notre cas très utile. Attention, il ne s'agit pas là de dénigrer les politiques de notre ville, mais plus de se situer par rapport aux autres au niveau national et international dans une optique d'amélioration.

Aujourd'hui, l'accès à l'information ne pose pas problème, l'accès est largement facilité et l'information est disponible, surtout après sa mention au niveau de la constitution. Maintenant, si t'a besoin d'une information tu l'a retrouvera, il suffit de la chercher. Il n'y a plus de problème à ce propos.

Développement :

L'échec c'est le bricolage, c'est ce qu'on faisait tout ce temps. En effet, ce développement ne s'est pas basé sur des bases saines. Comme tu l'a mentionné, le concept du développement a connu grand nombre pour en arriver à la définition du développement durable dont on parle aujourd'hui, mais pour réaliser ce développement durable il faut d'abord procéder à l'étude approfondie des faits et problèmes marquant notre société. C'est ce qu'on n'a pas fait.

N'oublions pas que le rôle du citoyen en matière de développement est d'abord de comprendre les enjeux réels de ce développement. Or, le citoyen aujourd'hui est absent et absentisé مغيب pour des raisons politiques et des facteurs sociaux dont la propagation de l'analphabétisme et du chômage, les quartiers périphériques... Quelle participation dans tel contexte : Le citoyen est grandement occupé à résoudre ces propres problèmes. Il n'a pas le temps à consacrer pour la participation aux projets ou à la gestion de l'espace public.

De plus, les associations ne jouent plus leur rôle suite à la prolifération de celles-ci avec l'avènement de l'INDH. Cela a amené les opportunistes : plusieurs personnes sont mêlées à la société civile alors qu'ils n'ont aucun rapport avec le travail associatif. De cette prolifération, nous nous sommes retrouvés face à des associations qui ont malheureusement obstrué le développement. En effet, on remarque désormais deux cas de figure : lancement sans continuation de projets associatifs ou continuation mais sans impact.

La vérité que tu dois connaître est que ce concept du développement humain n'est qu'utopie. La vérité c'est que ça reste du blabla, de simples slogans شعارات . La raison de mon propos est que la situation sociale actuelle devient de plus en plus critique. Les gens n'ont pas le temps et s'en foute carrément.

Voici un exemple en 1992 on a fait un partenariat public-privé dans le cadre du développement du patrimoine immatériel de la ville Salé où on a procédé à la restauration de 18 robinets (سقايا) de l'ancienne médina. Auparavant ces robinets avaient une utilité dans la vie publique, ils représentent aujourd'hui un patrimoine que nous devons préserver. On a donc restauré leurs splendeurs artisanales d'antan. Toutefois, une fois le projet terminé, la population n'a pas préservé ces robinets. De même, pour les murailles de la médina dont la restauration a suscité des fonds énormes, mais cela n'a pas empêché les gens à détériorer ce patrimoine en gribouillant dans les Muraille ...

Cette situation relève du cumul et de l'échec du système à créer cette identité commune ; on a échoué à créer cet esprit de citoyenneté. L'école n'a pas réussi à créer cette identité ni ce sentiment de citoyenneté.

Comme j'ai déjà dit tout à l'heure, aujourd'hui, la situation sociale est critique, en raison de plusieurs considérations politiques et sociales résultant du cumul engendré par nombre de politiques. Le citoyen ne se retrouve plus aujourd'hui dans ce concept de l'utilité publique laissant place à une culture d'utilitarisme. C'est cette culture utilitaire qui domine en réalité.

Aujourd'hui, il y a un dénigrement du travail associatif. Je te donne un exemple, mon gendre m'a demandé de lui procurer une chaise roulante au profit de l'un de ses proches –en situation d'handicap- mais cette année grâce à Covid on a eu des problèmes d'approvisionnement, on n'avait pas de chaises et il fallait suivre la procédure pour pouvoir en bénéficier. Bon, cette période-là, nous n'avons plus de chaises, donc je n'ai pas pu accéder à sa demande. Tu sais ce que sa famille a répondu quand il leur a annoncé la nouvelle ? : « Qu'il aille se faire foutre qu'il les garde ». Voilà ce qui se passe aujourd'hui si tu réponds favorablement aux demandes t'es bon, sinon t'es un hypocrite, un voleur. La même situation s'est produite durant les camps d'été. Une fois à la veille de notre voyage, une personne m'a appelée pour que son fils nous rejoigne. J'ai évidemment rejeté sa demande puisqu'il n'y avait plus de place, un camp d'été ça se prépare comme même. La réponse fut évidente : « bande de voleurs, fils de pute, je vous le laisse votre camp ». C'est cette culture d'utilitarisme qui domine. Les élections sont le parfait exemple. Si tu poses la question aux gens, ils te diront que tous les politiciens sont des voleurs, des fils de putes, ils se ressemblent tous. c'est ça le discours le plus répandue aujourd'hui.

Les gens ne croient désormais en rien et ne suivent que leurs propres intérêts. Ce problème des politiciens est causé en partie par le fait que les partis politiques ont été vidés de leurs associations. Avant, le politicien participant aux élections était d'abord un militant associatif, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Dans ce climat marqué par cette crise de confiance, la relation entre les citoyens est désormais basée sur l'utilité personnelle. Le citoyen interagit suivant ses propres intérêts. C'est là, le problème. Certes, la commission du nouveau modèle de développement insiste sur la nécessité de bâtir la confiance sur la base de la réalisation, mais notre réponse à cela : c'est comment peux-tu réaliser ce développement sans que personne n'est confiance en toi. Comment peut-on adhérer ou participer aux projets sans avoir confiance aux porteurs de ces dits projets.

Participation :

Tout d'abord, faut savoir que l'association, et ce depuis sa création, respecte dans ses lois et ses normes le principe de neutralité politique. C'est pourquoi, nous ne faisons aucune activité au cours de la période électorale. Ceci est très important puisque ça nous permet d'éviter tout malentendu vis-à-vis des politiciens. Il faut qu'on soit sur une même distance avec toutes les parties politiques parce qu'on a des intérêts et des partenariats avec les différentes institutions : si un responsable élu quelques ressentis vis-à-vis de nous il lui suffirait de signer pour révoquer tous nos partenariats établis avec son institution.

Toutefois, cette neutralité suscite l'incompréhension du citoyen. Pour le citoyen, cette attitude ne marche pas, il est impératif de choisir son camp.

D'un autre côté, les responsables ne considèrent pas nos conseils ce qu'il justifie par le fait que les acteurs associatifs n'ont aucune responsabilité, vous n'avez pas à rendre des comptes contrairement à nous. Si vous voulez faire ce que vous revendiquer, vous n'avez qu'à participer aux élections, c'est là que vous avez le droit de mettre la main à la pâte.

Ils se limitent donc à inviter les associations qui jouent un simple rôle purement consultative *إستثناس* pour la mise en œuvre de la constitution et des traités qui leur incombe de faire participer la société civile dans l'exécution et l'accompagnement des projets. Il s'agit donc beaucoup plus d'une procédure de légitimation.

Je me rappelle à ce propos d'un projet « apporté par le Roi » qui possède une clause sur la possibilité de révision et d'amélioration. Malgré cela, pour les responsables politiques, ce projet est intouchable. C'est seulement nous, de par notre statut civil, qui ont proposé des améliorations à ce projet que les responsables ont refusé d'ailleurs. Ils nous disaient que ce projet est intouchable si jamais quelque chose arrive ce n'est pas nous qui rendrons les comptes.

Grosso modo, ils se concertent avec nous mais sans prendre en considération notre avis.

Entretien 2

Type : Association

Date: 01/09/2021

Durée :1h

Lieu : Siège de l'association

Présentation

D'abord faut pas qu'on discute de la participation des citoyens en tant que telle, mais plutôt se concentrer sur la participation de la société civile car la première n'existe pas contrairement à la société civile responsable qui joue un rôle participatif efficace au sein de la société.

Tout D'abord, Ribath El fath pour le développement durable fût créé en 1986 presque conjointement avec la création de Bouregreg à Salé, on considérait ses deux associations, comme des jumelles Ribath El fath à Rabat et Bourgreg à Salé.

Les centres d'intérêts de Ribath El fath ont évolué puisqu' au début notre organisation était une simple association locale, notamment à Rabat, qui a évolué pour devenir une association nationale et internationale vue qu'on a organisé et participé dans nombre de festivals et d'événements de développement à l'international.

L'association est ouverte à tous, peu importe le nom ou l'origine, et recrute à cet effet des membres du pays tout en entier.

À propos de nos partenariats, nous avons créé un réseau associatif comprenant les associations régionales. Je parle ici d'à peu près 21 associations dont Ribath El fath et bouregreg qui forme le groupement des associations régionales رابطة الجمعيات الجهوية. Un groupement d'envergure nationale qui favorise la communication et coopération entre les associations représentatives de toutes les régions du Maroc.

Au cours de ses 35 années d'existence, l'association a mené un ensemble d'activités concernant les différents domaines de la vie publique et du développement.

L'association se distingue en tant que force de proposition en faveur des organes élus de la ville. Nous sommes présents, en effet dans les organes consultatifs de quelques conseils de la ville de Rabat, qui dispose au total de 6 ou 7 conseils.

Concernant l'INDH, il faut s'avoir que notre association faisait partie des premiers participants à la conception du projet et sa mise en place sur le terrain. On est par ailleurs toujours actif dans ce projet en tant que membre du conseil local et régional propre à l'INDH. Un comité où l'on participe à l'étude des dossiers ainsi qu'à la signature sur les orientations de celui-ci.

Information

Pour cette question en rapport à l'information et la manière avec laquelle on l'exploite. Il faut savoir que l'important ici est de se focaliser sur la ville plutôt que sur ce qui se publie. Moi à titre d'exemple, je me balade chaque jour dans la ville et observe sa réalité. C'est ça la méthode qui nous permet de comprendre et d'interagir avec les différents faits observés. Il est vrai que parfois nous interagissons, discutons avec les habitants sur les sujets relatifs à la ville, mais cette discussion n'est pas capitale dans notre travail. L'important, c'est l'observation par soi-même, on pourrait parler ici d'un semblant d'une observation anthropologique.

Aujourd'hui, l'accès à l'information ne pose plus problème en cause de l'évolution de la société urbaine. La conscience s'est développée avec l'évolution et la dynamique des associations de quartiers et des associations professionnelles. L'information est donc aujourd'hui disponible et les propositions aussi, restent justement le problème d'interaction et d'exécution.

Parmi nos réussites, le projet de la vallée Bouregreg, un projet de développement régional dont la conception s'est fait par l'association Ribat al Fath tout en intégrant par la suite l'association Bouregreg de Salé et les différents organes responsables : les autorités et les élus. C'est nous, en fait qui ont travaillé sur la conception des dossiers relatifs à ce projet du Bouregreg. En fait, ce qui nous importe ici, c'est la coopération et la coordination entre ses différentes parties prenantes pour la mise en œuvre des projets en vue d'assurer le progrès de la ville et la région.

De plus, les colloques et rencontres de développement régionales faites sont des éléments très importants, puisqu'ils créent des espaces d'échange et de réflexion sur les différents problèmes de la ville, dont un certain nombre de conclusions et de perspectives produites en ce sens.

Bon tu sais que maintenant la ville de Rabat connaît le programme « Rabat capitale des lumières et capitale de la culture » qui s'intéresse au développement des différents aspects de base relatifs à la fois à l'ancienne Medina ainsi que la ville moderne. Alors, Ribath el fath est membre du comité responsable de ce programme. Nous avons ainsi publié des études et une brochure avec les autorités et les responsables. De plus, nous accomplissons notre rôle en tant que membres du comité de suivi des réalisations du programme en toute indépendance et liberté d'opinion. En fait, personne ne nous interdit l'expression de nos propres avis, opinions ou positions. Laisse-moi te raconter un incident relevant du même contexte. En fait, il y avait un responsable à la préfecture qui bien qu'il ait fait du bon travail, il fut une erreur que nous n'avons pas appréciée. Nous avons alors mené la pression moyennant les correspondances jusqu'au remplacement de celui-ci en cause de l'erreur faite à notre encontre.

Développement :

T'a évoqué la pauvreté, l'INDH aujourd'hui cherche à atténuer ce fardeau de la pauvreté et donc je réitère ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est que ça reste un problème d'exécution et de réactivité, le citoyen ici fait partie de la problématique. En réalité, le citoyen ne raisonne pas : par exemple, lors du dernier programme de « Intilaka » lancé pour aider les jeunes entrepreneurs, on voit que l'Etat vient subventionner à travers la banque mais le jeune bénéficiaire en revanche, dépense ce montant à des fins dérisoires. Pour revenir ensuite déclarer la perte de cet investissement et en redemander l'aide et l'assistanat de l'Etat. Les autorités octroient les mécanismes de travail pour commencer le boulot, plus que ça elle ne pourra rien lui faire.

Donc quand on revient à cette question de l'identité et sa relation au développement, je trouve, personnellement, qu'il s'agit d'une fausse question dans le sens où l'identité n'a point de lien à l'économie ni la réalité vécue. L'identité c'est de dire que t'es nationaliste même en étant en train de mourir. C'est là, la différence entre nous marocains et les égyptiens à titre d'exemple, j'y suis allé en Égypte avec un ami dans le cadre d'un événement. Et on s'est baladé dans les quartiers populaires égyptiens et il y avait une fille -économiquement pauvre- qui a su que nous étions des étrangers, et donc quand on passait à côté, elle prit son frère lui donne une accolade et dit : mon frère n'y a pas mieux que l'Égypte. C'est là, la différence ; malgré la réalité économique et sociale elle dit qu'il n'y a pas mieux que l'Égypte. Chez nous, malheureusement, notre société est hypocrite, personne n'aimerait et ne reconnaîtrait la réalisation, peu importe l'effort fourni. C'est pour cela que tu ne dois pas parler de la

participation des citoyens mais plutôt se concentrer sur la société civile qui se doit de rendre compte, qui est suivie par la cour des comptes et les autorités qui surveillent ce que les associations font. Le citoyen n'est suivi par personne, c'est alors à la société civile d'être le représentant légitime à la participation pour la préservation du citoyen et de sa dignité.

Le développement est un concept lié à la vie publique qui a connu nombre d'évolutions et de transformations pour en arriver à ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable conçu au niveau des nations unies. Toutefois, sans reprendre la définition du développement durable, il s'avère que ce concept connaît une forme de chevauchement surtout au niveau politique, vue les différents usages que les acteurs politiques font à ce concept. Chaque politicien utilise ce concept en fonction des paramètres adéquats à sa propre agenda et idéologie. Ce qui est tout à fait logique vue que le développement est au cœur du conflit autour de la légitimité, et reste en réalité la synthèse de plusieurs interfaces différentes. Le concept du développement doit être cerner dans tous ce qui servira la ville et le pays, il n'y a donc aucune préférence d'un domaine par rapport à l'autre.

Maintenant, ne faut pas confondre le développement aux problèmes relevant du bilan économique et social telle la pauvreté dont t'a parler, faut faire gaffe au glissement et ne pas trop suivre les discussions de Facebook. Il faut que tu sache que les études ont démontré aujourd'hui que la plupart des gens qui prétendent la pauvreté ne sont pas pauvres. Le citoyen ment et il est difficile de traiter avec lui.

Participation :

Bon la première des choses, c'est qu'il ne faut pas mettre toutes les associations dans le même sac. Tu t'es peut-être adressé à des associations qui n'ont aucun lien avec le travail associatif. Saches que les associations se classent et que l'Etat sait avec qui travailler. Il faut donc poser des questions aux grandes associations dotées d'un historique en termes de réalisations et de projets.

Concernant le comité régional de l'INDH, son travail consiste à étudier les dossiers des projets où l'on prend en considération l'avis de la société civile et on discute tout ce qui en rapport au volet financier relatif au pourcentage de subventionnement et la contribution de l'association concernée. Une fois la décision prise, s'effectue la signature du secrétaire générale de la préfecture ou du wali. On parle ici de budgets importants.

Saches que les élus suivent leurs propres intérêts personnels, j'en ai plusieurs amis, ils sont tous des voleurs. Et ton rôle en tant que chercheur est justement de savoir si une association à une appartenance partisane.

Le rôle des associations est seulement consultatif, elles ne prennent pas de décisions. Ceux qui n'apprécient pas cet état de fait n'ont qu'à ne plus participer et exprimer leurs avis. Contrairement à ceux qui participent, puis sortent pour dire qu'on ne les prend pas en considération qu'on ne tient pas compte de leurs avis. La personne qui se comporte ainsi n'est pas un homme et n'est pas un élu !!!

Entretien 3

Type : Association

Date : 29/09/2021

Durée : 1h

Lieu : ZOOM en ligne (Enregistré)

Présentation :

Je me présente T.M. enseignante du lycée en Physique Chimie. Alors j'ai créé cette association en 2010 pour la simple raison que j'ai des enfants autistes et je n'ai pas pu trouver un centre qui pourrait prendre en charge complète de la condition de mes enfants, quand je dis prise en charge, j'ose espérerait que mes enfants suivent un enseignement normal. J'ai bataillé ferme, vue que je suis une enseignante syndicaliste et membre du bureau du syndicat national de l'enseignement qui connaît les droits des citoyens et ceux de l'enfant. Mon premier garçon est né en 89, malheureusement à cette époque il n'y avait pas de centres, ni l'école publique ni l'école privée n'accueillait ces enfants parce qu'ils pensaient que ce garçon influencerait négativement les autres. J'ai vraiment galéré avec mes enfants car je suis le genre de personne qui voulait donner tout ce qu'on pourrait offrir et peu importe le prix pour que mon enfant puisse trouver cet espace éducatif où il pourrait s'améliorer notamment sur le plan personnel. Malheureusement, il n'y avait rien, il n'y avait pas d'association, il n'y avait pas d'INDH, on manquait de pas mal de choses. Bon en 2010, j'étais d'ailleurs aussi une politicienne, j'étais conseillère et vice-présidente au niveau du conseil. Donc en 2010, je me suis dit qu'il faut que j'abandonne pas mal de choses pour que je puisse me consacrer à ce domaine. C'est alors que j'ai créé l'association en 2010 en compagnie de parents qui souffraient du même problème et

qui, comme moi, ambitionnaient d'offrir à ces enfants le cadre institutionnel et éducatif dans lequel ils pourraient s'améliorer.

Au début, on a commencé le travail avec 5 enfants et on s'est focalisé sur les formations, vu que je suis « scientifique » et donc je crois en l'utilité de la formation. Grâce aux formations suivies, notre association s'est agrandie, on prend en charge aujourd'hui 360 enfants répartis sur 3 centres au niveau de Casablanca. Je suis déjà membre d'autres associations, je n'ai commencé à travailler dans ce domaine de l'autisme qu'en 2010. C'est là, un simple parcours d'une mère qui a souhaité voir ses enfants et ceux des autres profiter d'un meilleur système éducatif dans le cadre d'une école inclusive.

Information

Grâce à dieu, avec l'arrivée de l'INDH et une meilleure considération des marocains à l'égard du problème des handicapés, on a pu bénéficier d'un certain nombre d'opportunités et de formations. Des formations qui ont profité à nos cadres éducatifs dans un premier temps, et aux membres du bureau aussi. Grâce à l'INDH et au support de grandes associations et de fondations, on a pu bénéficier de ces formations gratuitement. Il s'agit de formations en rapport à plusieurs domaines, tel le montage de projets, les techniques d'apprentissage pour que nos cadres puissent acquérir de nouvelles méthodes et techniques qui évoluent d'ailleurs dans le temps. Du coup, on a pu bénéficier d'un certain nombre d'ateliers que nous n'aurions pas pu y accéder par nos propres moyens. L'INDH par exemple, nous a fournis des formations sur le montage de projet, sur la gestion financière, sur comment faire des bons de commande, comment préparer un dossier pour demander du matériel, sur les techniques de communication dans nos discours avec les autres etc. Concernant les cadres, ce programme a permis de les former sur la manière de travailler avec les enfants autistes et les enfants handicapés, sur la façon de monter et concevoir un projet. Bref, on a pu bénéficier d'un ensemble de formations. On pouvait certes, travailler seul mais à un certain moment, il fallait retrouver un cadre qui pourrait nous accueillir, l'INDH a joué ce rôle pour nous. Au début, on avait besoin d'expérience, l'INDH nous a mis en contact avec des experts des bureaux d'études qui ont partagé leurs expériences et savoir avec nous. En fait, au début, nous avions aucune connaissance sur ces mécanismes de travail, nous sommes juste des mamans qui ont créé une association par laquelle on a commencé à travailler. C'est grâce à l'INDH qu'on a pu construire pas mal de choses.

Ces 6 ou 7 dernières années, il n'y a plus de problèmes d'accès à l'information car on reçoit l'information des cadres de l'INDH ou de l'Entraide Nationale (on travaille beaucoup avec ces deux institutions) ou ceux du Ministère d'éducation nationale. Il est très facile d'avoir l'information, surtout avec WhatsApp et les pages web officiels de ces institutions. Aujourd'hui, chaque secteur cherche rapidement à communiquer l'information.

Identité :

Dans notre domaine, on s'en fout de l'identité. La seule identité qui importe est que nous sommes tous des marocains car quand on reçoit des enfants ou des mamans, peu importe qu'ils soient amazigh, rbatî ou fassi, on les reçoit et on s'en fout de leur origines. Ce qui importe c'est notre cause qui est que ces enfants puissent s'améliorer. C'est l'essence même de notre travail. Quand un père ou une mère arrive chez nous, on ne discute pas de l'identité mais de ce qu'on va apporter à l'enfant comme amélioration. Loin de ce débat identitaire, notre travail est une mission sociale et humanitaire. Nous recevons d'ailleurs dans nos centres des étrangers, des africains, des mauritanien, des syriens, des gens qui malheureusement sont contraints d'amener leurs enfants chez nous. Pour nous, tous les enfants ont les mêmes droits peu importe leurs origines, leurs statuts sociaux ou leurs richesses. Ce qui importe est que, quand un parent m'amène son enfant de 8h à 16h, il faut que je lui offre un bon enseignement, de la psychomotricité, de l'orthophonie et un transport, donc le développement pour moi, est de servir ces enfants peu importe leurs origines leurs âges et peu importe leurs identités, et c'est là notre objectif.

Vois-tu, je ne suis pas originaire de Casablanca, je viens de la petite ville Youssoufia. J'ai fait mes études à Marrakech. Ce n'est qu'après mon mariage en 1988 que je suis venu à Casa et je n'ai jamais ressenti ce problème d'identité car je me suis porté candidate aux élections du quartier chic de Maarif et je réussissais lors des élections syndicales. Donc mon identité ne m'a pas empêché de réussir surtout que je suis une campagnarde عربية qui vient d'intégrer une ville urbanisée de Casablanca. Je ne sais pas si c'est lié à ma forte personnalité mais je n'ai jamais eu de problème.

Développement :

Le développement s'illustre ces dernières années dans les quartiers, dans les différents centres qui pullulent désormais dans la ville de Casa. Quand on voit le quartier de Derb sultan ou de l'ancienne médina, on observe qu'il y a pas mal de choses qui ont été faites au profit du citoyen. Donc on sent qu'il y a un développement et que l'homme est au cœur de ce

développement. En fait, on ne peut prospérer sans développement. Les effets du développement ont impacté la population, je parle surtout des catégories sociales les plus vulnérables, je ne parle pas des gens qui habitent les villas, je parle de ceux qui habitent les quartiers populaires. En visitant Derb Ghlf, on note l'amélioration des bâtiments et des infrastructures, ce qui impacte positivement la vie de ces habitants. Je ne dis pas que le développement impacte les citoyens à 100%, mais je dis que cet impact existe et qu'il faut avoir l'ambition de hausser les niveaux du développement pour qu'il soit plus d'impact sur les citoyens.

On remarque aussi le développement de la pensée marocaine. Aujourd'hui, le citoyen exprime et parle librement de ses soucis, de ses problèmes et ne reste plus silencieux comme c'était le cas auparavant. Aujourd'hui, il y a une certaine conscience qui s'est développée grâce aux associations d'ordre local, régional et national. L'association a désormais un impact sur les populations que l'on soit en zone rural ou urbaine. Si un village a besoin d'eau, l'association locale milite pour ce besoin en eau, s'ils ont besoin de route l'association fera de même pour réaliser leurs demandes. Ce qui faut retenir, c'est qu'aujourd'hui les associations défendent les intérêts des citoyens.

Au Maroc, le programme du développement s'est chargé de 4 choses. D'abord, on s'est occupé de l'enfance, je parle ici du préscolaire et des centres pour les enfants à besoins spéciaux. La scolarité aussi constitue un axe du développement, je cite ici le programme de prévention et lutte contre le décrochage scolaire, la construction des « Maisons de l'étudiant » surtout pour les étudiantes qui constituaient le plus grand taux de décrochage scolaire. Avant, les jeunes filles arrêtaient leurs études dès l'obtention de leurs certificats d'études primaires car leurs parents ne les laissaient pas partir vers d'autres villes pour continuer leur cursus scolaire.

Je me rappelle que des parents louer des garages pour leurs filles à El Youssoufia pour qu'elle puisse continuer leur scolarité et ce malgré leurs précarités. La mise en place des maisons d'étudiantes a participé, en quelque sorte, à la réduction de ce phénomène de décrochage scolaire. Un phénomène en cours de résolution, surtout avec l'instauration de l'éducation informelle *تربية غير نظامية* et l'accompagnement de projets professionnels aux profits des jeunes en situation de décrochage scolaire.

Le développement s'intéresse aussi à la maternité pour résoudre les problèmes de mortalité maternelle. Et enfin, le développement porte un intérêt aux jeunes à travers les plateformes

des jeunes, l'accompagnement des projets et activités génératrices de revenus. Donc le développement s'est traduit dans plusieurs domaines qui connaissaient un déficit. Désormais, je ne dis pas que les stratégies de développement ont résolu à 100% les problèmes, mais ils ont pu comme créer une dynamique. Aujourd'hui, les femmes travaillent, les jeunes aussi, les enfants à besoins handicapés peuvent accéder aux centres. Reste la Santé qui ne relève pas aux attentes du citoyen, qu'il faut améliorer, surtout qu'en période Covid, on a tous vu comment les centres médicaux ont été submergés. Je pense en fait que notre plus grand déficit concerne les ressources humaines. Il faut qu'on travaille sur cette dimension surtout dans les deux secteurs de la Santé et de l'Enseignement.

Concernant les centres, je dis que sans ces programmes de développement, nous n'aurions pas pu construire ces centres. Si je prends notre cas par exemple, on a pu construire le plus grand centre de Casablanca, un centre de 1400 m² pour les enfants autistes. Franchement, sans le support de l'INDH, nous n'aurions pas pu construire un tel centre, nous n'aurions pas pu accueillir les 160 enfants dans cet institut scolaire auquel je me trouve. Et ces enfants dont je parle sont issue de familles nécessiteuses qui habitent dans des chambres, dans des quartiers populaires défavorisés. Quand des parents visitent notre espace, ils nous disent qu'il ressemble aux institutions de l'étranger. Je leur dis tout simplement : non monsieur, non madame il s'agit d'un espace marocain fait par le concours de l'INDH qui nous a aidé dans la rénovation, le rééquipement et la mise à disposition de transport au profit des enfants autistes. Donc le développement a un grand impact sur la population, je parle des populations défavorisées.

De 5 enfants au départ, on est arrivé en à peine 10 ans à 360 enfants. Nous aurions pu accueillir même 1000 enfants, mais nous ne voulons pas gérer une garderie, nous cherchons au contraire à faire profiter ces enfants d'une prise en charge raisonnable. En fait, nombreuses sont les associations qui ont essayé de faire ce travail mais qu'elles n'ont pas pu évoluer. Là, le rôle de certaines composantes tel l'INDH reste crucial.

Seul les marocains dans le besoin, ont véritablement conscience de l'importance du développement. Je parle ici des personnes qui nous ont amenés leurs enfants, de ceux qu'on leur a expulsé leurs enfants de l'école, de ceux qu'ils n'ont pas trouver d'opportunités d'emploi, de la femme qui travaille à domicile qui ne peut pas commercialiser son produit et qui parvient à le faire grâce à des programmes tel l'INDH. Tous ces gens vont défendre ce

développement. Ce sont les gens dont la vie a été impacté par les bienfaits du développement, qui ont conscience de l'importance de ces programmes.

Prenons à titre d'exemple, le cas d'une femme illettrée qui doit laisser son enfant dans notre centre car sa situation financière l'exige car elle doit travailler comme femme de ménage dans une société de 8h à 16h pour qu'elle puisse recevoir un revenu hebdomadaire ou mensuel. Le moment où cette femme revient chercher son enfant dans la bonne humeur, en étant bien habillée, là, on comprend que ce développement a un impact positif sur cette femme, sur son état psychologique du moins. Cette image illustre pour moi ce qu'est le véritable développement.

Participation :

En tant qu'association, nous avons réussi à médiatiser ce travail. Un travail noble et honorable que les gens doivent connaître. Les gens doivent connaître la manière avec laquelle on travaille avec ces enfants. Nous organisons à ce propos des journées de rencontres أيام تواصلية lors de la journée mondiale de l'handicap par exemple, lors aussi de la journée mondiale de l'autisme. Journée dans laquelle on a fait un gros travail avec les cadres « du réseau des cadres marocains et américains شبكة الأطر المغربية الأمريكية » qui s'intéresse à ce domaine de l'autisme. Avec eux, nous avons pu être durant toutes ces années un groupe de pression. Nous avons par ailleurs frappé à toutes les portes en commençant par celle de M. le Wali, celle de l'INDH, pour qu'ils puissent nous apporter de l'aide. Nous avons dit au Wali que voilà il y a de l'autisme au Maroc, que les gens ne connaissent pas ce qu'est l'autisme, que les gens ne savent pas ce qu'est les crises dont souffrent ces enfants autistes, que les gens ne savent pas que dans chaque 150 naissance on y trouve un enfant autiste. Maintenant, nous aimerions avoir votre aide pour allumer une lumière bleue lors de la journée mondiale de l'autisme qui a lieu le 2 avril. L'idée est qu'on aille avec les enfants vêtus en bleu à la wilaya pour prendre des photos, porter des ballons bleus de la même manière que font les associations du cancer lors de leur journée mondiale. Donc, on était les précurseurs sur cette idée d'allumer la lumière à la wilaya. Idée qui ne saurait voir le jour sans qu'on est pu convaincre M ; le Wali qui était un ambassadeur de cette cause avec l'aide, bien sûr, des gens de l'INDH qui sont sincèrement des personnes croyantes, croyantes en l'existence de l'autisme et de l'handicap.

Alors, durant cet événement, nous étions présents avec les mamans, nous avons allumé la lumière bleue. Les images de cette journée ont été présentées aux Nations Unies à l'instar des

autres pays du monde grâce à l'aide d'une association mondiale. On était précurseur ici à Casa dans l'organisation d'un tel événement qui a connu la participation d'autres associations, qui ont aussi amené leurs propres membres et enfants pour fêter avec nous cette journée. L'année dernière, nous avons convaincu les responsables d'allumer la lumière bleue à Bank Almaghrib. De plus, l'événement compte la présence d'autres associations, des médias, radio et TV, locaux et nationaux officiels tel 2M avec lesquelles nous présentons l'autisme. Nous avons au moins réussi à surmonter cette peur de l'autisme, nous avons brisé en tant que mères ce tabou de l'autisme en parlant ouvertement des problèmes de cette maladie. On a pu par ailleurs mener des programmes de sensibilisation au sein de notre association tout en ayant pu faire des partenariats avec d'autres organismes tel les associations estudiantines.

Nous avons dans ce sens, diffuser les photos qui témoignent de l'avant et après des enfants. Nous avons aussi laissé les parents, bien qu'ils n'aient pas fait d'études, s'exprimer auprès de la télévision pour justement témoigner sur l'expérience de leurs enfants.

Malheureusement, ces deux dernières années du covid nous n'avions rien pu faire alors qu'on y travaillé pour allumer les lumières bleues à la mosquée Hassan II et au Morocco Mall, surtout que l'année d'avant, avant covid, les lumières bleues ont été allumées au niveau de toutes les préfectures العمالات grâce à un circulaire diffusé par M. le Wali. Désormais, les lumières bleues s'allument automatiquement chaque année tout les 2 avril.

Donc ces programmes de développement ont permis aux marocains de connaître ce qu'est l'autisme, de sortir de cette ignorance par laquelle les gens associaient l'autisme à de la folie, de leur montrer ce qui faut faire en cas de crise et comment les surmonter.

Malgré les problèmes engendrés par le Covid, nous avant tout de même continuer notre travail à distance en l'adaptant aux différentes techniques possibles. On a travaillé avec les enfants par vidéo, par WhatsApp.

Tout ceci pour dire que l'impact du développement existe, je dirais même qu'on ressent cet impact à 1000% surtout sur ces enfants. Domaine auquel je travaille.

Pour tout te dire, nous pensons que ce travail que nous faisons, qui s'inscrit en fait dans le cadre de l'éducation inclusive التربية الدامجة, est du ressort et de la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale et non pas des associations. Nous ne faisons qu'apporter notre support à cette cause de l'Education pour tous, en incluant bien sûr nos enfants autistes et à besoins particuliers. A ce propos, nous avons déjà participé en compagnie des mères et des

associations des droits de l'homme dans des mobilisations devant le parlement, devant le département de l'Education pour que ces enfants puissent bénéficier de leurs droits à une éducation inclusive au sein des instituts scolaires. Les citoyens ont participé à défendre cette cause, les médias et la télévision aussi. Donc, il y a des citoyens qui se mobilisent avec nous pour défendre cette cause. Je parle ici de personnes qui participent de manière spontanée, de personnes dont la sœur, la belle-sœur ou l'ami souffre de ce problème. Au début, notre association réunissait certes, des personnes qui avaient le même souci, mais aujourd'hui nous comptons parmi nous des membres qui n'ont eu aucun rapport avec l'autisme. L'objectif ici est de mieux propager notre cause.

En ce qui concerne la décision de faire un partenariat, le premier critère est d'avoir une population cible, qui dans notre cas est les enfants à besoins psychologiques particuliers appartenant à des familles défavorisées. Pour moi, la famille défavorisée représente les qui ont le RAMED, qui ont une attestation administrative dont laquelle le Caïd atteste de l'incapacité des parents à subvenir financièrement aux besoins de ces enfants. Il faut savoir qu'un enfant autiste coûte entre 3000 et 6000 Dhs par mois, puisqu'il a besoin d'accompagnatrice, de séances de psychomotricité, de psychophonie, d'un psychologue, il a besoin d'un bus pour son transport. Du coup cette catégorie sociale ne peut subvenir aux besoins de leurs enfants autistes, ils ne peuvent même pas assurer 100 dhs par jour. Donc la première des choses à faire dans le montage du projet est de définir la population cible. Il faut aussi que je détermine les besoins de mon projet pour que je puisse justifier ma demande de financement. Il faut que le comité atteste de la véracité des éléments indiqués dans le dossier proposé. Attention, le fait de dire que j'ai une population cible incombe le fait que j'ai les documents preuves qui témoignent de cela. Il m'est impossible de demander le soutien pour un festival de musique par exemple alors que ma population cible est composée des enfants autistes et handicapés.

D'ailleurs nous ne déposons un dossier qu'après avoir mené l'étude nécessaire, qu'après avoir recenser nos besoins. Suite à l'accord du bureau exécutif, nous travaillons sur le montage du projet, nous collectons des devis, nous déterminons la valeur et le pourcentage des apports (morale, numéraire ou par nature) de chaque partie dans la mise en œuvre du projet. N'oublions pas que le montage du projet s'effectue en collaboration avec des experts qui nous soutiennent dans l'élaboration de ce travail. J'ai moi-même été membre du comité régional de l'INDH, et j'étais après membre du comité provincial de l'initiative. Mon rôle en tant que membre de ces comités était d'étudier les différentes propositions de projets, de relever les forces et faiblesses de chacun, de vérifier l'objet des associations émettrices de ces projets et

de statuer sur l'éligibilité du projet. Nous décidons aussi des montants alloués à chaque projet en fonction du budget car nombreux sont les projets soumis à l'INDH.

Il faut bien préciser que le comité régional a un rôle consultatif, contrairement au comité provincial où l'on vote sur la décision de financement des projets. M. le Wali ou M. le gouverneur présente dans un premier temps le projet puis le soumet au vote. Ces comités sont présidés par le Bacha au niveau local, par le gouverneur au niveau provincial et par le Wali au niveau régional. Ces comités regroupent les cadres de l'INDH, les représentants des autorités publiques, les élus et les associations. Toutes les activités associatives sont représentées par une association. Pour le domaine de la femme par exemple, ils font appel à une association pour représenter ceux qui militent ou travaillent sur cette cause. Généralement le comité abrite 5 ou 6 associations. Nous avons aussi le droit de discuter et voter les projets. C'est comme ça que les choses se passent au niveau de l'INDH. En revanche, l'Entraide Nationale, la région ou la ville ont leurs propres comités qui traitent les dossiers et décident de l'octroi ou non des financements.

Concernant l'INDH, je parle en connaissance de cause, j'ai été membre du comité provincial et régional. En fait, les associations siègent dans ces comités pour un mandat de deux ans. Tous les deux ans, on fait appel à d'autres associations pour représenter le secteur. Nous ne pouvons être les seuls représentants pour des raisons de transparence.

En tant que membre du comité local de Ain Chok et du comité provincial de ANFA, on nous présente les projets que nous discutons. Après, on procède au vote à main levée. C'est M. le gouverneur en personne qui se charge du décompte des votes et inscrit pour chaque projet les décisions de votes de chacun. Pour les autres programmes, ils ont leurs propres comités auxquelles nous ne participons pas.

En fait, j'aimerais préciser une chose. Il faut savoir qu'au moment où l'on accorde 30% ou 40% de la subvention il faudra par la suite présenter un rapport financier, un rapport comptable pour pouvoir bénéficier du reste de la subvention. Aucune subvention ne sera accordée en l'absence de crédibilité. Du moment où l'on m'accorde de l'argent il faut que je justifie les dépenses liées à la somme qu'on m'a accordée. À ce propos, ils nous informent de la procédure à respecter, tel le fait d'avoir trois devis, le fait de procéder par appel d'offre dans le cas où le montant dépasse les 20 millions de Dhs. Donc rien n'est accordé aux associations qui ne respectent pas cela.

J'ai eu des liens avec l'INDH depuis sa 2^{ème} version vers 2011 ou 2012, maintenant l'INDH entame sa 3^{ème} phase je crois. Personnellement, je ne dirais pas que l'INDH était une opportunité pour moi car je n'ai pas sollicité l'INDH pour s'enrichir. Je dis cela en toute honnêteté. En fait, les comités d'audit étaient présents depuis le début, depuis notre expérience INDH. Ces comités d'audit venaient vérifier l'existence et la disponibilité de tous les éléments subventionnés. Y a même des personnes qui ont mesuré le nombre de cm d'une table pour vérifier l'exactitude des informations communiquées. Le problème c'est qu'il y aura toujours des gens qui vont saper les bonnes choses et les bons programmes, je parle de personnes qui vont surfacturer les prix de leurs achats. Mais, attention, ces auditeurs ne sont pas dupes. Nombreuses sont les associations qui ont été dissoutes. Personnellement, je n'ai jamais vu de personne qui a pu s'enrichir grâce à l'INDH. Au contraire il s'agit d'un travail de bénévolat au profit d'une population cible. Désormais, seule la grande et sérieuse association continue de bénéficier de l'INDH suivant des critères bien déterminés. Je rappelle encore une fois que l'INDH ne distribue pas l'argent. Je te jure que si on ne présente pas un projet bien ficelé on ne recevra rien. Il y a des gens derrière chaque projet accepté qui atteste de sa crédibilité. Est-ce qu'un expert-comptable va falsifier un dossier ? C'est comme même une personne assermentée *محقق*. Ce que je peux dire c'est qu'il y a un travail derrière, que du moment où l'on doute de quelqu'un, qu'on s'assure de son préjudice, on le sanctionne.

Moi je ne parle pas aux gens qui disent que les associations s'enrichissent. Je suis désolée, l'argent n'est pas mis à notre disposition pour qu'on puisse la mettre dans notre poche. C'est un discours que j'entends malheureusement.

En tant qu'association, nous travaillons suivant une approche basée sur la transparence. Les responsables n'ont jamais pu nous reprocher quoi que ce soit en rapport à notre intégrité. Ils nous disent juste quelques remarques sur la gestion ou autres mais jamais sur le projet en soi.

Tout cela pour dire que ces organismes octroient l'argent mais suivent et contrôlent aussi les dépenses issues de cet argent. Nous aussi d'ailleurs, on perçoit un salaire de notre activité associative tout en contrôlant notre travail. On a mis au sein des locaux de l'association des caméras pour vérifier et contrôler le travail. On dit à nos différents cadres que ces caméras servent à contrôler leur travail mais aussi à nous protéger en cas d'une éventuelle déclaration. Maintenant s'il on veut installer ces caméras au sein de l'école publique ils ne te laisseront pas faire. Je suis enseignante à l'école publique et je sais de quoi je parle.

Au niveau des arrondissements, j'étais conseillère de l'arrondissement, je peux dire qu'il n'y a pas de participation. Au niveau de l'INDH, on retrouve les comités régionaux, provinciaux et locaux où l'on retrouve toutes les représentations. On retrouve par exemple le président du conseil provincial, le maire, les représentants de l'autorité publique, ainsi que 5 associations. Depuis ma participation en 2010, le rôle des participants était consultatif et parfois même décisionnel moyennant le vote.

Je ne sais pas comment ça se passe au niveau des grandes communes locales mais au niveau des arrondissements ce qui se fait c'est, quand on veut par exemple organiser un festival culturel, le président fait appel aux associations pour qu'ils présentent des projets. Chaque association participe selon son domaine d'expertise. Ça reste un processus consultatif, le projet est supervisé par l'arrondissement ou la commune. Les associations participent seulement au projet. On leur affiche d'ailleurs leurs logos pour attester leurs participations.

De 2003 à 2015, ça se passait comme cela. Je ne généralise pas. Je parle de l'arrondissement où j'y étais. J'étais présidente du comité culturel et social de l'arrondissement d'Al Maârif où je m'entretenais avec des associations pour organiser des festivals. Chaque association proposait ce qu'elle pourrait apporter. En tant qu'arrondissement, on se chargeait de l'achat des cadeaux, par exemple des trophées des compétitions sportifs, des cadeaux pour les participants à la compétition du Coran ...etc. Les associations étaient présentes lors de ces événements mais à titre consultatif et non pas décisionnel.

Non, les citoyens ne participent pas. Avant Covid, les citoyens assistaient en tant qu'auditeurs. Cela se faisait, mais ils ne participaient pas. En fait s'il l'on donne cette possibilité aux citoyens de participer, on se retrouvera dans l'anarchie. Le problème est lié à la question de représentativité. Ce citoyen va parler au nom de qui. À Al maârif, on reçoit 200 ou 300 personnes qui tous aimeraient participer. Même les associations n'ont pas droit de participer, ils assistent en tant qu'auditeurs seulement. Ce citoyen dont on parle, a déjà choisi son représentant à travers le vote. Les représentants qu'on retrouve d'ailleurs au sein de ces comités peu importe leurs appartenances partisans.

En fait, cette approche ne marchera pas pour nous. Nous n'avons pas encore atteint le niveau qui permettrait aux citoyens de participer directement à la prise de décision. Si je prends qu'un quartier par exemple, je cite ici l'exemple de l'arrondissement d'Al Maârif, tu verras qu'il est impossible pour ces citoyens de se mettre d'accord, chacun veut se représenter soi-même. Ils ne se mettront pas d'accord. Du coup si on laisse les conseils ouverts au public est

ce qu'on pourrait prendre les décisions qu'on souhaite ? Quel est le rôle de l'élu ? Quel est le rôle de l'association dans ce cas-là ? Je suis pour la participation des associations car chaque association aura un seul représentant mais dans le cas des citoyens ce n'est pas possible car déjà ils ne sont pas d'accord : une personne voudrait avoir un jardin auprès de son domicile, l'autre ne voudrait pas de jardin car il n'aime pas cette personne et un autre citoyen ne voudrait pas de jardin en soi.

Heureusement, les niveaux de vote ont augmenté cette année Hamdoullah. Il fut un temps que les intellectuels ne votaient pas. Les gens ne votaient pas sur leurs représentants aux communes, aux provinces, aux régions, aux deux chambres du parlement. Pour améliorer les choses, il faut que le citoyen reprenne confiance en ses institutions et représentants politiques. Comment reprendre cette confiance ? je ne sais pas. Mais ce qui est certain, c'est qu'on a besoin de temps pour rectifier cela.

Entretien 4

Type : Association

Date : 14/07/2021

Durée : 1h 40 min

Lieu : ZOOM en ligne (Enregistré)

Présentation :

Je me présente T.S., président de l'association, tout d'abord, j'aimerais présenter mon parcours académique. Je dispose d'une licence en Lettres spécialité linguistique et d'une licence en Philosophie spécialité philosophie moderne et je viens maintenant de terminer ma recherche du Master en philosophie de la loi sur les origines philosophiques du lexique constitutionnel marocain. Concernant mon métier, je suis artiste musicien, auteur et compositeur de musique.

Par rapport à l'association, je suis le président. Elle a été créée en 2010. En fait, je suis membre de plusieurs associations que ce soit au niveau local ou national et même au niveau international qui sont connues. D'ailleurs, je suis un conseiller auprès d'une association française avec laquelle nous entretenons des relations de partenariats et de travail dont un ensemble de programmes qui intéressent le domaine culturel et artistique pour les jeunes et les

enfants. Et désormais, nous sommes en train de préparer une expérience sur laquelle nous travaillerons l'année prochaine qui concerne l'apprentissage des enfants à travers l'apprentissage artistique et musical vue la scientificité et la technicité de la musique.

Donc notre association travaille sur le culturel et l'artistique. Nous avons travaillé sur un ensemble de programmes de jeunesse, nous travaillons sur un festival annuel qui arrive à sa 9^{-ème} édition, pour dire justement que c'est un festival qui possède désormais un rayonnement important, pour dire qu'il a une large couverture médiatique au niveau national et local, et même au niveau international. En fait, l'objet de ce festival est de valoriser l'offre (العطاءات) culturelle, artistique et créative des jeunes. Nous travaillons aussi avec les jeunes pour développer une culture citoyenne à travers les créations artistiques et culturelles. Bref, nous avons bossé sur nombre de programmes. Je pourrais d'ailleurs vous transmettre le site de l'association et les liens des réseaux sociaux pour que tu puisses voir les programmes sur lesquels on travaille et qui visent les jeunes.

Nous travaillons au sein de l'institut de la maison de jeunesse (Dar Chabab) malgré ce qu'on dit sur les maisons de jeunesse - les jeunes ne se rend plus à ses instituts – mais du moment où ces jeunes ont confiance dans le sérieux et la crédibilité des programmes qui ont une certaine utilité pour eux, ben surement, ils vont participer. Aujourd'hui il faut qu'on est un degré de confiance plus élevée entre les institutions et les acteurs travaillant sur nombre de domaines et de programmes ayant une utilité réelle sur les jeunes qui sont attirés par le profit que peut leur apporter ce programme. C'est ainsi que les jeunes viennent participer à un programme.

Information :

Pour les informations sur la vie publique, vue que je suis un acteur civil, je me renseigne grâce à nombre d'ateliers et de rencontres auxquels je participe qui nous donnent une image. Image que j'observe aussi dans les médias audiovisuels et écrits. Et donc tout cela me donne une idée, une impression sur ce qui se passe dans la vie publique ou en rapport à un sujet déterminé. De plus, mon travail de terrain me donne aussi une certaine perception. Là, ce qui se passe c'est qu'on fait une comparaison entre ce qui se dit dans les médias et ce que vit le citoyen. Ce qui nous donne autre perception qui montre les problématiques qu'ils (Etat et responsables) cherchent à cacher, comme par exemple les problèmes de gestion des affaires publiques qui restent des problématiques réelles surtout quand on joint entre ce qui est diffusé dans les médias et ce qui se passe dans la réalité. Le fait que je sois acteur du terrain me

facilite l'accès à l'information et me rapproche plus de la vérité. Je ne dis pas que mes informations sont justes, je dis qu'ils se rapprochent de la vérité vue qu'ils sont le résultat de cette intersection entre les différentes sources d'informations.

En fait, on se retrouve face à de nombreuses contraintes. Déjà, quand on parle de développement, il faut différencier entre plusieurs types de développement tel le développement social, le développement économique, local. Bon, quand on a l'expertise dans ce domaine on comprend ces différences. Si on veut parler au niveau des programmes de nature horizontale portés par l'Etat à titre d'exemple, on voit que l'Etat trouve de grandes difficultés au niveau de l'opérationnalisation de ces derniers au niveau local.

On retrouve un certain nombre de contraintes car le citoyen lambda d'aujourd'hui ne se retrouve pas dans ces programmes, ne pense pas que ce programme le cible et n'en reconnaît pas les bénéfiques. Du coup, on cherche les obstacles et les causes dont des causes subjectives ou objectives. Parfois, le diagnostic sur l'impact de ces programmes peut être inexact parce qu'il ne prend pas en compte les besoins du citoyen ; et dans d'autres cas, le problème réside chez le citoyen lui-même. Donc il s'agit d'une problématique dans lequel nous partageons tous une part de responsabilité.

Ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui il est impératif de vulgariser l'information. Plus on produit un discours simple pour le citoyen lambda, meilleure sera sa compréhension et meilleure sera sa participation dans les programmes. Car, en fait, cet axe de la participation que tu traites est très important, qu'on retrouve d'ailleurs même au niveau constitutionnel. Par participation, on cite les comités de concertation, on cite l'implication des citoyens et des associations et donc ce processus a été institutionnalisé au niveau de la constitution, vue que tout programme qui ne fait pas appel à la participation des citoyens n'aura pas d'impact. Du coup, il faut soutenir cette démarche participative en suivant la fameuse règle de Gandhi : « Tout ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi » qui montre justement la nécessité d'une telle démarche. Je dis qu'il faut impliquer les gens à travers une participation réelle qu'elle leur permettrait de suivre ces projets, et je dis les entrainer dans ces projets parce que si je ne suis pas impliqué dans un programme, je n'aurais aucun ni ressenti ni égard vis à vis de ce projet et cela peu importe l'excellence du dite programme.

De plus, il faut utiliser un langage clair et simple qui utilise des termes compréhensibles pour le public profane pour que les citoyens puissent appréhender ces aspects-là. D'ailleurs, même l'INDH dans sa 3^{ème} version évoque le capital humain. En fait, dans les premières versions, on

parlait plus de la construction des institutions mais on a compris plus tard que le facteur humain est plus important. Il n'y a pas de changement social sans le développement, la formation et la qualification (تأهيل) du facteur humain. Cette opération demande de grands efforts de notre part. En fait, de par notre expérience dans le terrain, on remarque qu'on a un grand déficit au niveau du facteur humain qui nous fait perdre des opportunités dans tout le processus de développement. Si on s'est réellement occupé du développement du facteur humain, les programmes d'aujourd'hui auront sûrement abouti aux objectifs recherchés. A cet effet, notre rôle, en tant qu'acteurs associatifs et sociétés civiles, est de participer à la formation et la qualification du capital humain au niveau culturel, social, scientifique et surtout la sensibilisation des populations à travers les ateliers de formations, les rencontres de sensibilisation et de prise de conscience par la vulgarisation de ces programmes de développement, et les inciter dans la mise en œuvre de celle-ci. Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, nous discutons du nouveau modèle de développement qui insiste sur la confiance, car la plupart des citoyens n'ont pas confiance envers les institutions et les acteurs responsables de l'opérationnalisation de ces programmes de développement. Du coup, restaurer cette confiance est un élément important pour le processus du développement. Notre rôle ici, en tant qu'association membre de la société civile, est justement de contribuer à cette restauration de la confiance. Ce n'est à nous seulement de jouer ce rôle dont la responsabilité reste proportionnelle à tous, vue que nous considérons que chaque acteur et personne appartenant à cette nation a sûrement une part de responsabilité pour l'intérêt de notre pays pour qu'on puisse aussi s'élever en tant que nation, et réaliser les choses qu'on put être réalisées par nos voisins les pays développés.

Bien évidemment, il faut qu'on ait plus de programmes en ce sens. Nous ne retrouvons pas assez de programmes pour les jeunes au niveau des médias officiels par exemple, il y a juste un seul programme politique diffusé à Al Aoula (Chaîne nationale marocaine) qui fait la une dans ce domaine, programme qui traite des possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes. Mais, vu le déficit qu'on a, cela reste limité du point de vue temporel et spatial, surtout que des jeunes occupent la place la plus importante de la pyramide démographique du Maroc.

En ce qui concerne notre travail de terrain, nous œuvrons grâce à la technique de l'apprentissage par les pairs, notamment au niveau des formateurs qui travaillent sur nos programmes. Ils doivent faire partie de ces jeunes puisqu'il s'agit de « programme fait par et pour les jeunes », car le jeune aime s'inspirer, se voir dans l'image de la personne de ce jeune formateur. Un jeune ne pourrait pas s'inspirer de quelqu'un de plus petit ou de plus grand que

lui parce qu'ils n'ont pas les mêmes perspectives, les mêmes réflexions, les mêmes ennuis, les mêmes problèmes. Donc, ces programmes doivent d'être encadrés par des jeunes, peu importe le domaine, que ce soit culturel, artistique ou entrepreneurial.

Cette inspiration des pairs ne signifie pas l'exclusion des personnes âgées. Au contraire, on considère ces personnes âgées comme des experts. Aujourd'hui, il y a un conflit de générations entre les seniors et les jeunes. Si l'on prend la partition politique à titre d'exemple : les jeunes doivent-ils participer ou pas ? doivent-ils être représentés ou pas ? Mais ce qui est sûr, c'est que seul un jeune pourra représenter un autre. Et c'est là, l'importance pour qu'un vieux, une personne âgée, de devenir un expert, un encadrant qui aide justement ce jeune dans la gestion publique, car le jeune est avant tout une énergie, il a une meilleure capacité de résistance, une meilleure réflexion d'avenir et une meilleure innovation. Et donc malheureusement, ce sont des choses qui nous font de la peine et qui nous font perdre trop de choses. Moi, personnellement, je souhaite que 90% ou 99% des participants aux opérations politiques soit des jeunes.

En parlant d'innovation, nous avons à cet effet organisé un programme « Ibtikar chabab Imowatine » qui a eu lieu avant le Covid. Les jeunes ont en profité, vu qu'ils ont pu acquérir ces outils de travail à distance et on pourrait dire à ce propos qu'on a pu prévoir ce qui allait venir après. Pour revenir au sujet, je dis qu'il nous faut des personnes qui ont cet esprit d'innovation surtout avec les enfants, des gens qui ont la capacité à faire changer les choses.

Si on dit cela, c'est pour que tout le monde puisse en profiter. Ce n'est pas pour exclure quelqu'un, mais c'est plutôt une question de capacités. En fait, il y a des gens qui pensent que ce type de discours est dirigé contre eux. Ils l'interprètent comme si on demandait qu'il s'en aille. Mais la vérité, c'est que chacun a son rôle qu'il exerce durant une période déterminée.

En effet, cette succession entre les générations est importante pour nous, puisqu'elle donne la possibilité d'action à ce jeune fort, par son énergie, sa capacité de résistance et de risque d'aventure (moghamara) tout en profitant des expériences des plus âgés. Si l'Europe a réussi, c'est en cause de ce cumul d'expériences, malheureusement, chez nous, on ne profite pas de ce cumul. On remarque cela même au niveau des politiques publiques : chaque responsable nouveau venu, crée un nouveau programme et supprime le précédent. Malheureusement, on reste toujours dans les renouvellements des programmes plutôt que dans l'accumulation.

Identité :

D'abord mon appartenance à la nation marocaine fait partie de mon identité. Mon appartenance à la culture marocaine, mon appartenance africaine, ma culture islamique, ma culture amazigh et arabe, plusieurs choses font partis en fait de mon identité. Toutefois, je dis que mon identité a lien avec d'autres éléments sur lesquels nous discuterons. Je parle de la citoyenneté, par exemple. Quand on dit citoyenneté, on se demande quels sont les privilèges, les avantages que je reçois de mon appartenance à cette nation, c'est à dire mes droits. Du coup, quand on parle de la citoyenneté, on évoque la démocratie, on évoque la liberté, l'équité, ainsi qu'un ensemble d'éléments qui définissent l'identité. Aussi, est ce qu'on pourrait aujourd'hui parler d'une identité ou de plusieurs identités. Surtout que dans le monde ouvert aujourd'hui, il est difficile de définir notre identité. La langue à titre d'exemple est porteuse de culture. Quelqu'un qui parle français, anglais, arabe et amazigh aura justement une identité issue de ce mélange entre ces cultures. Donc, le fait de définir et déterminer le concept de l'identité reste complexe, surtout que l'appartenance à une nation est déterminée aujourd'hui par ce qu'elle peut offrir. L'appartenance à une nation se mesure aujourd'hui par la capacité de celle-ci à préserver la dignité et à offrir l'ensemble des besoins vitaux et sociaux nécessaires, chose qui nourris un sentiment d'appartenance d'un individu de vis-à-vis de sa nation. De même pour toute communauté ou groupement politique ou social, le sentiment d'appartenance reste lié à ce que ce dernier peut offrir.

Grosso modo, l'identité reste un concept insaisissable, étant donné les différentes intersections en lien avec celle-ci. Mais n'empêche qu'il y est des éléments partagés qui nous relient en tant que communauté.

A ce propos, j'avais déjà fait des voyages à l'étranger, aux pays arabes et européens. Et, on s'est attelé lors d'un atelier de formation sur la notion « des identités meurtrières », celle où l'on retrouve le fanatisme **التعصب**. Le problème, c'est qu'on retrouve ces éléments qui peuvent renforcer ce sentiment d'appartenance dans la constitution, mais l'activation et la mise en œuvre de celle-ci fait toujours défauts.

Et donc, dernièrement, l'Etat à commencer ce travail sur le développement d'une culture des valeurs de la citoyenneté, ce qui est très important. Ces dernières décennies, nous avons donné plus d'importance à l'aspect matériel plus que l'aspect immatériel des valeurs. Certes, nous n'avons pas les mêmes valeurs. Mes valeurs ne sont pas semblables aux tiennes. Les valeurs d'un habitant de Casa ne ressemble pas à celles d'un Rbati (habitant de Rabat), ou de

quelqu'un de Laayoune, ou venu d'Afrique. Si on prend l'exemple du conflit autour des libertés individuelles et collectives qui anime actuellement le débat public, ça montre qu'un groupe porte un avis consuel sur une valeur donnée.

Du moment où un groupe trouve que la liberté individuelle est une forme de crise de valeurs, elle est considérée par l'autre comme une valeur propre qu'il est libre à eux dont profiter, il s'agit pour eux d'une part de leur identité. Cette conflictualité et cette dualité entre ces deux groupes nous crée en fait de gros problèmes. Car là, le problème est lié à la socialisation, d'où la question suivante : quel citoyen marocain voudront nous ? Du coup, quand on parle de libertés on se doit de trouver les points d'injonctions qui puissent tous nous rassembler.

Aujourd'hui, ce sont les réseaux sociaux qui ont le plus franc rôle dans la fabrique de l'opinion publique. Un rôle important, mais aussi dangereux, car les informations diffusées ne sont pas toujours correctes. Parfois, une fausse information se diffuse rapidement et crée alors un avis, une opinion publique basée sur des erreurs. C'est là, l'importance de bâtir un système éducatif, d'investir dans le développement de l'esprit critique pour permettre aux gens de saisir, de comprendre les fondements logiques de cette information et d'en vérifier la véracité. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, la plupart des gens ne se pose pas de questions quant à la véracité de l'info et continue à diffuser et partager cette information. Le plus grave, c'est qu'on a désormais des personnes qui participent à la création d'une opinion sur un sujet quelconque sans qu'il n'ait aucune connaissance, ni expertise dans le domaine. Bien ces gens ont droit de s'exprimer dans les réseaux sociaux, c'est leur liberté personnelle, mais je pense qu'il faut tout de même rationaliser le discours aux niveaux de ces réseaux notamment quand ça a lien aux affaires publiques. Les réseaux sociaux ont désormais plus d'influence que les médias officiels. La plupart des jeunes par exemple est connectée aux réseaux sociaux et n'a même pas confiance en les médias officiels. Alors, notre défi est justement de rétablir cette confiance envers ces canaux médiatiques officiels, car il s'agit d'un phénomène très dangereux. Désormais, les gens délaissent leurs chaînes nationales pour consommer l'offre médiatique de chaînes étrangères. Là, on revient à l'aspect identitaire, nous consommons l'offre de chaînes qui ne partage pas nos valeurs, notre culture, qui ont leurs propres agendas, leurs propres intérêts et qui diffusent leurs propres idéologies contradictoires à notre identité marocaine, notamment sur le plan religieux. Et là, on doit faire très attention à cet élément très dangereux, puisque ça favorise l'émergence de certaines idées, de certaines revendications qui ne sont pas compatibles avec la situation actuelle *الوضع العام او سائد*.

Parfois, quand je discute avec les gens ils m'évoquent les modèles d'autres pays différents de nous, notamment du point de vue de la culture. Or, on ne peut pas suivre ces modèles puisqu'on n'a pas les mêmes potentialités, les mêmes défis ni les mêmes capacités.

De plus, si on prend l'exemple de la langue. Avant de poursuivre mes propos, j'aimerais éclaircir une chose. Moi, quand je cite la question de la langue parlée et écrite, je ne suis pas contre les langues d'une manière générale. L'apprentissage de l'anglais, du français, de l'espagnol est une chose importante puisqu'elle permet de s'ouvrir au monde. Mais si cet apprentissage s'effectue au détriment de nos langues nationales, à savoir l'arabe et l'amazigh, alors là, il y a problème, car la langue est délimitée par une culture. Quand on retrouve un responsable marocain qui s'adresse aux citoyens en utilisant une autre langue, alors là, ça crée un problème parce qu'il utilise une langue que les gens ne comprennent pas. Comment voulez-vous influencer les gens en utilisant une langue autre que leur langue maternelle ? La langue n'est qu'un outil de communication et doit rester comme tel.

Notre langue est un symbole de notre identité. L'usage de notre langue natale ne doit donc pas être synonyme d'abaissement ou d'appartenance à une classe sociale plus défavorisée. On peut parler une autre langue avec des personnes étrangères, mais entre marocains, je ne suis pas d'accord. La langue est un outil de communication, et non pas un privilège ou un signe d'appartenance à une classe sociale.

Développement :

À ce propos, j'avais eu l'occasion de participer à une formation en tant qu'agent de développement, dans laquelle on a tout d'abord déterminé ce qu'est la définition du développement. Comme j'ai dit tout à l'heure, il y a trois types de développement : le développement économique, le développement local et le développement social. Le développement économique est lié à la croissance économique. Le développement local concerne l'impact du citoyen marocain sur les programmes de développement. Et enfin, le développement social qui traite la question du changement du citoyen d'une situation sociale à une autre.

D'abord, on a découvert qu'en matière de développement économique, les États ont des « vitesses ». Chaque Etat à sa propre vitesse de développement. La vitesse de développement de la France n'est pas la même qu'au Maroc, et elle n'est pas égale à celle des Etats Unis. Même à l'intérieur du Maroc, la vitesse de développement d'une ville comme Casablanca n'est pas la même que celle de Berrechid ou de Marrakech. C'est pour dire que chacun à sa

propre vitesse de développement selon ces propres ressources. Par rapport au développement économique du Maroc, je trouve que nous sommes sur la bonne voie, notamment du côté des infrastructures.

Mais concernant le développement social, je constate en tant que citoyen l'existence de nombre de problèmes. Le covid a dénué la réalité des problèmes sociaux au Maroc. Du moment où l'on retrouve que grand nombre des citoyens marocains sont hors toute couverture sociale et médicale, on pourrait bien sûr ne pas remarquer la dangerosité de la situation. Le fait de découvrir qu'une grande partie des familles marocaines n'ont aucune couverture est l'une, en réalité, des bienfaits de cette pandémie qui nous a permis de repenser pas mal de chose et nous a permis même au niveau de la conception du nouveau modèle de développement d'avoir une vision sur ce qui doit être fait. On a vu aussi que l'un des problèmes essentiels réside dans la fébrilité ou la nullité de la confiance vis-à-vis des institutions qui normalement sont chargées du développement.

Généralement, le développement au Maroc fait face à des difficultés de nature subjective صعوبات ذاتية et objective. Notre travail du terrain montre, à ce propos, l'importance du concept du rôle sociologique qu'on retrouve en sociologie. Par exemple, quand on veut créer des écoles et promouvoir l'éducation et l'apprentissage pour les filles dans les zones rurales, on se confronte rapidement au rôle social de ces dernières qui est, par exemple, de veiller au pâturage des moutons رعي الأغنام. Donc, souvent, ce rôle social fait obstacle aux politiques publiques. Pour réussir ces programmes de développement vaut mieux ne pas se confronter aux rôles sociaux, mais plutôt de trouver des alternatives à ces rôles. On essaye aujourd'hui de faire de changer le rôle de la femme rurale du rôle social de la mère au foyer à un rôle économique de créatrice de richesse, l'exemple est celui des coopératives féminines. Je trouve personnellement que ces alternatives, ce changement des rôles sociaux est la clé de réussite du développement.

De plus, il faut aussi changer les mentalités. Pour cela, il faut avoir des personnes qui aient différentes appartenances culturelles au sein des cellules de conception des programmes et projets de développement pour réfléchir au lancement et l'entretien de ce changement social. La plupart des responsables cherche qu'à lancer le projet, qu'à ouvrir une école par exemple, mais ne réfléchit pas à ces éléments, ne se donne pas malheureusement la peine de réfléchir au-delà du lancement ou de l'ouverture du projet dans sa forme matérielle. C'est là, où l'on éprouve des difficultés en tant qu'acteur de la société car notre discours est perçu comme

simple parole philosophique (تتفلسف) ce qui nous pousse malheureusement d'abandonner ces éléments-ci. D'après mon expérience et les programmes auxquels j'ai contribué, je trouve c'est là le problème. C'est aussi la raison qui pousse les gens à ne pas s'approprier ces espaces et ces programmes d'une manière générale, chose qui facilitera normalement ce processus de développement. Les gens ne vont pas préserver des choses dont ils ne voient pas l'importance. Du moment où l'on ne convainc pas les gens de l'importance d'un programme d'un projet sur leur vie, on aura toujours des difficultés à mettre en œuvre ces chantiers de développement.

On est confronté au même dilemme dans le domaine associatif. On essaye toujours lors de nos actions avec les jeunes de leur montrer, de leur expliquer l'intérêt du programme tout en étant à l'écoute de leurs opinions. L'un des problèmes au Maroc, c'est quand on a du mal à écouter. On a du mal à s'écouter et à entendre ce que disent les gens. Le fait d'entendre l'autre permettrait sûrement de trouver des points communs qui nous rassemblent, surtout que l'écoute peut nous amener à une étape qu'on appelle en littérature, à savoir la divulgation, (البوح) dans le sens où la personne commence à parler de tout ce qui lui tient à cœur, de parler de ses maux, de ses affects, de ses problèmes, de ses ambitions etc. A ce stade, ils croiront à ton projet, mais à condition d'être un modèle à suivre. Il n'est pas possible que des gens suivent quelqu'un qui ne fait pas ce qu'il prêche. Un marocain ne va pas suivre quelqu'un qui fait le contraire de ce qu'il dit. Ça ne concerne pas que les marocains, mais c'est plutôt quelque chose de globale qu'on retrouve chez l'ensemble de l'humanité. Quand on assume les idées qu'on diffuse les gens auront sûrement confiance.

En prenant le corps humain comme exemple, on ne peut pas dire qu'une partie est plus importante qu'une autre, on ne peut pas dire que le foie est plus important que le cœur, ou que le cœur est plus important que le cerveau. Tous les organes sont essentiels et complémentaires dans le fonctionnement du corps humain. En se basant sur cette métaphore, on voit que toutes les dimensions sont importantes dans le processus de développement. Toutefois, comme disait un ami médecin, l'organe le plus important chez les médecins est le cœur qui, à leur œil, est garant de la vie. Un corps ne peut vivre sans cœur contrairement aux autres organes. Donc, à l'instar du corps humain, il y a aussi des priorités à définir dans le processus de développement.

Premièrement, les priorités, dont on parle toujours, sont la santé, l'éducation et l'emploi. Ce sont les trois grandes orientations qu'on ne peut séparer. Tu ne peux pas enseigner quelqu'un alors que sa santé est détériorée, tu ne peux pas enseigner celui qui n'a pas les moyennes

subsistances nécessaires à son propre mode de vie qu'il ne peut obtenir sans emploi. Donc ce triptyque santé, éducation et emploi, est le noyau focal du développement et ne peut, par conséquent, être dissocié. L'important à mon avis, est d'élargir l'éventail de choix des citoyens. Prenons l'exemple de l'éducation, à mon sens, l'éducation n'a pas comme mission de former à l'emploi mais plutôt d'élargir le choix des étudiants. C'est là, une confusion qu'on fait sur le rôle de l'université. Non, l'université ne produit pas des chômeurs mais aide plutôt à élargir le choix et renforcer les capacités des citoyens, ce qui permet de favoriser leur employabilité et leur intégration dans le milieu social et économique.

Donc pour moi, la priorité c'est d'élargir les choix, non pas dans le sens où je te montre un pull ou un tshirt et te dis voilà je te laisse le droit de choisir entre les deux, mais plutôt dans le sens où je t'emmène au magasin pour choisir toi-même ce que tu veux porter. Je ne t'impose pas des choix, mais au contraire, je te laisse choisir selon tes propres convictions personnelles.

En revenant à la question des valeurs, je pense que l'école aura rempli sa mission du moment où elle pourra consolider nos valeurs chez les étudiants. Car, aujourd'hui, nos vrais problèmes sont liés à un esprit de non citoyenneté ; je parle du fait que les gens ne savent pas traverser la route, ne savent pas communiquer, ne savent pas être des citoyens tout simplement. La mission de l'école est justement de nous apprendre cela. Il est important de régler ces problèmes de bonne conduite, car ça nous facilitera la vie d'abord et la mise en œuvre de ces programmes de développement.

Le problème qu'on a en tant qu'associations est que nous travaillons sur des projets des programmes, mais nous ne travaillons pas sur le cadre de notre organisation interne. Le problème est que, par exemple, au niveau des subventions, il n'y a pas de subventions qui concernent la dimension structurelle de l'association. Nous souhaitons que le subventionnement ne reste plus rattaché qu'aux projets et programmes souscrits, mais aussi à l'association comme structure en soi. La durée de vie ne doit plus rester aux programmes ; les associations en besoin d'aide pour survivre, surtout après la fin ou l'arrêt d'un projet. Le subventionnement doit donc aussi englober les éléments internes de l'association pour qu'elle puisse se développer et former ses propres membres. Il ne faut pas oublier aussi que la plupart des associations n'ont pas leurs propres sièges et restent contraintes de travailler au sein « des maisons de jeunesse », ce qui est un grand obstacle en soi, surtout en rapport des mécanismes de travail. Nous pouvons citer par exemple, le problème de disponibilité, quand t'a des membres qui travaillent, ils ne pourront être disponibles qu'à partir de 18h ou 19h,

donc tu n'auras pas une grande marge horaire pour pouvoir travailler. Aussi entre midi et 14h, on rencontre des problèmes pour trouver une salle libre ou l'on pourrait travailler. Tout cela montre l'intérêt d'avoir un siège indépendant. CE qui serait avantageux, surtout que maintenant nous avons aussi un problème d'archivage, on ne peut pas laisser nos documents, nos photos et nos rapports dans les locaux de la maison de jeunesse. Donc, c'est là, quelques difficultés que nous rencontrons quotidiennement.

Mais en ce qui concerne le coté légal, je trouve qu'il n'y a pas de problème car, dorénavant, toute association peut avoir accès aux subventions dans le cadre des propositions de projets à condition que ces projets soient éligibles et respectent les conditions énoncées. Je n'ai rien à cacher, nous aussi nous avons profité d'un certain nombre de subventions pour la mise en œuvre de projets en partenariat avec des secteurs gouvernementaux, avec le Ministère de la jeunesse et du sport ; avec l'INDH on n'a pas pu avoir de subventions car, justement, on n'a pas de siège. On avait demandé une subvention de la part de l'INDH pour l'achat d'équipements et de fournitures mais on n'a pas pu l'obtenir car nous étions justement domiciliés au niveau de la maison de jeunes. De plus, on a aussi eu des projets en partenariat avec le Ministère de la culture et avec les collectivités.

Participation :

J'ai deux points à évoquer à propos de la participation, Le premier concerne la participation au niveau de la collectivité territoriale. Normalement, nous avons le droit de soumettre des pétitions en tant qu'association et d'inscrire un point dans l'ordre du jour des réunions du conseil de la collectivité. Mais cela reste très difficile à réaliser. Il faut revoir à cet effet, la manière avec laquelle on organise cela, tant du côté organisationnel et légal.

Personnellement, j'ai eu une expérience en tant que membre du comité « équité et égalité des chances » qui a été créé par le conseil de la Préfecture « عمالة » de Casablanca. On était 15 personnes membres du comité dont des jeunes et des acteurs associatifs qui avaient une certaine compétence dans le domaine. On n'était pas là comme représentants des associations, mais plutôt comme des personnes qui ont cumulé assez d'expériences dans le domaine. Mais malheureusement y avait des problèmes au niveau de la méthodologie de travail car notre rôle était seulement consultatif. En toute honnêteté, nous avons assisté à un certain nombre de réunions, nous avons contribué dans la conception d'un plan de développement de la ville de Casa. D'ailleurs, je garde toujours les propositions qu'on leur a transmises. Mais, ce qui faut retenir ici, est que notre rôle reste toujours consultatif, dont les

propositions restent non contraignantes vis à vis du conseil. Mais, je peux te dire que cette expérience a échoué vue que la plupart des associations participantes ont arrêté de venir. Je peux même dire que j'étais le seul acteur associatif qui continuait de participer aux réunions et aux formations relatives à ce comité.

Il y a plusieurs causes qui justifient l'échec de cette expérience participative /consultative. Je cite le fait d'avoir eu peu de réunions, je pense qu'on n'avait pas les capacités pour faire réussir cette expérience ; je parle surtout du manque de facilités pour les autres acteurs associatifs, ce qui aurait pu leur permettre de participer activement dans les travaux du comité. Ça a surtout rapport à des facteurs personnels tel le transport qui représentait pour moi un obstacle. Je pense aussi que l'absence d'une planification régulière des réunions et des rencontres a favorisé le désengagement des acteurs associatifs. De plus, la structuration du comité complexifie le travail, surtout que le président du comité présidait aussi le conseil de la préfecture. Maintenant, je pense que le travail des comités pourrait être plus effectifs s'il on change la conception de ces comités sur le plan légal, structurel et organisationnel.

Une idée que j'aimerais partager est que, quand on parle des priorités du développement, on va trouver que tous les marocains sont d'accord et partagent les mêmes priorités de développement à savoir : l'emploi, la santé et l'éducation qu'on retrouve d'ailleurs, dans le plan auquel nous avons contribué. Du coup, même si tu ne participe pas à l'élaboration du programme, tu te retrouveras dans celui-ci.

Les responsables n'acquiesceront pas généralement à tes propositions par manque de connaissance des participants à titre consultatif des défis du domaines ou de l'institution tel le problème des ressources financières ou de ceux relatifs aux zones immobilières (الوعاء العقاري), sans oublier la diversité du programme ou l'on retrouve des projets relatifs aux préscolaires, aux terrains de jeu de proximité, aux centres médicaux qui demandent un équilibrage dans la gestion financière du programme.

Je reprends donc l'idée que j'ai présenté au début, c'est qu'on se retrouve dans ces programmes de développement, mais on reste plutôt en désaccord dans la manière avec laquelle on gère ce développement. Notre désaccord consiste par exemple, dans le fait de construire les infrastructures comme tout autre projet de grand œuvre où faut-il plutôt former les personnes qui vont gérer ces infrastructures. Le problème ici, est que nombre d'infrastructures manquent de personnes capables de donner un certain dynamisme à ces établissements publics.

Et là, il faut oublier cette logique de la gratuité du volontariat. Ce n'est plus possible de se porter volontaire à 0 Dhs, le volontariat à un coût aujourd'hui. On peut tolérer la gratuité pour les étudiants qui cherchent des expériences, qui en profitent lors de leurs travaux de recherche mais pour le reste non.

J'ai participé aux travaux du comité suite à des appels téléphoniques, aux messageries tels les emails. Moi, par exemple, j'ai été invité comme représentant des jeunes en tant que jeune ayant une certaine expertise dans le domaine associatif et du développement. A vrai dire, on nous a donné l'opportunité d'exprimer nos perceptions à titre consultatif que je garde toujours. Nous avons partagé nos perceptions concernant l'enfance, la santé, l'éducation qui étaient en accord justement avec les priorités choisies. D'ailleurs, je pense que j'étais le seul parmi les participants qui a envoyé des propositions. Je ne sais pas si je rêve plus que les autres ou est-ce que j'ai plus d'ambition qu'eux ou bien je suis dans l'erreur tout simplement. Je ne comprends pas.

Au niveau de la procédure relative aux partenariats ou subventionnements des projets ou programmes, on suit généralement un canevas que l'on suit dans la préparation du projet. C'est un canevas qui permet d'organiser la conception du projet ou l'on prépare le cadre financier et le cadre logique dans le sens où l'on lie par exemple l'objectif général du projet avec les résultats, c'est-à-dire d'avoir un cahier de charge qui indique la manière de mise en œuvre de projet. Au cas où l'on reste les règles de soumission, on aura plus de chance d'obtenir la subvention. Sans oublier les recherches que la préfecture mène sur la crédibilité et l'impact de l'association dans la région, sur sa manière de faire, sur les membres et sur le nombre des bénéficiaires de cette association. Tout ceci est pris en compte dans la décision d'octroi ou non des subventions. Toutefois, le budget demandé pour le projet est toujours revu à la baisse. On n'accorde jamais le montant souhaité. Du coup il faut réadapter le projet en fonction de la somme octroyée, surtout qu'on n'a pas vraiment les capacités d'attirer d'autres partenaires pour ce même projet. Au fait, du moment que t'es partenaire d'un organisme, il nous est impératif de l'informer sur tout autre nouvel accord de partenariat relatif au même projet.

On a eu des partenariats sur des projets, je cite par exemple, un partenariat avec le Ministère qui nous a offert une aide financière, les préfectures territoriales qui nous soutiennent aussi en offrant parfois une pause-café ou par leur présence. Ce qui importe en fait, pour nous c'est d'impliquer toutes les parties prenantes dans nos projets dans certains cas on met le signe

visuel d'un partenaire même s'il n'a pas participé au projet. On fait cela parce qu'on se dit que le travail qu'on fait dans ce projet appartient à son domaine d'activité. Du coup on essaye de l'impliquer dans nos programmes pour dire voilà, que ce partenaire est responsable de notre programme ou notre projet. Mais bien évidemment, ça serait mieux si ce partenaire peut nous accorder un support financier ou moral. Pour nous, le simple fait de venir quelques mots lors de l'inauguration d'un projet ou durant un événement fait de cette organisation un partenaire. De plus, à la fin de tout programme, nous gardons une trace de ce que nous avons fait sous formes de guide qui d'une part, représente une preuve de nos réalisations, une preuve de notre crédibilité, et d'autre part une façon de partager nos expériences avec les autres acteurs et associations.

En fait, je ne veux pas trop discuter des problèmes du travail associatif parce que je considère qu'il s'agit avant tout, d'une forme de bénévolat comme partie intégrante de notre militantisme puisqu'on croie en une cause, en une idée.

Ta question porte en fait sur les conflits de légitimité. Il existe un conflit entre une légitimité représentative qui fait face à une légitimité participative. De par sa légitimité représentative, le responsable élu prône toujours la véracité de ce qu'il dit. Dans notre cas, notre légitimité participative est de nature consultative, car jamais la légitimité de la démocratie participative ne supplantera celle de la démocratie représentative. Le rôle de la démocratie participative reste consultatif et par conséquent nous supposons en tant qu'association le bon foie de ces représentants. Pour moi, le fait d'agir en bonne foi s'illustre dans le fait de convenir aux programmes qu'une personne élue peut apporter. On soutient un programme qui pourrait réaliser 20 à 30 % des orientations auxquels nous y croyons. Je trouve qu'il vaut mieux soutenir ces programmes plutôt qu'entrer dans des conflits. En parlant de l'espace public, nous aspirons à un espace public ouvert à la concurrence et non pas aux conflits. Je trouve que ces conflits entre acteurs politiques et civils ne doivent plus avoir lieu, car ce qu'on cherche aujourd'hui, c'est la complémentarité entre ces deux acteurs. Nous devons renforcer les liens entre les politiques et l'acteur associatif pour que ces élus renoncent à l'idée que l'acteur associative ambitionne de leur prendre leurs places, leurs positions et leurs rôles.

Dans le cadre d'une démocratie, il faut qu'on ait des partis politiques forts, qu'on ait des associations fortes et que nos institutions soient fortes aussi. Bref, il faut que notre Etat soit fort. Le nombre de votes est certes réduit, c'est là, le fléau de la démocratie, mais cela n'empêche pas d'encourager les gens à voter et de participer à la gestion des affaires

publiques. Le responsable élus doit chercher à impliquer les citoyens, les inciter à participer pour qu'il puisse connaître les besoins, les orientations et les perceptions de tous, surtout ceux qui ont fait le choix de s'abstenir du processus électoral. Cette catégorie de personnes ne doit pas être exclue au nom de la démocratie. Il y a même qui définit la démocratie comme la perte des droits des minorités.

En tant qu'association, nous essayons toujours à travers nos actions de communication de diffuser une image positive. En fait, nous adoptons toujours une posture optimiste dans notre travail, car du moment où l'on a décidé de travailler dans ce domaine, nous disons toujours que certes il y a des problèmes mais il y a aussi des solutions dans ces problèmes-ci. Cet état d'esprit m'est inspiré d'un exemple de l'eau qu'un monsieur m'a raconté. Il m'avait dit que depuis sa source, l'eau a pour mission et objectifs de rejoindre la mer. Son trajet est obstrué par les rochers qu'il façonne par les routes, qu'il contourne, qui représente les difficultés et les obstacles. Mais malgré cela, la substance de l'eau ne change pas. Donc à titre personnel, nous considérons que l'acteur associatif ou civil est avant tout un artisan du changement, c'est une personne qui cherche à résoudre les problèmes relatifs à une région donnée. L'acteur associatif est différent des autres, et ne peut arborer un discours de plaintes et de lamentations, car contrairement à ces gens l'acteur associatif trouve des solutions qu'il propose aux responsables. J'insiste sur le fait qu'on ne peut pas remplacer les institutions de l'Etat qu'on essaye d'aider à travers des actions qui émanent de notre vécu, notre expérience.

La démarche participative représente pour l'Etat un moyen, un levier à travers lequel les institutions créent un climat de confiance, de transparence, pour faciliter la mise en œuvre des programmes de développement. L'objectif ultime de ce processus est de restaurer la confiance entre les marocains et leurs institutions étatiques. Pour ce faire, il faut investir dans le capital humain comme levier du changement, car la réussite de nos programmes de développement dépend du renforcement de nos ressources humaines, c'est-à-dire de l'ensemble des capacités et facilités de travail qu'on a offert à ces ressources humaines. On a certes, de bonnes infrastructures mais le plus important c'est d'avoir un bon capital humain, car l'objet de ces infrastructures est justement de servir, de faciliter la vie de l'homme. La période Covid a bien démontré cela ; sur le plan économique on parlait avant de la production, de qui produit mais avec le Covid on a compris que le plus important dans l'équation économique est le citoyen consommateur car la dépression économique est corrélée au pouvoir d'achat de ces consommateurs. Donc, s'il on investit dans nos ressources humaines, on aura surement de bon

résultats, chose qui est très importante pour notre développement. Il n'y a pas de développement sans investissement dans le capital humain national.

Maintenant, il y a une volonté générale pour qu'on puisse se développer, mais le problème encore une fois, est qu'il n'y a plus de confiance. Le citoyen aujourd'hui, n'a confiance en personne. Les citoyens ne font pas confiance aux partis politiques, ni aux associations. Ils n'ont confiance en personne, car le modèle qu'on transmet n'inspire personne. On ne peut pas demander aux gens d'avoir confiance en des idées, des réflexions, alors que les prêcheurs et les transmetteurs de ces idées ne se conforment pas à cela ; Pour prôner le changement, il faut d'abord commencer par soi avant de demander aux autres de vous suivre. Je ne peux pas par exemple appeler les gens à inscrire leurs enfants dans les écoles publiques alors que j'inscris mes propres enfants dans les écoles de la mission française. Cette confiance ne pourra être rétabli dans l'absence de modèles à suivre. Pour que les gens croient en la qualité de l'habitat économique alors qu'aucun responsable politique n'y habite. Je trouve aussi que nos publicités empirent la situation. Je cite ici l'exemple de publicité qui montre une personne qui conduit une voiture de luxe alors que celui qui regarde la pub habite dans un bidonville. Je trouve que ce genre de publicité participe au renforcement de ces problèmes de méfiance, voir à la propagation de la haine entre les différentes classes sociales, surtout avec l'avènement de ce phénomène de vantardise qu'on retrouve dans les réseaux sociaux. Et là, c'est très grave car on cherche plus à savoir la manière, le comment de l'enrichissement des riches, ce qui importe aujourd'hui, est de posséder l'argent, seulement de voir qui en possède le plus. Peu importe l'origine, que ce soit un vol, une escroquerie, une arnaque, l'important c'est d'avoir de l'argent.

Entretien 5

Type : association

Date : 09/04/2022

Durée : 2h

Lieu : ZOOM en ligne (Enregistré)

Présentation :

Je me présente L.S. chargé de communication du projet M arty de l'association « Théâtre aquarium ». Il s'agit en fait d'un projet qui travaille sur trois disciplines dont le Rap, le Slam

et le théâtre. Dans ce projet, on incube 18 jeunes dans ces trois disciplines. L'objectif est de faire bénéficier ces jeunes d'un encadrement au niveau de la formation, au niveau de la production artistique et de la promotion. Comme son nom l'indique, l'association Théâtre aquarium travaille sur le théâtre, sur l'impact et la contribution de celui-ci sur le développement des jeunes en situation difficile. C'est là donc l'activité majeure de notre association qui travaille sur des pièces théâtrales, sur des actions de sensibilisation à travers le théâtre. Donc, notre cœur d'activité est normalement le théâtre, le projet Marty est le premier projet qui inclut deux autres disciplines à part le théâtre à savoir : le Slam et le Rap. Du coup ce projet représente une ouverture pour l'association.

Information :

Personnellement, je fais partie du domaine associative depuis 2019. J'ai déjà fait partie de plusieurs associations et j'ai travaillé sur des sujets qui sont liés aux ODD. En fait, j'ai touché au Climate Change, au No poverty et à l'Eco-education. Ce sont là les trois ODD majeurs sur lesquelles j'ai travaillé. Puisque je me suis intéressée par le domaine associatif, du coup je connais les acteurs du domaine et je sais exactement ce qui se passe. Je reste informé que ce soit de mon réseau ou à travers les réseaux sociaux à travers lesquelles je suis les personnalités publiques qui s'intéressent au domaine et qui n'hésite pas de partager assez d'informations.

En temps normal, les relations interpersonnelles sont ma première source d'information. Mais après Covid, j'ai changé de source, vu qu'on a changé de méthode de communication, on a changé d'outil. On est entré dans tous ce qui est digital. Du coup, je me base désormais plus sur les réseaux sociaux puisque les réunions, les groupes, tous se passe en ligne. Du coup, les sources d'informations deviennent aussi beaucoup plus en ligne.

Normalement, le réseau est un élément très important dans le domaine associatif. C'est à dire que quand tu fais partie d'une association, quand tu travailles, quand tu as un poste dans une association, à ce moment, tu es obligé de connaître les acteurs et les personnes intéressés par le domaine. Par exemple, dans mon cas, je me dois de connaître les grands acteurs de mon domaine tels les artistes, les organisations culturelles, les fondations, et il faut aussi connaître la concurrence, et à part ça j'utilise les réseaux sociaux pour comparer leur présence par rapport à nous pour voir s'ils font la même chose que nous, pour voir s'il y a une grande concurrence, si je dois développer notre stratégie de communication ou pas. Bref, je fais une petite comparaison basée sur le réseau réel et virtuel. Je te donne un exemple. Le jour où l'on

veut organiser un café-théâtre par exemple, on vérifie si ça ne coïncide pas avec l'événement d'un concurrent. Si ça coïncide avec l'événement d'une fondation assez connue et très actif, on ne pourra pas faire notre événement ce jour-ci. Il n'est pas possible de faire deux événements le même jour, il faut savoir d'abord si l'audience ira assister à notre événement ou pas. C'est là l'objet de ces comparaisons qui se basent sur des détails.

Identité :

Pour moi la question identitaire comporte plusieurs facettes. La première face est qu'on est toujours des consommateurs. En tant que citoyen consommateur, on commence vers l'âge de 17 -18 ans de comprendre et connaître les règles, de connaître les règles de la citoyenneté. On reste dans la connaissance de cette citoyenneté. Pour ne plus être influencé par les décisions des autres, on est obligé de devenir acteur. On doit alors faire le filtre de toutes les informations qu'on reçoit. Donc à mon sens, il y a deux faces ; une première face de la citoyenne consommatrice et désormais je suis aussi une citoyenne active qui contribue aux systèmes à travers ses décisions et ses réflexions tout simplement.

Bon, je trouve que je contribue au système à travers mes actions diverses et actives. Je reste toujours connectée par rapport aux initiatives qui sont lancées au Maroc et je soutiens aussi les initiatives notamment dans les réseaux sociaux. Quand je vois une initiative qui me paraît intéressante, je la partage avec mon réseau virtuel et réel. Je contribue en favorisant la présence au sein du système associatif via une certaine interactivité et du partage.

Donc, en gros, mon identité se rapporte à mon activité, au fait d'être solidaire vis-à-vis de la communauté. Je me considère active car je respecte ces trois critères à savoir : la présence, l'interactivité et le partage.

Développement :

Personnellement, j'ai travaillé sur le développement au niveau local, national et international vu que j'ai déjà fait du volontariat avec des associations internationales. Au niveau local, il y a des associations qui font l'effort, qui font le premier pas, mais en contrepartie, il y a un manque d'engagement. Un manque d'engagement des jeunes et des citoyens en général. Du coup, même si tu fais le premier pas, l'action reste limitée. L'engagement et le nombre de participations est assez limités dans les actions de développement. Le problème dans ce domaine associatif réside aussi dans le fait que des associations cherchent à mettre en œuvre des actions moins coûteuses. Ils cherchent des actions faciles à mettre en œuvre et ils passent

à autre chose. Par exemple pour le problème du changement climatique , il y a qu'ils vont dire que l'idée est de faire simplement une sortie de collecte des déchets et par la suite organiser des ateliers pour les jeunes qui sont en fait orientés vers la théorie plutôt que la pratique.

Ce problème, disant de manque de créativité et d'ambition, existe en cause d'un manque de budget et de financement. En revenant à l'exemple, ils te disent qu'on ne pourra pas faire l'action comme cela, vue qu'on doit assurer les gants et les sachets de plastique pour la collecte. D'ailleurs, j'ai déjà participé à des collectes qui demandaient aux bénévoles d'apporter leurs propres outils de collecte. Pour dire qu'il ne te laisse même pas faire ce premier pas en tant que jeune bénévole surtout qu'il ne faut pas oublier que plusieurs jeunes n'ont pas les moyens de subvenir à leurs propres besoins. On doit aussi prendre compte de cet aspect financier. Il y a des jeunes qui veulent être actifs mais qui abandonne à cause de ces obstacles et barrières financières. Même pour des choses qui apparaissent peu coûteuse, je pense qu'on ne doit pas demander à des bénévoles de fournir quelque chose car on a aucune idée sur la situation financière de chaque volontaire.

Donc, il y a cet aspect de la recherche de facilité qui n'incombe pas seulement le domaine associatif, mais aussi celui des institutions étatiques. Je parle des organismes publics telle la wilaya, la province, l'arrondissement ...etc. Pire encore, je trouve que ces organismes publics compliquent les choses. Pour un simple événement de collecte des déchets, il te faut suivre un long processus pour avoir l'autorisation et parfois le jour de l'action le caïd te surprend et demande ce qui se passe. Je pense qu'il faut en finir avec cette approche sécuritaire. Du moment qu'un organisme public m'accorde un financement, il faut qu'il m'abstienne de tout ce processus.

En contrepartie, on a des associations qui pensent que le fait qu'ils ait pu obtenir un financement leur donne le droit de faire ce qu'elles veulent. Ils pensent que personne n'a le droit de leur parler de cet argent. En fait cette mentalité ne marche pas et c'est d'ailleurs la raison du retard que connaît le secteur associatif. Surtout à Salé, qui compte à peu près 500 associations qui ne font littéralement rien.

J'ai une petite définition que je peux dire, c'est que le développement durable au niveau local consiste dans l'engagement, l'engagement des citoyens et l'engagement des organismes publics. C'est-à-dire que le succès de toute activité dépend de ces deux facteurs, de ces deux intervenants.

J'ai eu la chance de travailler au sein de plusieurs associations, du coup, je peux te décrire la logique qui oriente le travail de chaque type d'association. Alors, la première association avec laquelle j'ai travaillé avait une vision qui se manifestait dans le simple fait de bien mener une activité, peu importe si oui ou non elle fait partie du développement durable. On se casse pas la tête, le plus important était de bien mener nos activités. A ce propos, on a mené avec cette association de bonnes activités telles des actions caritatives à l'hôpital Moulay Youssef, mais on n'a jamais discuter ensemble de la question du Développement Durable. On était plus dans l'exécution dans le sens où on se réunissait pour organiser l'action tel le fait distribuer le Ftour durant le mois de Ramadan à l'hôpital. En gros, la notion du développement durable n'existe pas. Ensuite, il y a d'autres associations qui travaillent sur le développement durable, qui font des ateliers de sensibilisation. Il se focalise trop sur ce type d'activité. Le développement durable représente leur cœur de métier. A ce propos, il y a des associations tel « atlas for développement », « world merit » à laquelle j'appartenais, qui travaille sur cette notion du Développement Durable, mais ils sont plus orientés vers tous ce qui est programme, vers tout ce qui est académique. Il ne s'agit pas de coaching ou d'accompagnement mais plus dans le sens de sessions d'information, d'ouverture internationale, de sensibilisation. Ce qu'ils font en fait, c'est qu'ils dressent un état des lieux qui permet aux marocains de voir la réalité en face, qui les permet de rester à jour, de leur dire ce qui se passe, par exemple, l'association informe sur l'existence de deux agendas, l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063. L'agenda 2030 qui concerne le Développement Durable du monde entier, et l'Agenda 2063 dédié au développement de l'Afrique. En gros, ce type d'associations organise des formations qui s'ancrent dans ce système. Il ne s'agit pas d'activités pratiques, en fait, il y a de la pratique mais dans le sens où, je te donne un exemple : généralement le programme compte trois ou quatre jours de renforcement de compétences ; par la suite, il demande aux participants de mener une activité au sein de leurs communautés. Il y avait des gens qui sont venus d'Afrique, du Tchad, du Cameroun etc., on leur demandé de faire une activité au sein de leur région comme ça on crée un impact sur leurs communautés. Là, on est beaucoup plus dans la création d'un écosystème, dans l'empowerment.

Ben, si l'on prend Salé ou notre région par exemple, malgré que Rabat soit la capitale des lumières et tout, on constate une absence totale des organismes publics locaux. Je me demande où sont les collectivités, où sont les Wilayas. Ils sont absents. Ces organismes publics locaux ne sont actifs que suite à l'avènement d'un événement qui met en lumière ces institutions, comme l'événement de la COOP ou une visite royale par exemple. Alors,

l'obstacle est que les organismes publics sont beaucoup liés à l'image, leur propre image surtout, leur image ne doit pas être ternie. Du coup ils ne cherchent pas à se salir les mains et n'ont pas besoin d'une personne active et engagée, ils cherchent plutôt des personnes qui apparaissent de temps à autre, des personnes qui ne les perturbent pas et qui ne demandent pas grand-chose. A force de demander assez d'informations, assez de papier et assez de contribution, tu deviens indésirable aux yeux des fonctionnaires de ces organismes publics locaux. Malheureusement, ils ne veulent pas des personnes qui viennent à chaque fois, ils veulent juste que tu viennes améliorer leur image.

Tout simplement, personne ne veut travailler. Ces gens veulent être payés sans fournir aucun effort. C'est des choses qu'on voit. Il y a des personnes de la collectivité et la wilaya qui empochent des salaires alors que rien n'a été fait. Pire encore, ces mêmes personnes travaillent dans d'autres endroits et gèrent des projets –même dans le secteur informel- alors que la fonction dans un organisme public interdit normalement le fait de travailler autre part.

Pour le citoyen, je ne dirais pas qu'il n'est pas informé ou qu'il souffre d'un manque d'information ou de sensibilisation. À mon avis, la question de l'information n'est plus un problème. Il y a ceux qui disent que les jeunes ne sont pas informés, je leur réponds tout simplement, que ce sont ces mêmes jeunes qui contribuent à l'émergence de la futilité et la nullité, car ce sont eux qui diffusent et partagent le contenu de personnes stupides et farfelues. Quand on évoque un sujet important, ils disent qu'ils n'ont pas reçu l'information, mais enfin, comment veux-tu accéder à l'information alors que tu accède à des chaînes YouTube amplifiées de futilité. Chacun est responsable de ces choix, chacun choisit ses orientations, chacun choisit le contenu qu'il aimerait voir, chacun choisit ces orientations. Personnellement, je trouve que les jeunes ne s'intéressent pas à ce développement durable. Les jeunes justifient cela du fait qu'il n'aperçoit pas ce développement durable, puisqu'ils n'ont pas une vision à long terme. Si je prends le changement climatique comme exemple, on nous dit que les générations futures auront des difficultés au niveau de l'eau et de l'air, mais malgré cela, les gens s'en foutent. Pour eux, l'important est de vivre l'instant présent : pour le moment je vais bien, s'ayez tant pis.

Désormais, la priorité pour nos jeunes est d'avoir de l'argent, d'acheter une voiture, de prendre un café dans un bon endroit, de voyager. C'est cela, l'image de réussite pour les jeunes d'aujourd'hui. C'est la même image qu'on retrouve dans les réseaux sociaux et que diffuse notre société. Donc, selon les critères de notre société, cette personne a réussi sa vie

car il possède une voiture, il possède une 4*4, il se rend à de bons cafés, il prend des photos dans de bons endroits. On n'a jamais fait la promotion d'un scientifique, d'un auteur ou d'un poète. Ça n'a jamais été fait, ce genre de personne reste caché dans son domicile, ils étudient et travaillent sans que personne ne les connaisse et ils ne cherchent même pas à se faire connaître. Au même temps, les jeunes ne comprennent pas que le domaine associatif joue un rôle très important au niveau de la recherche de l'emploi. Pour trouver un emploi, il faut que tu aies quelques années d'expériences dans le domaine associatif. Le problème est que les jeunes ne veulent pas sacrifier un ou deux ans de leur vie pour être impliqués dans ce domaine. Ça, c'est la première chose. Deuxième, il y a en même temps des jeunes comme moi, qui entrent dans ce domaine associatif et travaillent, mais ils se rendent compte vite de la forte exploitation qui s'exerce dans ce domaine. Nombreux sont les personnes qui cherchent à profiter de ces jeunes. Il y a une exploitation très passive disant de la part des acteurs de l'association qui exploitent les compétences de ces jeunes. Mais, attention, je parle là d'une exploitation normale, genre quand un jeune travaille durant 1 an dans une association, les autres membres comptent sur lui pour accomplir ses tâches gratuitement. Ils habituent les jeunes à cette idée de la gratuité du service. C'est là, la surexploitation dont je parle. Il est vrai certes, que pour qu'on soit une personne normale, il faut qu'on consacre une partie de notre temps, de notre vie au service de notre communauté. C'est le temps que nous consacrons entre 2 à 3 ans à travailler gratuitement dans une association avec 0 Dhs sans le moindre sou. Par la suite, les acteurs ou les responsables des associations vont ouvrir des portes pour les bénévoles les plus actifs. C'est comme ça que ces responsables associatifs encouragent les jeunes à rester dans ce domaine, à penser qu'il y a une réelle rétribution dans ce domaine. Car dans un certain moment, on a tous besoin de trouver un emploi, on a tous besoin d'argent. Ces jeunes se voient surexploités, surtout que le responsable apparaît comme celui qui pilote le projet alors qu'il ne fait rien du tout. Ce sont les jeunes qui font les tâches, les missions et tout, alors que le responsable travaille son réseau et son image. Voilà, du moment que le projet est réalisé le responsable a une rétribution financière alors que le jeune travailleur n'a rien du tout.

Il faut comprendre que ce jeune ne va pas passer sa vie entière à faire du bénévolat. À 20 ou 23 ans c'est possible, mais de 24 à 26 ans ce n'est plus possible, nous avons aussi notre vie personnelle à mener. C'est l'une des raisons majeures qui justifie le désengagement des jeunes. Toute ma communauté te dira la même chose, ils te diront que voilà, on consacre plusieurs années, 5ans ou 3ans de notre vie, mais sans aucun résultat enfin de compte. C'est

vrai que l'association permet d'avoir une expérience qui permet d'obtenir un emploi mais il faut que l'association offre quelque chose en contrepartie de l'effort fournie. Je ne dis pas qu'il faut rétribuer dès le 1^{er} mois car il y a des personnes qui veulent être payées alors qu'elles n'étaient présentes que depuis un mois.

Généralement, le Top management des associations ne change pas. C'est quelque chose de tout à fait typique de la société marocaine. Mais n'empêche qu'il y a des associations électives. Je cite ici l'exemple de l'association Anwal qui se trouve à Kenitra. Normalement, dans cette association, il rétribue les jeunes membres les plus actives, qui ont resté au sein de cette association et qui ont su se distinguer en leur octroyant des petits projets financés. Le chef de projet bénéficie d'une rémunération symbolique. En fait, le plus important c'est d'accorder au moins l'argent de poche à ces jeunes. Je ne dis pas qu'il faut leur accorder 10000 dhs, je dis seulement qu'il faut leur montrer qu'on puisse assurer le transport et un gouter au minimum. Ne serait-ce que leurs accorder 1000 dhs en 3 mois, l'équivalent d'une bourse d'étude au Maroc. Ceci est important car ça donnera plus de motivation aux jeunes. Il est vrai qu'on culpabilise les jeunes car ce sont eux qui doivent faire le premier pas pour s'insérer dans le domaine associatif, mais par la suite, c'est aux acteurs d'assumer leur rôle et de veiller à l'encadrement de ces jeunes.

Il y a un souci même au niveau des jeunes entre eux qui a trait à notre culture marocaine. En fait, il y a des jeunes qui travaillent, qui font des part-times mais qui ne partagent pas leurs expériences ni l'information. Le partage n'existe pas car ils supposent que le partage crée la concurrence. Ils disent que s'ils partagent l'information, tout le monde va faire de même et ne donc pas par la suite bénéficier de cette activité. Mais malheureusement, ça reste un faux raisonnement puisqu'on fin de compte ce sont les compétences qui priment. De plus, dans le domaine associatif, la situation est beaucoup plus difficile puisque du moment où tu gâche ta relation avec une association, cela se répercute malheureusement sur tes rapports présents et futures avec les autres acteurs du domaine associatif. C'est là, un critère sur lequel a déjà été fait un podcast, je ne me rappelle plus du nom, qui critique justement le système associatif.

J'étais impliquée dans tous ce qui est hackathon, Enactus, entrepreneuriat social... Dans la période du Covid, avec Enactus, j'étais vraiment addicte. Mais à la fin, je me suis rendu compte d'une chose. Il est vrai qu'ils étaient très actifs durant cette période, mais il faut tout de même analyser le contenu partagé. J'avais personnellement accès à ce qui se disait, à ce qui se partageait. J'allumer tous les soirs mon PC vers 23h et minuit pour connaître tout ce qui

se passer. Du coup, après une période, disant de 6 à 7 mois, j'ai saisi les caractéristiques de cet écosystème, son fonctionnement, ainsi que les différentes astuces et ruses utilisées. En gros, j'ai une vue d'ensemble de ce qui se passait. C'est alors, que je leur ai dit : veuillez m'excuser, ce que vous voulez faire ne marche pas.

Normalement, pour surmonter les obstacles liés au développement, il faut deux choses : une discussion et la recherche d'une solution. Au Maroc, on dit que, oui des discussions ont été menées entre les acteurs du domaine associatif et les acteurs du domaine public, mais, au fond cette discussion n'est que le diagnostic de ce qui a déjà été diagnostiqué auparavant. C'est cela le problème. Alors, les discussions ont déjà été menées, c'est la 1^{ère} étape. En fait, je ne pense pas qu'il s'agit vraiment d'une discussion, car l'objectif d'une véritable discussion est de mettre les points sur les i et d'être honnête. En fait, lors d'une discussion, tout le monde est actif, tout le monde est impliqué et tous les acteurs donnent une impression de bonne foi, mais personne au fond de lui n'est prêt à contribuer au développement. La solution à cela est, à mon sens, de définir les champs d'intervention de chacun. Il faut que ces champs d'intervention soient précisés pour pouvoir collaborer. Il faut à ce propos définir des guidelines à respecter pour garantir l'exercice de chaque suivant son champ d'intervention. A ce moment-là, si une association intervient dans le champ d'intervention d'un organisme public, ce dernier aura le droit d'entamer les démarches nécessaires.

Si l'on prend le simple exemple des demandes d'autorisation, ce qui se passe généralement c'est que le Caïd t'envoie vers le gouverneur (Al Aml) et le gouverneur fait de même et t'envoie vers le Wali et ainsi tout de suite. On te fait tourner en bourrique et tu t'enfonces alors dans un cercle vide sans savoir comment en sortir. Moi, je pense qu'il faut faire un guide, qu'il faut faire de la communication. Si l'on permet aux gens d'entrer et sortir dans un arrondissement sans demander l'aide du chargé de sécurité ou d'un fonctionnaire de bureau grâce à un guide, on aura alors pu rendre les gens plus autonomes. Aujourd'hui, il n'y a pas d'autonomisation, ni pour les acteurs associatifs, ni pour les acteurs publics. Personnellement, j'espère que la communication devienne un pilier dans chaque organisme que ce soit public ou privé.

Par rapport à la question de la hiérarchisation, je trouve à mon avis qu'il ne faut pas hiérarchiser le développement, mais plutôt procéder à une nomination, genre de la même façon qu'on a des ministères tel le ministère de la Santé et tout, il faut associer chaque ministère au pilier des 10 ODD correspondant. Chaque Ministère doit, en plus de ses

occupations publiques, créer une communauté responsable et informée qui sensibilise d'autres personnes autonomes. Donc, je pense qu'il faut créer au niveau de chaque domaine une communauté qui nous permettrait d'instaurer un système d'autonomisation et de renforcement des capacités, ce qui aboutirait in fine à la création d'un écosystème. Chaque ministère doit se focaliser sur son travail tout instaurant une politique RSE avec laquelle ils créeront des collaborations avec le domaine associatif. Cela résulterait à l'autonomisation et l'accélération des activités appartenant à tous les piliers des ODD.

Personnellement, la hiérarchisation du développement me semble être un travail mal organisé, car nous sommes en retard par rapport aux autres, du coup, nous n'avons pas le temps de choisir un secteur au détriment de l'autre, surtout que nous n'avons pas idée des conséquences de chaque pilier de développement. C'est pour cela, que je pense que l'autonomisation est la meilleure chose à faire.

Malheureusement, on reste obnubilé par le stratégique. Pour des raisons stratégiques, on privilégie l'éducation et la santé. C'est une bonne chose puisque ce sont les deux secteurs prioritaires, non seulement au Maroc, mais dans le monde entier. Mais, à mon avis, s'il on répète à chaque fois les mêmes mots, les mêmes stratégies, on ne fera rien du tout. Cela fait des années d'ailleurs que l'on mène des stratégies de développement de la santé et de l'éducation mais sans aucun changement perçu. Je trouve qu'il faut changer d'approche et de chercher de nouvelles méthodes de travail.

Participation :

Bon, l'approche participative représente la base de tout développement. On est tous des acteurs, on est tous censés participer et contribuer au développement de notre pays, de notre communauté. Mais l'approche participative n'est pas vulgarisée pour les gens. Au Maroc, on ne travaille pas sur la vulgarisation des notions que ce soit l'approche participative, le modèle de développement... etc. Donc, on n'a pas cette vulgarisation qui permet d'expliquer aux citoyens ces concepts. Il faut, à mon avis, préparer des programmes à diffuser pour expliquer, et sensibiliser autour de ces concepts, pour que les citoyens marocains prennent consciences de cela.

D'une manière générale, je ne retrouve pas personnellement cette approche participative. Même au niveau du domaine associatif, rares sont les associations qui pratiquent une approche participative. En gros, la participation dépend de la volonté de chacun de nous. L'approche participative dépend de l'organisme d'abord. Cela dépend de l'association qui

doit être consciente à travers ces directeurs et ses membres du bureau exécutif des enjeux de cette approche participative. L'association fait le premier pas, elle invite les jeunes et les autres personnes pour participer à leurs activités. Mais il y a aussi des bureaux exécutifs qui s'en foutent, des gens qui disent voilà j'ai 50 ans, ce n'est pas maintenant que je vais amener des jeunes pour discuter de ce qu'on va faire, je n'ai plus le temps de faire cela. C'est là, la deuxième logique qu'on retrouve. Il y a aussi une troisième logique qui se manifeste dans le fait que le bureau exécutif ne veut pas faire le premier pas, du coup c'est aux jeunes de prendre l'initiative qui peut être acceptée ou non, mais à force de faire la même demande, de poser la même question, ces jeunes ou membres d'une association participent aux décisions stratégiques de l'association. Grâce à l'effort, la présence et l'assiduité démontrée tous les jours que la confiance s'instaure, ce qui permet par la suite de donner à ce type de membre la possibilité de participer à la décision. Certaines associations impliquent leurs membres dans les décisions relatives à des petits projets, à des petites situations. Ce n'est qu'après avoir atteint une certaine position au sein de l'association que l'on prend compte de l'avis d'un membre, présenté ici comme l'opinion d'un membre principal. D'autre part, on est généralement confronté à de la légitimation des décisions puisque les responsables montrent, par ce processus de participation, qu'ils sont ouverts d'esprit, qu'ils prennent l'avis des membres, mais leurs avis priment car ils sont les plus expérimentés, car ils connaissent plusieurs secrets liés à l'activité.

Je travaille actuellement en tant que créatrice de contenu volontaire avec une association internationale. J'ai remarqué que ces associations internationales ont une vision, un système de travail, une idée claire sur quoi porte le travail, sur les tâches à faire, sur les procédures, sur les deadlines à respecter. Il y a un encadrement des bénévoles et une précision sur la mission et le rôle de chacun. Tout est bien précis, bien cadré et bien adapté. Ce qui n'est pas le cas pour une grande partie des associations marocaines. N'empêche qu'il y a des associations 100% marocaines qui maîtrisent les processus de leurs travaux.

Par rapport à l'INDH, je n'ai pas personnellement participé aux comités mais je connais quelques personnes qui connaissent le secteur et qui ont sûrement participé. Ce que j'ai entendu, bon ça reste pas officiel, mais ce que je sais c'est que ça reste une discussion, des propositions, bref des mots sur papiers. Mais sache que si une association a vraiment la volonté de participer à ces comités, elle fera tout son possible pour y assister que ce soit par procédure formelle ou à travers son propre réseau. C'est ce que je peux dire. Je n'ai rien à dire de plus car je n'ai pas vraiment une expérience. Déjà, je ne crois pas aux débats. Ce n'est pas

vraiment que je ne crois pas aux débats, je trouve que c'est un plus, c'est bien de discuter mais je trouve qu'il vaut mieux discuter dans une pause-café plutôt que dans une réunion. Je préfère que les acteurs associatifs présentent chacun des projets bien ficelés aux autres acteurs de l'Etat, au lieu de faire une discussion ouverte sur des propositions. Car, en réalité, tout le monde a des idées, mais peu sont capables de les mettre en œuvre. Moi, au début, j'ai une expérience dans tout ce qui est débat, tout ce qui est représentation, en fin de compte, on sort avec une liste de propositions qu'on envoie au parlement, alors que ces propositions peuvent être prises en compte ou pas, et je peux même te dire que ces propositions ne sont pas prises en compte dans 99% des cas. Donc, je trouve que cet échange, cette insertion est bonne mais dans une pause-café et non pas dans une réunion. Il s'agit là de ma vision personnelle.

En fait, mon impression dans tout ce processus, c'est l'image, c'est la présence, des fois, on a cette volonté de participer, de créer le changement qui nous pousse à consacrer 4 à 5 ans de notre vie, mais enfin de compte on se dit à quoi bon continuer, on se dit : mais qu'est que je vais gagner dans tout ça ? Enfin de compte, ils te font regretter d'avoir participé. Oui, il est vrai qu'on a appris pas mal de choses, mais il faut à un certain moment dépasser le stade de l'apprentissage, il faut évoluer. Le problème c'est que tu ne retrouves pas cette évolution et parfois, ils te rendent la vie difficile en cause des incitatives que t'a prise. Du coup, pour revenir à l'approche participatif, je dirai tout simplement que ça reste une chose qu'on est loin à atteindre, mais peut-être qu'il y a de l'espoir.

Entretien 6

Type : Association

Date : 07/11/2021

Durée : 1h30min

Lieu : café (enregistré)

Présentation :

Notre association s'occupe de tout ce qui est humanitaire. Nous sommes rattachés à un organisme international qui travaille sur 5 axes qui sont : l'environnement, la vue, le diabète, la faim et le cancer infantile. On essaye de notre part de poursuivre le travail de notre organisme, mais on essaye tout de même de travailler sur les problèmes liés à notre propre environnement, vu que chaque pays a son propre contexte et son propre environnement.

Globalement, on essaie de soutenir les personnes défavorisées en situation de besoin. Je peux ajouter aussi que nous comptons parmi nos membres qui ont des expériences associatives divers à travers lesquelles on essaie de faire progresser ce projet associatif. Donc voilà, on compte parmi nous des personnes issues de diverses disciplines, de divers secteurs que ce soit la médecine, l'architecture, la gestion etc. De plus, nous comptons des membres présents dans les trois continents : à New York, en Europe et bien sûr au Maroc. Du coup, voilà, on a une certaine diversité et une certaine synergie au sein de notre association.

L'information :

En plus des réseaux personnels, on se base aussi sur les informations survenues des groupes Facebook, des pages Instagram. Vraiment, les réseaux sociaux ont un grand impact dans notre collecte de l'information, car nombreuses sont les informations qu'on reçoit à travers les pages des réseaux sociaux. En plus de cela, pour détecter un besoin ou avoir une information sur un centre public par exemple, il y a aussi les informations diffusées coté État qui montre justement la possibilité de faire tel ou tel chose, on peut citer ici l'exemple de la période Covid. Les informations diffusées étaient claires, bon, je ne peux pas tout à fait dire qu'elles étaient claires, mais on les recevait comme même. On recevait les informations à temps. On savait quand est ce qu'on peut travailler, quand est ce qu'on ne peut pas travailler, quand est-ce qui y a confinement ou pas. Bon voilà, ça à influencer notre programme mais n'empêche qu'au moins nous étions informés à temps de ce que nous pouvons faire. Mais, à vrai dire nous n'avions aucune visibilité sur le planning d'exécution de notre programme. En gros, on recevait l'information, mais parfois elle n'était pas disponible. Ces problèmes étaient liés à la période du Covid. Je ne me rappelle pas qu'on est rencontré ce genre de problèmes avant le covid. Ce n'est qu'en cette période que nous étions confrontés aux obstacles liés au zonage et tout. On savait quand est ce que l'autorité va ouvrir l'accès à une région. Du coup, nous laissons notre programme en stand-by, ce qui crée des problèmes tel le fait que l'ouverture de l'accès coïncide avec la saison des pluies ce qui rend impossible de lancer notre caravane en cause des conditions météo. Donc voilà, c'est ça le point.

En plus de ça, quand on reçoit une information concernant un centre par exemple, on rencontre souvent des problèmes liés à la localisation. Pour apporter notre soutien à un centre public, on doit tout d'abord vérifier la véracité de l'information reçue d'où la nécessité d'une prise de contact avec les responsables de ces centres. Souvent, on a des difficultés à nous rendre auprès de ces centres. D'une part, pas tous les centres ne sont

répertoriés sur Google Maps, ce qui nous oblige à contacter l'organisme auquel ce centre est rattaché pour demander des renseignements. Parfois, par expérience, même ces gens-là n'ont aucune information sur ces centres, du coup, on ne sait plus à qui s'adresser. Pour le cas du secteur de l'Education, la base de données et les statistiques sont disponibles avec les adresses des centres et écoles, ainsi que les informations de contact des directeurs correspondants, mais le problème c'est que soit ces données ne sont pas actualisées, soit les directeurs ne veulent pas répondre que ce soit au téléphone ou par mail. Du coup, on est obligé d'y aller sur place pour obtenir l'information.

L'identité :

Bon, mon identité s'articule autour de ma religion musulmane et d'autres choses. J'aimerais ici me focaliser sur mon éducation qui a constitué ce que je suis aujourd'hui. On m'a éduqué sur des valeurs altruistes, sur le fait d'aider les gens dans le besoin d'où l'idée de créer et de faire partie d'une association ou d'un groupement d'individus, pour justement développer cette synergie animée par cet esprit d'entraide et de solidarité. Nous puisons ainsi de notre culture en tant que marocain qui influence nos mode de vie, et forcément notre travail associatif.

En fait, nul ne peut nier le rapport entre l'aspect identitaire et le développement qui apparaît justement dans ce sentiment d'appartenance au pays et à la communauté. Je parle ici du zèle que l'on ressent pour servir et soutenir la communauté en préservant les biens publics ou en aidant les personnes en situation de précarité. Cette identité et ce zèle sont basés sur l'éducation reçue. C'est là, l'importance de l'éducation à la citoyenneté, d'éduquer les gens à rendre la pareille à l'Etat qui a fourni pas mal de choses au service du citoyen. La moindre des choses à faire est de préserver les biens publics. Dans notre cas, on ne fait pas que préserver, mais on répare ces biens publics en fonction de nos moyens bien sûr. Car, s'il l'on ne peut pas rénover un centre par exemple ou apporter une solution à un problème, on fait de la sensibilisation autour de ce problème. Ça reste la moindre des choses à faire.

Développement :

Aujourd'hui, on constate que nombreux sont qui ont cette référence de lier le développement à la durabilité. Je trouve personnellement qu'il est difficile d'évoquer le développement sans ajouter le terme durable. Ce qui est une bonne chose, je trouve, puisque ça donne une image claire de ce qu'il faut véritablement faire dans le cadre du développement. Pour moi, le développement représente le changement pour le bien. C'est cette évolution pour le bien qui

peut survenir d'actions très simples. L'important ici, c'est la manière de faire l'action dans le sens où il faut faire un travail complet et bien maîtrisé pour que l'impact puisse être ressenti le plus longtemps possible. On agit certes, sur l'aspect matériel des choses, que ce soit à travers l'achat de matériels ou par la rénovation de bâtiments par exemple, mais n'empêche que cela impacte indirectement le côté psychique des bénéficiaires.

De plus, au niveau public, on le voit dans la presse que quand le travail où les projets effectués ne respectent pas ce principe de la durabilité, les citoyens qui n'ont pas vraiment une connaissance des procédures et de ce qui se fait disent qu'il s'agit que de balivernes alors qu'en vrai ces balivernes coutent des milliards. En contrepartie, quand on met en œuvre des projets durables, les marocains n'auront rien à redire à ce moment-là.

Par rapport à la région Rabat-Salé, je vois sincèrement que la ville de Rabat connaît un développement très avancé par rapport à Salé. En fait, Rabat a connu un véritable développement grâce à ses autorités et ses élus, grâce aussi à la tutelle du Ministère de l'Intérieur qui travaille d'une façon claire et efficace qu'on peut percevoir dans le terrain. Sans oublier, qu'il y a un suivi des projets mises en œuvre au niveau de la ville. Le développement de la ville de Rabat est perceptible en fait, il suffit de voir les nombreux espaces aménagés au profit des habitants de la ville tels les jardins, les terrains de quartier (terrain de proximité) etc.

Tout ceci, pour dire que la ville de Rabat connaît un développement, que ce soit au niveau territorial, des communes ou des arrondissements. La ville de Salé suit mais modestement, elle ne se développe pas à la même vitesse de sa voisine Rabat. En fait, les différences de développement entre les deux rives relèvent du fait que Rabat soit la capitale du Maroc, alors que Salé se présente comme une ville dormante. Pour cette raison, il y a des personnes qui disent qu'il ne faut pas allouer le même budget de développement à ces deux villes en cause de cette différence de statut. Cette réflexion semble évidente, mais à mon avis je pense qu'il faut dépasser ce genre de logique et arborer plutôt l'esprit de la régionalisation avancée dans le sens où chaque délimitation territoriale doit avoir sa propre gestion surtout que chaque zone dispose de richesses qui peuvent être fructifiées au profit des populations locales. Surtout que nous parlons d'une ville qui détient la plus grande démographie de la région. Il faut donc revoir les politiques publiques en ce sens-là et procéder à un rééquilibrage entre les différentes villes marocaines en matière de développement.

Coté société civile, je trouve en tant qu'association que nous avons toujours pris en compte cette préoccupation de conscientisation. Je ne sais pas si c'est le cas pour les autres associations, mais en ce qui nous concerne, je peux te dire que nous faisons de la sensibilisation dans n'importe quelle action que nous menons. Nous adoptons cette approche de la sensibilisation dans nos actions dans le sens où l'on explique au gens l'objet et l'intérêt de nos actions tout en démontrant l'influence ou l'impact positive de celles-ci dans la résolution du problème et sur la vie des bénéficiaires.

Personnellement, je trouve que le niveau de conscience est faible, ce qui nous amène des fois à expliquer plusieurs fois les choses en utilisant différentes techniques pour justement sensibiliser et faire comprendre aux citoyens l'intérêt de notre cause. Donc, on a en effet, des difficultés en tant que société civile à communiquer avec une catégorie inconsciente du peuple. En fait, s'il en veut travailler sur ces questions du développement durable, il va falloir travailler sur la société car il n'y a pas de conscience. Je parle d'une absence de conscience dans les grandes villes, je vous laisse donc imaginer la situation dans les zones rurales. Une situation qui empire malheureusement grâce notamment à ce type de presse électronique qui cible le buzz pour pouvoir vendre les vidéos pour obtenir une rémunération en fonction du « clickbaite » et qui montre en revanche sur quoi il faut travailler : je cite ici, les gens qui parlent sur des sujets sans aucun savoir ni informations, les gens qui sortent dans des mobilisations sans comprendre le pourquoi de cette manifestation...etc. Nombreux sont les phénomènes qu'on observe dans notre société qui nous ne permet pas d'avoir une vision optimiste sur l'avenir du pays en matière de développement.

En fait, je trouve que le principal problème réside dans la volonté. Le citoyen a une volonté de développement, de changement mais il ne veut pas un changement sur soi-même. Un développement sans changement individuel, c'est là, la volonté du citoyen aujourd'hui. Le citoyen n'a pas cette volonté, ce qui rend plus difficile le fait de l'impliquer dans les différentes actions de développement. C'est pour cela que je pense qu'il vaut mieux s'inspirer des expériences de pays qui ont su influencer la volonté de leurs peuples tel le Japon car en tout évidence on n'a pas de problème de compétences au Maroc. C'est plus un problème de volonté sociale et de discipline.

La participation :

Moi, je pense qu'il n'y a pas une initiative citoyenne. Il y a une participation, mais qui s'effectue sous l'impulsion disant des associations et non pas sur une initiative citoyenne que

ce soit au niveau opérationnel ou stratégique. La participation s'effectue en motivant et impliquant les gens dans les actions et les projets. Heureusement, au Maroc on a encore cet esprit solidaire qui permet cela, mais l'initiative reste vraiment rare. Je parle ici de la participation au niveau individuel et des membres associatifs aussi. Par exemple, quand une ampoule du quartier ne marche plus, nombreux sont les habitants qui sont dérangés par cela, mais de tous ces gens seulement 2 personnes vont réclamer pour que cette ampoule soit réparée ou changée. Donc voilà, peu sont les personnes qui vont parler en premier, qui font le premier pas, qui ont l'initiative de faire des choses.

Par rapport au volet sur l'approche participative, j'avais en fait eu l'occasion d'avoir une discussion nostalgique disant avec les anciens acteurs associatifs de la ville de Salé, et on a discuté d'ailleurs, sur comment ils ont pu aboutir à la construction de la faculté de Salé. Selon eux, c'est la société civile locale qui a demandé la construction d'une université dans la ville surtout qu'on parle d'une démographie Slaoui qui dépasse 1 millions d'habitant. C'est suite à cette demande que la faculté de Salé a vu le jour. Ça d'une part, mais personnellement, je vois que les méthodes de participation évoquées dans ta question sont dépassées. Je parle des méthodes consultatives et tout ce qui existe toujours. Je pense que désormais, dans le temps de Facebook, d'Instagram et des réseaux ces méthodes sont dépassées, surtout avec la présence des groupes. J'ai personnellement remarqué pas mal de fois que les groupes Facebook par exemple de Salé qui regroupent une communauté de la ville, ont justement pu influencer et forcer même la prise décision concernant certains problèmes. Je cite juste l'exemple du problème des cimetières qui a été le sujet de plaintes et de discussions de pas mal de personnes dans ces groupes, ce qui a poussé la commune à agir en fin de compte. Et grâce à cela, les cimetières de la ville aujourd'hui sont rénovés et entretenus au quotidien. Il n'y a pas que les cimetières, plusieurs choses ont changé dans la ville grâce justement à la réactivité des responsables. Il est vrai que chaque personne s'exprime librement dans ces groupes et que parfois on y publie des choses qui sont stupides, mais il y a comme même des sujets ou des problèmes dont les gens parlent auxquels se forment un certain consensus qui aboutit à la formation d'une réelle force de pression sur la décision publique concernant ce sujet. Du coup, je trouve que dans ce sens-là, que sans recourir à des consultations, le citoyen peut influencer la décision publique grâce à ces réseaux sociaux moyennant ce travail de veille.

En fait, les directions sont toujours confrontées à ce problème d'exécution des projets de développement تنزيل المشاريع. C'est d'ailleurs, le même constat qu'on retrouve au niveau du

rapport du nouveau modèle de développement. Le problème, c'est qu'on se base souvent sur des modèles préexistants de développement de pays aux situations socioéconomiques semblables, mais l'application de ce modèle se heurte souvent à des difficultés sociales et culturelles car on n'a pas les mêmes compétences, les mêmes fonds ni la même culture que celles des pays auxquels on a importé ce modèle. Aussi, il y a le problème du manque de compétence et de fonds qui influe en quelque sorte, le fait si l'on prend en considération ou pas les propositions issues de l'approche participative. Car, en fin de compte, c'est le responsable qui a connaissance des ressources, des compétences et des fonds, bref, des capacités dont il dispose et qu'il pourrait lui permettre de mener à bien tel ou tel projet. Du coup, le fait de ne pas prendre en considération les propositions portées par les associations ou les citoyens est généralement lié au manque de ressources nécessaires pour mettre à bien ces propositions. C'est ce qui explique le fait que certaines propositions de la société soit appréciées par les responsables sans pour autant être retenues ou adoptées par ces derniers dans le cadre de leurs programmes de développement.

Développement :

Concernant l'INDH, ce qui marque le plus quand on visite un centre ou le lieu d'un projet financé par l'INDH, c'est d'abord l'aspect matériel qui donne une idée sur l'investissement fourni dans le cadre de ce programme. On comprend que grâce à l'INDH, plusieurs éléments ont été faits, que ce soit au niveau de l'infrastructure ou du matériel, mais on voit aussi que l'état de ces éléments s'est dégradé, ce qui montre l'absence d'un suivi et d'une gestion efficace au niveau de ces centres ou projets. On revient alors à ce problème de compétences. Ce qui se passe donc, c'est qu'on fournit des outils assez coûteux à des gens qui ne savent pas comment s'en servir. Ces gens qui travaillent dans les centres INDH ne savent pas communiquer ni recevoir les visiteurs et ne savent pas aussi quoi faire avec les outils mis en leurs dispositions. À ce propos, j'ai eu une expérience dans le cadre de notre activité associative à travers laquelle j'ai visité un orphelinat issu du programme INDH. Déjà, la réception était mauvaise, même la salle de réception était en très mauvais état. L'anecdote est que la brochure de l'orphelinat en question la présentait comme si elle était le meilleur orphelinat du Maroc, vue le nombre de partenaires, de programmes et informations écrites. J'ai écouté les témoignages des enfants de l'orphelinat qui se classaient en deux tranches selon l'âge. Selon les dires des enfants les plus âgés, ceux qui sont proches d'obtenir leur bac, ils disent que tout ce qui est dit au niveau de la brochure n'existe pas. Ça reste juste sur papier, rien ne se concrétise. Maintenant, soit ces gens-là volent le budget alloué à la gestion

de cet orphelinat, soit ils n'ont pas la compétence nécessaire pour gérer ce genre de structure, car dans la majorité des cas, le problème réside dans le manque de compétences et de volonté plutôt qu'un problème de détournement d'argent. Je reviens surtout à ce problème de volonté, il y a des personnes qui peuvent, ne veulent pas travailler car ils n'ont pas la passion et ne ressent pas le poids de leur responsabilité vis-à-vis du travail qu'ils font. Je considère comme une forme de vol, car ces gens-là ne justifient pas leurs salaires malgré les outils mis à leur disposition par l'INDH. Et là, je reviens aussi à l'INDH qui reste absente, qui ne fait pas de suivi des projets qu'elle a financé. J'ai en fait moi-même aller me plaindre auprès du bureau INDH de la wilaya pour leur décrire ce que j'ai vu au niveau de l'orphelinat, mais à ma grande surprise, ils ne faisaient que compatir avec moi sur le sort de cet orphelinat, sans aucune réaction concrète de leur part. Ce qui n'est pas normal, franchement je me demande quel est le rôle de ce bureau INDH si ce n'est pas de suivre les projets financés par leur programme. Alors, que lors de nos visites aux centres INDH, on ressent comme j'ai dit tout à l'heure, l'effet de cet investissement initial, on comprend qu'il y avait une idée derrière, mais le problème est qu'il n'y a pas cette durabilité du projet.

Pour conclure, d'après mon expérience, je dirais que c'est l'esprit du directeur qui impacte toute l'institut ou toute l'organisation. Je peux citer ici deux expériences, deux orphelinats qui tous deux sont issus de l'INDH. Dans le premier, on ne nous laisse pas entrer car le directeur a donné ces directives pour que personne n'entre à l'orphelinat, Ils nous disent d'ailleurs, que si l'on a des propositions à faire ou un financement à accorder, il faut d'abord faire une demande par mail et tout. Dans l'autre orphelinat, on fait face plutôt à un directeur qui influence tout l'organisation, qui insiste sur une certaine flexibilité, sur le fait de recevoir, d'accorder du temps à toutes personnes désirant apporter un financement ou son soutien à l'orphelinat. Donc cet esprit-là vient toujours de ce responsable du Top management qui impacte à 100% l'organisation, car le personnel va suivre à la lettre ses directives, rares sont les personnes qui prennent des initiatives personnelles.

Entretien 7

Type : Association

Date : 25/11/2021

Durée : 1h 30 min

Lieu : ZOOM en ligne (Enregistré)

Présentation :

Bon, nous sommes une association qui travaille sous l'égide de l'organisation internationale lions club. Du coup, comme toutes les associations affiliées dans le monde, on travaille sur des axes relevant du domaine social et environnemental, mais cela n'empêche que nous essayons d'intervenir au besoin et de se mobiliser quand la situation l'exige. Donc, nous n'hésitons pas à aider l'autre sans poser la question de la catégorisation du besoin dans tel ou tel volet. L'important est de servir ces gens en situation de besoin. Du coup, grâce à Dieu, cela nous a permis de toucher à tous les domaines lors de ces dernières années. Surtout que nous disposons d'une mixture au niveau de nos membres qui est assez unique puisqu'on compte parmi nous des étudiants, des employés du privé et du public ainsi que des cadres supérieurs. Bien que ce mélange puisse paraître comme un handicap, il représente au contraire pour nous une force qui nous permet justement d'aborder tous les sujets.

Information :

J'ajouterais aussi que dans la formation qu'on fait à nos membres, que ce soit au cours de la formation ou lors des discussions d'ordre général, on les incite toujours à construire un réseau. On essaye toujours de convaincre nos membres de l'importance de cette idée car non seulement, mais partout le réseau est la base de notre travail. Sans réseau on ne peut rien faire.

Donc, lors de la recherche d'une information, le fait d'avoir un réseau solide devient crucial. Il suffit de commencer notre quête d'informations, que nous commençons ainsi à se remémorer les noms des personnes qu'on connaisse que ce soit au niveau de la commune, du ministère de la wilaya ...etc. Donc, l'obtention de l'information devient beaucoup plus facile. Et ça nous arrive d'ailleurs tout le temps dans l'association. Du moment où l'on se retrouve face à un problème, un cul-de-sac, l'un des membres nous propose quelqu'un qu'il pourrait résoudre la situation. Et même si on n'a pas de connaissances ou de réseau on essaye d'inculquer au membre le fait d'aller chercher l'information auprès des instances et personnes concernées. C'est quelque chose que beaucoup de personnes hésitent à faire alors que c'est la

meilleure façon d'obtenir l'information. C'est à dire que du moment où l'on connaît une personne il faut y aller chercher l'information, demander à voir la personne et c'est comme ça qu'on rencontre les gens et qu'on développe notre réseau.

L'identité :

En se basant sur ma foi musulmane, je pense que sur le plan personnel je m'y identifie d'abord comme un être humain bien sûr, puis un musulman et enfin comme étant un marocain. C'est pour dire que j'ai certaines références identitaires que je ne peux abandonner. Il peut y avoir des points ou des traits qui me rassemblent avec d'autres personnes, mais ces trois éléments constituent ce que je suis. Je ne peux pas oublier mon humanité ni ma musulmanité, ni bien sûr ma marocanité.

Je partage l'idée qu'il n'y a pas la moindre contradiction entre notre identité et nos objectifs en tant que membres de l'association. Au contraire, je trouve que ces deux aspects se rejoignent car en tant qu'être humain la moindre des choses à faire est d'avoir cette volonté d'aider et de soutenir son prochain. En tant que musulmans, on se doit de faire la même chose puisque le coran et la « sirah » sont remplis de versets et de hadiths qui nous incitent à être solidaires et empathiques vis-à-vis des autres. Et enfin, notre marocanité qui nous pousse en tant que citoyen et patriote à aimer et à souhaiter le bien à notre pays. C'est là, la moindre des choses à faire. Donc de ces trois éléments on ressort avec cette notion du bien et d'entraide que je trouve en parfaite harmonie sans aucune contradiction entre les deux.

Développement :

Pour moi, le développement désigne ce changement irréversible sur une situation donnée. Un changement sur la situation d'une population doit d'être irréversible dans le sens où l'on ne doit pas revenir au même état actuel des choses plus tard. Si c'est le cas je trouve que ce n'est pas la peine d'entamer ce changement. C'est la raison qui nous pousse justement à mener moins d'actions par rapport à d'autres associations parce qu'on cherche à mener des actions pour faire des actions en soi. Au contraire, on cherche à intervenir en laissant derrière un impact durable. Ils ont d'ailleurs bien fait de parler de Développement durable qui est pour moi le véritable développement. À quoi bon faire un changement sur une situation pour qu'après 1h, 1 mois ou même après une année, on revient à la même situation de départ. Dans ce cas-ci, il n'y a pas de développement, rien n'a été fait. On est juste retourné à la case de départ. Donc, comme j'ai dit tout à l'heure, le développement se traduit dans cette notion de développement durable qui représente notre vision des choses.

Au niveau local, je peux citer ici l'exemple de la ville de Tamesna. J'ai habité dans cette ville de Tamesna depuis 2010. A l'époque, je peux te dire qu'il s'agissait d'une ville fantôme. Je faisais carrément parti des premières personnes qui ont habité cette ville. Donc, je suis dans la position de dire que Tamesna a connu un grand progrès. Il est vrai que plusieurs diront que Tamesna est une ville qui connaît un retard en termes de développement, mais c'est parce qu'ils n'ont pas assisté justement au développement de cette ville qui s'est construite littéralement de nulle part. Au début, il n'y avait rien, c'était juste un terrain nu. Je me rappelle qu'au début il n'y avait même pas de réseau, pour te rapprocher un peu de la situation, il fallait se rendre dans un jardin pour espérer se connecter à internet. Je devais aller d'ailleurs jusqu'à Sidi Yahya pour pouvoir me connecter dans un cyber. Alors aujourd'hui, ce n'est plus le cas, la ville est dotée d'internet, de réseau, de routes, d'écoles, des maisons des jeunes et on y construit même une université.

En fait, le développement de la ville n'est pas dû à une pression publique, car déjà la ville de Tamesna est issue d'une politique d'Etat, visant la construction de nouvelles villes. Mais si l'on doit trouver une cause au changement effectué au niveau de la ville, je dirai plutôt que c'est grâce à sa Majesté le Roi que Tamesna a pu se développer. En fait, en tant que résident de la ville qui a connu, disons toutes les étapes de développement de Tamesna, que c'est grâce à ce qu'on appelle « les colères royales » que pas mal de problèmes ont été résolus. C'est grâce à lui et à ses colères que pas mal de choses ont changé. Par exemple, il a été programmé une visite du Roi à la ville, et la veille, il est venu tout seul sans protocole pour voir le résultat et l'avancement des travaux, ce qui n'a pas aimé, causant la rectification de pas mal de projets, voire carrément la reconstruction des résidences qui ne respectaient pas plusieurs normes.

Bon en revenant à la pression publique, je pense qu'on aurait pu y arriver à un certain moment, mais ça n'aurait pas abouti au même résultat dans ce laps de temps sans l'intervention royal.

Il est vrai qu'aujourd'hui il y a ce problème de conscience vis-à-vis des défis du développement, mais je pense aussi qu'il ya tout de même des lueurs d'espoirs dans cette génération, des jeunes qui ont une mentalité assez différente de celle dont on avait l'habitude auparavant. Je parle de cette mentalité qui culpabilise l'Etat où l'on dit que l'Etat nous n'a rien accordé, l'Etat ne nous soutient pas etc. Aujourd'hui, au contraire les gans veulent de plus en plus investir et supporter ce processus de développement, je parle surtout des jeunes

qui cherchent à intégrer des associations. Dans notre association par exemple, on reçoit quasi chaque semaine des demandes assez nombreuses de personnes qui veulent intégrer notre association, qui sont intéressées et qui cherchent à faire quelque chose et d'apporter leurs aides et soutiens à travers des actions associatives. Tout ça, pour dire qu'on ressent justement cette envie d'apporter quelque chose à la communauté et au pays. Et c'est avec justement cette volonté qu'on peut changer la mentalité. Ce n'est pas facile. C'est quelque chose qui peut prendre 2 ou 3 générations peut-être. Car en fait, je trouve qu'il n'est pas facile de parler de crise d'identité, ça touche tous les peuples du monde, c'est normal, c'est l'un des maux de notre époque. Mais malgré cela, je trouve qu'il est trop tôt de présenter cela comme une crise, il vaut mieux d'abord définir la citoyenneté, car même si les gens paraissent nonchalants concernant une question, le fait qu'ils critiquent parfois les choses, montre qu'ils ont un certain intérêt aux questions publiques, qu'ils ont une part de citoyenneté en eux.

Participation :

Alors coté participation, je pense sincèrement que l'approche participative est présente dans notre pays. Ces dernières années, on peut remarquer comme même que notre pays s'oriente à un type de gouvernance axé sur un modèle dans lequel la participation joue un rôle très important. Aujourd'hui, l'Etat n'est plus la seule structure qui décide de tout, la société civile y est présente aussi.

Personnellement, je n'ai jamais vue la société civile aussi active qu'aujourd'hui que ce soit les associations, les ONGs ou les syndicats. C'est pour dire qu'il y a une certaine concertation et une implication de tous ces parties prenantes non étatiques qui justifie vraiment l'existence d'une certaine participation, d'une certaine consultation avec des acteurs qui n'ont pas de relation direct avec l'Etat ou le gouvernement. Bon, certes l'Etat reste le grand décideur de beaucoup de choses, mais cette prise de décision ne s'effectue plus indépendamment de tous ces autres acteurs. Donc, oui, on peut parler d'une participation des acteurs et nos jeunes s'y intéressent. En effet, nos jeunes ne sont pas désintéressés, ils en discutent, ils cherchent à comprendre et essayent de s'y intégrer dans des instances qui ont un lien avec une décision, que ce soit en rapport avec son école, son quartier, son immeuble ou son université. Donc, oui, la participation existe et je peux même dire qu'il y a des indicateurs positifs en ce sens.

En fait, je préfère carrément appeler cela une démocratie participative qui est une approche de l'Etat qui ouvre les portes à plusieurs acteurs pour qu'ils puissent participer à la prise de décision publique. Ce qui permet aussi de développer cet esprit d'initiative. Bien évidemment,

on ne va pas s'attendre à avoir 30 millions d'initiatives, je dis tout simplement qu'il y aura quelques-uns qui vont avoir cette inspiration de faire ou de créer quelque chose. Ils vont créer quelque chose et y en a d'autres qui vont suivre et rejoindre cette création-ci. C'est ce processus-là, qui fait en sorte qu'on peut parler d'un esprit de participation qui existe véritablement. L'Etat aussi s'inscrit dans cette démarche, puisqu'elle ouvre ses portes aux différents acteurs qui souhaitent participer à l'élaboration de différentes stratégies. En effet, il y a de grandes stratégies nationales qui se basent justement sur ce concept de la participation. Avant on parlait de la décentralisation, puis de régionalisation et ensuite on a commencé à discuter de la régionalisation avancée ; En fait, tous ces éléments-là s'inscrivent dans cette notion de la participation. Les jeunes s'inscrivent aussi dans cette démarche. On a beau dire que les jeunes ne s'intéressent pas à la politique, n'ont aucune influence sur les décisions stratégiques au pays, je trouve, au contraire, que les jeunes cherchent à s'impliquer dans la politique de leur pays d'une manière ou d'une autre. J'ai donné tout à leur des exemples qui attestent cela, tel l'exemple des syndicats et des associations. Je me focalise plus sur les jeunes parce qu'une fois de plus ils constituent la richesse de ce pays. C'est l'élément sur lequel nous devons miser. De plus, la pyramide démographique de notre pays est largement constituée de jeunes qui constituent la plus grande partie. C'est une richesse qui vaut plus que le pétrole, il suffit de voir pas mal d'expériences réussies, tel le Singapour et le Japon qui montrent l'importance et l'intérêt d'investir dans le capital humain.

Donc, je dis que cet esprit de participation existe mais pour qu'il puisse être développé, il faut de plus en plus de conscience ainsi que de la citoyenneté pour pouvoir arriver à une forme de participation directe dans les grandes décisions du pays, ce qui nous permettra par la suite d'atteindre un certain niveau de développement.

Alors, où sommes nous par rapport à cette participation au juste ? Pour répondre à cette question, je pense tout d'abord que le processus de participation ou la démocratie participative est quelque chose qu'on ne peut encadrer dans une définition concise ou dans un cadre bien précis. Pour mieux comprendre cette notion et connaître l'avancement de cette démarche dans notre pays, on peut classer cela en étapes. À mon humble avis, nous sommes aujourd'hui dans l'étape de l'instauration de la confiance à nouveau, car c'est quelque chose qui a pris un grand coup à un moment de l'histoire de ce pays. Ça a pris un grand coup dans le sens où la société civile n'a plus confiance en l'Etat, les gens n'ont pas confiance envers la politique et désertent les associations et les partis. En fait, les gens désertent tout ce qui est censé constituer les piliers d'une société civile qui pouvait participer à la prise de décision à un niveau élevé de

l'Etat. Désormais, les gens reprennent à nouveau petit à petit confiance envers la politique contrairement à une époque où l'on dénigrerait l'action politique, où l'on disait que tous les politiques sont des voleurs, des vauriens et qu'il valait mieux s'en débarrasser qu'on a avait pas besoin d'eux, qu'il y'a aucun intérêt à suivre la politique, ce sont là toutes les idées répandues à l'époque. Aujourd'hui, au contraire, il y a des gens qui ne comprennent rien mais qui parle comme même de politique ce que je trouve positive. Il y a des personnes qui dirons que cet ignare ne doit pas parler de la politique, mais je trouve au contraire que c'est une bonne chose qui montre justement cet esprit auquel je faisais allusion tout à l'heure.

Aujourd'hui, une femme limite illettrée participe aussi au débat public, discute du travail du gouvernement, de la géopolitique, donc, cet esprit de participation commence à se développer petit à petit. De plus, j'avais entendu parler dernièrement de quelques statistiques qui montrent justement une hausse au niveau du nombre d'associations créées. Cela témoigne du fait que les gens commencent à croire à nouveau, déjà en la société civile qui est la première étape selon moi, de ce processus de reprise de la confiance. Car il faut que les gens aient confiance envers les associations, envers les syndicats, envers les représentations estudiantines, et ce n'est qu'après qu'on pourrait retisser ce lien entre ces structures et l'État, ce qui constitue la 2^{ème} partie de ce processus de réinstauration de la confiance à savoir ce lien de confiance entre l'État et la société civile. C'est là, un grand challenge pour tous les Etats même des pays développés, d'où la question de savoir jusqu'où la société civile peut-elle être impliquée dans la prise de décision territoriale, économique ou même dans les décisions de nature sécuritaire.

A mon avis, il y'a des indicateurs positives qu'on peut observer, par exemple dans le nouveau modèle de développement qui donne une grande importance à la société civile ,à la consultation avec les jeunes, à la consultation avec les différentes catégories sociales et à la consultation avec les représentants et les élus. Il faut rappeler comme même que des fois même les représentants et les élus ne sentaient pas impliqués dans les décisions prises. Du coup, je trouve qu'on est sur la bonne voie, sans vouloir être utopique non plus.

Bon, t'a parlé des associations qui disent que les autorités publiques nous font juste plaisir en nous permettent d'assister à ces réunions de concertation, qu'ils écoutent nos propositions, les respectent mais sans aucune prise en compte de ces propositions. Eh ben à ces propos, je dis qu'heureusement la société civile n'est pas le pouvoir public, parce qu'on a beau dire que voilà, il y a tel ou tel problème, qu'on pourrait adopter tel ou tel solution, tel proposition, ce

n'est pas leur rôle en fin de compte de décider tout simplement. Il est vrai que c'est un très bon travail que fait les associations, les syndicats, les ONG en termes de remontée de l'information, mais il faut aussi se rendre compte du fait que ces personnes qui constituent la société civile non pas toutes les compétences nécessaires, déjà pour qu'ils puissent avoir une vision globale du problème. Ils ne prennent pas en compte tous les enjeux liés au problème, car parfois, on entend des solutions proposées par les associations ou les particuliers qui disent qu'il suffit d'augmenter les salaires pour résoudre les problèmes, de couper les rapports diplomatiques avec telle ou telle entité, c'est là, quelques exemples de solution qu'on entend quotidiennement de la part des gens, des associations et des fois même de la part des partis. En fait, même chez les partis politiques, on entend des fois des propositions qui entrent un peu dans le cadre de la science-fiction. Alors, le pouvoir public ne peut pas approuver et dire amen à tous ce qu'il a entendu lors de ces séances de concertation. Ce n'est pas de la mauvaise foi, c'est juste que le pouvoir public a d'autres contraintes et préoccupations dont la contrainte internationale, le fait devoir le problème dans sa globalité, ainsi que d'autres éléments non connus ni par la société civile ni par le peuple. Du coup, en prenant en compte tous ces éléments-là, le pouvoir public prend forcément des décisions qui dans la plupart des cas ne séduisent pas, ce qui cause toute cette polémique. En fait, plusieurs personnes qui critiquaient le fait que leurs propositions ne soient pas prises en compte, ont fait exactement la même chose quand ils ont pu décrocher des positions politiques, y a même certains qui ont pu être des chefs de gouvernement. Car tout simplement du moment où l'on fait partie du pouvoir public, on aperçoit les choses d'une autre manière, on a accès à des informations dont on n'avait aucune connaissance, ce qui explique le fait qu'une fois au pouvoir, ces personnes n'exécutent pas les propositions qu'ils ont eux-mêmes émises auparavant. Donc, en gros ce n'est pas aussi facile, ce n'est pas des maths, rien n'oblige de prendre en compte les propositions issues d'un processus consultatif, ça ne peut pas marcher comme ça.

Bon par rapport à l'INDH, je trouve que c'est quelque chose qu'il va falloir oublier et passer à autre chose parce que c'est une expérience dont on a trop parlé. C'est une expérience qui a connu des points positifs et négatifs. Mais voilà, il faut la repenser dans le cadre de cette confiance dont on a parlé tout à l'heure. Cette confiance ne peut pas être regagnée, le seul effort de l'État, la société civile a aussi son rôle à jouer. D'ailleurs, même la société civile a fait aussi de mauvaises choses dans le cadre de ce programme. Même les gens doivent être à la hauteur, on ne doit plus être avides et n'avoir que cette envie de s'enrichir sans aucun contrôle ni reddition des comptes. C'est facile de critiquer l'État, mais il faut surtout se

critiquer soi-même, car plusieurs sont les personnes qui ont commis des actes immoraux et qui ont de mauvaises intentions. Donc voilà, c'est un tout, il faut que cette confiance soit réciproque entre toutes les parties prenantes.

La mentalité ou la culture joue un rôle très important dans l'instauration de cette approche participative. Alors là, on revient justement à cette notion de l'applicabilité. On pose alors cette question : est-ce que la personne est prête à s'impliquer effectivement dans cette stratégie suivant ce processus participatif ou pas ?

En fait, l'implication ne se limite pas à donner son accord par rapport à une action donnée, mais c'est plutôt d'accepter véritablement l'action en fonction de ton égo, de ton vécu, de tes ambitions et de ce que tu vises en tant qu'individu. Il faut comme même trouver un équilibre entre tous ces éléments là pour favoriser la réussite du projet. Donc oui, ça joue un grand rôle et malheureusement plusieurs opportunités sont ratées au détriment du bien-être de nos populations et notre pays en cause justement de la mentalité de certaines personnes, de leurs cultures et surtout de leurs consciences. Je souligne deux fois sur le mot conscience car sans cela, rien ne pourrait être réalisé malheureusement.

Entretien 8

Nom : Association

Date : 11/08/2021

Durée : 1h

Lieu : bureau (non enregistré)

Je me présente A. D, président de l'association de quartier et ancien membre élu de la commune de Salé. Alors, l'association se charge d'un ensemble d'activités de développement qui cible le quartier et la ville. Il s'agit d'activités éducatives et sociales comme l'organisation des fêtes de circoncision au profit des enfants du quartier et des orphelins, l'organisation des compétitions de récitation du Coran et les compétitions culturelles ainsi que d'autres activités et formations d'ordre sociale et environnemental. J'ai d'autres expériences associatives, Je suis d'ailleurs président d'une autre association du Développement Durable qui travaille au niveau de toute la ville à travers laquelle on a pu développer des partenariats avec des partenaires internationaux sur grand nombre de projets et cela bien avant l'INDH. Je cite des exemples tels des projets en rapport avec les handicapés ainsi que la création d'un centre traitant les questions du développement durable. Tout ceci, nous a donné une certaine

expertise en matière des appels à projets et des partenariats avec les organismes internationaux.

Information :

En fait, aujourd'hui, on a plus ce problème de manque d'informations, l'information est disponible partout, il suffit de la chercher que ce soit par internet ou auprès des personnes. Nous sommes dans l'ère de l'abondance de l'information. Personnellement, je me renseigne auprès des gens, par internet, par les journaux et aussi par les rapports officiels tels ceux du HCP (Haut-Commissariat au Plan) qui fournit des statistiques relatives à plusieurs domaines.

A vrai dire, avant l'élaboration de la loi relative à l'information, le citoyen avait vraiment des difficultés à accéder à l'information. Désormais, ce n'est plus le cas, il suffit de demander pour avoir l'information que ce soit auprès des fonctionnaires des administrations publiques ou grâce à internet. Donc, le problème maintenant n'est plus un problème de pauvre mais plutôt de riche, ce n'est plus le problème du manque mais de l'abondance de l'information. La difficulté qui existe maintenant concerne le tri de ces informations. Le souci est de comment vérifier la véracité des informations, car pas toutes les informations sont correctes, des fausses informations circulent aussi bien que les fake news.

Développement :

La question du rapport entre développement et identité est importante car elle relève d'un lien que nous n'interrogeons pas auparavant. Ces problèmes d'identité et leurs relations avec le développement n'apparaissent pas avant. Cette relation a évolué. En fait, notre génération des années 50 et 60 n'avait pas ce problème. Peut-être que notre identité a été influencée par le contexte dans lequel nous avons vécu. Un contexte marqué par l'indépendance, par l'émergence du mouvement et des partis nationaux, par le rêve du nationalisme arabe, tous cela a influencé notre identité tout en étant submergé par cet esprit national qui, avec la tolérance et la solidarité qui subsistaient les communautés de l'époque, va participer à forger notre identité. Après les années 60, les choses ont commencé à changer car on assiste à l'émergence d'une nouvelle identité troublée en cause de la diffusion occidentale. A cause de la mondialisation, de nouveaux choix ont été introduits ce qui a influencé notre identité. C'est d'ailleurs l'une des causes, on peut même dire que c'est la principale cause qui a créé le Maroc de l'immigration d'aujourd'hui.

Par rapport au développement, avant il y avait, comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, cet esprit de volontariat de solidarité, en gros, il y avait un esprit communautaire contrairement à l'esprit individualiste d'aujourd'hui. Même la structure de la famille a changé, avant les familles étaient grandes et habitaient ensemble. Aujourd'hui, on parle plutôt de familles nucléaires. De plus, à l'époque les jeunes se réveillaient tôt pour gagner leur vie, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Tout cela est le résultat des évolutions qu'a connu l'État et de l'évolution des besoins en général, ce qui a influencé notre identité en tant qu'individu et en tant que société.

Du coup, par rapport à la situation actuelle, qu'est-ce que je pourrais te dire ? Moi-même en tant que citoyen, je reste égaré entre cette nostalgie du passé et la réalité d'aujourd'hui.

Si l'on parle du développement humain, cette notion désigne d'abord l'impact sur l'Homme en rapport à la distribution des ressources. Une distribution qui doit prendre en compte l'environnement car il ne faut pas oublier que cette distribution des ressources a un coût, un coût environnemental. Donc le développement s'articule autour de deux axes à savoir : le côté matérielle et le côté comportemental. Au Maroc, on travaille beaucoup sur l'aspect matériel et on oublie et néglige cet aspect comportemental. C'est là une problématique mondiale. Le Maroc n'est pas le seul pays qui fait face à ce problème. Les politiques prennent plus compte de l'aspect matériel car le citoyen réagit et s'intéresse à ce qu'il voit et ressent. C'est pour cela qu'on s'intéresse plus à l'aspect matériel que le citoyen peut voir à travers ses propres yeux au détriment de cet aspect comportemental.

En fait, les problèmes de développement au niveau national ressemblent en quelque sorte à ceux qu'on retrouve au niveau local. Si l'on prend l'exemple de la ville de Salé, on fait face à de nombreux problèmes qui s'accumulent en réalité et qui ont causé une certaine anarchie urbaine. Parmi ces problèmes, je peux citer le problème des routes et d'infrastructure en général, le problème des marchés de fortune et de l'informel, le problème du chômage et ainsi de suite.

Bon maintenant, je pense que si l'on souhaite vraiment résoudre ces problèmes d'une manière efficace et réaliser ainsi le développement humain dont on parle, il faut à mon sens, intégrer les acteurs privés dans ces programmes de développement. Car si on part aujourd'hui au jardin qui a été rénové à Hay Salam, on verra que les chauffeurs de taxi y vident l'essence de leur voiture. Du coup, ce cas-ci montre justement l'intérêt d'intégrer ces acteurs car on ne peut pas approprier un projet si l'on n'implique pas les acteurs privés.

En ce qui concerne le travail associatif, il y a en effet plusieurs problèmes qu'on a essayé de surmonter en tant qu'élus. En tant qu'élus nous avons essayé avec les membres du conseil de surmonter ces problèmes avec la participation de tous, avec l'aide de la collectivité et de la société civile. Nous avons ainsi mené plusieurs programmes dont des programmes liés à l'environnement. Nous avons aussi mené des projets à travers lesquels nous avons pu aider un certain nombre de personnes.

Participation :

Quand je faisais partie de la collectivité, on avait créé une cellule de coordination technique qui nous a permis justement de mettre en œuvre des projets en partenariat avec l'Union Européenne. Cette cellule avait pour fonction de collaborer avec les associations pour lancer des programmes et des projets. C'est dans ce cadre-là, que le comité de concertation de Tabriquet a vu le jour. Il s'agit d'un comité où le représentant des affaires étrangères de la collectivité se réunissait avec les gens de la société civile pour se concerter sur les problèmes qui touchent les citoyens et la population. Ceci nous a amené à créer une charte éthique et une charte de la concertation pour organiser ce processus.

En fait, Salé a été l'une des précurseurs au niveau national en matière de montage de projet et de concertation. On était vraiment parmi les premiers qui ont mené cette expérience. D'ailleurs, même les gens de l'INDH sont venus au début chez nous pour apprendre de cette expérience.

Malheureusement, cette expérience n'a pas réussi. Ça n'avait pas abouti à ce que nous espérions réaliser. Cet échec est dû au fait que la relation entre l'autorité et l'association reste toujours structurée, suivant un contexte historique bien déterminé. Et donc l'autorité continue d'interagir avec les associations suivant une approche sécuritaire. Si l'on veut vraiment réussir ce processus de participation et de concertation, il faut en finir avec cette approche sécuritaire. L'autorité se doit de s'inscrire dans une ouverture réelle et efficace sur la société civile en adoptant une approche plus rationnelle vis-à-vis des associations.

Même les programmes élaborés par l'État ont causé en quelque sorte cette situation, et ont même causé la prolifération des associations en raison de problème de gestion de ces projets et programmes. La réalisation de ces programmes était désorganisée dans l'absence de restrictions légales solides relatives aux activités associatives. À mon sens, ils n'ont pas pris le temps qu'il faut pour réfléchir et légiférer correctement sur ces activités associatives. Ce qu'on veut aujourd'hui c'est de procéder à la professionnalisation de l'activité associative par

l'encadrement et l'implication des associations, et sans aucune reconnaissance des associations déclarant des objectifs vagues et ambigus. Ce sont ces associations « professionnelles » qu'on doit impliquer dans ce processus consultatif. Dans ce cadre-là, nous avons rédigé une note sur les facilités et les problèmes liés à la participation et au rôle de ces comités consultatifs qu'on a envoyé d'ailleurs à la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD). Cette note est importante car en tant qu'association nous avons une expérience dans ce domaine, et puis surtout, nous organisons le jeudi de chaque mois ce qu'on appelle « le jeudi de la consultation الخميس التشاوري » qui est en somme une journée dans lequel on discute de divers sujets qui concerne la population de la ville avec la participation des citoyens.

En général, la participation ou la concertation au Maroc reste encore un processus en gestation, car cette culture est toujours absente. Il faut d'abord promouvoir cette culture de participation. Ce qui n'est pas évident à faire, car on reste toujours dans un contexte de décision unique que l'on essaye d'atténuer par cette politique de décentralisation.

En réalité, la participation dans le cadre de l'INDH reste floue de par les critères de choix des participants. L'INDH n'a déjà pas les techniques et les compétences nécessaires pour former et renforcer les capacités de la société civile. En plus, les critères de choix ne sont pas clairs et suivent des principes irrationnels basés sur l'appréciation des personnes d'où le manque d'expérience dans la prise des bonnes décisions. Ça vaut aussi pour les gens de l'INDH qui n'avaient pas d'expérience dans le domaine. Je te le redis encore une fois, les gens du DAS ont été formés chez nous pour apprendre le travail associatif. Donc, tous ceci fait que cette participation reste biaisée.

D'ailleurs, l'INDH a vraiment été l'une des principales causes de la prolifération des associations, ce qui n'a pas aidé la société civile, au contraire ça a réduit nos efforts à néant, surtout dans la phase II. Ajoutons à cela, le problème de l'approche sécuritaire dont j'ai parlé tout à l'heure. En fait, quand on reçoit l'audit ou l'inspection, on sent que l'objet de la visite est de chercher l'erreur et de nous pénaliser en tant qu'acteur associatif, ce qui consacre à mon sens, cette perte de confiance et entérine plus le magouillage. Du coup, je pense qu'il est temps aujourd'hui d'élaborer un modèle comptable adapté aux associations pour leur faciliter la vie. À cet effet, nous pouvons suivre le modèle que nous réalisons pour les partenaires ou ONG internationales.

En fait, le plus grand problème dans ce domaine -je le dis toujours – c’est que cette approche participative regroupe deux logiques à savoir : une logique sécuritaire de l’autorité et une logique volontariste et solidaire de la société civile. Donc, par rapport aux comités INDH dans lesquels ont fait appel aux associations pour concertation, je trouve que cette opération de concertation s’effectue justement pour valider la décision. C’est tout simplement de la légitimation car ils ont tous fait pour que les associations, dont la plupart sont des arrivistes, viennent participer, surtout que certaines personnes ont des enjeux politiques.

C’est pour cela que je dis qu’il faut d’abord qualifier les associations et que les partis politiques œuvrent aussi pour arrêter ces divers abus pour que le citoyen puisse reprendre confiance en eux.

Entretien 9

Type : Cadre INDH

Date : 02/07/2021

Durée : 1h

Lieu : bureau (non enregistré)

Présentation :

Je suis, chef de département de la formation et de renforcement des compétences qu sein du programme INDH. Alors, on s’occupe ici de tous ce qui est veille et accompagnement des projets et programmes INDH.

INDH :

Bon d’abord l’INDH c’est un programme qui émane d’une volonté royale exprimée lors du discours de Sa Majesté en 2005. Un discours qui a justement marqué le lancement de cette initiative, et qui nous a indiqué également les orientations à suivre. Au début, on était beaucoup plus dans une phase de contextualisation des choses, car il fallait connaitre ce que nous devons faire et réaliser un état des lieux de l’existant. Du coup, ce courage de 2005 disons nous a poussé justement à essayer pas mal de choses afin de régler et réduire les disparités sociales et territoriales dans un grand nombre de domaines liés au développement humain. Donc, l’INDH poursuit cet objectif de réduction des disparités représenté dans les différents programmes. Alors, pour ce faire, on a commencé par effectuer un ciblage géographique de la pauvreté en fonction des critères du HCP qui nous a fournis les taux de pauvreté.

Il ne faut pas oublier qu'au Maroc, l'INDH correspond au premier programme centré autour de l'Homme ; et donc pour mener à bien ce projet, il faut déjà sensibiliser les gens qui n'ont pas justement l'habitude de ce type de programme. Car, en fin de compte, le développement humain est un sujet qui touche tout le monde et demande donc l'implication de tous. Par conséquent, la nature du programme INDH est interdisciplinaire et holistique ce qui explique justement le fait que ce projet soit partagé avec d'autres départements impliqués dans la mise en œuvre du programme.

L'INDH, c'est aussi la première fois qu'un programme s'articule autour du travail mené au niveau du terrain, c'est-à-dire que tout se fait dans le terrain et que toutes les infos sur les besoins réels en développement nous parviennent du terrain. Tout se fait au niveau du territoire, ce qui a en fait causé un certain déphasage quant à l'avancement des programmes entre les différents territoires. Il ne faut pas oublier non plus que l'INDH a comme même couvert plusieurs projets urbains, ruraux, au niveau des quartiers etc. Des projets mise en œuvre en partenariat avec des acteurs locaux, ce qui constitue en soi la première fois qu'un tel travail de coopération soit mené au Maroc, ce qui nous amène au fait qu'il fallait initier les gens et les différents acteurs à cela.

Donc l'INDH était justement ce levier de convergence, ce levier de participation qui mutualise l'effort de tous les acteurs en matière de développement humain. L'INDH, c'est d'abord des valeurs, des principes sur lesquelles se base notre travail et qu'on essaye de diffuser et de promouvoir. Il s'agit de valeurs introduites dans la pratique depuis 2017, car désormais, on fait participer les acteurs dans nos programmes, que ce soit dans l'identification, la priorisation et le montage des projets. Donc, à vrai dire l'INDH a été ce lien, ce réceptacle qui regroupe l'ensemble de ces acteurs.

La remontée de l'information commence du Dwar (village), de la commune, de la préfecture et ainsi de suite. En fait, la force de l'INDH consiste en ces organes de gouvernance, que ce soit au niveau des communes des provinces ou des régions. Des organes qui assurent la mise en œuvre des programmes avec la participation des acteurs et de la population ce qui donne une visibilité à la coordination nationale de l'INDH.

Désormais, l'INDH regroupe pour la première fois le comité local, le comité provincial et le comité régional où l'on retrouve la participation des élus et des acteurs associatifs. Une participation qui s'effectue au niveau de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi. Comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, le développement humain est une question qui suscite

l'intérêt de tous les acteurs, ça concerne tout le monde car tout est lié au développement humain. Donc, pour que ce travail soit efficace et efficient, eh ben, il nous faut un réceptacle, l'INDH joue ce rôle-ci. L'INDH est nécessaire car elle représente le ciment qui regroupe toutes les briques, c'est le ciment qui regroupe tous les efforts fournis en matière de développement humain.

La 3^{ème} phase intervient après une évaluation de ce qui a été fait, de ce qui a été réalisé, de nos acquis dans les phases I et II. La 3^{ème} survient alors avec un esprit de redressement suivant une logique d'amélioration. Cette 3^{ème} phase a donné plus d'importance aux jeunes en se focalisant sur l'écoute et l'orientation de ces jeunes. La 3^{ème} phase s'inscrit dans une logique de facilitation en ce qui concerne l'accompagnement technique et financier, ainsi qu'à travers la mobilisation de l'INDH en tant que levier de développement au profit des jeunes.

En fait, dans ce programme INDH, on essaye de voir les déficits qu'on a en rapport à l'indice de développement humain (IDH). Alors Suivant cet indice, ce qui nous pénalise dans le classement sont les indicateurs liés à l'Education. Donc, c'est là notre problème majeur et notre plus grand défi, surtout qu'aujourd'hui le travail effectué sur le développement humain s'effectue avec des personnes analphabètes, ce qui montre la nécessité et l'importance de ce travail sur l'Education. À ce propos, nul ne peut nier l'effort fournis par l'INDH dans ce domaine. En effet, plusieurs projets ont été réalisés dans le domaine de l'Education, mais malgré cela, il reste encore beaucoup de choses à faire et il faut fournir encore plus d'effort pour qu'au moins on puisse faciliter l'accès à l'enseignement pour tous les enfants du Maroc. D'ailleurs, dans cette 3^{ème} phase, on ne se focalise pas seulement sur l'enseignement, mais on s'intéresse plus aussi au préscolaire et aux soft-skills. En effet, dans cette 3^{ème} phase, on a accéléré le rythme de la stratégie du préscolaire puisque c'est l'une des principales causes de la baisse de l'indice sur l'éducation de l'IDH. Donc, aujourd'hui, on se focalise plus sur la génération montante qui représente l'avenir du pays.

Globalement, le travail de l'INDH est neutre de toute orientation politique. Notre seule satisfaction s'achève au moment où un citoyen peut accéder à ses propres droits. C'est là, notre moment de satisfaction loin de toute idéologie ou orientation politique. L'INDH est neutre par rapport à tous les conflits et débats politiques et a une certaine indépendance par rapport à cela puisque toutes nos instances locales, provinciales et régionales sont présidées par l'autorité correspondante.

Développement :

En parlant du développement, on parle de l'équité territoriale, de la réduction des disparités, de la réduction de la pauvreté et de la précarité et ainsi de suite. Le développement englobe en fait beaucoup de choses. L'INDH a travaillé en ce sens sur plusieurs projets, je peux citer l'exemple des coopératives et associations féminines. En fait, il y a eu beaucoup de réussite chez la femme. L'INDH a été une réelle opportunité pour les femmes, en milieu rural surtout, puisqu'elle leur a permis de devenir des véritables actrices de développement. Ce qui n'a pas été facile, car lors d'un processus de développement, on fait face à beaucoup de barrières culturelles. En ce qui concerne le cas de la femme, ce n'est pas aussi évident qu'il y paraît qu'un homme laisse sa femme travailler, ce qui montre justement l'importance de la communication et de la sensibilisation.

Le travail en cours lors de cette 3^{ème} phase suit en fait une logique de priorisation en fonction des secteurs et des disparités pour pouvoir justement assurer la bonne gouvernance de ces programmes INDH. En fait, le problème auquel on fait face est celui du déphasage entre un territoire et un autre, entre ce qui est planifié au centre – au niveau stratégique- et ce qui se fait au terrain. Je peux ici me prononcer sur le territoire, puisque tout cela remonte en fin de compte à Rabat. Cette situation montre justement l'importance de l'encadrement, qui constitue la base de cette 3^{ème} phase de l'INDH. Au début, le lancement de l'INDH a été suivi par la création de plusieurs associations ce qui a été favorisée par ce contexte dans lequel on a privilégié ce travail axé sur la quantité. Maintenant, ce n'est plus le cas, désormais on est orienté vers la qualité en sélectionnant les associations chargées du travail d'accompagnement. Ce travail axé au début sur la quantité, n'est pas une erreur, au contraire, c'est une bonne chose, car au début on n'avait pas la possibilité de faire le tri nécessaire entre les différents acteurs associatifs. Désormais, ce tri peut être effectué. Aujourd'hui, on privilégie plus le réseau sur la base bien sûr de l'expérience des associations et leurs capacités d'encadrement. Désormais, on peut dire que le regard est beaucoup plus porté sur la qualité du service et de son impact sur les bénéficiaires.

En fait, ce discours qui critique l'éthique des associations et tout est à mon sens un faux débat, car le problème évoqué n'est pas un problème d'éthique mais plutôt un problème de gestion. Moi je dis heureusement qu'il y a une société civile au Maroc, car c'est le principal acteur et notre principal partenaire qui permet justement la réalisation de nos programmes et assure la pérennité de nos projets. Il est nécessaire que les gens prennent conscience que le travail sur le

développement n'est pas une tâche aisée. Le développement est la tâche la plus difficile, car on travaille sur l'Homme. C'est un travail qui s'effectue sur le long terme et qui nécessite de la patience, vu que les résultats n'apparaissent pas tout de suite. Mais n'empêche qu'il faut commencer quelque part et persévérer dans ce travail du développement. Il est vrai qu'il ne faut pas s'habituer à ces logiques de subventionnement, mais, généralement, je trouve que les choses s'améliorent petit à petit en essayant toujours au niveau de l'INDH d'améliorer l'existant.

Par rapport à la consultation, nous travaillons en partenariat avec des organismes internationaux qui nous aident notamment dans l'évaluation des réalisations et le financement. Sans oublier les conventions sectorielles effectuées dans le cadre de l'INDH.

Suivant une approche participative, la consultation s'effectue aussi au niveau des organes de gouvernances locales, provinciales et régionales avec les différents acteurs représentatifs, à savoir les élus et la société civile. En ce qui concerne les citoyens, il n'y a pas de consultation directe, car tout simplement il n'a pas de raison pour le faire, sinon à quoi sert d'avoir ces représentations civiles. Pourtant, on gère une plateforme d'écoute dédiée aux citoyens. Tous cela est fait pour assurer la mobilisation de tous pour qu'on puisse exécuter « **tanzil** », les différents programmes INDH, pour qu'il y est un impact et pour que la vision soit partagée.

Entretien 10

Type : cadre INDH

Date : 25 / 06 / 2021

Durée :1h

Lieu : Téléphone (non enregistré)

Présentation :

Je suis cadre au sein de l'INDH au Ministère de l'intérieur. Dans le cadre de mon travail, j'ai eu l'occasion de suivre de très près les différents projets menés dans le terrain et de collaborer avec les différents partenaires, notamment ceux de la Société civile.

L'INDH, c'est d'abord un projet sociétal structuré autour de 4 programmes. L'INDH vient en fait s'occuper d'un certains nombres d'insuffisances liées au développement humain. Alors l'INDH est lancée en 2005 suite au discours royal et a connu trois phases : la 1^{ère} phase entre 2005 et 2010, la 2^{ème} phase entre 2011 et 2015 mais qui a été prolongée jusqu'à 2018 et

aujourd'hui on entame la 3^{ème} phase prévue entre 2019 et 2023. Une 3^{ème} phase qui a été lancée suite à l'évaluation de l'INDH qui a été faite en 2017. Alors, l'INDH, comme je te l'ai déjà plutôt, émane d'une volonté royale qui intervient pour résoudre les problèmes de la société et améliorer nos insuffisances. Des insuffisances connues de tous, à savoir la santé, l'éducation et la pauvreté et qui dit pauvreté dit emploi.

Dans cette 3^{ème} phase, l'intérêt est plus porté à la Santé et l'Éducation. La nouveauté de cette 3^{ème} phase c'est qu'on a essayé de regrouper les programmes de développement humain, de regrouper l'ensemble des projets pour ne pas disperser les efforts. Donc, la nouveauté ici concerne ce repositionnement au niveau des programmes de développement humain qui donne plus d'importance à l'accompagnement.

Au niveau de l'INDH, nous considérons que le développement humain consiste à améliorer la situation dans les domaines sociaux prioritaires. Nous travaillons ainsi sur trois volets à savoir : l'Éducation, la Santé et le Revenu. Alors au niveau de la Santé, nous essayons d'améliorer la situation actuelle et de réduire les disparités. Nous cherchons plus dans ce volet à améliorer le taux de mortalité, je parle surtout du taux de mortalité infantile. Nous travaillons aussi sur le problème de la malnutrition qui, à mon sens, est le baï à bas de ce qui doit être fait, car nous ne pouvons pas s'attendre au développement de la population alors que des gens souffrent de la malnutrition. On ne peut pas s'attendre à grands choses quand les gens sont affamés.

En ce qui concerne l'Éducation, nous essayons d'améliorer le niveau de l'Éducation qui nous pénalise toujours dans le classement de l'IDH. Ce qui est normal, étant donné notre moyenne générale de scolarisation et le nombre d'années de scolarisation par rapport aux autres pays. Une scolarisation qui reste beaucoup plus faible en zones rurales. Ajoutons à cela, le problème du préscolaire l'un de nos plus grands défis lors de cette 3^{ème} phase. Il est question d'un challenge nécessitant l'effort de tous pour que nos enfants puissent bénéficier d'un service préscolaire de qualité. Mais il faut aussi donner la possibilité à ces enfants de poursuivre leurs études. Il nous faut donc préparer les conditions favorables à la réalisation de ces objectifs. Par ailleurs, nous avons mis en place des projets de soutien scolaire pour venir en aide aux enfants défavorisés dont les conditions financières, sociales et même environnementales dans certains cas ne leur permettent pas de bénéficier d'une bonne scolarité.

Reste le volet du revenu. En fait, avant on se focalisait plus sur le subventionnement et le financement des projets, ce qui est toujours le cas, mais cette fois-ci, on porte beaucoup plus l'attention sur l'orientation et l'encadrement en rapport avec l'employabilité. On tient de plus en plus compte de cet aspect-ci car on considère désormais que la problématique de l'emploi et du revenu est tout d'abord une question de savoir-être et de savoir-faire, c'est-à-dire que du moment qu'on accorde de l'argent à un bénéficiaire, il faut que ce dernier sache fructifier et investir cet argent pour son propre compte d'abord et pour les gens qui les entourent. Bref, notre ambition est que ces bénéficiaires puissent profiter leur entourage et leur environnement. Malheureusement, ce qui s'est passé lors des phases précédentes, c'est qu'on a perdu beaucoup d'argent pour rien, car ces sommes n'ont pas été attribuées aux personnes capables de fructifier ces capitaux. C'est là où le travail de formation et d'encadrement est important. D'ailleurs, nous nous focalisons plus dans cette 3^{ème} phase sur les Soft-skills, surtout chez les jeunes. Cela émane d'une volonté de préparer les prochaines générations de façon à ce qu'elles soient bien meilleures que celles avec qui nous nous entretenons. À cet effet, nous avons mis en œuvre le projet de Carrefour des jeunes, des centres d'écoutes des jeunes, ainsi que les différents centres où s'effectue ce travail de formation sur les soft-skills et d'encadrement dédié aux jeunes. En fait, lors de cette 3^{ème} phase, notre attention est plus portée sur l'inclusion économique des jeunes qui représente la plus grande richesse de notre pays. Nous voulons que ces jeunes puissent contribuer plus dans la richesse du pays ce qui permettrait automatiquement d'augmenter le PIB / Hab, l'un des indicateurs qui pénalise le classement IDH du Maroc.

Bon, Grosso Modo, je peux te dire qu'on s'inspire des modèles asiatiques qui ont permis à ces pays de se développer notamment sur le plan économique. Un modèle dont le développement est basé sur le capital humain. Nous aussi, on essaye dans le cadre de l'INDH, de travailler sur le capital humain qui est le principal pilier du développement. Nous essayons donc, au niveau de l'INDH, d'améliorer et généraliser l'ensemble des éléments essentiels au développement des populations.

En fait, d'une manière globale, l'expérience INDH, je parle des deux précédentes phases, a montré ses limites, surtout qu'il y avait sincèrement beaucoup trop de gaspillage, que des choses n'ont pas été faites. Rien n'a été fait par exemple au niveau du 4^{ème} programme. Il y avait aussi un problème de ciblage car des sommes ont été attribuées à des personnes incompétentes qui en temps normal ne devaient bénéficier du financement de l'INDH, ce qui explique le gaspillage dont j'ai parlé tout à l'heure. Attention, cela ne diminue en rien le

travail effectué par l'INDH, car malgré cela, nous avons tout de même grâce à Dieu pu réaliser beaucoup de choses. Il faut savoir tout de même que sans l'INDH la situation aujourd'hui aurait pu être pire, car malgré ces problèmes et malgré ces obstacles l'INDH a pu tout de même mettre en œuvre beaucoup de choses. En fait, quand on parle de l'INDH cela évoque plusieurs projets dans tous les domaines qui peuvent survenir à ton esprit. On a vraiment touché à tous. Mais n'empêche qu'en réalité nous ne pouvons pas vraiment quantifier l'effet INDH puisqu'il s'agit d'un travail sur l'Homme.

Je trouve qu'au début lors des deux phases précédentes, il est tout à fait normal qu'on ait eu des problèmes au niveau de la mise en œuvre de l'INDH, car on ne peut évoluer dans ce programme sans expériences. Désormais, on a le recul et l'expérience nécessaire pour résoudre ces problèmes et améliorer le travail de l'INDH. En fait, au début, nous étions obligés d'impliquer tout le monde afin de renforcer notre capital humain et susciter l'intérêt des gens pour l'INDH. Ce qui n'est plus le cas maintenant. Dorénavant, on a changé de logique. Au début, les critères de choix des partenaires associatives n'ont pas été définis calmement. Ce qui explique l'absence d'évaluation du travail effectué par ces associations, car sans critères il ne peut y avoir d'évaluation. En gros, au début l'INDH était axée sur une approche bénéficiaire basée essentiellement sur le soutien financier.

En fait, l'évaluation de ce qui a été fait après ces deux phases met en évidence ce problème de choix, de ciblage dont j'ai parlé, vu que des personnes ont pu obtenir des subventions de l'INDH alors qu'ils ne sont pas censés bénéficier de ce soutien-là. Il y a carrément des gens qui se sont professionnalisés dans la chasse aux soutiens financiers, puisqu'ils s'octroient toutes les subventions émises par les programmes de développement marocaine que ce soit l'INDH, que ce soit le Plan Maroc Vert, de l'Entraide Nationale...etc. Vraiment on les retrouve partout, ce qui n'est pas sérieux. Ajoutons à cela, les problèmes d'ordre culturel et le problème de compétence, vu que nombres de bénéficiaires n'ont pas su gérer les sommes qui leur sont été allouées. Pire, y a des gens qui ne savaient pas quoi faire avec cet argent. Tout ceci explique le résultat de l'évaluation économique de l'INDH qui n'est pas rentable et même au niveau social, on note plusieurs points négatifs dont on ne peut pas être satisfait s'il on considère le budget attribué à l'INDH. L'impact des 1 millions dépensés ne s'élève pas à nos attentes. Le rapport impact et dépenses n'est pas satisfaisant car il y avait trop de gaspillages. Du coup, on ne peut plus continuer de cette façon. Cette situation s'explique par nombre d'obstacles dont j'ai évoqué quelques éléments tout à l'heure.

En fait, l'un des problèmes majeurs auxquelles nous nous confrontons est celui de la culture et de la mentalité. Je peux même dire à ce propos qu'il est de la nature de certaines personnes d'être pauvre et ils y resteront. Dieu a fait que ces gens soient pauvres et on ne peut rien y faire. Ce qui est vrai car l'INDH a mis à disposition de nombreux centres aux profits des populations, mais malheureusement, ces derniers n'ont pas la volonté de profiter de ces biens-ci. C'est ce que j'ai personnellement constaté lors des différentes missions d'audit que j'ai effectué. J'ai pas mal de fois retrouvé les centres INDH dans un état épouvantable, dans une insalubrité inimaginable. Mais le pire, c'est que lorsqu'on demande des explications aux bénéficiaires, ils essayent souvent de se déresponsabiliser en disant qu'ils n'ont pas les moyens d'entretenir ces centres suite à l'arrêt des financements INDH et que c'est à nous en tant qu'INDH de continuer à soutenir ces centres pour assurer leur continuité. En fait, en entendant ces propos, ma mission tourne toujours en conférence dans laquelle je réprimande leur irresponsabilité et leur manque de citoyenneté et de solidarité, parce qu'à mon sens, ces projets et centres INDH sont en fin de compte faits au profit des populations locales, c'est donc à eux de s'approprier et de conserver ces réalisations. De plus, on constate qu'il y a eu beaucoup de politisation des centres INDH qui en période électorale ont été utilisés comme base de certaines campagnes politiques. Ajoutons à cela que beaucoup de politiciens privilégient leurs propres associations lors des choix des bénéficiaires et partenaires de l'INDH. Des associations qui suivent bien évidemment les agendas politiques et électorales de leurs parties ou représentants politiques. D'autre part, plusieurs coopératives méconnaissent ce que l'INDH leur a apporté. Je dis même qu'il s'agit d'une forme d'ingratitude des coopératives à l'égard de l'INDH, pas toutes les coopératives, mais une grande partie d'entre eux ne reconnaissent pas l'effort et le soutien fournis par l'INDH, car c'est une situation qui les embarrassent. Pour eux, le soutien INDH est une étiquette de pauvreté. Du coup, elles essayent de camoufler, de ne pas faire apparaître cette aide INDH qu'elles redemandent par la suite. Donc, il y a cette culture d'assistanat qui pose problème surtout quand la viabilité des projets s'associe au financement INDH dont un arrêt des activités suite à l'épuisement de la subvention INDH. Ce qui est immoral et illogique car l'INDH est en temps normal un levier et non pas une source de financement régulière. En fait, le problème est dans l'absence d'un esprit d'entrepreneuriat qui laisse place aujourd'hui à un esprit d'assistanat de plus en plus développé. Tous ceci, nous laisse insatisfait à l'égard du grand travail réalisé dans les domaines de l'Éducation, de la Santé et l'inclusion économique des jeunes.

Tout d'abord, l'INDH suit une logique de facilitation et de flexibilité en se basant sur ses différentes instances de gouvernances tel le CLDH (le comité local de développement humain) auquel assistent les représentants de l'autorité locale, les élus et les représentants des associations. Ces différentes instances, INDH nous informe de ce qui doit être fait au niveau de la région ou de la localité et détermine les projets à financer. Mais malheureusement ces instances n'ont pas joué le rôle qu'on attendait d'eux, surtout que certains politiciens ont profité de ces instances pour privilégier leurs propres projets et associations. Ce n'est pas le cas de tout le monde, mais il faut tout de même changer certaines choses. D'ailleurs, dans certaines régions, on ne s'appuie plus sur les élus ni sur les associations locaux, on prend juste en compte l'avis de l'autorité locale qui identifie et relate les besoins et les informations nécessaires sur la localité.

Aujourd'hui les choses ont changé. Avant, toutes les propositions des CPDH étaient souvent validées. Il était rare qu'une proposition d'un CPDH soit rejetée. Maintenant, ce n'est plus le cas, car on a vraiment imposé un processus de choix vue qu'on a limité les projets selon des critères de sélection qui fait que chaque province définie une grille pour choisir ou rejeter les projets en fonction des besoins INDH identifiés par l'autorité locale représentée par le caïd par exemple. En outre, désormais on privilégie plus les partenariats avec les grandes associations. L'idée est de choisir les plus grandes associations les plus performantes pour qu'elles puissent fédérer les autres. On ne travaille plus avec n'importe qui. Désormais, on connaît les associations sérieuses de chaque région avec lesquelles on fait des partenariats pour qu'il nous aide dans l'encadrement des autres associations. Nous cherchons ainsi à développer la qualité du tissu associatif local. Nous ne travaillons donc plus avec n'importe quelle association, nous ne travaillons plus avec des associations ou des coopératives qui étaient en fait juste une autre forme de société familiale. Aujourd'hui, nous travaillons avec des associations sérieuses et performantes capables de jouer ce rôle d'encadrement et d'accompagnement. Désormais, dans chaque région du royaume, nous avons des partenaires associatifs qui jouent ce rôle dans leurs régions respectives. Cela nous aide aussi à résoudre ce problème de déphasage et de capacités entre les différentes régions.

Bon, Grosso modo, c'est là tous les problèmes auxquelles nous sommes confrontés dans l'INDH, dont celles qui concernent la participation des élus et des associations dans les instances de gouvernance. Concernant la participation citoyenne, je pense qu'il est impossible et inenvisageable de pratiquer, de mettre en exerce cette pratique participative dans notre contexte actuel. Un contexte marqué, comme je l'ai dit tout à l'heure, par cet esprit

d'assistantat. Aujourd'hui, on galère déjà avec les élus et les associations dont la réputation est de plus en plus dégradée. À mon sens, la situation est déjà assez compliquée, on ne peut donc aggraver plus la situation en faisant participer les citoyens dans ces instances participatives.

Annexe 4 :Extraits des publications Facebook

Cas administration publique :

Top Posts: Number of Likes

Date	Message	Network	Page	Number of Likes	Number of Comments (total)	Post interaction	Link	Message-ID	Profile-ID
03 Dec 2021	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية تعزز تضامنها من أجل التكفل بالتحديات في وضعية #عاجل	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	3321	237	0,07655936	Link	9753_226041	4949250103
31 Dec 2021	تدبير، تدرسين وحدة صناعية لمعالجة السمك (تقنية القورون) أنجزت بشكته تكلفتها 21,3 مليون درهم ، و ستمساهم في توفير حوالي 1000 منصب شغل قار من اليد العاملة المحلية ويستهدف هذا المعمل للصناعة الغذائية والشباب والشابات، وكذلك الفئات المعوزة بمدينة جرادة والمناطق المحيطة بها	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	4735	155	0,333656682	Link	9753_253460	4949250103
12 Nov 2021	الخطوة الثانية من المسئلة التعليمية "لدى الحروف"- كتلة القراءة حرف "ص"- "ش"	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	1572	135	0,036972929	Link	9753_223398	4949250103
29 Mar 2022	هذا المسئلة التعليمية منخرط من طرف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية بشراكة مع Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préScolaire - FMPS	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	3472	129	0,075837495	Link	9753_306293	4949250103
28 Oct 2021	في إطار البرنامج الرابع الذي يهدف إلى دفع برامج التشغيل للصناعة، تهدف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية إلى خلق الفرص إلى الدعم المهني وتوجيه التلميذ للتعليم للتقني والعملي للشباب : البرنامج الثالث من المبادرة الوطنية للتنمية البشرية في مرحلتها الثالثة يمتد إلى "تحسين الدخل والإنتاج الاقتصادي للشباب"، من خلال منهجية جديدة تركز على خلق قيمة مضافة عبر دعم مشاريع تعليمها الشباب، إما بشكل مباشر أو من خلال شركات صغيرة أو تعاونيات إنتاجية للشغل في الاقتصاد التضامني	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	2578	128	0,084553171	Link	9753_123768	4949250103
12 Aug 2021	في إطار البرنامج الرابع الذي يهدف إلى دفع برامج التشغيل للصناعة، تهدف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية عبر لقاء حالات الناجح المهني، إلى تعزيز الإقبال الرامية لتوفير التكوين وتنشيط التمرين خاصة في المجال الزراعي	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	347	127	0,013939958	Link	9753_1168374	4949250103
22 Sep 2021	جاءت في تخصيص 482 حافلة لنقل التلاميذ في 482 مدرسة ابتدائية في 22000 بلدة وتحت إشراف طاقم المدرسين والهيئات التعليمية المختصة من طرف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية بهدف النهوض بالتعليم والتدريب المهني والتأهيل	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	2765	114	0,070950088	Link	9753_125175	4949250103
08 Feb 2022	جولة جية العين السليمة الحمراء، انطلاق اليوم التواصل الرابع من الجولة العمالية الوطنية المنظمة من طرف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية بهدف النهوض بالتعليم والتدريب المهني والتأهيل	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	4076	111	0,084327151	Link	9753_276386	4949250103
13 Apr 2022	هذا المسئلة التعليمية منخرط من طرف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية بشراكة مع Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préScolaire - FMPS	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	2361	97	0,05093518	Link	9753_1168374	4949250103
07 Feb 2022	جولة الخالصة وادي الذهب، انطلاق اليوم التواصل الثالث من الجولة العمالية الوطنية المنظمة من طرف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية بهدف النهوض بالتعليم والتدريب المهني والتأهيل	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	6219	92	0,12493159	Link	9753_275931	4949250103
20 May 2022	الخطوة الثانية من المسئلة التعليمية "لدى الحروف"- كتلة القراءة حرف "س"- "ق"	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	646	89	0,01757411	Link	9753_339487	4949250103
24 Jan 2021	مجلس الشايف تشايعكم في الرجوع إلى الصناعات والمهن اليدوية التقليدية	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	2317	83	0,051455381	Link	9753_316574	4949250103
05 Nov 2021	محفل الخالصة الثالثة للمبادرة الوطنية للتنمية البشرية من دعم وتفعيل التلميذ الوطني في المناطق القروية والبلدية محورا أساسيا ضمن برنامجها الخاص بتثمين الرأسمال البشري لأجل الصناعة ويهدف هذا البرنامج إلى تحقيق ثلاث أهداف أساسية	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	1601	77	0,03299271	Link	9753_218217	4949250103
07 Apr 2022	هذا المسئلة التعليمية منخرط من طرف المبادرة الوطنية للتنمية البشرية بشراكة مع Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préScolaire - FMPS	FACEBOOK	المبادرة الوطنية للتنمية البشرية	2562	59	0,054555266	Link	9753_311670	4949250103

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
1 Jun 2021

تم صباح يومه الثلاثاء 1 يونيو 2021 بمقر التنسيق الوطنية للتنمية البشرية بالرباط توقيع اتفاقية إطار بين المبادرة الوطنية للتنمية البشرية، ممثلة بالسيد محمد دردوري، والي المنسق الوطني للمبادرة الوطنية للتنمية البشرية من جهة، وجمعية جود ممثلة برئيستها السيدة هند العائدي من جهة أخرى.

وتروم هذه الاتفاقية تحديد الإطار العام للشراكة والتعاون بين التنسيق الوطنية للمبادرة الوطنية للتنمية البشرية وجمعية جود، وذلك للعمل على تحقيق الأهداف المدرجة في إطار برنامج مواكبة الأشخاص في وضعية هشاشة، في شقه المتعلق بدعم الإدماج السوسيو-اقتصادي لفئة المتشردين.

وتهدف هذه الاتفاقية إلى التدخل بشكل استباقي للحد والوقاية من انتشار وتفشي ظاهرة التشرد وذلك من خلال ثلاثة مجالات أساسية تتعلق برصد وتحديد الفئات المستهدفة داخل المجالات الترابية، عبر وضع آليات جديدة ومتكيفة، التمثل الاستجابي بالفئات المستهدفة من خلال توفير خدمات الرعاية الصحية والمساعدة الاجتماعية، وتهيئة فضاءات الاستقبال الاستجابي "SAS d'urgence" ومراكز التكفل، بالإضافة إلى دعم مواكبة الإدماج السوسيو-اقتصادي.

وستتم العمل على تنفيذ هذه الاتفاقية الإطار لمدة ثلاث سنوات، كما سيتم تنزيلها على المستوى الترابي بموجب اتفاقيات خاصة ستوقع بين جمعية جود واللجان الإقليمية للتنمية البشرية.

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, et l'Association JOOD ont conclu une convention-cadre de partenariat, ce Mardi 1er Juin au siège de la Coordination Nationale de l'INDH, à Rabat.

Cette convention, signée par Monsieur le Wali Coordonnateur National de l'INDH, Mohammed Dardouri, et Hind Laïd, présidente de l'Association JOOD, vise à définir le cadre général de partenariat et de coopération entre l'INDH et l'Association JOOD, dans le cadre du programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité, notamment l'axe lié au soutien et à l'intégration socio-économique des vagabonds.

Cette convention ambitionne d'intervenir de manière proactive pour limiter et prévenir la propagation du phénomène de vagabondage à travers trois principaux domaines liés tout d'abord à la mise en place d'un mécanisme innovant d'identification des catégories cibles, ensuite à la prise en charge des vagabonds en leur fournissant des services de santé et d'assistance sociale à travers la création d'espaces d'accueil d'urgence « SAS d'urgence » et des centres de soutien, et enfin à travers l'appui à leur réinsertion socio-économique.

Cette convention-cadre est conclue pour une durée de trois ans, et sera déclinée sur le territoire national à travers la signature de conventions spécifiques entre l'association JOOD et les comités provinciaux de développement humain.

JOOD



المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
12 novembre 2021

تم، بجرادة، تدشين وحدة صناعية لمعالجة السمك (تنقية القورون) أنجزت بتكلفة مالية قدرها 21,3 مليون درهم ، و ستمساهم في توفير حوالي 1000 منصب شغل قار من اليد العاملة المحلية. ويستهدف هذا المعمل للصناعة الغذائية، الشباب والشابات، وكذلك الفئات المعوزة بمدينة جرادة والمناطق المجاورة لها.

كما أن هذا المشروع، الذي يمكن من خلق مئات من فرص الشغل في منطقة محتاجة إلى مثل هذه المبادرات، يترجم فلسفة وروح المبادرة الوطنية للتنمية البشرية، لاسيما في مرحلتها الثالثة، الموجهة خاصة إلى الشباب والفئات الهشة.

Inauguration d'une unité de décortiquage des crevettes au sein de la province de Jerada pour un investissement de 21,3 millions de dirhams (MDH) qui va permettre la création d'opportunités d'emploi dans la province, et fera bénéficier les jeunes et les catégories précaires se situant à la province de Jerada et dans ses environs.

Ce projet d'unité d'industrie alimentaire traduit la philosophie et l'esprit de l'INDH, en particulier sa 3ème phase, destinée en premier lieu aux jeunes et aux catégories précaires.



Cas des partis politiques :

Top Posts: Number of Likes

Date	Message	Network	Page	Number of Likes	Number of Comments (total)	Post interaction	Link	Message-ID	Profile-ID
06 Jun 2021	الحماية الاجتماعية، الشغل، التعليم، الصحة و الإدارة ... 5 التزامات فينرامج الأحرار لتحسين حياة المغاربة ???????	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	11003	10379	0,0215121	Link	11728153835074_6_408915319783	117281538350746
13 Jun 2021	جا الوقت ديال الخدمة والمغول فأرض الواقع !! ?? #تسناهل_أحسن	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	14828	7392	0,02408854	Link	11728153835074_6_410945107580	117281538350746
07 Sep 2021	غدا يوم استثنائي فيلندا، لأن الشباب عيقول كلنكو حيث كيمتل نصف المسجلين في التوايح الانتخابية.	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	16446	6565	0,02201618	Link	11728153835074_6_436214170719	117281538350746
11 May 2021	حلفت حديث رمضان حول قضايا و تشكلات المجتمع. "برنامج الأحزاب السياسية بين الفرمان الإنتخابي و انتظارات المجتمع"	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	3865	6443	0,01027271	Link	11728153835074_6_191905569826	117281538350746
09 Sep 2021	البث المباشر لكندوة التجمع الوطني للأحرار	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	20612	6251	0,02301519	Link	11728153835074_6_178640907683	117281538350746
04 Jun 2021	حيث الطلق بالمتوسط المدرسة و ميمكش ينقطع على الدراسة بسبب ظروف مادية صعبة! #برنامج_الأحرار	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	17683	5694	0,02522232	Link	11728153835074_6_408487440492	117281538350746
23 Jul 2021	من خلال المشاريع التي تم تنفيذها في إطار مخطط المغرب الأخضر، تمكن دخل الفلاح المغربي لينتقل من 5,700 درهم قلرد بالعام القروي سنة 2008 إلى 9,500 درهم	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	8028	4157	0,01181022	Link	11728153835074_6_422252439782	117281538350746
12 Aug 2021	المغرب ????? أصبح واجبة معرفة بتصنيع السيارات، الطائرات والماكينات وغيرها... كيمتاش قدرنا نوصلو لهاد المستوى؟ شنو الأرقام التي حلقها هاد القطاع؟ وشنو التي كيمتشي داد العام، أكثر من 2 مليون ديال المغاربة، غابقيهم شباب، فسجلوا في الوايح الانتخابية	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	17541	3858	0,01859502	Link	11728153835074_6_428234440851	117281538350746
31 Aug 2021	أول مرة في حياتهم، وهذا حدث استثنائي!	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	5732	3833	0,01042462	Link	11728153835074_6_434039385270	117281538350746
15 Feb 2022	بشرت اللجنة الاستراتيجية لبرنامج "الواش"، اليوم الثلاثاء، برئاسة عزيز أخنوش رئيس	FACEBOOK	حزب التجمع الوطني للأحرار - Rassemblement National des Indépendants -RNI	4285	3650	0,00826232	Link	11728153835074_6_434039385270	117281538350746

Rassemblement National des Indépendants -RNI- حزب التجمع الوطني للأحرار ...
6 juin 2021

الحماية الاجتماعية، الشغل، التعليم، الصحة و الإدارة ... 5 التزامات فينرامج الأحرار لتحسين حياة المغاربة
#تسناهل_أحسن
#برنامج_الأحرار

PROGRAMME.RNI.MA
الحماية الاجتماعية، الشغل، التعليم، الصحة و الإدارة ... 5 التزامات فينرامج
En savoir plus

Cas des associations :

Top Posts: Number of Likes

Date	Message	Network	Page	Number of Likes	Number of Comments (total)	Post interaction	Link	Message-ID	Profile-ID
08 Apr 2022	لقاءات قم - قصص النجاح	FACEBOOK	Moroccan CISE	55	46	0,004780776	Link	100252840119387_7093899933	100252840119387
08 Jan 2021	شركات صغرى او متوسطة، حرقين، تجار او اصحاب مطاعم موعنا غدا الجمعة 8 يناير 2021 على الساعة التاسعة مساءا فلتيف مباشر	FACEBOOK	Moroccan CISE	32	43	0,004120213	Link	100252840119387_1083971665	100252840119387
07 Jan 2021	لقاء الابداع و المفاولة - بجهة كلميم واد نون	FACEBOOK	Moroccan CISE	28	39	0,00319256	Link	100252840119387_1612598387	100252840119387
04 Apr 2022	في إطار الشراكة المبرمة ما بين المركز المغربي للإبداع و المفاولة الإجتماعية و الإتحاد الأوروبي تم إطلاق برنامج TAMURI#	FACEBOOK	Moroccan CISE	105	33	0,006332703	Link	100252840119387_2615132621	100252840119387
23 Mar 2022	في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية ومن خلال برنامج تحسين الدخل والإدماج الاقتصادي لدى الشباب، تكلن منصة الشباب سيدي عبد الله بسلا بشراكة	FACEBOOK	Moroccan CISE	30	20	0,002372442	Link	100252840119387_2605004336	100252840119387
17 Jun 2021	Connaître plus sur le programme "Africa's Business Heroes" Africa Netpreneur Prize ouvert pour les	FACEBOOK	Moroccan CISE	17	15	0,001758811	Link	100252840119387_8439276698	100252840119387
26 Mar 2021	?? The Social Entrepreneurship ecosystem in the Maghreb	FACEBOOK	Moroccan CISE	11	14	0,001046908	Link	100252840119387_4425045701	100252840119387
16 Dec 2021	?? The Social Entrepreneurship ecosystem in the Maghreb	FACEBOOK	Moroccan CISE	6320	13	0,206408656	Link	100252840119387_4425045701	100252840119387

Moroccan CISE
23 mars 2022

في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية ومن خلال برنامج تحسين الدخل والإدماج الاقتصادي لدى الشباب، تكلن منصة الشباب سيدي عبد الله بسلا بشراكة مع المركز المغربي للإبداع و المفاولة الإجتماعية عن انطلاق محور دعم الحس المفاولات لدى الشباب.

هل أنت من ساكنة عمالة سلا؟ هل مجال ريادة الأعمال يهيكلك؟

إن كانت لديك فكرة مشروع و تريب في أن تصيغ مفاولا، إن كنت صاحب شركة ناشئة و تحتاج إلى المساعدة لإطلاقها، لا تفوت الفرصة و سارع بالتسجيل!

هذا البرنامج يهدف إلى:

- إلهام الشباب من أجل ايجاد أفكار مشاريع إبداعية ودعم هيكلتها.
- تقديم المواكبة التقنية و الدعم المالي.
- بشرط في المفاولات التي بدأت نشاطها بالفعل أن تكون مشار بها لديها:
- مدة خدمة لا تتعدى 12 شهرا
- نموذج اقتصادي جيد
- نموذج أولي مفضل
- قابلية الوصول لأكثر عدد من المستفيدين وكذا خلق فرص عمل.

• باب التسجيل مفتوح الآن، سارعوا بحجز مقعدكم وفق اختياركم عبر:

• الرابط <https://forms.gle/7xqLbCoeWqjC9@jKA>

• تقديم طلب التسجيل بمقر منصة الشباب سيدي عمالة

Badir - Plateforme des jeunes de SidiAbdellah
10 janvier 2021

شاركونا تجاربكم!?

شئو هو أكبر تحدي يواجه مشروعك؟ وكيف حاولت حله؟

CENTREBADIR.SALE

المرحلة الثالثة INDH

إن لم تكن لديك فكرة مشروع وترغب في أن تصيغ مفاولا، إن كانت لديك فكرة أو شركة ناشئة، وتحتاج إلى المساعدة لإطلاقها، لا تفوت الفرصة و سارع بالتسجيل

سلا

Annexe 5 : Extrait des verbatim collectés selon le codage « Développement »

Thème	Sous thème	Verbatim	Répondant
Développement	Perception	L'échec c'est le bricolage, c'est ce qu'on faisait tout ce temps. En effet, ce développement ne s'est pas basé sur des bases saines.	Entretien 1
Développement	Conception	Comme tu l'a mentionné, le concept du développement a connu grand nombre pour en arriver à la définition du développement durable dont on parle aujourd'hui	Entretien 1
Développement	obstacle	pour réaliser ce développement durable il faut d'abord procéder à l'étude approfondie des faits et problèmes marquant notre société. C'est ce qu'on n'a pas fait.	Entretien 1
Développement	Conception	La vérité que tu dois connaître est que ce concept du développement humain n'est qu'utopie. La vérité c'est que ça reste du blabla, de simples slogans شعارات.	Entretien 1
Développement	obstacle	T'a évoqué la pauvreté, l'INDH aujourd'hui cherche à atténuer ce fardeau de la pauvreté et donc je réitère ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est que ça reste un problème d'exécution et de réactivité, le citoyen ici fait partie de la problématique.	Entretien 2
Développement	Conception	Le développement est un concept lié à la vie publique qui a connu nombre d'évolutions et de transformations pour en arriver à ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable conçu au niveau des nations unies.	Entretien 2
Développement	Conception	Toutefois, sans reprendre la définition du développement durable, il s'avère que ce concept connaît une forme de chevauchement surtout au niveau politique, vue les différents usages que les acteurs politiques font à ce concept.	Entretien 2
Développement	Conception	Chaque politicien utilise ce concept en fonction des paramètres adéquats à sa propre agenda et idéologie.	Entretien 2
Développement	Conception	Ce qui est tout à fait logique vu que le développement est au cœur du conflit autour de la légitimité, et reste en réalité la synthèse de plusieurs interfaces différentes.	Entretien 2
Développement	Conception	Le concept du développement doit être cerner dans tous ce qui servira la ville et le pays, il n'y a donc aucune préférence d'un domaine par rapport à l'autre.	Entretien 2
Développement	Conception	le développement pour moi, est de servir ces enfants peu importe leurs origines leurs âges et peu importe leurs identités, et c'est là notre objectif.	Entretien 3

Annexe 6 : Extrait des verbatim collecté selon le codage « Acteurs »

Thème	Sous thème	Verbatim	Répondant
Acteurs	INDH	C'est grâce à l'INDH qu'on a pu construire pas mal de choses.	Entretien 3
Acteurs	INDH	Franchement, sans le support de l'INDH, nous n'aurions pas pu construire un tel centre, nous n'aurions pas pu accueillir les 160 enfants dans cet institut scolaire auquel je me trouve.	Entretien 3
Acteurs	Population	Donc le développement a un grand impact sur la population, je parle des populations défavorisées.	Entretien 3
Acteurs	INDH	Ces comités d'audit venaient vérifier l'existence et la disponibilité de tous les éléments subventionnés.	Entretien 3
Acteurs	INDH	Mais, attention, ces auditeurs ne sont pas dupes. Nombreuses sont les associations qui ont été dissoutes	Entretien 3
Acteurs	Association	Personnellement, je n'ai jamais vu de personne qui a pu s'enrichir grâce à l'INDH. Au contraire il s'agit d'un travail de bénévolat au profit d'une population cible.	Entretien 3
Acteurs	INDH	Je rappelle encore une fois que l'INDH ne distribue pas l'argent. Je te jure que si on ne présente pas un projet bien ficelé on ne recevra rien. Il y a des gens derrière chaque projet accepté qui atteste de sa crédibilité.	Entretien 3
Acteurs	INDH	Est-ce qu'un expert-comptable va falsifier un dossier ? C'est comme même une personne assermentée محلف. Ce que je peux dire c'est qu'il y a un travail derrière, que du moment où l'on doute de quelqu'un, qu'on s'assure de son préjudice, on le sanctionne.	Entretien 3
Acteurs	INDH	Tout cela pour dire que ces organismes octroient l'argent mais suivent et contrôlent aussi les dépenses issues de cet argent.	Entretien 3
Acteurs	INDH	Sans oublier les recherches que la préfecture mène sur la crédibilité et l'impact de l'association dans la région, sur sa manière de faire, sur les membres et sur le nombre des bénéficiaires de cette association	Entretien 4
Acteurs	Population	Je parle d'une absence de conscience dans les grandes villes, je vous laisse donc imaginer la situation dans les zones rurales	Entretien 6

Annexe 7 : Extrait des verbatim collectés selon le codage « information et opinion »

Thème	Sous thème	Verbatim	Répondant
Information et opinion		notre défi est justement de rétablir cette confiance envers ces canaux médiatiques officiels, car il s'agit d'un phénomène très dangereux.	Entretien 4
Information et opinion		les gens délaissent leurs chaînes nationales pour consommer l'offre médiatique de chaînes étrangères	Entretien 4
Information et opinion		Là, on revient à l'aspect identitaire, nous consommons l'offre de chaînes qui ne partage pas nos valeurs, notre culture, qui ont leurs propres agendas, leurs propres intérêts et qui diffusent leurs propres idéologies contradictoires à notre identité marocaine, notamment sur le plan religieux.	Entretien 4
Information et opinion		on doit faire très attention à cet élément très dangereux, puisque ça favorise l'émergence de certaines idées, de certaines revendications qui ne sont pas compatibles avec la situation actuelle (الوضع العام أو سائد)	Entretien 4
Information et opinion		C'est ainsi donc, qu'on a pu créer notre base de données où l'on retrouve l'ensemble de nos actions de consulting (conseils) (استشارات), les lettres écrites ainsi que toute les actions entreprises dans ce sens. On y retrouve d'ailleurs un document qu'on a réalisé à savoir (مخرجات سلا في أفق 2000).	Entretien 1
Information et opinion		C'est facile, nous recueillons nos informations à travers les journées d'études où les réflexions, l'échange et le débat nous permettent d'en sortir avec le plus de compréhension possible.	Entretien 1
Information et opinion		Sans négliger les observations issues de la vie quotidienne, tu ne peux pas chercher à comprendre un problème ni trouver des solutions à celui-ci sans l'avoir vécu	Entretien 1
Information et opinion		ce seul exercice d'observation n'est pas suffisant pour la compréhension du problème, il faut contempler et réfléchir sur le pourquoi de ces comportements. Généralement, on se retrouve avec des causes qu'on ne pouvait pas apercevoir avec la simple observation quotidienne.	Entretien 1
Information et opinion		L'approche comparative est dans notre cas très utile. Attention, il ne s'agit pas là de dénigrer les politiques de notre ville, mais plutôt de se situer par rapport aux	Entretien 1

Receuil / Conception / obstacle / Perception / programme / Admin / Association / INDH / Population / Information et opinion / Participation / Sélection / Structure et représentativité

Annexe 8 : Extrait des verbatim collecté selon le codage « Approche participative »

Thème	Sous thème	Verbatim	Répondant
L'approche participative	Participation	En réalité, la participation dans le cadre de l'INDH reste floue de par les critères de choix des participants	Entretien 8
L'approche participative	Participation	, les critères de choix ne sont pas clairs et suivent des principes irrationnels basés sur l'appréciation des personnes d'où le manque d'expérience dans la prise des bonnes décisions	Entretien 8
L'approche participative	Sélection	Ajoutons à cela, le problème de l'approche sécuritaire dont j'ai parlé tout à l'heure. En fait, quand on reçoit l'audit ou l'inspection, on sent que l'objet de la visite est de chercher l'erreur et de nous pénaliser en tant qu'acteur associatif, ce qui consacre à mon sens, cette perte de confiance et entérine plus le magouillage.	Entretien 8
L'approche participative	Participation	par rapport aux comités INDH dans lesquels ont fait appel aux associations pour concertation, je trouve que cette opération de concertation s'effectue justement pour valider la décision.	Entretien 8
L'approche participative	Participation	C'est tout simplement de la légitimation car ils ont tous fait pour que les associations, dont la plupart sont des arrivistes, viennent participer, surtout que certaines personnes ont des enjeux politiques.	Entretien 8
L'approche participative	Participation	Il s'agit de valeurs introduites dans la pratique depuis 2017, car désormais, on fait participer les acteurs dans nos programmes, que ce soit dans l'identification, la priorisation et le montage des projets.	Entretien 9
L'approche participative	Structure et représentativité	à vrai dire l'INDH a été ce lien, ce réceptacle qui regroupe l'ensemble de ces acteurs	Entretien 9
L'approche participative	Structure et représentativité	Des organes qui assurent la mise en œuvre des programmes avec la participation des acteurs et de la population ce qui donne une visibilité à la coordination nationale de l'INDH.	Entretien 9
L'approche participative	Structure et représentativité	L'INDH est neutre par rapport à tous les conflits et débats politiques et a une certaine indépendance par rapport à cela puisque toutes nos instances locales, provinciales et régionales sont présidées par l'autorité correspondante.	Entretien 9
L'approche participative		Maintenant, ce n'est plus le cas, le travail est désormais orienté vers la qualité en	Entretien 9

Annexe 9 : Quelques exemples d'appel à participation INDH

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection des prestataires de services pour la mise en œuvre du programme régional d'appui à l'entrepreneuriat au niveau de la région de Casablanca-Settat

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat lance le programme 3 intitulé « Amélioration des revenus et insertion économique des jeunes » qui compte contribuer à la croissance inclusive et à l'augmentation des revenus chez les jeunes.

L'objectif global de ce programme est de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes dans la région de Casablanca-Settat, à travers la mise en place d'un mécanisme d'accompagnement technique et financier dans les étapes de pré et post création des entreprises.

Au-delà de l'objectif global de révéler le potentiel de création d'entreprises pérennes chez les jeunes, le programme 3 ambitionne à travers l'axe d'appui à l'entrepreneuriat de mettre en place une approche pilote de déploiement et de convergence des différents programmes publics d'appui à l'entrepreneuriat, en recrutant **des acteurs associatifs professionnels**, qui cibleront directement les bénéficiaires et leur fourniront un appui technique et/ou financier de qualité adapté à leurs besoins avec une procédure de suivi-évaluation. La population ciblée comprend des personnes physiques de nationalité marocaine, résidentes dans la région de Casablanca-Settat, âgées de 18 à 45 ans, porteuses d'une idée de développement d'une activité économique viable.

Cette approche pilote se concrétise selon deux étapes:

- i. **Etape 1 : Accompagnement technique au stade de pré-crédation** par des activités de sensibilisation ciblées et un appui individuel aux porteurs d'idées en vue de lancer des projets économiques viables ;
- ii. **Etape 2 : Accompagnement technique et financier au stade de post-crédation** pour les porteurs de projet ayant effectivement créé une activité économique en vue d'assurer la viabilité de cette dernière.

L'accès aux services offerts dans le cadre de l'Axe, sera également renforcé par la mise en place à terme, d'une plateforme numérique qui permettra aux bénéficiaires d'accéder à des informations à différentes étapes du processus, et de soumettre leur candidature entièrement en ligne.

Afin de répondre aux objectifs de l'axe d'appui à l'entrepreneuriat - du programme 3 de l'INDH - objet de cet appel à manifestation d'intérêt, les Préfectures, Préfectures des arrondissements et Provinces relevant de la Région Casablanca-Settat (**Préfecture de Casablanca et de Mohammedia, Préfectures des arrondissements de :**

Casablanca Anfa, Al Fida Mers Sultan, Ain Chock, Hay Hassani, Ain Sebâa, Moulay Rachid, Sidi Benoussi, Ben M'sik, Moulay Rachid; Provinces : Settât, El Jadida, Berrechid, Benslimane, Sidi Bennour, Mediouna et Nouaceur) bénéficieront d'un appui à l'entrepreneuriat dont l'objectif est de sensibiliser et accompagner un nombre défini de jeunes porteurs d'idées ou de projets.

Les critères de sélection de ces associations sont :

- Une existence légale de l'entité et une expérience, d'au moins 3 ans dans le domaine d'accompagnement à l'entrepreneuriat, au Maroc de préférence ;
- La disponibilité des états financiers des deux dernières années ;
- La connaissance du territoire de la Région de Casablanca-Settat et ses potentialités économiques ;
- La capacité de fournir des services effectifs de proximité aux bénéficiaires avec la présence physique dans chaque territoire ciblé ;
- La capacité de déployer les moyens adaptés aux jeunes en situation de vulnérabilité (issus de milieux défavorisés, de parents en situation de précarité, quartiers difficiles, les femmes vulnérables et les personnes à besoins spécifiques, etc).

Les détails de ces critères ainsi que des obligations des associations sont prescrits dans les termes de référence à retirer auprès de la coordination régionale INDH relevant de la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat.

Pour plus d'informations, les associations peuvent prendre contact avec la coordination régionale INDH relevant de la wilaya de la région de Casablanca-Settat ou adresser un courrier électronique à l'adresse mail suivante : aachchak@casablanca.ma.

Les associations intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature, **au plus tard le 10 septembre 2020 à 15h30**, au Bureau d'ordre de la Wilaya de Casablanca-Settat.

Wilaya de la Région de Casablanca-Settat
Préfecture de Casablanca

اقترح مشاريع في إطار برنامج تحسين الدخل والإدماج الاقتصادي للشباب

- محور تحسين الدخل -

في إطار تفعيل برنامج تحسين الدخل والإدماج الاقتصادي للشباب للمبادرة الوطنية للتنمية البشرية وخاصة محور "تحسين الدخل"، ينهي السيد والي جهة الرباط سلا القنيطرة عامل عمالة الرباط رئيس اللجنة الإقليمية للتنمية البشرية، إلى علم جميع الهيئات العاملة في مجال التنمية البشرية على مستوى عمالة الرباط والراغبين في الاستفادة من الدعم في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية، لتقديم طلباتهم وفق الشروط التالية:

1. الفئات المستهدفة:

- التعاونيات الخاضعة للقانون رقم 112.12 والتابعة للنفوذ الترابي لعمالة الرباط (يجب أن تمثل النساء والشباب أكثر من 30 % من أعضاء التعاونية).
- المجموعات ذات النفع الاقتصادي والتي تضم نسبة 30% من منخرطيها من النساء والشباب التابعة للنفوذ الترابي لعمالة الرباط.
- المقاولات الجد صغيرة والصغيرة والمتوسطة التابعة للنفوذ الترابي لعمالة الرباط - شريطة أن ألا تتعدى مدة تأسيسها 12 شهرا وأن لا يتعدى سن الشركاء فيها 45 سنة.
- المقاولين الذاتيين الذين تتراوح أعمارهم بين 18 و45 سنة والقاطنين بعمالة الرباط.
- يقصد بالشباب الأعضاء الذين لا تزيد أعمارهم عن 45 سنة.

2. المشاريع ذات الأولوية:

- ❖ المشاريع التي تشكل جزء من سلاسل القيمة الواعدة للعمالة، ولاسيما في مجالات المهن الرقمية، السياحة، الصناعة، الصناعة التقليدية، الصناعة الغذائية والخدمات.
- ❖ ويمكن للجنة الإقليمية للتنمية البشرية دراسة إمكانية تمويل كل مشروع آخر شريطة:
 - أن يكون له طابع مبتكر: إما على مستوى المفهوم المعتمد، التقنيات المستعملة أو تطوير المنتجات/الخدمات؛
 - احترام البيئة: لاسيما عن طريق احترام الموارد الطبيعية، واستخدام الطاقات المتجددة (الطاقة الشمسية، الطاقة الريحية..) أو عن طريق إعادة تدوير النفايات؛
 - الاهتمام بالعنصر البشري: يستفيد منه بشكل خاص النساء والأشخاص الذين يعيشون في وضعية هشاشة؛
 - خلق مناصب الشغل: القار والموسمي.

3. المشاريع غير مقبولة:

- المشاريع التي تلحق ضررا بالبيئة؛
- مشاريع تعتمد على تشغيل الأطفال؛
- مشاريع مقدمة من طرف جمعيات أو أشخاص أجراء بالقطاع العام أو الخاص أو أشخاص سبق لهم أن استفادوا فرديا أو جماعيا من دعم عمومي سابق في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية أو البرامج الحكومية الأخرى.

4. الإطار المالي للتمويل:

بالنسبة لتمويل المشاريع المدرة للدخل فإن سقف تمويل المبادرة الوطنية للتنمية البشرية سيكون في حدود 60 % و 40 % لحامل المشروع كحد أدنى (عبارة عن 20 % مساهمة مالية و 20 % مساهمة عينية).

يستفيد حاملو المشاريع المقبولة من:

- دعم تقني قبلي وبعدي في مجال قدرات الإنتاج؛
- مواكبة تقنية في العلامات التجارية والتسويق وتعميم وسائل تقنيات؛
- دعم مالي أقصاه 300.000.00 درهم (ثلاثمائة ألف درهم). تمثل 60 % كمساهمة للمبادرة الوطنية للتنمية البشرية و 40 % المتبقية كمساهمة لحامل المشروع أو عبارة عن 20 % كمساهمة مالية و 20 % كمساهمة عينية لحامل المشروع.

5. الوثائق التي يجب أن يتضمنها ملف الترشيح:

الملحقات	الوثائق
نموذج طلب اقتراح تمويل مشروع	طلب موجه إلى السيد والي جهة الرباط سلا القنيطرة عامل عمالة الرباط رئيس اللجنة الإقليمية للتنمية البشرية، يلتمس فيه حامل المشروع الدعم المالي في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
ملحق 1: بطاقة تعريفية لحامل المشروع	مطبوع تعريف حامل المشروع
ملحق 2: بطاقة تعريف المشروع	مطبوع تعريف المشروع
-	الملف القانوني للهيئة حاملة المشروع: - بالنسبة للتعاونيات: النظام الأساسي والداخلي، لائحة أعضاء مجلس الإدارة أو المسير أو المسيرين أو المسيرين المكتب ومحضر لمدولة المكتب مؤرخين وموقعين وكل وثيقة تثبت قانونية الهيئة ونسخة من شهادة التسجيل بالسجل المحلي للتعاونيات ونسخة من استمارة التقييد المعدل المتعلق بأخر جمعية عامة عادية سنوية. ويتعين على تعاونيات الصناعة التقليدية أن تكون مسجلة بالسجل الوطني للصناعة التقليدية. - بالنسبة للمقاولات الصغرى والمتوسطة: الشهادة السلبية للتسمية، القانون الأساسي، عقد توفر مقر الشركة، والسجل التجاري. - بالنسبة لمجموعات ذات النفع الاقتصادي: العقد التأسيسي للمجموعة ذات النفع الاقتصادي والسجل التجاري للمجموعة - بالنسبة للمقاول الذاتي نسخة من بطاقة المقاول الذاتي.
-	شهادة عدم العمل في القطاع العمومي أو شبه عمومي أو الخاص
-	شهادة تثبت الوضع القانوني للعقار المخصص للمشروع المقترح
ملحق 3: لائحة المستفيدين	قائمة المستفيدين بما في ذلك توقيعاتهم وأرقام البطاقات الوطنية ونسخ منها
-	تصريح بالشرف يوضح المنح المحصل عليها سابقا من المؤسسات العمومية والاستعمال المخصص لها
-	تقديم بيان الأثمنة التقديرية (Devis estimatifs) لمكونات المشروع

6. سحب وإيداع الملفات:**سحب الملفات:**

يتم سحب ملف طلب اقتراح مشروع لدى قسم العمل الاجتماعي بمقر عمالة الرباط ولاية جهة الرباط سلا القنيطرة.

إيداع ملفات طلب اقتراح مشروع:

تودع ملفات طلب اقتراح مشروع بمكتب الضبط لعمالة الرباط داخل أجل أقصاه 24 غشت 2022 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال.

بطاقة تقنية للمشروع المقترح

	اسم المشروع
--	-------------

	موقع المشروع
	الجماعة الترابية
	الدوار / الحي

	حامل المشروع
	<ul style="list-style-type: none"> • اسم الهيئة: • الهاتف: • اسم الشخص المكلف بتتبع الملف: • تاريخ تأسيس الهيئة

		أهداف المشروع
التكلفة	المكون	مكونات المشروع

المشاريع المستفاد منها سابقا في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية:

السنة	اسم المشروع	المبلغ الإجمالي	حصة المبادرة	نسبة الانجاز

الدعم العمومي المتوصل به خلال الثلاث سنوات الأخيرة:

السنة	الهيئة المانحة	المبلغ	الشركاء	الاستعمال	نسبة الانجاز

* الوضعية القانونية للعقار <input type="checkbox"/>	ملك خاص <input type="checkbox"/>	كراء <input type="checkbox"/>	هبة <input type="checkbox"/>
* إرفاق الوثيقة المثبتة لوضعية العقار			
مدة الإنجاز			

حجم الاستثمار ومساهمة الشركاء:

التكلفة الإجمالية للمشروع	الشركاء ومساهماتهم
	✓ مساهمة حامل المشروع: ✓ مساهمة المبادرة الوطنية للتنمية البشرية: ✓ مساهمات أخرى: (توضح)

التوقيعات	توقيع حامل المشروع
	توقيع وختم الشركاء

ملاحظة: تلحق بهذه البطاقة الوثائق المرفقة طيه وذلك حسب طبيعة تركيبة المشروع وكذا حامله.

ملحق رقم 2

		المشروع
		حامل المشروع
		عدد المستفيدين
		التكلفة الإجمالية
التكلفة	المكون	المكونات
		عدد فرص الشغل المنتظرة
		المداخيل الشهرية المتوقعة
		المصاريف الشهرية المتوقعة
		حجم المبيعات المنتظرة والسوق
		الشركاء

رأى اللجنة التقنية

--

ملحق رقم 3

الوثائق التي يجب أن يتضمنها الملف:

أ- بالنسبة للتعاونيات:

- طلب موجه إلى عامل إقليم سطات، رئيس اللجنة الإقليمية للتنمية البشرية، يلتمس فيه حامل المشروع الدعم المالي في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية؛
- وصل الإيداع القانوني؛
- القانون الأساسي؛
- لائحة أعضاء المكتب؛
- محضر آخر جمع عام مرفوقا بالتقرير الأدبي والمالي؛
- لائحة المستفيدين من المشروع) الاسم، العنوان، رقم البطاقة الوطنية، السن؛ التوقيع)؛
- الوضعية القانونية للعقار المقترح لاحتضان المشروع) الملكية، عقد الكراء،)؛
- تصريح بالشرف يوضح المنح المحصل عليها، خلال السنتين الماليتين، من المؤسسات العمومية والاستعمال المخصص لها؛
- شهادة عدم العمل وعدم متابعة الدراسة بالنسبة للشركاء؛
- دبلومات أو شواهد التكوين أو الخبرة، ذات الصلة بالمشروع المقترح، المحصل عليها من طرف الشركاء؛
- تقديم بيان الأثمان (devis) تقديرية لمكونات المشروع؛
- دراسة تقنية ومالية ودراسة الجدوى الخاصة بالمشروع؛

ب – بالنسبة لشركات الأشخاص :

- طلب موجه إلى عامل إقليم سطات، رئيس اللجنة الإقليمية للتنمية البشرية، يلتمس فيه حامل المشروع الدعم المالي في إطار المبادرة الوطنية للتنمية البشرية؛
- القانون الأساسي للشركة؛
- دراسة تقنية ومالية ودراسة الجدوى الخاصة بالمشروع؛
- شهادة عدم العمل وعدم متابعة الدراسة بالنسبة للشركاء؛
- دبلومات أو شواهد التكوين أو الخبرة، ذات الصلة بالمشروع المقترح، المحصل عليها من طرف الشركاء؛
- الوضعية القانونية للعقار المقترح لاحتضان المشروع) الملكية، عقد الكراء،)؛
- تقديم بيان الأثمان (devis) تقديرية لمكونات المشروع؛

Table des matières

<i>Introduction Générale</i> :.....	1
<i>Chapitre 1 : Évolution théorique de la communication pour le développement et le changement social</i>	7
1. Les théories du développement	7
1.1. Les théories de rattrapage	8
1.2. Les théories de développement par le bas	8
1.3. Les ajustements structurels :.....	9
1.4. Les théories du développement humain	9
1.5. Les théories du développement durable	10
1.6. Les théories du post-développement	11
1.7. Les théories de l'altermondialisation	12
2. Le Développement, de la modernisation aux approches <i>participatives</i>	13
2.1. Le paradigme de modernisation (diffusion)	14
2.2. Les théories et approches participatives	22
2.3. Convergence théorique et empirique	30
2.4. La théorie des capacités comme cadre d'étude	35
2.4.1. Le concept de fonctionnalité (Functioning)	36
2.4.2. Le concept de Capacité	37
2.4.3. Le concept d'Agentivité (Agency).....	38
2.4.4. L'approche des capacités de Sen comme cadre global.....	41
<i>Chapitre 2 : Regard sur les fondements théoriques de l'idéal habermassien</i> .	44
1. Mise en revue de la conception de la théorie d'Habermas	45
1.1. La pensée Rationnelle	45
1.2. Racines kantiennes.....	46
1.3. Place de Hegel dans la réflexion Habermassienne	47
1.4. Influence de l'École de Francfort	50
2. La théorie de l'Agir communicationnel	53
2.1. L'Espace public	55

2.2.	Les racines wébériennes et austiniennes de l'agir communicationnel.....	63
2.3.	Les conditions de l'agir communicationnel.....	69
3.	Une mise en revue des critiques du modèle Habermas.....	74
3.1.	Les conditions illusoires de l'agir communicationnel	75
3.2.	La rationalité, retour sur le débat Locke Habermas	76
3.3.	L'idéal habermassien dans le cadre des rapports des forces	86
4.	La participation comme espace symbolique d'interprétation.....	89
<i>Chapitre 3 : Cadre méthodologique</i>		99
1.	Mise en revue des choix méthodologiques.....	99
1.1.	Mise en contexte, Méthodes, problématique et hypothèses	99
1.2.	Cadrage théorique	103
1.3.	Usage de la théorie des capacités de Sen dans l'étude de l'espace public.....	104
1.4.	Étude de cas et choix du terrain d'enquête	107
1.5.	Collecte et analyse des données	110
2.	Le cas de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).....	112
2.1.	Présentation de l'INDH	112
2.2.	Les Activités génératrices de revenu	116
2.3.	INDH et l'approche participative.....	118
<i>Chapitre 4 : Présentation et interprétation des résultats</i>		124
1.	Résultats des entretiens :	124
2.	Résultats des observations de Facebook	135
2.1.	Cas des associations	136
2.2.	Cas des administrations et programmes publics :	138
2.3.	Cas des partis politiques	140
3.	Discussion des résultats.....	142
3.1.	L'INDH entre mobilisation et rétribution.....	142
3.2.	La question de légitimité et climat de méfiance	147
3.3.	Une culture utilitaire de la participation.....	151
3.4.	La capacité de participation des acteurs sociaux dans un contexte de centralisation de l'action publique.....	155

Conclusion générale..... 159
Bibliographie :..... 163
ANNEXES..... 175